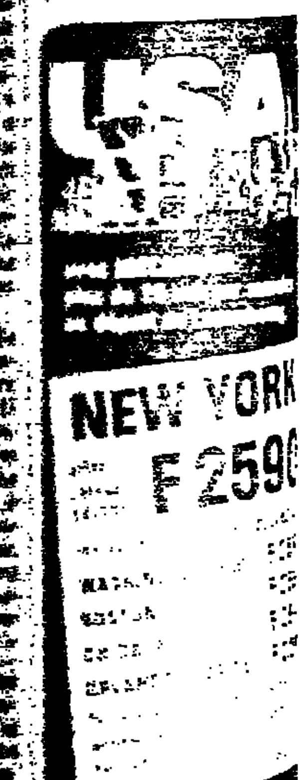
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13119 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 3 AVRIL 1987



Cohabitation exemplaire à Washington

Dans le petit jeu des petites phrases et des coups fourrés de la cohabitation, M. Chirac sait renvoyer l'ascenseur. Après les propos apaisants tenus par M. Mitterrand à TF1, dimanche 29 mars, sur plusieurs aspects de l'activité du gouvernement, le premier ministre s'est évertué, pendant sa visite aux Etats-Unis ces deux derniers jours, à « coller » au président de la République sur les principaux chapitres de la politique étrangère, allant jusqu'à approuver sans réserve la lettre que celui-ci a pris l'initiative d'adresser récemment au président Reagan.

Ainsi est effacé l'impair commis il y a quelques semaines, lorsque les deux principaux responsables de la politique française avaient donné à Madrid la très fâcheuse impression de s'écharper sur un problème qui aurait dû les rapprocher : la nécessaire qualité des relations avec un grand voisin. Il est vrai que M. Chirac n'avait pas, cette fois, à conquérir un territoire sur son « tuteur » de l'Elysée, puisqu'il faisait le voyage tout seul et était reçu à la Maison Blanche avec quasiment le même protocole qu'un chef d'Etat. Il n'en était que plus à l'aise pour célébrer le fameux « consensus français ».

Il est vrai encore que ce consensus est surtout réel en matière de défense et que ce thème était l'un des principaux sujets abordés par le chef du gouvernement avec ses interlocuteurs américains. Ceux-ci avaient-ils besoin pour autant d'être ramenés à une plus juste compréhension des besoins de l'Europe en matière de sécurité, comme on tend à le faire croire à Paris ? En fait, depuis que M. Gorbatchev a accepté de conclure un accord séparé sur les euromissiles et rendu par là même une entente Est-Ouest sur ce point beaucoup plus probable, les Américains se sont toujours montrés parfaitement conscients du problème que posent les missiles soviétiques à courte portée (SRINF) et n'ont jamais eu l'intention de l'évacuer purement et simplement du dossier.

Le paradoxe est que la France aura, une fois de plus, vivement insisté sur ce point, alors pourtant que le résultat le plus vraisemblable sera de rouvrir le débat sur les forces nucléaires françaises par un autre biais : celui du futur missile « préstratégique » Hadès, prévu pour les années 90 et qui pourrait prendre d'autant plus d'importance au sein des SRINF de l'Ouest que leur nombre est peu considérable. Avant même cette échéance, le missile Pluton, déjà existant dans les forces françaises, pourrait être lui aussi impliqué, si du moins la négociation porte dès le début sur les missiles à très courte portée.

Plus surprenant est l'accent nouveau mis par M. Chirac à Washington sur la situation économique et financière du tiers-monde. Le premier ministre a-t-il voulu, là encore, donner un nouveau gage à la cohabitation en flattant la sensibilité plus « tiers-mondiste » supposée être celle du Parti socialiste, et par conséquent de l'Elysée ? Pas tout à fait, car, ce faisant, M. Chirac a exclu toute annulation des dettes, alors que M. Mitterrand a envisagé une telle mesure pour certains pays les plus pauvres. Ou bien a-t-il cherché à se marquer à gauche face à M. Barre et à d'autres rivaux ? Peut-être, encore que le souci du monde en développement et du dialogue Nord-Sud ait été une constante du discours français sous tous les gouvernements depuis de Gaulle.

Il reste que ce souci est resté largement verbal jusqu'à présent et qu'on ne voit pas, jusqu'à plus ample informé, par quelle décision nouvelle il pourra se traduire dans les faits.

(Lire nos informations page 2.)

Fondant de grands espoirs sur sa visite

Les Chiliens ont réservé au pape un accueil enthousiaste

Accueilli dans l'enthousiasme à Santiago, le mercredi 1er avril, Jean-Paul II devait s'entretenir, jeudi, avec le président Pinochet et rencontrer quelque soixante-dix mille jeunes au stade de la capitale, lieu symbolique de la répression en 1973.

L'arrivée du pape a été marquée par une manifestation, aux cris de « pain, justice et liberté », qui a été dispersée par la police. Il y aurait eu quelques blessés.

SANTIAGO
de nos envoyés spéciaux

Un entretien privé entre le général Pinochet et le pape Jean-Paul II devait avoir lieu le jeudi 2 avril au palais de La Moneda, au centre de Santiago. Un face-à-face étonnant, sans témoin, dans un lieu historique et symbolique entre le maître tout-puissant du Chili depuis treize ans et le chef de l'Eglise catholique, dont la venue suscite des espoirs contradictoires.

C'est le premier acte de la seconde journée de la visite de Jean-Paul II, commencée mercredi après-midi sous un très chaud soleil d'automne austral, et les vivats de centaines de milliers de Chiliens enthousiastes.

Des manifestations ont cependant éclaté tout au long du parcours suivi par le cortège papal, après le passage de Jean-Paul II. Elles ont rassemblé plusieurs milliers de personnes, en majorité des jeunes, apparemment persuadés que la rue leur appartenait. Les forces de l'ordre sont intervenues. Des manifestants criaient : *« Au Chili, on torture, et le pape le sait »*, ou encore : *« Jean-Paul II, emmène le tyran avec toi ! »* Sur la place d'Armes, devant la cathédrale où le pape devait célébrer une rencontre œcuménique, des groupes de jeunes gens ont scandé longuement : *« Liberté, liberté ! »*

GILLES BAUDIN
et MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 2.)

Le congrès de Lille

Le Parti socialiste veut donner une image d'unité

Le Parti socialiste réunit son congrès à Lille du vendredi 3 au dimanche 5 avril. Les différents courants ont déjà signé une motion de synthèse, et se présentent donc unis sur un même texte. L'élection présidentielle n'est pas un sujet de débat officiel, tant que les intentions de M. Mitterrand ne sont pas connues. Il s'agit pour les socialistes de réussir un congrès d'image, où ils puissent faire la démonstration de leur unité et de leur capacité à incarner l'avenir.



Lire page 6 l'étude de ROLAND CAYROL et COLETTE YSMAL sur les militants du PS et page 7, l'article de JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Pourparlers consulaires, développement sensible de l'émigration juive

Le dégel soviéto-israélien

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Cette fois, les dirigeants israéliens y croient : il y a du nouveau à Moscou. Les indices d'évolution dans la politique du Kremlin envers les juifs soviétiques et dans ses relations avec l'Etat hébreu sont trop nombreux et trop concordants pour que Jérusalem les mésestime.

Il y a d'abord les chiffres, qui parlent d'eux-mêmes. Au cours des dix derniers jours, une trentaine de juifs ont quodidiennement quitté l'URSS. En mars, on a enregistré environ 500 départs. Il suffit de rappeler les précédentes statistiques pour mesurer les progrès soudain accomplis : 1140 départs en 1985, 914 en 1986, 98 en janvier 1987. Autrement dit, en l'espace de deux mois, l'émigration juive a quintuplé. Elle a atteint, fin mars, le rythme mensuel de 1000 départs, alors que son tarissement avait conduit l'Agence juive, il y a quelques années, à fermer son centre de transit à Vienne. Deux appartements en location, abritant une trentaine de lits, y servaient depuis lors de lieu d'accueil.

Il y a surtout la bonne nouvelle rapportée de Moscou la semaine dernière par M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, et par M. Morris Abram, lequel est un peu le « patron » du judaïsme américain : M. Chevardnadzé, ministre soviétique des affaires étrangères, leur a promis, assurent-ils, d'autoriser l'émigration en 1987 de quelque 11000 « refuzniks » (juifs auxquels on refuse un visa de sortie pour Israël). Cette promesse comporte, pour Israël, un principe crucial : l'acceptation par l'URSS de « vols directs » acheminant les émigrants de Moscou à Tel-Aviv moyennant une simple escale de « transit » à Bucarest.

L'accord du Kremlin sur ce point satisferait une vieille demande israélienne. Car l'Etat hébreu se bat depuis longtemps, non seulement pour que les juifs puissent quitter l'URSS librement, mais surtout pour qu'ils viennent vivre en Israël, ce qu'ils font de moins en moins. Depuis le début des années 80, le phénomène du changement de destination des émigrants, pour qui l'Amérique – et non l'Etat juif – est la vraie « Terre promise », a pris, vu d'Israël, un tour alarmant. Aujourd'hui, quatre émigrants sur cinq préfèrent, après leur transit par Vienne, s'envoler pour les Etats-Unis ou le Canada.

Le problème est ancien, puisqu'en 1979 déjà, année-record où l'URSS accorda 51 300 visas de sortie, un juif sur trois seulement s'était installé en Israël (sur les 260 000 juifs soviétiques ayant émigré depuis 1967, 165 000 ont choisi l'Etat hébreu). C'est dans l'espoir d'y remédier que le premier ministre, M. Shamir, avait demandé en février au président Reagan d'envisager l'abrogation du statut de réfugié politique, assorti de certains avantages, dont bénéficient « ipso facto » les immigrants juifs à leur arrivée aux Etats-Unis.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

L'ouverture de la Clore Gallery à Londres

Quand Turner entre en gare

La reine d'Angleterre a inauguré, le mercredi 1er avril à Londres, la Clore Gallery, nouveau musée adjacent à la Tate Gallery et tout entier consacré à l'œuvre du peintre William Turner. L'inauguration de la Clore Gallery, construite par l'un des plus célèbres architectes anglais, James Stirling, prend la dimension d'un événement comparable à l'ouverture du musée d'Orsay, en décembre dernier.

Le dix-neuvième siècle est en cours d'explosion. Le prix fantastique, 225 millions de francs, atteint par les *Tournesols* de Van Gogh, le lundi 30 mars, en est la plus évidente démonstration. Même si ce record mondial relève d'une pure spéculation financière, même si, autre interprétation possible, un tel prix rétablit naturellement un certain équilibre par rappport aux peintres dits pompiers ou académiques, ou par rapport à certains peintres contemporains volontiers surcotés, il est clair que l'art du dix-neuvième siècle est, si l'on peut dire, enfin entré en gare et qu'il a droit à la salle à manger des « premières ».

Le musée d'Orsay en est aussi une preuve, au-delà des polémiques qui entourent l'intervention de l'architecte italienne Gae Aulenti et la muséographie. Voici donc que Londres à son tour ouvre son « Orsay ». Oh, un Orsay bien spécial ! Il est tout entier dévolu à l'enfant chéri de la peinture anglaise, William Turner (1775-1851), celui dont une renommée, après tout clairvoyante, fait le précurseur de ces enfants chéris de la peinture française que sont les impressionnistes.

Dans le monde des arts, l'événement est en lui même considérable, mais il prend évidemment un surcroît de saveur grâce aux comparaisons architecturales et muséographiques qu'il autorise avec notre musée du dix-neuvième siècle. Toutes proportions gardées, bien sûr, les tailles d'Orsay et de la Clore Gallery n'ayant strictement rien à voir.

« Clore Gallery », un nom auquel il faudra se familiariser, car les Anglo-Saxons restent farouchement fidèles à la mémoire de leurs mécènes. Clore Gallery, et non Turner Museum comme l'instinct français l'aurait sans doute prescrit, pour remercier la fondation, créée par le défunt Sir Charles Clore, dont la fille, Mme Vivien Duffield, a attentivement contribué à l'édification du nouveau musée. La fondation a versé, en effet, 6 millions de livres sur un coût total de près de 7,8 millions, somme assez raisonnable si l'on songe que deux des derniers records de vente ont été « remportés » par des tableaux de Turner, vendus respectivement 7 et 7,5 millions de livres.

Si l'on voulait un chiffre, unité qui paraît désormais entrer dans l'évaluation de la peinture, le calcul serait simple à faire : il suffirait au fond de multiplier par de tels prix quelque trois cents toiles du nouveau musée, et les vingt mille dessins ou aquarelles qui leur font cortège. L'équivalent, si l'on veut, du musée Picasso. Mais il est évident qu'un tel ensemble, comme celui de l'Hôtel Salé, échappe à de telles évaluations, pour ne plus relever que de la ferveur.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 19.)

Etranger

Le voyage de M. Chirac à Washington

Le premier ministre a obtenu les assurances qu'il souhaitait sur les armements en Europe

M. Jacques Chirac a regagné Paris, jeudi matin 2 avril, à l'issue de son voyage aux Etats-Unis. Il devait participer, dès son retour à l'Elysée, au conseil des ministres, au cours duquel il devait rendre compte de ses conversations de Washington.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

La visite officielle que M. Chirac a achevée aux Etats-Unis mercredi 1er avril aura été beaucoup plus chaleureuse que réellement substantielle. Pleinement rassuré, dès mardi matin, par M. Reagan sur la volonté américaine de ne pas laisser s'instaurer de déséquilibres en Europe à la faveur d'un éventuel accord avec l'URSS sur les missiles de moyenne portée, le premier ministre n'avait plus guère en effet qu'à constater le bon état des relations franco-américaines et à s'en féliciter.

Périodiquement nécessaire, l'exercice n'avait au demeurant rien de forcé puisqu'il est vrai que, traditionnellement passionnés, les rapports entre Paris et Washington ont désormais tendance à perdre de cette dimension explosive au profit d'une plus grande sérénité. On sait aujourd'hui être d'accord sans que cela soit extraordinaire et diverger sans que cela soit un drame. Déjà sensible lors de la visite de M. Mitterrand en 1984, cette évolution l'était d'autant plus durant ces dernières quarante-huit heures qu'elle n'avait plus le piment de la rencontre entre le reaganisme et le socialisme à la française.

Les dirigeants américains ayant montré assez d'égards et de tact pour ne pas faire allusion à la cohabitation autrement qu'en célébrant le consensus sur les questions stratégiques, on a nagé dans la routine des parcours sans incidents. Et là — sur le protectionnisme, par exemple — où il y aurait pu avoir trop de vigueur dans la confrontation des points de vue, M. Chirac a su suffisamment arrondir son propos pour qu'il ne puisse être dit que cette visite s'était mal passée.

Elle s'est, de fait, bien passée mais à tel point que suivant la règle bien connue du « pas de bonnes nouvelles, nouvelles », les grands quotidiens américains ne lui ont prêté qu'une attention très relative. Les articles de première page que le *Washington Post* comme le *New York Times* lui ont consacrés portaient uniquement sur l'annonce, mardi matin, par MM. Reagan et Chirac, de l'accord conclu entre l'Institut Pasteur et le National Cancer Institute pour mettre fin à la bataille juridique sur la paternité de la découverte du virus du SIDA, et les informations sur les conversations du premier ministre étaient reléguées dans les pages intérieures.

Un vigoureux plaidoyer en faveur du tiers-monde

Coincée entre des entretiens au Congrès sur le protectionnisme et un déjeuner à la résidence de France en l'honneur du vice-président Bush, la conférence de presse donnée, mercredi, par M. Chirac ne lui en a pas moins permis de préciser plusieurs points. Le premier ministre a ainsi indiqué qu'il *« espérait que le traité ABM* [dont l'interprétation suscite de virulents débats à Washington] *serait respecté »* ; qu'il *« n'avait pas le sentiment que le gouvernement américain refuserait de participer »* à une conférence internationale sur le Proche-Orient ; qu'il avait *« naturellement eu connaissance au moment où elle partait »* de la lettre sur les questions de la sécurité européenne récemment adressée à M. Reagan par M. Mitterrand, qu'il n'y aurait *« pas changé un mot »* s'il avait eu à l'écrire, et que les autorités américaines ont ainsi pu constater le *« consensus* [français] *sur la politique étrangère, qui est une grande force »*.

M. Chirac a également déclaré que la France n'avait plus vendu *« depuis environ dix ans »* d'armes à l'Afrique du Sud et démenti ainsi un rapport du département d'Etat selon lequel elle compterait parmi les pays occidentaux auprès desquels Pretoria continue de se fournir. Interrogé, enfin, sur les dernières tensions sur le marché des changes, le premier ministre a estimé qu'il ne s'agissait que d'un *« coup de vent »* et assuré, en faisant état de ses entretiens avec le secrétaire américain au Trésor, que les six pays signataires de l'accord du Louvre sur la stabilisation des parités étaient *« décidés à le soutenir »*.

Le moment le plus étonnant de cette conférence de presse aura toutefois été l'ardeur pleine d'émotion avec laquelle M. Chirac a de nouveau plaidé en faveur d'un rééchelonnement de la dette du tiers-monde. Dénonçant à ce propos *« l'égoïsme à la limite de l'irresponsabilité »* des pays riches, le premier ministre a trouvé là un ton d'humaniste si ce n'est de militant contestataire, allant jusqu'à dénoncer les banques commerciales qui *« n'ont pas été très responsables »* (en encourageant l'endettement du tiers-monde) et qui *« ne me font pas pleurer,* a-t-il dit, *quand elles se plaignent »*. Bien qu'il ait écarté l'idée d'une annulation de la dette des pays en voie de développement, son plaidoyer ne paraît pas avoir emporté la conviction des dirigeants américains.

Tout au long de cette conférence de presse, M. Chirac s'est attaché à démontrer son aisance à passer du français à l'anglais et vice versa, et c'est sans doute au compte de cette acrobatie linguistique qu'il faut porter l'idée selon laquelle l'« Irangate » n'aurait pas affaibli, *« au contraire »*, M. Reagan.

JACQUES AMALRIC
et BERNARD GUETTA.

● **M. Raymond Barre en Israël.** — L'ancien premier ministre français est arrivé, mercredi soir 1er avril en Israël, à bord d'un avion d'affaires, pour une visite privée de quatre jours. Le dirigeant de l'UDF a été invité par l'université de Tel-Aviv à participer à un colloque jeudi soir, sur les *« problèmes de planification économique et sociale »*. — *(AFP.)*

● **Vers l'extradition des Etats-Unis de Karl Linnas.** — Une cour d'appel de New-York a ouvert la voie à l'extradition vers l'Union soviétique du criminel de guerre nazi présumé, Karl Linnas, en refusant, mercredi 1er avril, de lui accorder un nouveau sursis. Agé de soixante-sept ans, Karl Linnas, qui a été condamné à mort par contumace par la justice soviétique en 1962, est accusé d'avoir dirigé un camp de concentration à Tartu, en Estonie, entre 1941 et 1943. Incarcéré depuis un an dans une prison de Manhattan, Linnas tente depuis huit ans de s'opposer à la mesure d'extradition que les autorités américaines avaient prise à son encontre. Un porte-parole de l'ambassade soviétique à Washington a indiqué que Karl Linnas serait à nouveau jugé s'il était extradé en URSS. — *(AFP.)*

Fermeture du consulat américain à Strasbourg

Le département d'Etat a confirmé, mardi 31 mars, sa décision de fermer le consulat américain à Strasbourg. Mme Oakley, porte-parole du département d'Etat, a indiqué que ce choix s'était porté sur le consulat de la capitale alsacienne plutôt que sur celui de Lyon, après *« un examen attentif »* du travail accompli par les deux missions. Le rôle de liaison avec la Communauté européenne sera désormais assuré par la mission américaine auprès de la CEE à Bruxelles.

M. George Shultz, secrétaire d'Etat, a, pour sa part, indiqué à M. Jacques Chirac qu'il regrettait cette décision, mais qu'elle s'inscrivait dans la politique du Congrès, qui a décidé de fermer trente à quarante consulats dans le monde, pour des raisons budgétaires. — *(AFP.)*

La visite de Jean-Paul II à Santiago

Les Chiliens ont réservé au pape un accueil enthousiaste

(Suite de la première page.)

La Moneda, siège traditionnel de l'exécutif, avait été en partie détruite par les bombes de l'aviation chilienne le 11 septembre 1973, pendant le coup d'Etat contre le gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende. Ce dernier fut retrouvé mort au deuxième étage du palais, dans les ruines fumantes. La Moneda a été reconstruite, restaurée, embellie. Fontaines et jardins égaient maintenant la sévère place de la Constitution et rien ne rappelle le drame de septembre. Mais le souvenir obsédant demeure, notamment dans les rangs d'une opposition multiforme, encore divisée, qui ne sait comment accélérer le retour des institutions démocratiques et qui compte sur ce voyage papal pour relancer un combat difficile, toujours recommencé, et sans espoir de véritable éclaircie à court terme.

Le général, sûr de lui, campe sur ses positions. Il a mis au point un calendrier institutionnel qualifié de *« retour progressif à la démocratie »*, qui pourrait lui permettre de briguer un nouveau mandat présidentiel en 1989 et de rester au pouvoir jusqu'en 1997. Une perspective qui fait frémir les dirigeants des différents courants de l'opposition, de la droite à l'extrême gauche, et qui est manifestement rejetée par les Etats-Unis, soucieux de favoriser une formule de transition démocratique par une négociation entre les forces armées et les partis de l'opposition modérée.

Le chef de l'Etat n'en a cure. Il continue de dénoncer *« l'agression du communisme international »* contre le Chili. Il a repris ce thème politique dans son discours de bienvenue, mercredi à l'aéroport. Il a parlé de la haine, de *« la culture de la mort »* pratiquée par *« l'idéologie matérialiste et athée mettant la démocratie en danger »*, et justifié une nouvelle fois le coup d'Etat de 1973.

Un premier contact protocolaire

Jean-Paul II, visage serein, tout de blanc vêtu, a répondu en saluant *« tous les Chiliens sans distinction »*. Il a prôné une véritable réconciliation, insistant sur la *« dignité de la personne humaine »* et adressant un message particulier *« aux pauvres et aux marginaux »*. Une allocution pastorale après un discours musclé en faveur de l'ordre. Dans la soirée, bénissant le Chili depuis la colline de San-Cristobal, Jean-Paul II a évoqué le drame des Chiliens exilés, *« qui regardent avec nostalgie la patrie lointaine »*.

Le premier contact entre les deux hommes, si dissemblables, a été protocolaire, sans vraie chaleur, distant. Bien différent de celui de Montevideo, mardi après-midi, où le président Sanguinetti, sous la pluie torrentielle, a multiplié les apartés avec un pape souriant et détendu. A l'aéroport de Santiago, Jean-Paul II a rompu le protocole pour embrasser des enfants et des invalides présentés comme des *« victimes du terrorisme »*. De l'aéroport jusqu'à la cathédrale, le cortège papal a traversé une mer humaine, hérissée de drapeaux blancs, de palmes, de mains tendues.

Tout Santiago était dans la rue, dans les *poblaciones* de l'ouest comme dans le centre, quadrillé par les carabiniers. Vingt mille garçons et filles, en jeans et tee-shirts jaunes, formaient une garde joyeuse et efficace. Mais le gouvernement a employé les grands moyens pour assurer la sécurité. Toute circulation automobile est interdite jusqu'à la fin de la semaine dans le centre de la capitale, dans un quadrilatère d'environ 10 kilomètres sur 10. Les habitants de Santiago ont fait de la marche à pied pour aller au travail. Les écoles sont en vacances, et vendredi, jour de la béatification de Sœur Thérèse des Andes par le pape au cours du rassemblement populaire au parc O'Higgins, est férié. En revanche, le métro qui traverse Santiago d'est en ouest fonctionne jour et nuit.

« Bienvenue au messager de la paix » : le panneau géant domine la Moneda. C'est sur la médiation papale dans le conflit du canal de Beagle avec l'Argentine que les autorités insistent, et le général Pinochet dénie par avance toute signification politique à la visite de Jean-Paul II. *« C'est d'abord,* dit-il, *un soulagement spirituel pour la nation. »* Il a pourtant lâché du lest : une nouvelle liste de cinq cent sept exilés autorisés à rentrer au Chili a été publiée mercredi. Carmen Quintana, la jeune étudiante brûlée en juillet 1986 à Santiago par une patrouille militaire, a pu revenir dans la capitale, lundi, pour une semaine. Elle a été accueillie par plusieurs centaines de personnes. Complètement défigurée, Carmen devrait être reçue par le pape vendredi matin. Son témoignage a été déterminant à Genève pour la condamnation du Chili pour violation des droits de l'homme par la commission *ad hoc* des Nations unies.

Les autorités ont, d'autre part, déporté dans le Sud, à 1 000 kilomètres de la capitale, Clodomiro Almeyda, socialiste, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, rentré clandestinement la semaine dernière. Mais de sa résidence surveillée, Almeyda multiplie les déclarations à la presse chilienne et étrangère, se faisant l'avocat d'un « recentrage » politique et de la réconciliation de tous les courants socialistes.

Le gouvernement a également dû céder du terrain pour la manifestation prévue jeudi, au Stade national de Santiago, dont les installations avaient été utilisées pour rassembler les prisonniers politiques après le coup d'Etat. Les militaires avaient réclamé 7 000 places pour les cadets en uniforme. Ils en ont obtenu 1 700 et en ont rendu mercredi encore 600 face aux pressions insistantes des organisations religieuses. En revanche, le gouvernement a interdit l'entrée au Chili de deux chanteurs argentins très populaires qui devaient animer la soirée du Stade national. Des escarmouches qui illustrent les craintes des uns et les revendications feutrées des autres.

L'opposition ne renonce pas. Le vicariat de la solidarité, où Jean-Paul II s'est rendu mercredi hors programme officiel et où il a notamment béni la Bible d'un prisonnier politique, a publié un rapport très dur sur les violations des droits de l'homme au Chili en 1986 (*le Monde* du 2 avril), mettant en cause les services de l'armée. D'autre part, les chefs des partis politiques de la droite à la gauche chrétienne ayant signé l'accord national d'août 1985 sous les auspices du cardinal archevêque de Santiago, Mgr Fresno, auraient obtenu la promesse d'une audience papale vendredi soir. Des personnalités du Mouvement démocratique populaire, axe autour du Parti communiste, pourraient assister à cet entretien.

« Le campement du pape »

Faute d'avoir obtenu comme il le souhaitait une messe privée à l'issue de l'entretien à la Moneda de ce jeudi, le général Pinochet tenterait, dit-on, de convaincre Jean-Paul II de visiter la chapelle du palais présidentiel *« pour une courte prière »*. L'entretien privé devrait durer de vingt à vingt-cinq minutes. Une manifestation de soutien au gouvernement, non prévue par l'Eglise, aura sans doute lieu devant la Moneda à la sortie du pape accompagné du chef de l'Etat. Des invitations ont été en tout cas lancées par les autorités dans ce but.

Deuxième acte de cette journée de jeudi : la rencontre avec les pauvres dans les quartiers populaires du sud de Santiago. Une estrade a été dressée sur l'avenue Americo-Vespucio, à la limite de la Poblacion la Bandera, maintenant appelée par ses habitants *« le campement du pape »*. Tout en principe a été prévu et minuté pour éviter les incidents. *« Mais nous voulons faire entendre notre voix,* dit Luis, un dirigeant des organisations syndicales de la Poblacion. *Nous voulons parler du chômage, de la faim, du manque de liberté et de la répression. »* De source religieuse, on affirme que Jean-Paul II lirait un message de la Bible du Père Jarlan, prêtre français de la Victoria, tué par la police en septembre 1984.

Le combat feutré entre le gouvernement et l'Eglise se retrouve dans la guerre des titres que se livrent les deux principaux quotidiens de la capitale. Le *Mercurio*, proche du régime, et son nouveau concurrent, *la Epoca*, indépendant de tendance démocrate-chrétienne, le *Mercurio* reproduit les déclarations de Jean-Paul II avant son arrivée au Chili. *« Je suis d'abord le messager de l'Evangile, et la comparaison entre le Chili et la Pologne n'est pas juste. Au Chili, le régime est par définition transitoire. On ne peut pas dire la même chose de la Pologne. »*

En revanche, *la Epoca* titre sur toute sa une : *« Le pape a qualifié le gouvernement Pinochet de dictature, et il demande que l'Eglise chilienne adopte la même attitude que celle des Philippines sous Marcos pour obtenir une transition pacifique à la démocratie »*.

La Epoca cite plusieurs agences de presse internationales pour justifier son audace. Un signe de plus que quelque chose se passe au Chili depuis l'arrivée de Jean-Paul II, dans la rue comme dans les milieux politiques soucieux d'exploiter au maximum la présence de plusieurs centaines de journalistes étrangers. Le Parti communiste a organisé mercredi soir une conférence de presse semi-clandestine et la plupart des dirigeants des courants d'opposition s'apprêtent à faire de même.

GILLES BAUDIN
et MARCEL NIEDERGANG.

Chili, Pologne Philippines : le jeu des comparaisons

A bord de l'avion qui le conduisait à Montevideo (Uruguay), le pape a déclaré aux journalistes qui l'accompagnaient que le régime chilien était *« actuellement dictatorial mais, dans sa propre définition, transitoire »*. Interrogé sur la comparaison entre ce régime chilien et la Pologne, Jean-Paul II a ajouté que, contrairement aux Chiliens, *« les Polonais n'avaient pas d'éléments d'espoir »* et que, par conséquent, *« leur lutte était beaucoup plus difficile »*.

Autre comparaison : les Philippines, où l'Eglise catholique a joué un grand rôle dans la chute du président Marcos, en février 1986. La tâche de l'Eglise chilienne est *« nécessairement »* la même, a déclaré le pape : *« Certains voudraient nous éloigner de cette mission. Bien des gens — mais non seulement au Chili — voudraient que l'Eglise reste dans la sacristie. »* — *(AFP.)*

● **Visite à Madrid du président de l'UEO.** — Le président de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), M. Jean-Marie Caro, était attendu, jeudi soir 2 avril, à Madrid, pour une visite officielle de vingt-quatre heures, à l'invitation du président du Congrès des députés espagnols, M. Félix Pons. M. Caro doit notamment rencontrer le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, et ses principaux collaborateurs chargés des affaires européennes et des problèmes de la sécurité européenne. La possible adhésion de l'Espagne à l'UEO sera un des thèmes principaux des conversations. — *(AFP.)*



7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C. 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

L'évolution de la politique étrangère de l'URSS

Réunion de la commission mixte germano-soviétique

Relance des relations entre Bonn et Moscou

BONN
de notre correspondant

Le vice-premier ministre soviétique, M. Alexeï Antonov, était attendu jeudi 2 avril à Bonn pour la réunion de la commission mixte économique germano-soviétique. Cette visite confirme la volonté soviétique de rétablir avec la RFA des contacts plus normaux. Sujettes depuis toujours à de violents coups de tabac, les relations entre les deux gouvernements avaient été gelées à l'automne dernier par Moscou à la suite d'une interview dans laquelle le chancelier Kohl avait comparé les dons de communicateur de M. Mikhaïl Gorbatchev à ceux de Goebbels.

Cette dernière phase de tension n'aura finalement été qu'un intermède de courte durée dans la période de normalisation enclenchée l'année dernière par les Soviétiques. Normalisation que Moscou aborde avec lenteur, et qui l'avait conduit à accueillir l'année dernière les ministres ouest-allemands des affaires étrangères et de la recherche, MM. Genscher et Riesenhuber, pour signer un important accord-cadre de coopération scientifique et technique. Plusieurs conventions, concernant notamment la coopération dans le domaine du nucléaire civil, vont venir concrétiser prochainement cette reprise du dialogue. M. Riesenhuber et Mme Süssmuth, ministres de la santé, doivent se rendre dans les semaines à venir à Moscou, après avoir dû annuler leurs visites au dernier moment à la fin de 1986. Un autre accord vient d'être mis au point le week-end dernier à Bonn dans le domaine de l'environnement.

Cette reprise a été facilitée par les dernières déclarations gouvernementales, notamment du chancelier Kohl lui-même, réaffirmant l'intention de Bonn de promouvoir une politique de détente et de bon voisinage avec les pays de l'Est. L'accueil résolument positif fait par le gouvernement ouest-allemand aux dernières propositions de M. Gorbatchev en matière de désarmement a été particulièrement apprécié à Moscou. Plusieurs hauts responsables politiques ouest-allemands, de l'opposition et de la majorité, ont eu à ce sujet des discussions approfondies le week-end dernier dans le cadre du cercle de discussion germano-soviétique de Bergedorf. Parmi eux se trouvaient notamment le conseiller du chancelier pour les relations internationales, M. Horst Teltschik, et le vice-président du groupe parlementaire du Parti chrétien-démocrate, M. Volker Rühe. Du côté social-démocrate, M. Egon Bahr, expert en matière de sécurité, et l'ancien chancelier Helmut Schmidt étaient présents.

Sans cacher que les positions de Moscou et Bonn restent pour le moment très éloignées dans le domaine des missiles intermédiaires à courte portée et des forces conventionnelles, M. Volker Rühe s'est déclaré à son retour résolument optimiste sur les chances d'un accord sur les euromissiles.

Il a, en outre, rapporté que ses interlocuteurs s'étaient montrés prêts à considérer sérieusement la question d'une négociation sur les missiles à portée de 500 à 1 000 km, restant plus réservés, en revanche, sur ceux d'une portée de 150 à 500 km dont ils souhaiteraient parler dans une discussion plus générale, englobant les armes nucléaires tactiques. Si le refus de la France et de la Grande-Bretagne de voir prises en compte leurs forces nucléaires stratégiques ne paraît pas poser problème, en revanche, M. Rühe a indiqué que plusieurs de ses interlocuteurs avaient soulevé la question des missiles tactiques français Hadès. Lui-même a préféré ne pas se prononcer sur la question.

Les échanges économiques...

D'une manière plus générale, le parlementaire ouest-allemand a estimé les conditions propices pour une relance des relations entre les deux pays. Sur le plan des échanges économiques et scientifiques, l'URSS et la RFA ont des intérêts convergents, les uns pour tenter d'acquérir de nouvelles technologies, les autres pour développer leurs ventes. La RFA est traditionnellement le premier partenaire occidental de l'URSS et des pays de l'Est, et ses dirigeants ont toujours montré face aux Américains une grande réticence à trop étendre les restrictions aux exportations imposées par le COCOM (1). D'une manière significative, les entreprises ouest-allemandes se sont montrées très intéressées par les possibilités ouvertes par la nouvelle législation soviétique en matière de join ventures. Ce sera le premier thème de la réunion de la commission mixte.

Sur le plan politique, en revanche, les perspectives sont moins claires. Le chancelier Kohl est le dernier chef du gouvernement occidental à n'avoir pu encore rencontrer M. Gorbatchev, si l'on excepte une conversation en marge des funérailles de Iouri Andropov. Sans doute n'exclut-on pas à Bonn que le numéro un soviétique puisse venir lui-même l'année prochaine en RFA. Toujours est-il que Moscou a préféré inviter préalablement le président de la République fédérale, M. von Weizsäcker, dont le voyage sur les bords de la Volga est prévu pour le mois de mai.

Après avoir tenu bon sur le déploiement des euromissiles américains sur le sol ouest-allemand, malgré les énormes pressions exercées aussi bien par le mouvement pacifiste que par Moscou, le chancelier Kohl a toujours à la fois plaidé pour une reprise du dialogue et réaffirmé avec force l'appartenance de la RFA au camp occidental. Accusé d'appuyer la position des Américains sur la guerre des étoiles, il a surtout été très durement critiqué à Moscou pour n'avoir pas suffisamment pris ses distances par rapport à l'aide droite de sa majorité, qui a longtemps envenimé les relations entre les deux pays par des déclarations intempestives.

... et la politique interallemande

Certes, la politique interallemande, qui reste le meilleur baromètre des relations entre l'URSS et la RFA, a bénéficié ces dernières années du souhait de la RDA, comme des autres pays de l'Europe de l'Est, de ne pas trop pâtir des conséquences de la dernière phase de tension entre Moscou et Washington. Le démantèlememnt des installations de tirs automatiques sur le rideau de fer, l'accroissement du nombre des visiteurs de part et d'autre, le début des jumelages de villes ont témoigné de la part de l'Allemagne de l'Est d'une volonté de prudente normalisation.

En revanche, malgré une apparente bonne volonté de l'intéressé lui-même, la visite tant attendue d'Erich Honecker, numéro un est-allemand, en RFA, a dû être annulée à deux reprises. Et l'on faisait état ces derniers jours à Bonn des réticences de Moscou à l'égard d'une présence de M. Honecker à Berlin-Ouest, le 30 avril prochain, pour l'ouverture officielle des festivités prévues dans la partie occidentale de la ville pour son sept cent cinquantième anniversaire.

HENRI DE BRESSON.

(1) Organisme occidental chargé de contrôler l'exportation des produits « sensibles » vers les pays de l'Est.

Echange d'espions entre les deux Allemagnes

La RFA et la RDA ont procédé, mercredi 1er avril, à un échange d'espions. Au total, quatre agents ont été relâchés par la RDA, contre trois par la RFA.

Les espions ont été échangés au poste-frontière de Herleshausen. Les quatre agents ouest-allemands condamnés et incarcérés à Berlin-Est sont des fonctionnaires des services de renseignement extérieur (BND) et du contre-espionnage (BFV). Les trois agents est-allemands sont Lothar Erwin Lutze, Otto-Friedrich Schweikhardt, et Alois Tomatschek. Le quotidien *Die Welt* affirme, en outre, qu'un quatrième espion, détenu à Berlin-Ouest, devait être libéré jeudi soir, mais ne donne pas son identité.

Lothar Erwin Lutze et sa femme Renate avaient été accusés d'avoir livré à l'Est, entre 1972 et 1976, plus de six cents documents secrets de l'OTAN, dont des plans de pipelines et des plans de combat de l'alliance atlantique en cas de guerre avec les pays du pacte de Varsovie. Renate Lutze avait été libérée en octobre 1981 dans le cadre d'un précédent échange d'espions. – *(AFP.)*

La fin de la visite du premier ministre britannique en Union soviétique

Mme Thatcher a plus de raisons d'être satisfaite que M. Gorbatchev

MOSCOU
de notre correspondant

Mme Thatcher est rentrée à Londres mercredi soir 1er avril, venant directement de Tbilissi, capitale de la Géorgie, où elle a eu droit à un chaleureux accueil populaire. La partie officielle de la visite du premier ministre britannique en URSS s'était achevée mercredi matin à Moscou par une cérémonie d'adieux en présence de M. Gorbatchev et de son épouse Raïssa Maximovna dans la salle Saint-Georges du Kremlin.

Quelques instants auparavant, Mme Thatcher prenait son petit déjeuner à l'ambassade de Grande-Bretagne avec le chef de file des « *refuzniks* » (juifs soviétiques auxquels on refuse un visa pour Israël), M. Iossif Begun, récemment sorti des camps. M. Begun a révélé aux correspondants occidentaux que Mme Thatcher avait évoqué la question de l'émigration juive avec M. Gorbatchev (les deux dirigeants ont eu au total environ douze heures d'entretiens). Le secrétaire général lui a répondu très classiquement qu'il s'agissait d'une « affaire intérieure » soviétique.

Un certain malaise se fait jour à ce sujet dans la communauté juive. De nombreux refuzniks estiment que ceux qui, en Occident, tentent de les aider, y compris les représentants des organisations juives internationales, ne comprennent pas toujours quelles sont leurs priorités.

En fait, pour beaucoup d'entre eux, il n'y en a qu'une : partir. La défense de la culture juive en URSS ne vient, selon eux, qu'en seconde position. La récente visite à Moscou de M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, a accentué ce malaise. De nombreux refuzniks regrettent que cet émissaire éminent ne les ait pas davantage consultés.

Plus rigide que M. Reagan

La perspective encore hypothétique d'un rétablissement des relations diplomatiques entre l'URSS et Israël, intéresse évidemment moins les refuzniks que la possibilité concrète pour eux d'émigrer.

La visite de Mme Thatcher était la première d'un premier ministre britannique depuis douze ans. Reçue avec des égards exceptionnels, elle a eu l'occasion d'exprimer clairement son point de vue dans les médias soviétiques. Elle a parlé de tout, comme son hôte d'ailleurs, mais ni l'un ni l'autre n'ont bougé d'un pouce. En ce qui concerne la sécurité en Europe, M. Gorbatchev est visiblement agacé (et peut-être surpris) par la position très ferme de la « dame de fer » sur la question des missiles à courte portée. Le premier ministre britannique est, sur ce point, plus rigide que le président Reagan.

A propos des droits de l'homme, Mme Thatcher a réussi à rencontrer à son ambassade, parallèlement à ses entretiens officiels au Kremlin, à la fois MM. Sakharov et Begun. Elle a prononcé en outre un éloge remarqué des réformes en URSS et dit tout le bien qu'elle pensait de M. Gorbatchev. Le premier ministre britannique a gagné son pari. Elle a accompli une longue visite en URSS aussitôt présentée comme un succès auprès de son opinion publique à l'approche d'élections générales, sans rien modifier de son attitude. Les Soviétiques sont peut-être moins satisfaits mais ne le montrent pas.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un entretien avec le vice-ministre des affaires étrangères

M. Rogatchev précise les projets de l'URSS dans la région de l'Asie et du Pacifique

Vice-ministre des affaires étrangères, M. Igor Rogatchev est spécialement chargé de la région de l'Asie et du Pacifique. Il a achevé mardi 31 mars une visite à Paris au cours de laquelle il a eu des consultations au Quay d'Orsay, essentiellement orientées vers les perspectives ouvertes par le discours prononcé le 28 juillet dernier à Vladivostok par le secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev. Il a en outre fait part à ses hôtes des impressions recueillies à l'occasion de son récent voyage avec le chef de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadzé, dans six pays du Paficique sud et du Sud-Est asiatique. Il a bien voulu, avant son retour à Moscou, nous accorder un entretien.

Sur un plan bilatéral, M. Rogatchev note qu'il y a bien entendu des « *divergences* » entre Français et Soviétiques, ne serait-ce qu'au sujet du traité sur la dénucléarisation du Pacifique sud (auquel l'URSS, comme la Chine, a souscrit, et non la France) ou de la Nouvelle-Calédonie, à propos de laquelle Moscou s'en tient aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU. Le vice-ministre soviétique ne semble pas toutefois considérer ces « divergences » comme très préoccupantes. « *J'ai dit*, souligne-t-il, *que la politique de l'URSS visant à développer ses relations avec les petits pays du Pacifique sud n'avait pas pour objectif de porter préjudice à des pays tiers (...). On m'a expliqué que la France était présente depuis deux cents ans dans le Pacifique et qu'elle y avait des intérêts. Nous souhaitons qu'elle y soit encore pendant deux cents ans et nous respectons ses intérêts. Mais nous demandons que la France respecte également les principes de notre politique.* » L'URSS, de toute évidence, se veut désormais beaucoup plus présente et active dans cette partie du monde.

Depuis le discours de Vladivostok, explique M. Rogatchev, cette politique entend se développer « *dans trois directions* » :

– « *Le non-accroissement et la non-prolifération des armes nucléaires* » dans la région, les armements nucléaires des Etats-Unis, de l'URSS et de la Chine étant seuls pris en compte comme « *actuellement opérationnels* », ce qui ne serait pas le cas de la bombe indienne ;

– « *La réduction des activités des flottes* » américaine et soviétique dans le Pacifique et l'Océan indien ;

– « *La réduction, enfin, des forces classiques* » dans la région, où le vice-ministre soviétique décompte à l'heure actuelle dix-sept millions d'hommes dans les armées des différents pays.

Il va de soi que rien ne peut être fait dans ces domaines sans les Etats-Unis, présents non seulement sur mer, mais aussi au Japon et en Corée du Sud.

« Personne ne peut faire la leçon au Vietnam »

Et la Chine ? M. Rogatchev est un expert de ce pays – dont il parle la langue – pour avoir été à deux reprises en poste à Pékin, où il se rend maintenant plusieurs fois par an. C'est un des signes de ce qu'il considère comme une très sensible « *amélioration du climat* » des relations entre les deux pays. La dixième série des consultations politiques sino-soviétiques débutera d'ailleurs le 11 avril. En mai, le vice-premier ministre chinois, M. Li Peng, est attendu à Moscou pour la réunion de la commission de coopération économique, scientifique et culturelle. Des échanges de visites à des niveaux plus élevés « sont dans l'air ». Mais des « *conditions préalables* » doivent encore être remplies.

En particulier, sur la question « *très délicate* » du Cambodge, au sujet de laquelle M. Rogatchev s'exprime d'un air soucieux. « *Dans son discours de Vladivostok*, dit-il, *le secrétaire général Gorbatchev s'est prononcé en faveur d'un dialogue direct entre Hanoï et Pékin. Le Vietnam a plusieurs fois formulé des propositions en ce sens. Malheureusement, les camarades chinois ne manifestent pas le désir d'ouvrir de tels pourparlers. On nous dit que la clé du problème est entre les mains de l'URSS... Nous ne possédons pas cette clé (...). Le Vietnam est notre ami mais c'est un pays indépendant et souverain, c'est une nation très fière et personne ne peut jouer les mentors à son égard ou lui faire la leçon.* »

Le vice-ministre soviétique se veut néanmoins « *optimiste* ». Est-ce une discrète allusion aux remaniements politiques intervenus à Hanoï comme à Pékin au cours des derniers mois ? Il constate « *une tendance générale en Asie : ceux qui sont favorables au dialogue montent au premier plan. Personne* [lors du voyage où il accompagnait M. Chevardnadzé, y compris dans les trois pays d'Indochine] *n'a parlé de régler le problème du Cambodge par des moyens militaires ou par la confrontation. Mais il faut tenir compte des réalités politiques qui se sont créées en Indochine. On ne saurait fonder les espoirs de règlement sur de seules concessions de la part du Vietnam* ».

ALAIN JACOB.

Le dégel soviéto-israélien

(Suite de la première page.)

Pour Jérusalem, le départ des juifs d'URSS n'est pas un mouvement d'émigration comme un autre. Il répond à une « aspiration nationale et sioniste ». Belles paroles que les faits sont très loin de corroborer. Sur ce chapitre, Washington n'a pris aucun engagement, renvoyant M. Shamir aux organisations juives américaines, lesquelles sont farouchement attachées au statu quo, qui permet un gonflement régulier des effectifs de leur communauté.

En autorisant des vols directs, M. Gorbatchev comblerait d'aise les Israéliens. Cette concession ne porterait en l'espèce aucune atteinte à la doctrine soviétique, laquelle affirme que l'émigration des juifs répond au seul souci humanitaire de favoriser la réunification des familles. Il n'empêche qu'en faisant ce geste, l'URSS rendrait, objectivement un fier service au sionisme. Et l'on guettera avec intérêt les réactions du monde arabe, notamment de la Syrie, alliée privilégié du Kremlin au Proche-Orient.

Le dossier « consulaire »

Autre signe du dégel entre Moscou et Jérusalem : l'annonce de l'arrivée prochaine en Israël d'une délégation consulaire soviétique. Ce voyage fut décidé il y a quelques jours à Washington lors d'une rencontre entre M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël, et M. Igor Sokolov, chargé d'affaires soviétique. L'ouverture de « pourparlers consulaires » était déjà à l'ordre du jour de la rencontre d'Helsinki en août 1986, qui s'était très mal terminée.

Depuis l'entretien en septembre à New-York entre M. Pérès et M. Chevardnadze, les contacts diplomatiques, intensifiés ces dernières semaines, ont permis de ressortir le dossier « consulaire ». Les Soviétiques arriveront à Tel-Aviv « *dans quelques semaines* ». Officiellement, ils étudieront la question des biens de l'Eglise orthodoxe, dont le patriarche vit à Moscou. (L'Eglise « russe blanche », dont le siège est à New-York, contrôle, elle, les propriétés religieuses situées en Cisjordanie.) Gageons que la mission de ces diplomates ne se limitera pas là. En vertu du principe de réciprocité, cher à l'Etat hébreu, une délégation israélienne devrait se rendre ensuite assez vite à Moscou, notamment pour examiner le bâtiment de l'ambassade fermée depuis vingt ans mais toujours en location (les Pays-Bas ont la charge des intérêts israéliens).

On tient ici le départ d'URSS cette année de 11 000 à 12 000 juifs pour très vraisemblable. Et l'on s'active en conséquence pour réserver aux futurs arrivants le meilleur accueil. Le rôle principal revient à l'Agence juive et au ministère de l'intégration, qui ont commencé le jeudi 2 avril leurs réunions de travail. Le premier souci des Israéliens sera d'inciter les immigrants à rester dans leur pays. Il faut éviter, dit-on ici, que « *Tel-Aviv ressemble à Vienne* » et que les juifs soviétiques se contentent d'aller d'« *une diaspora à une autre en passant par Israël* ».

Comment retenir le maximum d'immigrants ? L'effort immédiat portera sur le logement. Tirant les leçons du passé, les autorités n'obligeront pas les arrivants à un long transit dans des « centres d'absorption » peu enthousiasmants. Après un bref séjour à l'hôtel, ils choisiront leur ville de résidence et emménageront dans un appartement au loyer subventionné pendant au moins un an. Coût du programme cofinancé par le gouvernement et l'Agence juive : 250 millions de dollars pour dix mille immigrants.

Il est encore trop tôt pour savoir si le dégel israélo-soviétique débouchera à moyen terme sur un rétablissement des relations diplomatiques rompues par l'URSS en 1967 ou si M. Pérès, d'ici là, sera invité à Moscou. Le Kremlin, de son propre aveu, regretta la rupture hâtive de 1967 qui l'éloigna durablement du champ de manœuvre diplomatique proche-oriental.

La méfiance des anciens dissidents

La récompense pour son geste en faveur des refuzniks, M. Gorbatchev l'attend de Washington. Car, si l'on en croit MM. Bronfman et Abram, le scénario qu'ils ont ébauché à Moscou comprendrait trois étapes : dans un premier temps, en échange du départ des onze mille à douze mille refuzniks, les Américains annuleraient l'amendement Jackson-Vanik qui prive l'URSS de la « clause de la nation la plus favorisée » ; ensuite, en contrepartie d'une normalisation des procédures d'émigration pour les juifs, Washington abrogerait l'amendement Stevenson qui interdit les crédits financiers au profit de Moscou ; enfin, les compagnies américaines seraient encouragées à investir en URSS. Le processus durerait plusieurs années.

Mais la balle est aussi dans le camp d'Israël. Les travaillistes replacent le virage soviétique en matière d'émigration dans le contexte plus général des réformes entreprises par M. Gorbatchev. Ils créditent celui-ci de plusieurs infléchissements au Proche-Orient : l'URSS, disent-ils, semble désormais favorable à une conférence internationale amorçant des négociations directes israélo-arabes ; elle ne se cramponne plus, selon eux, à sa vieille équation autodétermination = Etat palestinien. Côté Likoud, l'analyse est plus rigide. Contrairement à M. Pérès, M. Shamir refuse d'établir le moindre lien entre le sort des juifs d'URSS et le retour éventuel des Soviétiques dans le processus de paix.

Les plus méfiants sont les anciens dissidents devenus israéliens. Manifestant mercredi devant la Knesset, Anatoly Chtcharanski et ses amis ont répété leurs mises en garde contre les « *manœuvres* » de Moscou. Ils dénoncent toute « *tentation de capituler* » et demandent à l'Occident de « *maintenir sa pression sur l'URSS* ». L'amendement Jackson, font-ils valoir, est une arme efficace à laquelle il ne faut pas renoncer avant d'avoir obtenu le libre départ de plusieurs plusieurs dizaines de milliers de juifs. « *La question est de savoir*, observe Chtcharanski, *si l'opération en cours marquera la relance ou la fin de l'émigration.* »

J.-P. LANGELLIER.

Afrique

TCHAD : la reconquête du Nord

M. Hissène Habré marque une pause

Alors que, dans le nord du Tchad, les troupes libyennes semblent poursuivre un mouvement de repli en direction de la bande d'Aozou, on apprenait, mercredi 1er avril, que le commandant en chef de l'armée tchadienne, le « com-chef » Hassane Djamous, avait été blessé lors de la bataille de Ouadi-Doum et transféré à Paris, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Son adjoint, M. Yosko Issaka, issu, à l'origine, des Forces armées patriotiques (FAP) de M. Goukouni Oueddeï, aurait été nommé commandant en chef des FANT (Forces armées nationales tchadiennes) par intérim.

A Alger, où se déroulent depuis plusieurs semaines des tractations en vue d'aboutir à une « réconciliation nationale » et au retour de M. Goukouni Oueddeï à N'Djamena, le dénouement pourrait avoir lieu dans un *« avenir très proche »*, indique-t-on de diverses sources diplomatiques. Enfin, M. Acheikh Ibn Omar, président du « néo-GUNT » prolibyen, a reconnu la perte de Faya-Largeau, tout en indiquant, selon l'agence libyenne Jana, qu'il s'agissait *« d'un retrait et d'une décision tactique visant à permettre* à [ses] *forces de se réorganiser »*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Le silence de la capitale écrasée de chaleur est, de temps en temps, rompu par le vrombissement d'un avion militaire. A l'hôtel, les clients français au crâne rasé, soldats que l'on ne peut loger ailleurs pour des raisons d'intendance, sont plus nombreux que jamais : ce sont là les seuls signes d'activité guerrière. N'Djamena digère sa victoire dans le BET (Bakou, Ennedi, Tibesti, le nord du Tchad) avec calme et sans triomphalisme prématuré.

Apparemment, M. Hissène Habré entend marquer une pause avant de se lancer à la reconquête de la bande d'Aozou. Il lui reste encore à occuper des points stratégiques au Tibesti. Zouar lui appartient, mais les Libyens sont toujours à Wou et à Bardaï. Ses hommes sont infiltrés dans la région, observant les mouvements des soldats de Kadhafi, et ils renseignent l'état-major par radio. Néanmoins, si les Libyens ont décidé d'établir une ligne de défense, les combats peuvent être durs. Le terrain montagneux du Tibesti ne se prête pas aux chevauchées fantastiques lancées avec succès, à Ouadi-Doum et Faya-Largeau, par des chefs de guerre qui allient la tradition ancestrale du « rezzou » aux enseignements du maréchal Rommel, dont ils sont de fervents lecteurs.

Chacun se demande ici quand le président de la République ira savourer son triomphe dans sa ville natale de Faya-Largeau. Une question de jours probablement. Dans l'immédiat, il faut consolider les succès de la semaine dernière.

La piste de Ouadi-Doum est toujours bombardée à haute altitude par des Tupolev venus de Libye ou d'Aozou. Ces appareils ont un rayon d'action assez long pour atteindre N'Djamena. Mais, dit un expert, leurs chances d'arriver sont de 10 %.

En effet, des batteries de missiles Hawks opérationnels à haute altitude protègent efficacement la ville. De plus, des chasseurs *« sont en état d'alerte permanente avec préavis de deux minutes »*.

On peut aujourd'hui se demander si la notion de « ligne rouge », près du 16e parallèle, a encore un sens. Néanmoins, on fait comme si ce clivage était une donnée intangible. Il est presque certain que des hommes du service action de la DGSE ont franchi depuis longtemps cette « ligne rouge » pour des missions de renseignements « en profondeur ». Ce ne sont pas les responsables du dispositif Epervier, de qui ils ne dépendent pas, qui peuvent le confirmer. En revanche, on ne cache pas qu'une mission française ait pu faire un court séjour à Ouadi-Doum pour inspecter brièvement le butin de guerre. C'est à la suite d'une erreur de transmission que certaines sources ont fait état de la prise de missiles SA-10 (*le Monde* du 31 mars). Les Libyens n'ont pas à leur disposition ces missiles soviétiques à diffusion très limitée. Ce qu'on a trouvé à Ouadi-Doum, notamment des appareillages de radar, est déjà d'un intérêt considérable. Des missiles Milan contre du matériel soviétique encore mal connu : le troc se fait sans problème.

La bataille de Ouadi-Doum a offert une excellente publicité au missile français Milan, fourni par centaines aux guerriers goranes, qui en ont fait un usage aussi adroit que parcimonieux. Pour les Soviétiques, elle est une amère leçon qui les rendra peut-être plus prudents à l'égard de certains amis. Un seul regret pour les experts français, les techniciens des pays de l'Est présents à Ouadi-Doum n'ont pas été capturés, car ils avaient jugé préférable de quitter les lieux deux jours avant l'assaut des forces tchadiennes.

N'Djamena détient environ huit cents prisonniers libyens. Cela peut inciter le colonel Kadhafi à ne pas user de représailles contre les partisans de M. Goukouni Oueddeï encore présents en Libye dans une situation de quasi-otages.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Apartheid et poisson d'avril...

Une information, parue à la « une » du grand quotidien du soir *The Star*, a semé l'émoi, mercredi 1er avril en Afrique du Sud.

« Sensationnel coup de théâtre en pleine campagne électorale », titre ce journal, qui annonce la formation d'une coalition politique où Noirs et Blancs se retrouvent au coude à coude et décident de mettre fin à la politique de ségrégation raciale appelée apartheid.

Le nouveau parti, dont la naissance aurait été annoncée mardi soir lors d'un meeting réunissant plus de deux mille personnes, a pour nom Federated United Party (Parti fédéré uni) et pour sigle Fed-UP.

Pour nombre de lecteurs, il a fallu en arriver à ce Fed-UP (en français « raz-le-bol »), pour se douter qu'il pourrait s'agir d'un poisson d'avril.

Le Fed-UP, poursuit *The Star*, réunit d'importantes personnalités, au premier rang desquelles l'actuel ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, l'archevêque anglican Desmond Tutu, le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi, Winnie Mandela et plusieurs représentants de l'opposition radicale noire. Le pape Jean-Paul II, l'ex-président américain Jimmy Carter et Zola Budd ont été les premiers à faire parvenir aux promoteurs de ce parti des télégrammes de félicitations. On ignore si les Noirs sud-africains ont apprécié cette manifestation de l'humour... blanc.

ALGÉRIE

Quand Me Vergès compare Klaus Barbie à certains officiers français pendant la guerre d'indépendance...

ALGER
de notre correspondant

Me Vergès est prêt. Le procès Barbie peut commencer. C'est du moins l'impression qu'il a donnée mercredi 1er avril à Alger. Invité par le barreau algérois à l'occasion d'une conférence de stage, l'avocat français a traité, une heure et demie durant, du sujet qui sera bientôt débattu devant un autre auditoire : *« Les crimes contre l'humanité, un alibi. »*

Devant un public en majorité acquis à sa cause, établissant des parallèles entre le nazisme et le colonialisme, Me Vergès a simplement dit que Klaus Barbie n'avait finalement pas fait pire que certains officiers français pendant la guerre d'Algérie, relevant cependant que leurs crimes avaient été amnistiés. *« Je ne suis pas contre l'amnistie, je suis pour l'égalité »*, a-t-il précisé.

Rodant sa future plaidoirie, peaufinant ses effets, il a longuement énuméré les atrocités commises par des soldats français et contrôlé l'émotion réelle d'une assistance où de nombreux anciens moudjahidins siégeaient en robe noire. Il a mis sur le même pied le résistant français Jean Moulin et l'Algérien Larbi Ben M'Hidi, s'interrogeant sur le rôle de celui qui, garde des sceaux en 1957, avait assuré l'intérim du président du conseil entre le 24 février et le 4 mars et donné à Robert Lacoste des consignes précises... Il a soigneusement évité de citer directement François Mitterrand.

Il a été moins délicat avec Maurice Papon, *« inculpé de « crimes contre l'humanité » pour avoir transmis l'ordre de ses supérieurs à ses subordonnés d'opérer des arrestations de Juifs »*, et, en tant que préfet de police, pour avoir *« organisé les ratonnades d'octobre 1961 à Paris, au cours desquelles disparurent quatre cents Algériens »*. Ne reculant devant aucune comparaison, si osée soit-elle, il a souligné : *« Il y a eu plus de morts algériens pour la France au cours de la deuxième guerre mondiale que de résistants français pendant la même période »*. Ou encore : *« L'instruction du procès Barbie a duré plus longtemps que l'occupation allemande en France. »* Me Vergès a finalement conclu sa conférence en indiquant que, lors du futur procès, il s'attacherait à *« récuser les juges et à rejeter les accusations de crime contre l'humanité »*.

F. F.

● **Les relations entre Le Caire et Tripoli.** – Le président égyptien Hosni Moubarak a confirmé, mercredi 1er avril, que l'Egypte ne restituera à la Libye le C-130 et l'hélicoptère Chinook amenés en Egypte par des déserteurs libyens que quand Tripoli aura libéré trois Egyptiens qu'elle détient. Selon le quotidien officieux *Al Akhbar*, les trois Egyptiens seraient deux soldats et un nomade qui s'étaient perdus dans le désert.

Le chef de l'Etat a enfin précisé qu'il avait accordé le droit d'asile politique aux cinq déserteurs libyens qui en avaient formulé la demande. Les trois autres militaires libyens, désireux d'être rapatriés, le seront contre la libération des trois Egyptiens, a conclu M. Moubarak. – *(Corresp.)*

Europe

ESPAGNE

Le désaccord reste profond entre Madrid et Washington sur les bases américaines

MADRID
de notre correspondant

Le désaccord entre les deux parties semble plus profond que jamais, au moment où s'ouvre à Washington, ce jeudi 2 avril, la cinquième série de négociations bilatérales sur la réduction de la présence militaire américaine en Espagne.

L'hypothèse d'une dénonciation de l'accord militaire entre les deux pays est désormais ouvertement envisagée à Madrid. L'actuel traité arrive à expiration en mai 1988, mais son non-renouvellement devrait être annoncé six mois à l'avance. Or rien ne permet d'assurer qu'un accord pourra être atteint d'ici à novembre prochain.

Les Espagnols demandent le départ d'Espagne des soixante-douze F-16 basés à Torrejon, à une quinzaine de kilomètres de Madrid, et celui des six avions-citernes stationnés à Saragosse. Ils s'affirment toutefois prêts à se montrer compréhensifs quant à l'étalement dans le temps de l'opération. Les Etats-Unis ont proposé pour leur part, en février dernier, le transfert des F-16 à une autre base espagnole, celle de Moron, près de Séville. Cette offre a été rejetée par le gouvernement de Madrid, car il s'agirait-là d'un simple redéploiement, et non d'une véritable réduction. Les Américains demandent par ailleurs que le nouveau traité, contrairement aux deux précédents, ne soit pas limité à quatre années, ce qui est considéré inacceptable à Madrid.

Dans les milieux diplomatiques espagnols, on critique ouvertement ce qu'on appelle l'« intransigeance » américaine.

Les Etats-Unis, pense-t-on à Madrid, veulent éviter un précédent qui pourrait inciter d'autres pays méditerranéens à remettre en cause la présence de bases américaines sur leur sol, ou à réclamer à Washington davantage de contreparties. Mais on rappelle ici que la réduction de la présence militaire américaine avait été formellement promise par le gouvernement lors de la campagne du référendum sur l'OTAN. La clarification de la position espagnole au sein du système de défense occidental, ajoute-t-on, compense largement les préjudices que pourrait occasionner à l'alliance le départ des Américains de Torrejon.

La divergence entre les deux pays porte en fait sur la nature même de leur relation militaire. Les Etats-Unis demandent que les forces armées espagnoles prennent en charge toutes les missions qu'eux-mêmes assurent aujourd'hui à Torrejon. Or, on considère à Madrid que nombre de ces missions n'ont en fait rien à voir avec le traité de défense bilatéral ni même avec l'OTAN.

THIERRY MALINIAK.

POLOGNE

Solidarité lance un appel de principe à des actions de grève

La Commission provisoire de coordination (TKK) de Solidarité a rendu public, mercredi 1er avril, un communiqué appelant *« les sections* [du syndicat dissous] *dans les entreprises, les militants et tous les travailleurs à des actions de grève »*.

Selon la TKK, il s'agit d' *« exiger des compensations financières »* (après la récente et forte hausse des prix) et *« l'indexation des salaires sur le coût de la vie »*.

La TKK ne fixe aucune date ni aucune modalité précise pour les actions envisegées. Lundi, M. Lech Walesa avait expliqué que *« Solidarité mettait ses militants à la disposition des travailleurs »* pour coordonner la nécessaire action de *« protestation »*, mais il soulignait qu'il *« ne serait pas raisonnable de déclencher une grève à une date connue par un pouvoir qui y réagit en envoyant les chars »*.

De son côté, l'ancien porte-parole du syndicat, M. Janusz Onyszkiewicz, a indiqué que l'appel de la TKK ne devait pas être compris *« comme un mot d'ordre de grève générale »*, mais que la commission provisoire incitait *« les travailleurs à se saisir de l'outil légitime de la grève en fonction des situations existant dans leurs entreprises respectives »*. Certains débrayages spontanés ont déjà été constatés dans deux entreprises du sud-est du pays, avec pour résultat à la fois des promesses d'augmentation de salaires et l'arrivée sur les lieux de la police politique, a indiqué un responsable du syndicat pour la région, M. Jozef Pinior.

Mardi 31 mars, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a affirmé qu'*« aucune perturbation sérieuse n'avait été enregistrée dans les entreprises après l'entrée en vigueur de la hausse des prix »*, qui, selon lui, ne serait en moyenne que de *« 12 % pour l'année en cours »*. – *(AFP, AP.)*

[L'appel à la préparation d'actions de grève semble surtout pour Solidarité une manière de prendre date et d'affirmer sa disponibilité, au cas où les travailleurs seraient prêts à prendre le risque de réagir à la vague de hausse des prix. De manière significative, cet appel (le premier depuis près de deux ans) est le fait de la TKK, – qui est la branche clandestine de la direction de Solidarité et qui continue à fonctionner parallèlement au Conseil provisoire de Solidarité, créé à l'automne dernier, lui aussi « illégal », mais dont les membres sont connus du public. – J. K.]

Europe

ITALIE : rebondissement dans la crise gouvernementale

Le président de la République refuse la démission de M. Craxi

RIMINI
de notre envoyé spécial

« Le président de la République a repoussé la démission du gouvernement Craxi et l'a renvoyé devant les Chambres. » Trois secondes seulement après cette information lue le mercredi 1er avril en milieu d'après-midi à la tribune du quarante-quatrième congrès socialiste réuni à Rimini, la salle tout entière est debout. Les délégués applaudissent, enthousiastes.

Ainsi le premier magistrat italien, M. Francesco Cossiga, a-t-il tiré cette conclusion tout à fait inattendue de l'avis lui-même surprenant que lui avait donné la présidente communiste de la Chambre des députés, Mme Nilde Jotti, à l'issue de la mission d'exploration qui lui avait été confiée : *« Il existe encore la possibilité de former un gouvernement jusqu'à la fin de la législature* [en 1988] *dans le cadre de la formule d'alliance à cinq partis »* qui a soutenu M. Craxi depuis le 4 août 1983.

M. Cossiga a ainsi offert à M. Bettino Craxi l'une des plus intenses satisfactions de sa carrière. Cette reconnaissance, venue du plus haut niveau de l'Etat, du caractère incontournable de sa personne dans la vie publique italienne lui aura été décernée sur le front de ses troupes. Celles-ci, certes, étaient déjà tout à sa dévotion. Qu'en sera-t-il désormais et pour combien de temps ?

Plus sérieusement, M. Cossiga a transféré à son parti d'origine, la DC, l'encombrante charge soit d'appuyer M. Craxi dans le débat qui devrait s'ouvrir au Parlement – ce que le pays prendrait évidemment pour une reculade, – soit de le désavouer, avec la conséquence de provoquer des élections anticipées et donc d'apparaître comme le fauteur de troubles. Au risque de sembler se soumettre aux pressions que les instances suprêmes du PSI exercent sur le fonctionnement de l'Etat, voire de jouer contre ses amis démocrates-chrétiens, le chef de l'Etat a tranché, prouvant son souci de mener l'actuelle législature à son terme, ce qui n'était plus arrivé depuis près de vingt ans.

Impérial...

Comme lors d'un match de tennis, les têtes ont donc suivi la trajectoire de la balle, revenue du camp romain dans celui de Rimini. M. Craxi, d'abord prévenu de sa bonne fortune par le chef de l'Etat lui-même lors d'une conversation téléphonique confirmée un peu plus tard par un message écrit apporté par avion, a accueilli la nouvelle sans un clignement de cils. Impérial, il n'a pas eu un mot de commentaire, comme si la chose allait de soi.

Certes, rien n'est résolu. La réaction du chef de la démocratie-chrétienne au discours d'ouverture de M. Craxi le 31 mars a été mitigée. Reconnaissant que son partenaire-adversaire a été pour une fois *« modéré et serein »*, M. Ciriaco de Mita a ajouté que *« la proposition du PS pour sortir de la crise est d'une réelle faiblesse »*. Quant au Parti communiste, principale force d'opposition avec ses quelque 30 % des suffrages en 1983, il s'est déchaîné comme jamais il ne l'avait fait depuis l'année 1985. Dans un éditorial de son quotidien *l'Unita*, M. Gerardo Chiaromonte a en effet qualifié *« d'ignoble jeu et d'indigne comédie »* la partie qui se joue depuis quelques semaines entre le PSI et la DC.

Quant au président du petit Parti radical italien, M. Marco Panella, il a fait connaître son intention de prendre sa carte du PSI. *« J'espère qu'il la paiera ! »* a simplement commenté M. Craxi.

JEAN-PIERRE CLERC.



GRANDE-BRETAGNE : pour la cinquième fois

Les députés s'opposent au rétablissement de la peine de mort

LONDRES
de notre correspondant

Par 342 voix contre 230, les députés britanniques ont rejeté, mercredi 1er avril, une proposition de loi visant à rétablir la peine capitale pour les crimes jugés les plus graves.

C'était la cinquième fois que la Chambre des communes se prononçait sur le sujet depuis que la Grande-Bretagne a renoncé à la pendaison voici vingt-trois ans. La dernière tentative avait eu lieu en juillet 1983 : 368 députés avaient alors voté contre et 223 pour, dont 209 conservateurs. La majorité a été, mercredi soir, un peu plus faible. Cela semble s'expliquer par le fait que le débat paraissait joué d'avance, plus encore que la fois précédente. Plusieurs adversaires de la peine de mort ont, dans ces conditions, estimé qu'il n'était pas nécessaire de se déplacer.

Une manifestation du « Mal »

Les conservateurs n'ont jamais cessé d'être divisés sur cette question, et c'est une des raisons pour lesquelles Mme Thatcher, elle-même favorable à la peine de mort, a toujours laissé la liberté de vote aux membres de son parti. Cette année, en outre, une partie des Tories, partisans du rétablissement de la peine capitale, dénonçaient la formulation du texte proposé.

L'amendement rédigé par Sir Ian Percival, ancien membre du gouvernement conservateur, stipulait que la mort devait sanctionner non seulement les *« meurtres prémédités »* mais encore ceux *« commis d'une manière ou pour un mobile ou dans des circonstances qu'une personne raisonnable considérerait »* comme la manifestation du *« Mal » (evil)*.

En raison de ce libellé pour le moins bizarre, qui ne pouvait donner lieu qu'à de difficiles problèmes d'interprétation et de longs débats juridiques, sinon moraux, la plupart des conservateurs reconnaissaient, bien avant le scrutin, que le texte n'avait *« vraiment aucune chance »* d'être adopté.

Justifiant néanmoins son initiative, Sir Ian Percival a indiqué que la criminalité avait augmenté considérablement en quatre ans, et que certains sondages montraient que 85 % de la population britannique souhaitaient le rétablissement de la peine de mort. Il a cité l'exemple de certains cas de terrorisme, celui notamment de Nezar Hindawi condamné l'an dernier pour l'attentat manqué contre un avion d'El Al à l'aéroport de Londres-Heathrow.

Pour sa part, le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, a fait valoir que depuis 1983 la loi avait été sensiblement modifiée dans le sens de la sévérité, puisque désormais nombre de meurtres sont passibles d'une condamnation à au moins vingt ans d'emprisonnement, ajoutant que *« maintenant la détention à perpétuité signifie vraiment la perpétuité »*.

M. Hurd est au sein du gouvernement l'un de ceux qui ne partagent pas du tout l'opinion personnelle de Mme Thatcher. Il a toujours voté contre la peine de mort. Sur un ton ferme, il a déclaré : *« Selon nos statistiques et l'expérience d'autres pays, nous n'avons pas de preuve que l'existence de la peine capitale puisse avoir un quelconque effet pour dissuader ou réduire la criminalité. »*

Un groupe de députés d'extrême-droite, la veille, s'étaient livrés à une autre tentative, beaucoup plus douteuse, en proposant de rétablir les châtiments corporels (coups de canne) pour les délinquants de quatorze à dix-huit ans, punition abolie depuis 1948. Le texte a été rejeté à une écrasante majorité.

FRANCIS CORNU.

YOUGOSLAVIE

Persistance de l'agitation sociale

Belgrade. – Le mécontentement social, qui affecte la Yougoslavie depuis le début du mois de mars persiste, malgré les promesses du gouvernement d'appliquer d'une manière sélective sa nouvelle loi sur le blocage partiel des salaires *(le Monde* du 2 avril).

Au Montenegro, l plus petite des six Républiques yougoslaves, plus de dix mille ouvriers ont manifesté leur mécontentement ces derniers jours au cours d'une vingtaine de grèves, a indiqué mercredi 1er avril l'agence Tanjug. Nombre de travailleurs n'ont en effet touché qu'un salaire minimum garanti, inférieur à 45 000 dinars (moins de 500 FF), alors que l'inflation a fait un bond de 7 % pour le seul mois de mars.

Les ouvriers du bâtiment semblent les plus affectés. Quelque six cents maçons de l'entreprise Visokogradnja, de Titograd, capitale du Montenegro, ne sont plus payés depuis trois mois. Ils accusent la direction de l'entreprise et les structures politiques locales de n'avoir rien fait pour sortir leur société des difficultés matérielles, qui se traduisent par une perte de 5 milliards de dinars.

A Mrkonjic-Igrad, en Bosnie-Herzégovine (centre de la Yougoslavie), les travailleurs d'une entreprise de transports ont destitué leur directeur, dissous le Conseil ouvrier, démis de leurs fonctions les dirigeants syndicaux et révoqué leurs délégués au conseil syndical de la ville. Au cours d'une récente grève, ils avaient exigé des responsables un droit de regard sur les comptes de leur établissement.

Enfin, à l'Opéra de Skopje, le personnel a exigé la levée de la mesure de suspension prononcée contre treize musiciens grévistes et a réclamé la démission de la direction. – *(AFP.)*

Proche-Orient

IRAN

Le premier ministre réaffirme la volonté de son pays de poursuivre la guerre « jusqu'à la victoire »

Téhéran. – Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, dans un discours prononcé mercredi 1er avril à l'occasion du huitième anniversaire du référendum instituant la République islamique d'Iran, a réaffirmé la volonté de son pays de combattre l'Irak *« jusqu'à la victoire »*.

Cet anniversaire, qui a été marqué à Téhéran par un défilé militaire des Gardiens de la révolution (pasdarans), coïncide avec l'anniversaire de la naissance de l'imam Hussein, le troisième imam, mort à Kerbala (Irak) et vénéré par les musulmans chiites.

« Nous allons continuer la guerre jusqu'à la victoire finale et le monde doit savoir que rien ne peut nous résister », a déclaré M. Moussavi. La guerre contre l'Irak *« nous a été imposée pour mettre en échec l'islam et renverser la République islamique. Aussi, elle ne peut que prendre fin avec la consolidation de la domination islamique et la chute de l'agresseur »*, a-t-il souligné. Pour le premier ministre, cette guerre est une *« guerre morale et culturelle »*. *« Nous sommes irréconciliables* [avec l'Irak] *et fermes dans notre décision »* Toutefois, a-t-il ajouté, l'Iran est prêt à développer ses relations *« avec tous les pays du monde, dans un cadre logique et acceptable »*. Mais, a-t-il prévenu, *« face aux pays qui complotent contre la République islamique, nous ne resterons pas silencieux »*.

M. Moussavi a indiqué en conclusion que l'Iran n'entendait pas étendre la guerre, tout en restant *« à la disposition des opprimés et des déshérités »*.

Pour sa part, M. Moshen Rafiq-Doust, ministre des Gardiens de la révolution, a averti que si l'Irak reprenait la « guerre des villes », interrompue le 19 février dernier, *« les unités de missiles des pasdarans seront capables de donner une sévère réponse à l'ennemi »*. Plusieurs de ces unités ont défilé mercredi matin dans les rues de Téhéran, en plus de chars et de nombreux véhicules appartenant au corps des pasdarans. Les unités des pasdarans, dont la puissance de feu égale celle de l'armée de terre, selon les experts militaires, sont estimées à trois cent mille hommes. Elles sont actuellement engagées dans l'opération Kerbala-5, au sud du front, contre les premières fortifications du port irakien de Bassorah. – *(AFP.)*

Politique

Les socialistes se présentent rassemblés à leur congrès

Le PS réunit son congrès à Lille, du vendredi 3 au dimanche 5 avril. A la différence des précédents congrès à Toulouse (1985) et à Bourg-en-Bresse (1983), les socialistes se sont unis sur une motion de synthèse avant ce congrès, qui sera le premier depuis qu'ils sont retournés dans l'opposition. Il s'agit, pour le PS, d'un congrès « d'image », en réalisant exactement l'inverse de ce qu'ils avaient fait au congrès de Valence de 1981 : là aussi, ils arrivaient sur une motion unique, mais avaient donné du PS une image déplorable, qui les a longtemps poursuivis.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, veut réussir une démonstration d'unité et de dynamisme et montrer à l'opinion que le PS réfléchit, en esquissant les grands axes d'un travail programmatique qui sera surtout le fait d'une convention à la fin de l'année. Dès le congrès de Lille, M. Jospin devrait définir quelques « pistes », notamment sur l'Europe, la formation, les questions économiques, la protection sociale.

L'image d'unité du PS peut être atteinte si le désaccord entre M. Jospin et son actuel numéro deux, M. Jean Poperen, s'exprime publiquement. M. Jospin veut resserrer et rendre plus cohérente la direction de son parti, ce qui, à terme, doit renforcer son efficacité. Mais, dans l'immédiat, ce renouvellement a déclenché une crise avec M. Poperen, dont la mésentente avec M. Jospin est connue, et qui refuse d'être mis à l'écart.

M. Rocard, qui est dans la situation d'un candidat potentiel du PS à l'élection présidentielle, si M. Mitterrand ne se représente pas, craint surtout que M. Pierre Mauroy – qui accueille le congrès sur ses terres – ne le mette dans une situation délicate en faisant ovationner par le congrès l'idée d'une candidature Mitterrand.

Ce congrès connaîtra deux innovations de forme : d'une part, des commissions thématiques se réuniront samedi. D'autre part, la matinée de dimanche verra plusieurs milliers de militants de la région rejoindre le congrès pour une « grand-messe » socialiste finale, autour du discours de clôture de M. Jospin.

Le Parti socialiste a-t-il changé ?

par Roland Cayrol
et Colette Ysmal
Chercheurs à la Fondation nationale
des sciences politiques
(Centre d'étude de la vie politique française contemporaine).

Les adhérents qui se retrouvent dans un congrès du PS – délégués élus et membres de droit – constituent la chair vivante de l'action quotidienne du parti. Militants et cadres de l'organisation, ils élaborent la culture collective du parti et confèrent sa légitimité à la direction qu'ils élisent. Ces militants sont-ils les mêmes que les camarades de M. Mitterrand du temps où ils se contentaient d'espérer accéder au pouvoir, ou bien ont-ils été changés par l'exercice des responsabilités gouvernementales ?

L'arsenal de la science politique ne comprend pas le marc de café, mais pour mieux interroger la réalité socialiste de ces prochains mois, il faut s'appuyer sur les enquêtes que nous avons réalisées au cours des congrès précédents, et notamment sur les données inédites d'une étude menée par notre équipe auprès des délégués, lors du dernier congrès, réunis à Toulouse en octobre 1985.

● LA SOCIOLOGIE : UN PARTI DE PLUS EN PLUS HOMOGÈNE

Le PS demeure un parti masculin puisque, en 1985, 14 % seulement de ses congressistes étaient des femmes. La lente progression réalisée entre 1973 et 1981 (de 12 à 20 % des délégués) semble stoppée depuis le congrès de Bourg-en-Bresse (15 % des femmes), comme si la politique des « quotas » avait cessé de produire ses effets. A l'exception du CERES – devenu Socialisme et République – (19 % de femmes), tous les courants participent à ce recul.

En ce qui concerne la répartition par âge, elle traduit un relatif vieillissement du PS, puisque les moins de 30 ans, qui comptaient pour 31 % en 1973, ne sont plus en 1985 que 9 %. Ce sont les 30-50 ans qui accroissent leur hégémonie, passant de un sur deux à deux sur trois dans la même période. Encore faut-il remarquer un glissement entre les 30-39 ans (45 % en 1981 et 31 % en 1985) et les 40-49 ans (29 % en 1981, mais 35 % en 1985). Si l'on ajoute que, pendant ces cinq dernières années, les « plus de 50 ans » sont passés de 18 %à 25 %, on peut conclure que les congressistes vieillissent avec leur parti et que celui-ci se renouvelle assez peu. Les différences entre courants sont plus de degré que de nature mais permettent de distinguer un CERES jeune (51 % de moins de 40 ans) et un courant Mauroy qui comprend le maximum (21 %) de personnes âgées de 60 ans et plus, les courants Jospin et Rocard se situant en position intermédiaire.

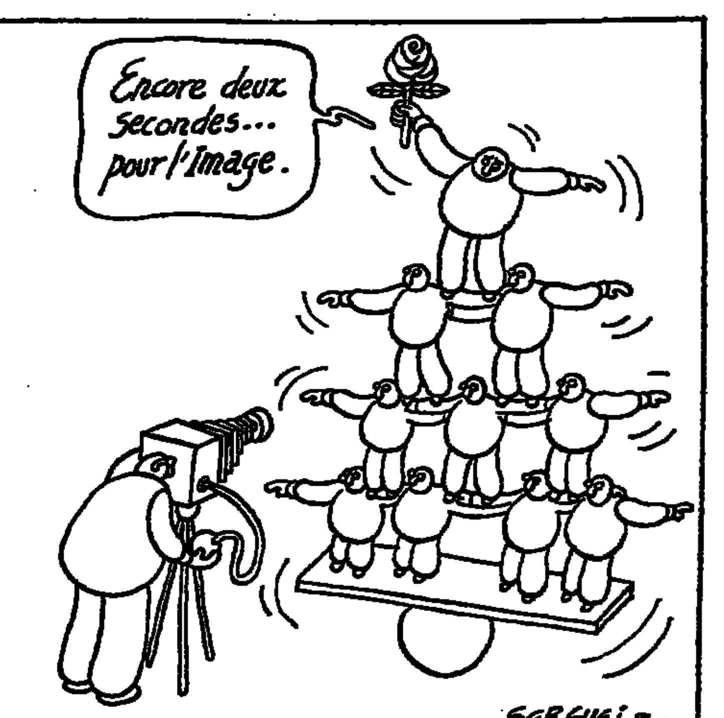
Plutôt que le changement, c'est la continuité qui domine en ce qui concerne le recrutement social. Depuis 1973, plusieurs données saillantes se dégagent. Une part importante des délégués (44 %) provient des couches les plus aisées de la société : professions libérales, ingénieurs, cadres supérieurs, professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur. On notera au demeurant la rareté des patrons (1 % des délégués) et des professions libérales (6 %) et l'importance des salariés de haut niveau.

Le poids de l'éducation nationale – enseignants de tout rang et étudiants – reste imposant (26 % des délégués en 1985), même s'il apparaît en léger recul par rapport aux années précédentes (29 % en 1983 et 32 % en 1981). Enfin, les catégories populaires – ouvriers et employés – sont toujours aussi faiblement représentées : 9 % en 1985, au lieu de 11 % en 1973 et 10 % en 1981.

Les responsables socialistes sont parfois irrités qu'on le souligne, mais le fait est là : si le PS est, électoralement, un parti « interclassiste » qui a bien réussi ces dernières années auprès des employés et des ouvriers, en revanche, en tant que structure militante, il reste le parti des classes moyennes et de la bourgeoisie politiquement avancée. Les contraintes propres à la vie partisane sont telles que, privé par ailleurs de tout relais syndical organique et d'une politique volontariste qui serait fondée par les « permanents », le PS ne parvient pas, contrairement aux partis communistes et sociaux démocrates de plusieurs pays européens, à promouvoir en son sein des responsables issu des milieux populaires.

Le plus important élément de clivage entre les courants est en fait le facteur religieux. Globalement, le Parti socialiste est peu marqué par un recrutement d'origine catholique puisqu'on n'y compte que 8 % de catholiques pratiquants, 31 % de catholiques non pratiquants, pour 56 % de congressistes se déclarant sans religion. c'est le courant Rocard qui comprend le plus de catholiques pratiquants (15 %) ou encore le moins d'athées (47 % au lieu de 61 % et 62 % dans le courant Jospin ou au CERES, et 54 % pour les mauroyistes).

Cette originalité est confirmée au niveau de la fréquentation de l'enseignement privé : 30 % des rocardiens ont fait, au moins en partie, leurs études primaires et secondaires dans le privé, contre 16 % au CERES ou parmi les fidèles de Lionel Jospin et 11 % chez les amis de Pierre Mauroy. On peut ajouter que le courant Rocard se révèle de plus en plus catholique pratiquant et surtout que, de plus en plus, les pratiquants du PS ont tendance à se retrouver au sein de ce courant.



● LES CONGRESSISTES ET LA « CULTURE DE GOUVERNEMENT »

Si les congrès du PS ont peu changé sur le plan sociologique, se contentant de s'homogénéiser en vieillissant, ils ont en revanche connu, du fait du passage au pouvoir, de significatives évolutions idéologiques.

En 1983 comme en 1985, nous avions demandé aux délégués quelle importance un gouvernement devrait accorder à un certain nombre de problèmes. On constate de fait une évolution marquée de l'ensemble du parti sur deux thèmes centraux : la liberté d'entreprendre et l'égalité. Alors qu'en 1983 seuls 15 % des délégués jugeaient *« absolument prioritaire »* d'encourager la liberté d'entreprendre, ils sont 34 % en 1985 ; parallèlement, la réduction des inégalités suscite un peu moins d'enthousiasme. 73 % (au lieu de 83 % en 1983) la jugent *« absolument prioritaire »*, de même 37 % seulement croient en 1985 (45 % en 1983) qu'il faut prioritairement *« promouvoir l'égalité au maximum »*.

On ne saurait bien sûr parler d'un abandon du discours socialiste d'avant 1981, mais bien d'une érosion. Les congressistes de 1985 se montraient modérément étatistes, ils ont pris quelque distance avec la culture classique de la gauche. Invités par exemple à se situer sur une échelle dont le pôle 1 représentait l'Etat et le pôle 6 le marché *« comme meilleur régulateur de l'économie de la France »*, 17 % seulement sont placés sur les positions 1 et 2 (les plus étatistes), 43 % se situant en 3 et 23 % en 4. En regard, ils ont été 69 % pour penser que *« l'entreprise est la principale source de développement et de progrès du pays »*.

De même, leur vision de la société se révèle de plus en plus consensuelle. Ils ne sont plus que 51 % pour penser que *« la lutte des classes reste une des caractéristiques importantes de la société française »* ; parallèlement, 43 % jugent que *« l'évolution des modes de vie conduit à une homogénéisation croissante des groupes sociaux »*.

● LES COURANTS DU PARTI ET L'AGGIORNAMENTO IDÉOLOGIQUE

Sans doute le congrès de Lille révélera-t-il, et peut-être accélérera-t-il, certaines de ces évolutions, mais l'unanimité réalisée entre les courants ne permettra peut-être pas de mesurer, en dehors du discours des leaders, le degré de cohérence entre les tendances du parti. A cet égard, certains des résultats de notre enquête de Toulouse *(tableau 1)* nous paraissent révélateurs.

Le PS apparaît toujours traversé – on pourrait dire travaillé – par des courants fort divers. La tendance Rocard s'y singularise comme la plus « révisionniste » par rapport aux traditions du mouvement ouvrier. Les rocardiens acceptent largement la régulation par le marché, l'idée d'une homogénéisation croissante des groupes sociaux, ils mettent en avant, à la quasi-unanimité,la notion d'entreprise ; seuls au PS, ils rejettent le concept de lutte des classes comme significatif de la société française et se réfèrent plus volontiers au mendésisme qu'au marxisme ; un sur trois pense même que la distinction gauche-droite est devenue vide de sens ; plus « libéraux » que les autres, ils sont aussi plus « libertaires », moins partisans de la sévérité des juges ou de la croissance des effectifs policiers, plus confiants dans la démarche de l'autogestion comme réponse aux problèmes des rapports sociaux.

A l'opposé, le courant CERES apparaît fortement imprégné de tradition marxiste – ils sont les seuls à s'y référer à la majorité absolue et analysent beaucoup plus que les autres la société en termes de lutte des classes – et étatiste : leur socialisme autogestionnaire a une économie d'abord régulée par l'Etat.

Le courant Mauroy se montre le plus fidèle à l'héritage de la SFIO : il est plus réticent que les autres envers le libéralisme en matière policière et judiciaire : il est par exemple majoritairement acquis à l'idée d'augmenter les effectifs de la police, il est partagé en deux parts égales sur la querelle de l'Etat et du marché.

Quant au courant Jospin, il apparaît comme le centre de gravité du parti : dans la majorité des cas, la structure de ses réponses s'apparente à celle de la moyenne des congressistes. C'est dire que, s'il se distingue du CERES en étant moins marqué que lui par l'étatisme et surtout par le marxisme, s'il diffère du courant Mauroy en étant plus libéral sur le plan judiciaire, il s'oppose surtout au courant Rocard sur le rôle du marché la lutte des classes, ou la place de l'entreprise.

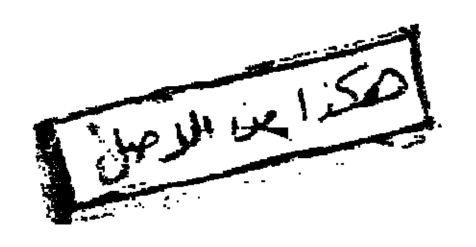
S'ils ont disparu du débat public depuis la synthèse de Toulouse, les courants avaient donc, à la fin du gouvernement Fabius, un fort soubassement idéologique.

Telle apparaît bien l'incertitude liée au PS dans la période qui s'ouvre. Le parti a amorcé des changements importants. Mais s'il est travaillé par le « révisionnisme » profond des rocardiens, il y résiste encore pour l'essentiel et campe sur des positions qui intègrent tout à la fois une dose de changement et l'affirmation prolongée de ses croyances traditionnelles. La cohabitation et la course présidentielle poursuivront-elles la décantation et l'aggiornamento, ou bien, dans ce parti de cadres et de professeurs, la crise de l'opposition provoquera-t-elle le repli sur d'anciennes positions idéologiques ? Le congrès de Lille n'amorcera sans doute qu'à peine la réponse à ce dilemme.

Courants du PS et attitudes idéologiques (en %)

	Ensemble	Courant Jospin	Courant Mauroy	Courant Rocard	Courant CERES
Le meilleur régulateur de l'économie est...					
Plutôt l'Etat	60	70	46	36	86
Plutôt le marché	32	19	46	60	9
D'accord pour dire que...					
La lutte des classes reste une caractéristique importante de la société française	51	60	54	25	74
La division gauche-droite est de plus en plus dépassée	19	13	21	32	11
L'évolution des modes de vie conduit à une homogénéisation croissante des groupes sociaux	43	43	43	58	21
L'entreprise est la principale source de développement et de progrès du pays	69	67	64	84	67
Il faut rendre la justice plus sévère	21	23	39	16	20
Il faut augmenter le nombre des policiers	37	40	54	33	36
L'autogrestion est un moyen de résoudre la crise des rapports sociaux	66	57	61	79	73
Estiment « très importantes » les références suivantes :					
Le marxisme	33	35	39	20	52
Le socialisme de la SFIO	45	50	57	33	49
Le mendésisme	7	23	32	47	10

Le tableau se lit ainsi : 60 % des congressistes estiment que le meilleur régulateur de l'économie est plutôt l'Etat, 70 % des membres du courant Jospin font cette même réponse, ainsi que 46 % des mauroyistes...



Politique

de Lille

Une formation mal dans sa peau...

« Les électeurs ? Ils sont insaisissables. Les militants ? Ça reste très difficile. Ils attendent beaucoup du congrès sur le plan programmatique. Pour le moment, ils ne sont pas mobilisés. Ils ne voient pas l'originalité du PS. En même temps, il y a une attente, beaucoup de monde dans les réunions. Mais si on ne montre pas qu'on a retrouvé nos valeurs fondamentales, les types, on ne les fera pas bouger ». Un an après avoir quitté d'un pas alerte, presqu'en chantant, les palais nationaux, le PS piétine, en proie à un malaise diffus et généralisé, qui tient dans les quelques phrases de cet ancien ministre, élu de la France socialiste « profonde ».

Comment – schématiquement – se détermine un engagement à gauche ? Par le souhait, pour la grande masse, d'améliorer son sort matériel ; par l'attachement à des « valeurs » ; par la volonté de changer la société.

Changer la société ? Les socialistes se sont rendus à l'évidence en renonçant à la « rupture » avec le capitalisme. Mais, comme l'a dit M. Henri Weber, lors du récent colloques d'Espaces 89 (*le Monde* du 1er avril), peut-être vaudrait-il mieux *« jeter l'eau sale de la vulgate marxiste en conservant le bébé de la critique du capitalisme »*. En fait, nombre de socialistes semblent avoir pour principale ambition celle de prouver qu'ils gèrent le capitalisme mieux et pour de moindres tensions sociales que la droite.

Avec un indéniable courage, et aussi d'incontestables maladresses, les socialistes au pouvoir ont engagé la France sur la voie de la rigueur et de la modernisation économiques ; ils ont insisté sur *« la France qui gagne »*. Seulement, tous les élus socialistes le savent, la France qui votait pour eux, c'est aussi la France qui perd, celle des « petits », celle qui est du mauvais côté du manche.

Le progrès social ? Tout le monde sait qu'il n'y a plus guère de *« grain à moudre ». Le PS français s'est converti à la social-démocratie au moment même où la régulation social-démocrate est en crise, dans des économies qui ne disposent plus de la marge de manœuvre nécessaire. Dans ces conditions, l'idée du progrès social se résume simplement en recul du chômage.*

Et là, les socialistes sont encore plus cruellement désarmés. Ils repoussent de convention en congrès, et de congrès en convention, le moment de faire des propositions, parce qu'ils n'ont... rien de décisif à proposer. Les « présidentiables » du PS, qui font plancher leurs propres experts, n'ont pas plus découvert la pierre philosophale.

Les contraintes internationales; les faiblesses structurelles de l'économie française ne font pas le détail entre la droite et la gauche.

La seule solution neuve (proche des thèses défendues par les « alternatifs » et, notamment M. Alain Lipietz) dégagée au sein du PS – la société du « partage », prônée par M. Claude Allègre, responsable du groupe des experts du premier secrétaire – a été promptement combattue aussitôt qu'apparue : son efficacité économique est mise en doute et l'idée de faire accepter un *« partage du pouvoir d'achat »* à la société française paraît à beaucoup politiquement inexploitable. Jusqu'au jour où M. Mitterrand s'en saisisse...

M. Jospin, lui, ne voit pas comment le PS pourrait faire autrement que proposer un renforcement du rôle de l'Etat dans l'économie (ce qui ne signifie pas des renationalisations systématiques). Ironie de l'histoire : les socialistes, qui ont passé leur temps, au pouvoir, à se disculper de l'accusation d'« étatistes », quitte à venir parfois sur le terrain de l'adversaire, vont devoir faire le chemin inverse, alors que, dans leurs rangs, certains continuent à être fascinés par les sirènes libérales.

Qu'il le veuille ou non, le PS a perdu un peu de son âme en exerçant le pouvoir. Il ne l'a pas, pour autant retrouvée dans l'opposition. Heureusement pour lui, le pouvoir s'emploie, avec insistance, à montre que la différence entre la droite et la gauche est aussi affaire de valeurs. Mais le PS serait plus à l'aise s'il n'avait pas reculé, sur ce front-là aussi.

Une période charnière

Pour ne prendre qu'un exemple, plus d'un socialiste a eu du vague à l'âme en entendant, le jeudi 12 mars, M. François Mitterrand sur Europe 1, puis M. Laurent Fabius à TF 1, disputer – en toute bonne conscience – à M. Jacques Chirac la paternité des premières expulsions de Basques espagnols.

La « divine surprise » du mouvement étudiant et lycéen a montré au PS que des jeunes « apolitiques » partagent, presque instinctivement, ses valeurs fondamentales. Seulement, ces jeunes, ont parfois du mal à se convaincre que ces valeurs-là sont justement au premier plan des préoccupations du PS.

Depuis le 16 mars – un coup trop court, un coup trop loin – le PS n'a toujours pas réussi à régler son tir. Ce parti (moins, toutefois, que dans ses premiers mois d'opposition) donne l'impression d'un homme qui se meut dans une pièce petite, mal éclairée et encombrée de meubles : à chaque mouvement, il se cogne quelque part, au président, aux militants, à l'opinion, à son passé...

L'opinion elle-même n'est pas dupe : le PS a une bonne image parce qu'on l'identifie – quand même – à des valeurs populaires. Mais, la cure d'opposition a été encore trop brève pour avoir été pleinement efficace. Et l'on sent bien, à l'intérieur même du PS, qu'il ne suffira pas de s'adosser au bilan 1981-1986 et de tabler sur l'usure de la droite pour revenir au pouvoir.

Le PS grince, car il vit une période charnière. Il a froid, parce qu'il ne lui a pas suffi d'abandonner sa vieille peau pour en trouver une nouvelle. Guéri des promesses, ayant oublié un programme qu'il n'a jamais réussi à appliquer, il ne sait plus trop s'il doit, ou non, en trouver un autre. Au moment où, collectivement, il assume sa cure de réalisme, voilà qu'on lui réclame, de nouveau, une part de rêve...

Dans ce paysage bouleversé, les armées ont échangé leurs lignes, sans s'en rendre compte, M. Jospin affirme : *« Après la tragédie historique du stalinisme et les déceptions ordinaires de la social-démocratie, même les gens de gauche se défient des sociétés idéales futures. On peut être enthousiaste sans rêver* (interview au *Point* du 30 mars) ; *« Si nous ne sommes pas capables,* rétorque le député rocardien Gérard Fuchs (dans le numéro mars-avril de sa lettre *Gouverner demain*) *de rendre perceptibles par le plus grand nombre la réalité de notre perspective de transformation sociale et la part de rêve dont nous demeurons porteurs, alors, là aussi, les portes du pouvoir nous demeurerons fermées ».*

Et lorsqu'un « baron » du mitterrandisme lance, en privé, *« On ne peut plus parler d'idéologie. Aujourd'hui même les idées dont suspectes »*, M. Gilles Martinent (lors du colloque déjà cité d'Espaces 89) répond : *« Nous ne pouvons pas agir sans une certaine vision de l'avenir et, d'une certaine manière, sans de nouvelles utopies. L'homme a besoin d'idéologie comme il a besoin d'oxygène »...*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

... mais qui a une bonne image dans l'opinion

Pas de doute, la valeur « Parti socialiste » est bien cotée à la bourse de l'opinion publique. Mais le capital de sympathie ainsi investi ne se transforme pas pour autant en souhaits pressants de le voir revenir au pouvoir en témoigne l'étude réalisée par la SOFRES et publiée le 9 mars dans *le Point* selon laquelle 57 % des personnes interrogées ne regrettent pas l'époque où les socialistes étaient au pouvoir.

Pourtant le Parti socialiste bénéficie d'une bonne image, que son passage dans l'opposition, au lendemain du 16 mars 1986, a encore confortée. Dès le mois de novembre 1985, il redevient le parti le plus populaire selon le baromètre *SOFRES-Figaro-Magazine* avec 45 % de bonnes opinions et 44 % de mauvaises. Et, en 1986, avec 53 % d'avis favorables en moyenne, il améliore de dix points sa cote de popularité par rapport à l'année 1985. En outre, le PS est le parti qui suscite le moins de réactions de rejet, 13 % des personnes sondées par l'IFOP du 18 au 22 août 1986 pour le compte du *Matin* déclarant qu'elles ne voteraient *« en aucun cas »* pour ce dernier. En fait, selon l'IFOP, son image est essentiellement positive auprès des jeunes (et des 25-34 ans en particulier), des professions intermédiaires et des ouvriers. Toutes catégories confondues, enfin, le PS est le parti *« le plus capable »*, selon le sondage SOFRES-*Libération* publié le 2 avril : le *« plus capable de protéger les libertés »* (42 %), de réduire les inégalités (43 %), de défendre *« les intérêts de gens comme vous »* (38 %), de *« faire progresser l'unité entre les Français »* (35 %).

Néanmoins, le Parti socialiste ne retrouve pas le niveau atteint par les années 1974-1975 (64 % de bonnes opinions en 1974 dans le baromètre SOFRES-*Figaro-Magazine* et 61 % en 1975).

Le PS pâtit d'abord du fait que son départ du pouvoir est encore récent. Ainsi, 47 % des Français interrogés dans l'enquête BVA-*Paris-Match* du 31 juillet 1986 considèrent-ils que les socialistes n'ont pas de politique de rechange à leur proposer, et seuls 30 % les jugent convaincants. Il semble surtout que le Parti socialiste n'a pas encore convaincu l'opinion de sa capacité à affronter les grands problèmes économiques et, en premier lieu, la lutte contre le chômage, qui sont les aspirations principales des Français. Selon le sondage IFOP-*le Matin* du mois d'août 1986, 31 % des consultés reprochent au PS d'être *« hésitant sur les choix à faire »* et 27 % de se montrer *« divisés »*.

Ainsi, il apparaît que les valeurs caractéristiques traditionnelles du Parti socialiste telles que le respect des libertés, le fait d'être proche des gens et autre tolérance, si elles lui assurent une image sympathique, ne font plus recette auprès d'électeurs d'abord sensibles aux indicateurs économiques. Mais l'opinion demeure malgré tout optimiste quant à son avenir politique : 47 % des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête IFOP-*le Matin* du 19 mars 1987 pensent que le PS et le RPR joueront les rôles les plus importants dans l'avenir sur l'échiquier politique français.

V. D.

La rentrée parlementaire

Grogne chez les députés de « base »

Cela n'a pas tardé ! La session parlementaire n'était pas encore officiellement ouverte que, le mercredi 1er avril, les premières réunions des groupes de l'Assemblée nationale permettaient aux députés de base de faire entendre leur voix. A l'UDF comme au RPR ou au PS ce fut pour ruer dans les brancards.

Les difficultés de la cohabitation ont été soulignées au PS à travers la gêne de certains de ses députés à approuver un projet de loi de programmation militaire qui a pourtant reçu l'aval du président de la République. L'impérialisme du RPR, les chamailleries publiques des ministres, les erreurs du gouvernement, sont de moins en moins bien supportés à l'UDF.

Au RPR, les députés ont quand même réussi à manifester une certaine grogne en profitant d'un vote à bulletin secret pour ne pas réélire à la vice-présidence du groupe M. Gabriel Kaspereit (Paris) et M. Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes) en leur préférant M. Robert-André Vivien (Val-de-Marne) et M. Jacques Godfrain (Aveyron), résultat qui traduit une volonté des plus jeunes de se faire mieux entendre.

A l'UDF : « Nous ne serons pas la chambre des muets »

Les députés UDF n'aiment pas recevoir de leçons ! Surtout quand elles sont administrées dans un domaine – l'union de la majorité – sur lequel ils se jugent irréprochables. Que chacun balaye devant sa porte et la majorité ne s'en portera que mieux : c'est en résumé le message que les députés UDF ont adressé, le mercredi 1er avril, au gouvernement et à leurs partenaires du RPR.

Réunis à huis clos à l'Assemblée nationale à la veille de la rentrée de printemps, ils ont riposté, par la voix de leur président de groupe, M. Jean-Claude Gaudin, aux « Silence dans les rangs ! », lancés dernièrement par le premier ministre et par M. Edouard Balladur. *« Cela n'a pas soulevé dans nos rangs un tonnerre d'applaudissements »*, a commenté M. Gaudin, en veine de litote. Le député de Marseille a affirmé également, au cours d'un point de presse : *« Nous ne serons pas la chambre des muets. »* Des propos qui ont comblé d'aise le très barriste Charles Millon (UDF, Ain), qui affirmait, il y a peu, qu'il n'entendait pas jouer *« les muets du sérail »*.

L'attitude de M. Chirac, qui consiste à exiger périodiquement, avec une pointe de reproche dans le ton, la fidélité de ses alliés au pacte majoritaire et une certaine réserve dans les commentaires, exaspère plus d'un élu UDF. Sur le premier point, les amis de M. Gaudin estiment qu'il suffit de se reporter à leur vote à l'Assemblée ; sur le second, ils trouvent curieux qu'un gouvernement qui multiplie *« les couacs »* se pose en donneur de leçons.

« Pour qu'on ne critique pas le gouvernement, a souligné devant la presse M. Gaudin, *il vaudrait mieux qu'il ne se trompe pas »* : une version édulcorée des propos plus tranchants qu'il avait tenus devant les députée UDF. *« Nous voterons la confiance mais nous souhaitons que le gouvernement ne gère pas médiocrement le quotidien »*, avait-il affirmé.

L'UDF et le « paillasson »

Deux députés, MM. Gilbert Gantier (Paris) et Jean Maran (Martinique) se sont faits plus précis dans la critique. Le premier s'est étonné qu'un ministre léotardien, M. Gérard Longuet (P et T) se permettre publiquement d'accuser le premier ministre d'être pusillanime et M. Barre de vouloir se servir de l'UDF comme d'un *« paillasson »*. *« Ce n'est pas convenable »*, s'est exclamé M. Gantier, chaleureusement applaudi. M. Maran a, quant à lui, dénoncé la campagne d'affiches hostiles à M. Barre, menée par le RPR de Martinique, lors du récent voyage de l'ancien premier ministre. *« Le RPR ferait mieux de s'occuper de M. Mitterrand plutôt que de M. Barre »*, expliquait dans les couloirs un député barriste.

D'autre part, l'absence des ministres – notamment celle de M. André Rossinot, chargé des relations avec le Parlement – a été d'autant moins appréciée qu'ils avaient été personnellement conviés à cette réunion.

Les oreilles de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, ont dû tout particulièrement siffler. De retour de leur circonscription, les députés UDF se sont plaints, en effet, de l'impact négatif des mesures annoncées pour le redressement de la Sécurité sociale : *« Les gens sont très remontés »*, affirme ce député, *« les pharmacies se transforment en officines électorales »*, protestent un autre. Inquiet, le président de la commission des affaires sociales, M. Jacques Barrot, a estimé que *« les décisions techniques devaient être modifiées »*, tandis que M. Gaudin trouvait, pour sa part, peu judicieuse la tenue d'états généraux sur un sujet aussi brûlant. Bref, cette journée devait prouver à M. Chirac que, malgré ses exhortations, les députés de la majorité préfèrent toujours pour s'exprimer les murs résonnants de l'Assemblée nationale aux tentures muettes de son bureau de Matignon.

PIERRE SERVENT.

Au PS : débat serré

Socialiste et militarisme n'ont jamais fait bon ménage. Ceux qui ont pris d'assaut la vieille SFIO ont gardé de trop mauvais souvenirs de ses compromissions lors de la guerre d'Algérie pour que leur mémoire ne soit pas durablement impressionnée. Leur conversion à la culture de gouvernement date en l'espèce d'avant 1981 mais le vieux fond existe encore.

La nette victoire remportée sur le gouvernement lors de la préparation du projet de loi de programmation militaire par M. François Mitterrand n'a pas facilité la tâche des députés de « son » parti. Ce fut déjà évident lorsque cela les contraignit à s'abstenir sur le budget de la défense pour 1987, qui n'était que la première traduction de ce projet. Comment ne pas s'opposer à des crédits militaires qui dépassaient ceux consacrés à l'éducation nationale ? La pilule avait été dure à avaler pour certains. Et, puisqu'il était impossible d'attaquer de front le projet de programmation militaire, des biais furent utilisés.

Le coût des armements promis aux militaires fut d'abord mis en avant. Est-il sérieux de se montrer si généreux alors que les besoins civils sont si importants, et que l'augmentation des impôts est retenue par tous comme étant impossible ?, demandèrent certains.

La « morale » fut, le mercredi 1er avril, à son tour mise en avant. Comment, demandèrent des hommes aussi différents que MM. Christian Goux (Var), Henri Emmanuelli (Landes) ou Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) accepter que figure, dans l'annexe du projet, une phrase expliquant, à propos des armes chimiques, que *« la France ne saurait renoncer définitivement à ces catégories d'armements que d'autres nations estiment avoir le droit de posséder »* ?

Ce presque « feu vert » aux armes chimiques dont l'utilisation pourtant interdite, mais non la production, est parune convention internationale de 1925 était de trop pour ceux-ci. Même si le président du groupe essaya de minimiser l'importance de la discussion, le débat fut serré. M. Paul Quilès et M. Michel Rocard, qui sera le principal intervenant du PS à la tribune de l'Assemblée nationale, expliquèrent qu'il s'agissait simplement que la France soit prête au cas où elle serait contrainte, elle aussi, de produire de telles armes.

Leur explication ne convainquit pas tout le monde. Ainsi, M. Jean-Pierre Chevènement souligna que la dissuasion nucléaire était, en elle-même, suffisante et n'impliquait pas un glissement progressif vers d'autres armes. Une fois encore, M. Joxe dut rappeler l'aval de M. Mitterrand à l'ensemble du projet soumis au Parlement.

M. Pierre Mauroy, lui, fit remarquer que le parti n'avait pas tranché ce problème, et qu'il n'était pas normal que les députés le fissent à sa place. S'il reconnut que le vote des élus socialistes ne pouvait être que positif, l'ancien premier ministre souhaita quand même que le PS mette à plat le dossier de la défense, et que le congrès de Lille prenne acte de la nécessité d'une telle réflexion, par exemple grâce à une convention avant l'élection présidentielle.

Le président du groupe se dit assuré de la discipline de vote de ses membres. Mais Mme Huguette Bouchardeau confiait, à la sortie de cette réunion, que, forte de son simple apparentement au groupe et de sa non-appartenance au PS, elle continuait à penser qu'elle ne pourrait pas voter le projet de loi programme.

THIERRY BRÉHIER.

Société

Le réseau « pro-iranien » et les « espions » d'Ariane : questions sur deux succès de la DST

En l'espace d'une semaine, la Direction de la surveillance du territoire (DST) a obtenu deux succès, sur des fronts différents. Le 16 mars, à Rouen, sept personnes sont arrêtées et accusées de constituer un réseau d'espionnage technologique au profit de l'Union soviétique. Le 21 mars, à Paris, huit personnes sont interpellées et accusées de former un réseau terroriste lié à l'Iran. La première affaire a mis en cause le commandant Valeri Konorev, attaché de l'air adjoint à l'ambassade à Paris, et considéré par la DST comme un officier du GRU, le service de renseignement de l'armée soviétique. La seconde a permis de retirer de la circulation 12 litres d'un explosif liquide fort puissant et d'empêcher sans doute de nouveaux attentats.

Pourtant, dans les milieux judiciaires et policiers, certains se demandent si ces « succès » ne sont pas trop beaux et si la DST, dont les méthodes ont été critiquées dans l'affaire du vrai-faux passeport d'Yves Chalier et dans l'affaire Abdallah à la suite des déclarations surprenantes d'un de ses responsables, n'a pas voulu trop prouver.

Les dossiers en cours d'instruction, le premier à Rouen, le second à Paris, ne paraissent pas, dans leur état actuel, contenir d'éléments décisifs susceptibles de fonder les premières informations. Dans l'affaire de Rouen, la DST semble avoir voulu piéger le commandant Konorev dont elle souhaitait voir le statut diplomatique refusé par le Quai d'Orsay.

Dans l'affaire du réseau tunisien, le juge Boulouque, chargé de l'instuction, pense être sur la piste *« d'un ou plusieurs protagonistes des attentats de 1986 »*. Même si certains policiers s'étonnent du caractère peu *« professionnel »* de ces terroristes présumés. L'embarras du gouvernement tient au fait que sa recherche d'une normalisation avec l'Iran pourrait être remise en cause si les liens entre certains membres du réseau et le Hezbollah étaient avérés.

Le mystère des Tunisiens

Les investigations concernant l'affaire du *« réseau terroriste »* lié à l'Iran, qui, selon le ministère de l'intérieur, *« s'apprêtait à commettre des attentats particulièrement dangereux en France »*, se poursuivent. Chargés de l'enquête par le juge d'instruction, M. Gilles Boulouque, les policiers de la DST cherchent, en effet, en forêt de Fontainebleau, de nouvelles caches d'explosifs, avec une débauche de moyens techniques, faisant survoler la zone par des hélicoptères et appelant à la rescousse la gendarmerie.

S'ils trouvent, l'affaire pourrait prendre la consistance annoncée, impliquer certains inculpés dans des attentats passés ou projetés et prouver la réalité opérationnelle d'un *« réseau terroriste »*. S'ils échouent, le dossier risque de rester en l'état, et certains policiers se demandent s'ils ne devraient pas reconnaître alors que la prise n'avait pas l'ampleur supposée à l'origine. Ainsi, une semaine après les huit inculpations et incarcérations, les enquêteurs cherchent encore des résultats tangibles.

Ce qui est déjà acquis ne paraît pas à la hauteur de ce qui avait été promis. Inculpées d'infractions à la législation sur les armes et sur les explosifs, ainsi que d'association de malfaiteurs dans le cadre de la loi antiterritoriste, six personnes de nationalité tunisienne et deux de nationalité française, résidant en France, parfois de longue date, ont été présentées comme des intégristes islamiques, favorables à la révolution iranienne, préparant des attentats et liées aux auteurs de ceux de septembre 1986 (*le Monde* du 27 mars). Un des inculpés, Mohamed Mouhajer, aurait été l'un des fondateurs du Hezbollah, parti chiite pro-iranien, implanté notamment à Baalbek au Liban (*le Monde* du 28 mars). La rumeur s'amplifiant, il fut même affirmé qu'ils voulaient s'attaquer aux vies du président de la République et du premier ministre.

Le film des arrestations est connu. Grâce à un renseignement ouest-allemand, la DST interpelle en flagrant délit, dans la soirée du 21 mars, trois personnes dans une rue du XII[e] arrondissement de Paris : Foued Ali Saleh, étudiant, Mohamed Aissa, restaurateur, et Hassen Aroua, chauffeur de taxi, transportaient 12 litres de nitrate de méthyle, un explosif liquide de forte puissance, dans le véhicule de ce dernier. Tous trois sont Tunisiens.

« Explosif du pauvre »

Dans la foulée, six autres personnes sont interpellées : M[me] Saleh, née Karima Ferahi, Mohamed Mouhajer, né à Baalbek et devenu français par mariage, et son épouse, qui sera relâchée sans être inculpée. Les perquisitions permettent la saisie de deux pistolets mitrailleurs Sten, avec leurs munitions, de six réveils et de cinquante et une piles électriques. Silencieux durant les quatre jours de garde à vue, le ministère de l'intérieur publie, à la fin de celle-ci, un communiqué présentant le seul Foued Ali Saleh comme le *« responsable »* du réseau. Or plusieurs questions restent sans réponse.

● **Un arsenal inhabituel.** – S'il est en effet puissant, le nitrate de méthyle est un explosif d'un maniement délicat, fort dangereux pour ses manipulateurs eux-mêmes (*le Monde* du 28 mars). Il n'a jamais été utilisé dans des attentats en Europe. Quant aux deux PM Sten – arme britannique utilisée pendant la seconde guerre mondiale, – ils tiendraient presque de l'arme de collection, alors que les terroristes internationaux utilisent des armes plus modernes et plus fiables, notamment tchèques et polonaises. Enfin, ces deux PM étaient maladroitement cachés sous des couches pour bébé, dans la chambre occupée par le couple Saleh, à Paris, chez M. et M[me] Ferahi, les parents d'origine algérienne de l'épouse du chef présumé du « réseau ». Ces éléments ne « collent » pas bien avec l'image d'un réseau professionnel.

● **Le mystère Mouhajer.** – Dans le procès-verbal de synthèse de la DST transmis au juge d'instruction, Mohamed Mouhajer est simplement présenté comme un *« pro-khomeiniste actif »*. L'information sur son rôle dans la fondation du Hezbollah au Liban, démentie par ce parti, est venue de Beyrouth. Elle a mis dans l'embarras les autorités françaises, et notamment le Quai d'Orsay, soucieux de ne pas mettre en cause directement et publiquement l'Iran.

En l'état actuel de l'instruction, cependant, les accusations portées contre M. Mouhajer se résument ainsi : avoir connu Saleh au Centre culturel islamique de la rue Jean-Bart à Paris, fermé en décembre 1983 (*le Monde* du 2 avril) ; avoir hébergé le couple Saleh chez lui, à Gentilly (Val-de-Marne), de septembre 1985 à février 1986.

Mouhajer n'était pas un inconnu pour la DST avant son arrestation. Elle était informée de son activité politique, de ses contacts avec des représentants iraniens en France et de ses voyages au Liban comme en Iran. Comme Saleh, il ne se comportait pas en clandestin, mais en militant, fréquentant les cercles islamiques intégristes. Il était surveillé et aurait même eu droit à une perquisition (sans résultat) lors des attentats de septembre 1986. Puisqu'il semble bien être l'un des fondateurs du Hezbollah, et en tout cas un parent – en l'occurrence le neveu – de dirigeants de Baalbek, s'est-il agi de le « retirer du circuit » afin d'en faire éventuellement une monnaie d'échange ?

« Des gens modestes »

● **Des comparses à contre-emploi.** – Si l'on excepte Mouhajer, Saleh et son épouse, les cinq autres inculpés ne sont aucunement des intellectuels. Tunisiens, de confession sunnite, ils ne correspondent pas au portrait d'intégristes convaincus. Les avocats désignés d'office qui les ont approchés décrivent certains comme des *« petits »*, des *« manuels »*, *« des gens qui ne comprennent pas ce qui leur arrive et qu'on verrait plutôt, en correctionnelle, dans une affaire minable de stupéfiants, en tout cas pas des superterroristes »*.

« Des gens modestes, installés en France, pas des religieux fanatiques », assure un autre défenseur. La famille de Kilali Khaldi, cuisinier du restaurant tenu, dans le XVIII[e] arrondissement de Paris, par Mohamed Aissa, a ainsi sollicité comme avocate M[e] Monique Smadja-Epstein, habituée des affaires de droit commun, qui assure qu'elle *« ne défendrait pas un terroriste »*.

Pour quelques-uns, le juge d'instruction et le parquet n'excluent pas des libérations rapides. Ainsi de Khaled Chahed, gérant d'une société d'import-export de parfums travaillant avec les pays arabes. Son seul tort serait d'avoir connu Foued Ali Saleh en Tunisie durant son service militaire et d'avoir maintenu une liaison amicale en France. Rien, pour l'heure, dans le dossier d'instruction n'établit qu'il lui aurait rendu des services compromettants. Son avocat, M[e] Francis Szpiner, peu suspect de sympathie pour les terroristes arabes, le présente comme *« un honnête commerçant, qui ne revendique aucune opinion politique et n'a pas un mode de vie intégriste »*.

Le point commun à tous les inculpés est d'être en relation avec Saleh. Un Saleh qui aurait été fort bavard – et donc peu prudent – puisque l'hypothèse d'un lien avec les attentats parisiens de 1986 repose sur les seules déclarations, aux policiers et au juge d'instruction, de Hassen Aroua, le chauffeur de taxi qui s'est effondré en pleurant lors de sa première comparution, et, surtout, de Fethi Bourguiba, cousin de Khaled Chahed et lui aussi en affaires dans la parfumerie. Bourguiba aurait assuré que Saleh lui avait confié avoir participé aux attentats, tandis qu'Aroua aurait indiqué la piste de la forêt de Fontainebleau, assurant qu'un explosif solide, semblable à celui utilisé dans l'attentat de la rue de Rennes, devant le magasin Tati, y serait caché.

● **Aucun indice précis sur les attentats de 1986.** – En dehors de ces confessions, que la recherche de nouvelles caches peut venir conforter ou démentir, aucun élément précis n'implique les inculpés dans les attentats de l'an passé, revendiqués par le CSPPA. Le juge d'instruction chargé des investigations sur les attentats de septembre, M. Michel Legrand, ne se sent d'ailleurs pas concerné, pour l'instant, par cette affaire. Contrairement à ce que suggérait un rumeur du Palais de justice, il n'a pas saisi la brigade criminelle d'investigations nouvelles à partir d'éléments transmis par son collègue, M. Boulouque. Les spécialistes de la police judiciaire, quant à eux, s'en tiennent toujours à la piste des FARL et des amis de Georges Ibrahim Abdallah.

En l'état actuel de l'instruction, qu'a-t-on ? Essentiellement les charges pesant sur Saleh (explosifs et pistolets-mitrailleurs) et sur ceux qui l'on aidé : Hassen Aroua et Mohamed Aïssa pour le transport d'explosifs, son épouse pour la cache des PM. Ainsi, d'un strict point de vue judiciaire, le reste du dossier paraît pour le moment relever plus du délit d'opinion ou des mauvaises fréquentations. Habitué à travailler avec la DST dans les affaires de terrorisme, où se mêlent souvent diplomatie et politique intérieure, le juge Boulouque maintient que le dossier contient *« des éléments sérieux »* et pense être sur la piste *« d'un ou de plusieurs protagonistes des attentats de 1986 »*.

Mélange des genres

Inversement, certains policiers et magistrats, et non des moindres, ne cachent pas leur embarras. *« Si on ne trouve pas de nouvelle cache rapidement, on devrait commencer à s'inquiéter »*, confie-t-on au Palais de justice. *« La DST est une maison sérieuse, je ne comprends pas »*, commente un policier. *« Ce ne sont quand même pas les Tunisiens de Vincennes ! »* ajoute, mi-figue mi-raisin, un avocat par référence à l'affaire des Irlandais de Vincennes, « gonflée », en 1982, par la cellule antiterroriste de l'Elysée.

Aucun ne reproche évidemment à la DST son action préventive. Ne l'avait-on pas assez critiquée pour avoir interrompu les filatures des Arméniens de l'ASALA qui commirent, ensuite, en juillet 1982, l'attentat de l'aéroport d'Orly ? La critique vise plutôt l'exploitation d'une opération normale. Aussi certains policiers mettent-ils en cause le jeu trop solitaire de la DST et le mélange des genres qu'autorise son statut ambigu. A la fois service de renseignement et service de police judiciaire, n'est-elle pas, juge et partie, tentée de « crédibiliser » des soupçons qui ne sont pas pour autant des preuves ?

Alors que l'une de ses responsabilités l'oblige théoriquement à ne présenter à la justice que des éléments recoupés, reposant sur des faits précis, l'autre lui permet des extrapolations, des hypothèses, le « retournement » de suspects, etc. *« La DST est très performante, mais elle a besoin d'être contenue par le pouvoir politique*, dit un haut responsable policier. *Or, depuis l'affaire du « vrai faux » passeport, qu'elle a confectionné sur ordre pour Chalier, on a le sentiment que le ministre ne peut plus rien lui refuser. »*

Zèle politique, souci publicitaire, volonté de ménager la DST, marchandage pour les otages ou véritable réseau ? Quelle est la bonne explication ? Le mystère des Tunisiens se cache peut-être en forêt de Fontainebleau.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Un piège pour l'agent du GRU

La récente inculpation, à Rouen, de sept personnes accusées d'avoir rassemblé des *« renseignements, objets, documents ou procédés, dont la réunion et l'exploitation sont de nature à nuire à la défense nationale »* n'avait-elle pas moins pour but de mettre fin aux activités d'un « réseau d'espionnage » que de pousser hors de France le commandant Valéri Konorev, attaché de l'air adjoint à l'ambassade soviétique et, selon la DST, officier du GRU, le service de renseignement militaire de l'URSS ? Une spectaculaire opération de police et quelques confidences ont suffi : le départ de l'officier soviétique s'annonce comme hautement probable. Accessoirement, l'opération aura permis à la DST de mettre en garde ses compagnons restés sur place.

Reste maintenant à nourrir le dossier judiciaire de ses supposés complices, dont cinq sont écroués depuis le 16 mars.

Traditionnellement, la DST, en collaboration avec les services occidentaux, américains surtout, dresse la liste des mouvements diplomatiques soviétiques pour suivre la carrière de ceux qu'elle soupçonne d'appartenir aux services de renseignement. Une telle liste a notamment servi à M. Mitterrand lorsque furent choisis les quarante-sept « diplomates » expulsés du territoire français en avril 1983.

Lorsqu'il arrive à Paris, en septembre 1985, pour y remplacer au poste d'attaché de l'air adjoint M. Valeri Brukhovetski, le commandant Konorev est immédiatement identifié comme un agent du GRU par la DST. Aussi le contre-espionnage, consulté par les services du Quai d'Orsay, s'oppose-t-il à la délivrance d'un visa diplomatique.

Durant plusieurs mois, le statut du commandant soviétique, pourtant déjà présent dans la capitale française, reste indéterminé. A plusieurs reprises, la DST revient à la charge, attirant l'attention du gouvernement sur le danger qu'il y a à accorder à Valeri Konorev, et à quelques autres de ses compatriotes, le privilège de l'immunité diplomatique. Le Quai d'Orsay, qui doit compter avec les usages comme avec d'éventuelles mesures de rétorsion à l'égard de diplomates français en poste à Moscou, demeure indécis. Comme souvent dans de tels cas, la solution retenue sera un compromis : quelques Soviétiques sont refusés par le Quai d'Orsay, quelques autres, dont Konorev, sont agréés. Dépitée, la DST voit son adversaire lui filer entre les doigts.

Rien dans le dossier, instruit à Rouen par M[lle] Elisabeth Senot, ne permet, pour l'instant, de prouver la responsabilité exacte de l'officier soviétique. Aucun rapport de la DST ne permet non plus de comprendre comment cette « affaire » a commencé, comment les policiers ont été mis sur la piste, ni ce qu'ils ont observé avant de procéder aux arrestations. Le dossier ne contient que des procès-verbaux, résultats des interrogatoires menés par les fonctionnaires de la DST durant les quarante-huit heures de garde à vue des futurs inculpés.

Des avocats perplexes

M. Pierre Verdier, qui fait figure de principal accusé, y aurait reconnu certaines choses, puis entendu par le juge d'instruction, quelques jours plus tard, il est revenu sur ses déclarations. Personne en tous cas, n'a parlé de la fusée Ariane dont le moteur – a-t-on dit lors des arrestations – était l'objet de la convoitise du « réseau ».

Quant aux autres grandes entreprises de la région normande, dont les secrets auraient été pillés, elles en sont encore à se demander ce qu'on leur aurait volé.

De plus, il y a le témoignage d'Antonetta Manole, cette Française d'origine roumaine que ses peines de cœur auraient poussé à la dénonciation. Maîtresse de Pierre Verdier, cadre de l'INSEE et polytechnicien, elle n'aurait pas supporté le mariage de son amant avec une Soviétique, Ludmilla Varyguine, elle aussi inculpée et détenue. C'est encore Antonetta Manole qui accuserait Michel Fleury, camarade de promotion de Pierre Verdier, fonctionnaire de l'INSEE comme lui ; Jean-Michel Haury, dessinateur industriel qui aurait, lui aussi, manifesté dans le passé un peu d'affection à l'égard de sa délatrice, et encore Philippe Maillard, journaliste pigiste au *Figaro*, et même son mari, Serge Notheaux, les deux seules personnes de cette affaire à être restées en liberté.

Quant à Antonetta Manole, elle affirme simplement qu'un jour elle a cru comprendre qu'il y avait *« de l'espionnage dans l'air »*, que ces gens qui fréquentaient les réunions de son association culturelle Roumanie-Normandie pouvaient se livrer à une trouble industrie.

A Rouen, les avocats des inculpés sont perplexes. Aucun de leurs clients ne semble avoir les épaules assez larges pour porter le costume d'espion d'élite et en tout cas, comme il est naturel, ils défendent leurs clients. M[e] Paul Walter, avocat de Pierre Verdier : *« Je tombe des nues ; mon client n'a jamais rencontré Konorev, il n'en avait jamais entendu parler avant que son nom apparaisse dans les journaux ; je n'exclus pas un non-lieu, tellement le dossier est vide ; qui manipule qui dans cette histoire ? »* M[e] Renaud Delubac, défenseur de Ludmilla Varyguine, l'épouse soviétique de Pierre Verdier : *« Bien malin celui qui y retrouvera ses petits ; ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette affaire, c'est le nombre de questions que l'on peut se poser. »* M[e] Houppe, avocat d'Antonetta Manole, qui, pour estimer sa cliente *« sincère »* n'écarte pas pour autant les *« constructions intellectuelles »* auxquelles elle aurait pu se livrer. *« C'est une personne fragile »*, plaide-t-il, compréhensif.

Tous ont ou s'apprêtent à déposer des demandes de mise en liberté et à recommencer si elles sont rejetées par le juge d'instruction.

G. M. et E. P.

A Paris

Les avocats des deux Italiens expulsés font appel au tribunal administratif

M[es] Irène Terrel et Jean-Jacques de Félice, avocats des deux Italiens expulsés de France vers Turin à la fin de la semaine dernière (*le Monde* daté 29-30 mars), ont déclaré, mercredi 1[er] avril, qu'ils avaient fait appel le même jour devant le tribunal administratif pour demander un sursis à exécution sur les arrêtés d'expulsion du ministère de l'intérieur visant cinq autres Italiens assignés à résidence en région parisienne. Toutefois, ont souligné les deux avocats, l'appel devant le tribunal administratif n'est pas suspensif de l'arrêté, et *« les cinq Italiens peuvent être expulsés à tout instant à partir de ce mercredi 1[er] avril »*.

Dans les locaux de la Ligue des droits de l'homme à Paris, les deux avocats ont réaffirmé que les expulsions de Paolo Neri et Luisa Aluisini, en application de la règle d'*« urgence absolue »*, étaient en fait des *« extraditions déguisées »*. *« C'est une procédure de violation complète du droit. De plus, ce sont des mesures exceptionnelles et individuelles prises cas par cas et qui ne peuvent s'appliquer de manière collective »*, ont-ils ajouté.

L'*« urgence »* ne peut en effet être invoquée par l'autorité administrative, car, selon M[es] Terrel et de Félice, *« les perquisitions chez ces Italiens n'ont rien apporté et ils n'ont rien commis d'illégal sur le sol français »*. De plus, indiquent les avocats, ils *« vivaient à leur domicile et possèdent de nombreuses garanties de représentation »*.

● **Pyrénées-Atlantiques : deux réfugiés basques espagnols expulsés.** – Un réfugié basque espagnol, Fernando Saez Garcia Falces, quarante-deux ans, résidant à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) depuis 1980, a été expulsé, mercredi 1[er] avril, selon la procédure dite « d'urgence absolue ». Fernando Saez Garcia Falces, originaire de Pampelune, a été interpellé à Anglet. Un second réfugié basque espagnol, Francisco Martinez Nogalez, trente-deux ans, originaire d'Allo, a été arrêté à Mauléon.

JUSTICE

Au conseil des ministres

Peines aggravées pour les receleurs

Pour lutter contre la prolifération des vols de mobiliers et d'objets d'art, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, présente, le jeudi 2 avril au conseil des ministres, un projet de loi qui vise à augmenter les peines encourues par les receleurs.

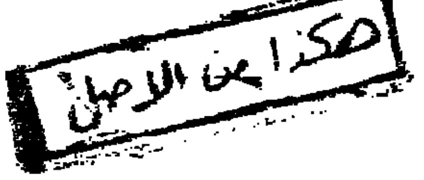
Une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans (contre trois mois à trois ans actuellement) ainsi qu'une amende de 10 000 F à 2 500 000 F (au lieu de 1 000 F à 20 000 F) sont demandées par le ministre de la justice. Si le recel a été commis, soit de manière habituelle, soit dans le cadre d'une activité professionnelle, la peine d'emprisonnement pourra atteindre dix ans. Des mesures complémentaires sont également proposées au vote des députés : la confiscation des objets recelés, la fermeture de l'établissement qui a servi à commettre le délit lorsque le receleur en est propriétaires et l'interdiction des droits civiques.

Le projet présente aussi deux dispositions qui devraient permettre de mieux contrôler la vente et l'échange d'objets d'art. Sont, ici, essentiellement visés les brocanteurs. Ceux-ci devront désormais tenir, si la loi est votée par le Parlement, un registre destiné notamment à identifier la personne qui a cédé l'objet mis en vente. L'absence de registre et les écritures mensongères seront punies de peines correctionnelles. Enfin, les organisateurs de manifestations publiques au cours desquelles sont vendus mobiliers et objets d'art devront, eux aussi, avoir un registre des vendeurs. Les propositions du gouvernement devraient permettre de lutter plus efficacement contre la disparition d'œuvres d'art, volées chez les particuliers, dans les châteaux ou dans les églises (*le Monde* du 24 septembre 1986) et donc de mieux protéger le patrimoine. En 1985, selon les services de police, le nombre de larcins dans les édifices cultuels par exemple a augmenté de 25 % par rapport à 1984. Il faut enfin rappeler les propos du Père Serge Bonnet, directeur de recherche au CNRS, qui constatait avec tristesse qu' *« en Lorraine, de 1974 à 1984, ont été volés dans les églises et chapelles 409 statues et objets de culte »*.

JEAN PERRIN.

● **L'assassinat de Georges Besse et les armes de Vitry-aux-Loges.** – Deux balles de 9 millimètres, qui avaient atteint à l'épaule et au dos M. Georges Besse, ancien président-directeur général de la Régie Renault, assassiné le 17 septembre 1986, ont été tirées par le canon d'un pistolet automatique saisi lors de l'arrestation des quatre membres d'Action directe, le 21 février, à Vitry-aux-Loges (Loiret). C'est la conclusion des expertises balistiques du professeur Pierre Ceccaldi, ancien directeur du laboratoire scientifique de la préfecture de police de Paris. La troisième balle – retrouvée dans le crâne de M. Besse – aurait été tirée par un revolver également découvert dans la ferme de Vitry-aux-Loges.

● **Deux nominations en Conseil supérieur de la magistrature.** – Le Conseil supérieur de la magistrature, réuni mercredi 1[er] avril, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, a nommé M. Jean Sablayrolles, conseiller à la Cour de cassation. Ce magistrat occupait jusqu'ici les fonctions de président de chambre à la cour d'appel de Paris. Le Conseil a également nommé premier président de la cour d'appel de Rouen, M[me] Marie-Hélène Chesnelong, qui était conseiller à la cour d'appel de Paris.



Société

Licenciement abusif à Nancy

La caissière et le sac d'oignons

NANCY
de notre correspondant

La cour d'appel de Nancy vient de confirmer le jugement du Conseil des prud'hommes qui avait estimé abusif le licenciement d'une caissière d'un hypermarché de Nancy n'ayant pas facturé à une cliente pressée un sac d'oignons mal étiqueté.

Le 24 octobre 1985, un sac d'oignons ne laisse apparaître aucun prix. La caissière, Mme Miclos, demande par interphone le coût de cette marchandise à la caisse centrale. Après plusieurs demandes restées sans réponse, elle abandonne et laisse le sac à la cliente. Mais celle-ci revient le lendemain afin de payer ce qu'elle devait. Craignant une remontrance de son chef de service, la caissière préfère refuser de facturer le sac d'oignons. Malheureusement pour elle, l'interphone était branché et, cette fois, la caisse centrale était à l'écoute.

Mme Miclos fût alors licenciée sans indemnité ni préavis pour faute lourde, pour avoir *« renvoyé délibérément une cliente qui voulait la payer »*. La cour d'appel, tout comme les prud'hommes, ont estimé qu'il n'y avait pas eu complicité malhonnête entre la caissière et la cliente. Pour la cour, il y a eu défaut d'étiquetage imputable à l'employeur et impossibilité de communiquer avec la caisse centrale. Elle a alloué 50 000 francs de dommages et intérêts à la caissière. Toutefois, Mme Miclos est au chômage depuis son licenciement. Et les tribunaux n'ont pas légalement la possibilité d'ordonner la réintégration de l'employée.

JEAN-LOUIS BEMER.

FAITS DIVERS

En Belgique

Fusillade au palais de justice de Liège : deux morts

Liège. – Un avocat, Me Jacques Henri, et son client, un truand connu, José Cocaïko, ont été victimes, mercredi 1er avril à midi, d'une fusillade à l'intérieur du palais de justice de Liège. Les plaidoiries venaient de se terminer à la 17e chambre correctionnelle quand cinq inculpés demandèrent une interruption de séance pour pouvoir aller aux toilettes. A ce moment-là, une jeune femme, vraisemblablement l'amie d'un des truands, se précipita, une grenade à la main, et donna une arme à l'un des bandits, José Cocaïko. Dans un climat de panique, les gendarmes dégainèrent et tirèrent. Les bandits firent-ils de même ? José Cocaïko fut tué net, et son avocat, l'ancien bâtonnier, Me Jacques Henri, devait décéder quelques heures plus tard. L'autopsie et l'enquête devraient permettre de savoir si l'avocat a été tué par les gendarmes ou par les truands. – *(Corresp.)*

ESPACE

Avec le lancement d'un module de 20 tonnes

Les Soviétiques commencent leur meccano spatial

Les Soviétiques s'apprêtent à amarrer à leur station orbitale Mir, à bord de laquelle travaillent depuis près de deux mois les cosmonautes Youri Romanenko et Alexandre Laveikine, un module scientifique d'une vingtaine de tonnes (Kvant). Cet ensemble, dont le lancement par une fusée Proton a été affectué mardi 31 mars, devrait rejoindre la station Mir dans le courant du dimanche 5 avril.

L'engin, à bord duquel ont été installés une série d'instruments scientifiques, est le premier élément spécialisé du méccano spatial que les Soviétiques ont développé. Pendant ce temps, les Américains sont empêtrés dans la définition de leur future station spatiale qui ne verra pas le jour avant le milieu des années 90.

Dès le mois d'octobre dernier, au trente-septième Congrès international d'astronautique, d'Innsbruck (Autriche), les Soviétiques avaient annoncé le lancement de ce module en précisant qu'il serait spécialisé dans le domaine des recherches astrophysiques. En effet, quatre télescopes, avec des missions d'observation différentes, sont montés à son bord, dont trois dans le cadre de progammes exécutés en coopération avec d'autres pays (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne fédérale) et avec l'Agence spatiale européenne (ESA).

Kvant se présente comme un train comprenant une locomotive et trois wagons, d'une masse totale de 20,6 tonnes. La « locomotive » est à l'arrière, jouant le rôle aussi bien de remorqueur que de pousseur. A l'avant se trouve le collier d'amarrage et le sas permettant l'accrochage à la station Mir et le passage des cosmonautes. Ensuite, vient le laboratoire proprement dit, suivi du compartiment d'instrumentation scientifique, puis du remorqueur.

Le sas et le laboratoire, d'un volume utile de 40 mètres cubes, sont pressurisés. Dans le sas se trouvent deux hublots de 8 centimètres chacun permettant d'effectuer des observations visuelles, ainsi qu'un petit logement destiné à l'installation d'un télescope à ultra-violet (Glazar), réalisé par les Bulgares. Deux hublots existent dans le laboratoire : l'un de 43 centimètres de diamètre, pour la fixation d'un viseur optique, et l'autre de 22,8 centimètres, réservé à l'installation d'un instrument d'astro-orientation visuelle. – *(AFP.)*

SCIENCES

La détection de molécules d'acétone dans un nuage interstellaire

Des chercheurs français enrichissent le « bestiaire de l'espace »

Une équipe de chercheurs français du laboratoire de spectroscopie hertzienne de l'université Lille-I, associée à des radio-astronomes de l'observatoire de Meudon, vient de mettre en évidence la présence de molécules d'acétone dans un nuage de matière interstellaire (Sagittarius B-2) proche du centre de notre galaxie. Cette découverte, faite grâce au nouveau radiotélescope de l'Institut franco-allemand de radioastronomie millimétrique (IRAM), dont l'antenne de 30 mètres est installée en Espagne au sommet du pico Veleta, apporte une pièce supplémentaire au « bestiaire interstellaire » que les radioastronomes s'efforcent d'établir depuis de nombreuses années.

Les premières de ces molécules ont été découvertes vers 1940 par deux Américains et un Belge qui ont identifié trois composés simples. Aujourd'hui, ce « zoo » s'est enrichi de quelques espèces supplémentaires à un point tel que le nombre de molécules identifiées atteint soixante-cinq. Certains de ces composés chimiques comportent jusqu'à treize atomes – celle de l'acétone n'en a que dix – ce qui explique l'intérêt de la communauté astronomique pour ces molécules complexes dont on s'étonne qu'elles aient pu être synthétisées dans un milieu extrêmement dilué où la température est très basse.

Le fait que la plupart d'entre elles soient des molécules organiques est un autre sujet d'étonnement dans la mesure où les composés chimiques les plus abondants qui ont été découverts (acide cyanydrique, cyanoacétylène, formaldéhyde...) dans l'espace sont considérés sur Terre comme de véritables précurseurs biologiques.

Mais on est loin encore de pouvoir démontrer que certaines de ces molécules interstellaires ont pu parvenir jusqu'à la Terre lorsqu'elle était jeune et servir de base à la construction des premières molécules vivantes.

Néanmoins, deux chercheurs, Urey et Miller, ont pu montrer en 1955, dans une expérience devenue célèbre qu'il était possible de synthétiser à partir d'un mélange de composés chimiques identiques à ceux trouvés dans les nuages interstellaires, les acides aminés qui sont la base de toute vie. On comprend donc toute la fougue qui peut animer les radioastronomes et les chimistes dans leur quête pour détecter des acides aminés dans l'espace interstellaire. Jusqu'ici, ils ont failli. Mais pourquoi ne pas imaginer que les moyens ultrapuissants mis à leur disposition avec les instruments de radioastronomie millimétrique leur permettront d'en découvrir un jour.

Cette hypothèse n'est peut-être pas aussi, absurde qu'il y paraît dans la mesure où des acides aminés ont été déjà observés dans des météorites carbonées, ces étonnantes pierres extraterrestres qui contiennent jusqu'à 3 % de matière organique complexe. A défaut de résultats rapides dans cette recherche spectaculaire, il reste aux astronomes la possibilité d'étudier – et ce n'est pas un mince travail – ces nuages au sein desquels se forment les étoiles grâce au suivi et à l'observation de leurs poussières et de leurs molécules complexes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *La Recherche*, mars 1985.

REPÈRES

Education

Manifestation d'instituteurs

Plusieurs milliers d'instituteurs ont manifesté, mercredi 1er avril à Paris contre le statut des maîtres-directeurs et la dévalorisation de leur métier. Répondant à l'appel de trente sections départementales du Syndicat national des instituteurs (SNI), ils ont défilé de la gare Montparnasse au ministère de l'éducation nationale.

Brandissant des poissons d'avril, les instituteurs ont avancé au son des chansons préparées par les quatre sections de Bretagne qui avaient les premières, appelées à la manifestation. Bien que la coordination nationale des instituteurs en lutte ait officiellement refusé de participer au mouvement, une quinzaine de coordinations départementales s'étaient jointes au défilé.

Pas de classes le 29 avril et le 6 mai

Les mercredis 29 avril et 6 mai prochain seront jours de congé scolaire. M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, avait prévu, en juillet 1986, de transformer quatre mercredis, dont les 29 avril et 6 mai, en jours de classe, pour respecter le quota de trois cent seize demi-journées de travail prévues par le calendrier scolaire. Le ministre est revenu sur cette décision, estimant que l'augmentation des jours de travail effectifs au mois de juin compensait le déséquilibre.

Religions

Une réflexion sur la non-violence

Cinq évêques français – Mgrs Fauchet (Troyes), Gaillot (Evreux), Herbulot (Corbeil), Lacrosnier (Belfort) et Rémond (Mission de France) – ainsi que huit mouvements et une soixantaine de personnalités catholiques et protestantes ont lancé, le 1er avril, un appel aux chrétiens pour un débat sur l'« action non violente ». C'est ce même groupe qui, il y a un an, avait publié un document, *La paix autrement*, réplique du texte *Gagner la paix* adopté le 8 novembre 1983 par une majorité d'évêques français et qui ne s'opposait pas à la dissuasion nucléaire.

Une réflexion est proposée par les signataires *« à tous les chrétiens dans la diversité de leurs opinions et de leurs appartenances confessionnelles »*. Elle devrait durer de dix-huit mois à deux ans et déboucher sur des *« orientations éthiques »* adressées aussi bien à des croyants qu'à des non-croyants. Le questionnaire préparatoire est à retirer chez M. Bernard Boudouresques, 60, rue de Rome, 75008 Paris.

Santé

M. Jacques Barrot propose que la publicité pour l'alcool soit interdite à toutes les télévisions

M. Jacques Barrot, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, député de la Haute-Loire et secrétaire général du CDS, va déposer une proposition de loi interdisant la publicité pour l'alcool à la télévision. Le député a *« félicité »* le gouvernement d'avoir renoncé à la publicité pour l'alcool sur les télévision publiques, mais il est partisan d'aller plus loin en l'interdisant aussi sur les télévisions privées.

La proposition de M. Barrot se fonde sur la nécessité d'accroître la prévention en matière de santé à l'heure des difficultés de la Sécurité sociale. Il fait valoir, en outre, que l'interdiction de la publicité pour l'alcool au petit écran bénéficierait à la presse écrite, qui y trouverait des recettes publicitaires supplémentaires.

Huiles frelatées

Un accusé propose une démonstration

Lors de l'audience du 1er avril, du procès des huiles frelatées, à Madrid, un accusé, Enrique Salomo, a quitté la salle après avoir déclaré : *« Je veux consommer cette huile devant la cour pour prouver que ce n'est pas du poison. »* Un autre, l'importateur Fernando Bengoechea, a affirmé : *« J'aurais donné cette huile à mes propres fils sans la moindre inquiétude. »* La cour madrilène doit ainsi entendre 38 prévenus accusés d'avoir sciemment trafiqué une huile de colza à usage industriel. Le trafic a causé la mort de 386 personnes (officiellement) et provoqué des lésions irréversibles chez 25 000 personnes au moins. – *(Reuter.)*

● RECTIFICATIF : Dans l'article sur le procès des huiles frelatées publié dans *le Monde* daté du 1er avril il fallait lire : *« un raffinage clandestin a effacé les traces d'aniline... tout en la transformant en anilide hautement toxique »* et non en aniline comme il était écrit.

MÉDECINE

Onze malades d'Amsterdam atteints par le SIDA ont été aidés à se donner la mort

Le docteur Sven Danner, chef du département SIDA au Centre médical universitaire d'Amsterdam (AMC) a révélé, le 1er avril, que onze des quatre-vingt-dix-sept malades atteints de SIDA décédés jusqu'à présent aux Pays-Bas avaient eu recours à l'euthanasie active.

Selon le docteur Danner, un cas d'euthanasie s'est produit à l'AMC, tandis que les dix autres malades se seraient *« endormis pour toujours »* à leur demande, après une intervention de leur médecin de famille.

L'euthanasie « active » (qui se pratique au moyen de l'administration d'un produit entraînant la mort, alors que l'euthanasie « passive » consiste à interrompre le traitement) est toujours punissable aux Pays-Bas. Elle fait, depuis des années, l'objet de débats au Parlement.

Au sein de la coalition au pouvoir, les chrétiens démocrates du CDA s'opposent sur cette question à leurs alliés libéraux du VVD, favorables – comme tous les partis de gauche – à la légalisation de l'euthanasie.

Le Conseil d'Etat s'est déjà prononcé sur l'euthanasie passive, estimant qu'elle ne devait plus être punissable. Fort de cet avis, le gouvernement présidé par M. Lubbers avait indiqué en janvier dernier que son cabinet pourrait éventuellement proposer une loi sur l'euthanasie.

Cette loi spécifierait que l'arrêt du maintien en vie artificielle d'une personne souffrant d'une maladie incurable ne serait plus contraire à la loi, par opposition à l'administration d'un médicament pouvant entraîner la mort.

Dans l'attente de cette loi, la justice et le ministère de la santé publique ont tendance à fermer les yeux sur les cas d'euthanasie active, estimant que si un malade atteint de SIDA réclame l'euthanasie, son médecin traitant peut accéder à sa demande après en avoir averti les autorités.

Différentes enquêtes effectuées aux Pays-Bas ont révélé qu'une majorité de Néerlandais étaient favorables à une législation sur l'euthanasie.

« L'amour, faut pas en faire une maladie ! »

La 2 CV Citroën, dont l'arrêt de la fabrication en France vient d'être annoncée a encore de beaux jours devant elle. Héroïne – involontaire – du premier film publicitaire commercial pour les préservatifs, elle abrite les ébats d'un couple inspiré par la nature et le chant des oiseaux. En surimpression sur l'image de la 2 CV, le slogan s'inscrit : *« L'amour, faut pas en faire une maladie »*, suivi de la marque du préservatif.

Le spot publicitaire est diffusé à la télévision française à partir du jeudi 2 avril. Il donne plus dans la suggestion et la douceur que dans l'image-choc comme c'est le cas aux Etats-Unis et en République fédérale d'Allemagne.

Ainsi l'a voulu le ministère de la santé qui, en faisant voter la loi du 28 février a autorisé la publicité sur les préservatifs.

Peu utilisés en France, où seulement 7 % des couples y recourent, alors qu'ils sont 37 % en Grande-Bretagne et 70 % au Japon, les préservatifs sont considérés comme un moyen efficace de lutte contre le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles.

Le ministère de la santé s'apprête à mener une campagne de sensibilisation des jeunes aux dangers du SIDA. Le spot publicitaire destiné à la télévision a déjà été diffusé en Belgique avec un slogan différent.

Il a été réalisé par une filiale belge de l'agence française de publicité de Jacques Séguéla.

Le président Reagan en faveur de l'abstinence

Le président Ronald Reagan s'est prononcé le 1er avril en faveur de la prévention et de la morale traditionnelle pour pouvoir lutter contre le SIDA, *« ennemi public numéro un »* dans le domaine de la santé.

Dans son premier discours important consacré au SIDA, le président des Etats-Unis a déclaré devant une association de médecins de Philadelphie : *« Après tout, quand il s'agit de prévenir le SIDA, est-ce que la médecine et la morale n'enseignent pas les mêmes leçons ? »*

La veille, M. Reagan avait pris position en faveur d'une éducation sexuelle contre le SIDA dans les écoles, *« à condition qu'il soit appris que l'une des réponses* [a] cette maladie *est l'abstinence.*

Il ne faut pas dire : ce n'est pas comme ça qu'il faut le faire, mais : il ne faut pas le faire ». – *(AFP, Reuter.)*

● **Le professeur Gallo *« extrêmement heureux »* de l'accord franco-américain.** – Le professeur Robert Gallo, de l'Institut national américain du cancer, s'est déclaré mercredi *« extrêmement heureux »* de l'accord franco-américain mettant fin au différend juridico-scientifique qui opposait cet organisme à l'Institut Pasteur à propos du SIDA.

« C'est très simple : c'est une très grande joie. Avec mon équipe, nous avons fêté cela au champagne français », a déclaré le professeur Gallo. Mais, a ajouté le célèbre chercheur américain *« ce n'était pas un conflit si important que cela. (...) ; il n'y a pas eu de désaccords réellement sérieux. L'Institut Pasteur estimait avoir des droits. J'étais d'accord depuis le début »*.

Société

La gestion de la Société du Tour de France

M. Lévitan règle ses comptes

Ecarté de la direction de la Société du Tour de France par M. Philippe Amaury, directeur de la société qui édite *le Parisien* et *l'Equipe* (*le Monde* du 27 mars), M. Félix Lévitan, assisté de son avocat, Mᵉ Jean-Jacques Bertrand, a rompu le silence qui entourait cette affaire pour donner sa version des faits, mercredi 1ᵉʳ avril. Il a d'abord rappelé dans quelles conditions Emilien Amaury lui avait demandé de prendre en charge la direction et la gérance de la Société du Tour de France à sa création, en mai 1973.

Les épreuves cyclistes organisées par le groupe de presse étaient alors déficitaires. M. Lévitan avait pour mission de les rendre bénéficiaires et avait reçu l'ordre formel d'Emilien Amaury de ne fournir de comptes qu'à lui-même ou au fondé de pouvoir de la société. *« Je n'ai pas changé ces habitudes au fil des ans »*, précise M. Lévitan, qui n'était pas payé pour ce mandat mais pour sa fonction de rédacteur en chef du *Parisien*. De 1974 à 1984, le compte d'exploitation aurait fait apparaître 17 millions de francs de bénéfices. En 1987, les recettes du Tour de France devraient atteindre 70 millions de francs et devraient dégager un bénéfice de 14 millions.

Ces derniers temps, M. Lévitan reconnaît avoir contesté les nouvelles orientations de M. Philippe Amaury, désireux de faire prendre en charge par la Société du Tour de France trois organisations déficitaires : le Cross de *L'Equipe*, le Tour de France automobile et le futur Rallye Paris-Pékin. *« je redoutais la faillite avec l'opération Paris-Pékin*, ajoute-t-il. *J'ai fait remarquer que nous devrions payer 3 millions de dollars au gouvernement chinois pour traverser son territoire, alors que nous touchons, au contraire, 3 millions de Deutschemarks pour faire partir le Tour de Berlin. »*

M. Lévitan, qui réside désormais à Cannes, a ensuite évoqué sa convocation, samedi 14 mars, pour s'expliquer devant le conseil de gérance de la Société du Tour de France. A son arrivée, il aurait trouvé un vigile devant la porte de son bureau sur laquelle un verrou avait été posé. Il lui a alors été demandé d'ouvrir les tiroirs de son bureau et les meubles devant un huissier qui a procédé à l'inventaire de tous les documents.

« Procédés de basse police »

Des investigations menées la veille à la demande de la direction des Editions Amaury auraient, selon le procès-verbal de constat, *« révélé l'existence de documents semblant de nature à engager la société en date du 5 janvier 1983, du 4 juin 1984, du 4 juillet 1985, du 2 et du 4 décembre 1986. Ces documents, signés du seul Félix Lévitan, cogérant du Tour, à l'insu total de ses cogérants et représentants des Editions Amaury. Les engagements contractuels apparents pris par le seul Félix Lévitan mettraient à la charge de la Société du Tour de France un montant de 838 000 dollars et des obligations financières exorbitantes pour l'avenir. »*

Avant de passer à l'explication de ces documents, M. Lévitan a ajouté qu'on lui aurait alors demandé de répondre par écrit à trois questions également écrites de M. Amaury lui demandant s'il détenait ou s'il avait connaissance de documents, lettres ou contrats touchant aux relations entre la Société du Tour de France et la société BRIC (1) et s'il avait eu des fonctions de participation, des rémunérations ou des contrats personnels avec les sociétés BRIC, Euroforce (2), TVIP (3) et WTC (4). M. Lévitan avait répondu par la négative, aux trois questions. *« Tous ces procédés de basse police*, résume-t-il, *n'avaient d'autre but que de tenter de trouver des documents qui auraient pu me compromettre en montrant une quelconque appartenance de ma part à la société BRIC. »*

Cette société de droit américain, créée et dirigée par M. Philippe Riquois, est, en effet, au centre de l'affaire.

Un minimum garanti

Depuis 1979, M. Lévitan reconnaît avoir été en contact avec M. Riquois qui tentait de le convaincre de l'intérêt et de la rentabilité d'une opération d'expansion du Tour aux Etats-Unis. Mais, en 1981, la direction du groupe Amaury lui avait demandé fermement de ne rien investir sur le territoire américain. Pour démontrer l'impact et l'intérêt de cette opération, M. Riquois a alors décidé de l'organiser lui-même en 1983 avec des partenaires américains et en prenant la Société du Tour de France comme simple conseillère rémunérée (120 000 francs). Malgré son impact médiatique et populaire, le Tour of America s'était soldé par un découvert de 500 000 dollars. *« A cause du désistement de Motobécane et de Peugeot »*, précise M. Lévitan.

A la suite du Tour of America qui a mieux fait connaître le cyclisme professionnel aux Etats-Unis, M. Riquois a obtenu de négocier pour la chaîne américaine CBS les droits de retransmission du Tour de France. C'est alors que les différentes conventions ont été signées entre la BRIC et la Société du Tour de France. Devant les perspectives de recettes importantes, M. Lévitan a accepté, par écrit dans les conventions, de consentir pendant quelques années des « abattements » à M. Riquois, afin de lui permettre de récupérer ses 500 000 dollars perdus dans le Tour of America.

Ainsi, au lieu de reverser à la Société du Tour de France 70 % des droits de retransmission payés par CBS, la société BRIC a seulement réglé un minimum garanti de 85 000 dollars la première année et de 50 000 dollars la deuxième. Ayant récupéré ses 500 000 dollars, elle versera dès l'an prochain 280 000 dollars en conservant seulement, au titre d'intermédiaire, 30 % des droits payés par CBS.

Malgré la détérioration de leurs rapports, M. Félix Lévitan n'exclut pas l'éventualité d'un accord avec les Editions Amaury. Dans le cas contraire, il pourrait engager des actions judiciaires, civile et pénale. *« Je n'attache pas d'importance aux biens matériels, mais je me battrai à mort pour les biens moraux*, a-t-il dit. *Car j'aspire à vivre en paix mes dernières années. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) Bicycle Race International Corporation (BRIC), qui a organisé le Tour of America en 1983, puis Broadcasting Rights International Corporation (BRIC), qui négocie les droits de retransmission du Tour de France pour la chaîne CBS.

(2) Société créée par M. Riquois, avec vocation d'installer des affaires françaises aux Etats-Unis et réciproquement.

(3) Société qui commercialisera des vidéo-cassettes du prochain Tour de France.

(4) Société américaine associée à la BRIC.

Mise au point du groupe Amaury

Dans une mise au point publiée mercredi 1ᵉʳ avril, M. Philippe Amaury, président-directeur général des Editions Amaury, cogérant du Tour de France, et M. Jacques Goddet, cogérant du Tour de France, ont répondu en ces termes aux déclarations de M. Lévitan :

« *Dès 1981*, le Parision libéré, *propriétaire du Tour de France, décide, en conseil d'administration, en présence de Félix Lévitan, alors administrateur, de n'effectuer aucun engagement financier aux Etats-Unis et demande, au contraire, à Félix Lévitan de ne rien négocier d'autre qu'un contrat d'assistance technique qui devait apporter une recette de 120 000 F par an à la Société du Tour de France.*

» En mars 1987, la direction du groupe Amaury et les cogérants du Tour de France découvrent que de nombreux engagements ont été souscrits par M. Félix Lévitan seul, qui font peser sur la vie de la société et son avenir des charges exorbitantes.

» Parmi ces engagements clandestins, l'un d'entre eux a pour effet de faire supporter sans contrepartie à la Société du Tour de France :

» – la totalité des pertes alléguées du Tour of America 1983 : 549 000 dollars ;

» – 139 000 dollars d'intérêts sur cette perte ;

» – 150 000 autres dollars ;

» soit un total de 838 000 dollars. »

Après avoir donné le détail des conventions passées avec la BRIC et sa filiale WTC, qui permettent d'arriver à cette somme, le communiqué ajoute :

« Lors de sa conférence de presse, M. Lévitan affirme successivement et contradictoirement, d'une part, que la Société du Tour de France « n'avait pas eu à supporter le moindre cent de déficit provenant du Tour of America », *d'autre part*, qu'« un accord prévoyait une sorte d'abattement consenti à la société BRIC sur les recettes à venir, afin de permettre à celle-ci d'éponger le déficit relatif au Tour of America ».

» Un groupe de communication soucieux de bonne gestion ne peut évidemment pas se satisfaire d'une pareille entorse à la logique et à la comptabilité. Il ne peut pas non plus accepter qu'une pratique abusive du secret masque une désobéissance patente et des fautes de gestion. »

Enfin, dans une interview au *Parisien libéré* et à *l'Equipe*, M. Philippe Amaury déclare notamment, à propos des *« anomalies comptables »* reprochées à l'ex-directeur du Tour : *« Ce qui apparaît, ce sont des prélèvements effectués sur des recettes de droits de TV. Dans la comptabilité n'apparaissent que les recettes nettes après prélèvement. Nous avons le sentiment que c'est sur ce procédé que l'on a joué pour « durer » dans le temps. »*

Il ajoute : *« On a imputé au Tour de France des intérêts, chose curieuse, qui courent sur le montant des déficits et un certain nombre de remboursements de frais sur une période allant de 1979 à 1984. »*

En ce qui concerne la négociation des droits de télévision par la société BRIC, M. Philippe Amaury indique : *« Nous pensons que c'est au groupe d'exploiter les potentialités qu'il détient. M. Riquois est un bon professionnel, mais il est préférable que ce soit au sein du groupe que se développe l'exploitation des droits des télévisions. »*

Enfin, pour les suites éventuelles de la mise à l'écart de M. Félix Lévitan, il note : *« Il faut toujours chercher une solution raisonnable »*, en précisant : *« Le communiqué fait état de fautes par rapport à la comptabilité, ça paraît sûr. Sur les questions douanières, je ne ferai pas de déclaration supplémentaire. »*

FOOTBALL

Les seizièmes de finale de la Coupe de France

Duels serrés

Hormis la large victoire d'Auxerre (5-0) sur la modeste équipe de Baume-les-Dames (division honneur), les matches aller des seizièmes de finale de la Coupe de France se sont soldés, mercredi 1ᵉʳ avril, par des résultats très serrés, aucun des favoris n'ayant réussi à se mettre à l'abri dans la perspective des matches retour le 7 avril.

Seuls Lyon, vainqueur à Angers (3-2) et Reims à Mulhouse (2-0) ont pris une option sur la qualification.

Monaco (D1) b. Nice (D1)	2-0
Rennes (D1) et Laval (D1)	1-1
Saint-Etienne (D1) et Martigues (D2)	1-0
Marseille (D1) b. Cannes (D2)	1-0
Lille (D1) b. Bastia (D2)	2-1
P-S-G (D1) et Strasbourg (2)	0-0
Toulouse (D1) b. Caen (D2)	1-0
Gueugnon (D2) et Bordeaux (D1)	0-0
Rouen (D3) et Lens (D1)	0-0
UCK Vannes (D4) et Brest (D 1)	1-1
Auxerre (D1) (à Besançon) b. Baume-les-Dames (DH))	5-0
AEPB La Roche (D2) Tours (D2)	0-0
Reims (D2) b. Mulhouse (D2)	2-0
Alès (D2) b. Thonon (D2)	1-0
Lyon (D2) b. Angers (D2)	3-2
Loison (DH) b. Périgueux (D4)	3-1

● **HOCKEY SUR GLACE : championnats du monde B.** – La France s'est inclinée, mercredi 1ᵉʳ avril à Canazei (Italie), face à la Pologne (2 à 6). Après sept journées, elle occupe la cinquième place du classement général.

Le Carnet du Monde

Décès

– La famille et les amis de

Mᵐᵉ Camille BRIAND,
dite Bryen,
née Louise André,

font part de son décès survenu à Paris, le 20 mars 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Une bénédiction a été dite lors de la levée du corps, à l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, 75014 Paris, le jeudi 2 avril 1987, à 9 h 45.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse.

Fondation de France,
40, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Mᵐᵉ Véronique Buratti,
M. le consul Enrico Buratti et Mᵐᵉ,
leurs enfants et petits-enfants,
Le médecin général inspecteur (CR) R. Michel et Mᵐᵉ,
leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition dramatique de leur très cher mari, fils et gendre,

Paolo Romano BURATTI,

survenue à Rome, le 8 mars 1987, à l'âge de trente-six ans.

– Mᵐᵉ André Cahen,
née Hecker,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CAHEN,

survenu le 24 mars 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue E.-Goudchaux,
57000 Metz.

– M. Pierre Pardoel et Mᵐᵉ,
M. Rieur et Mᵐᵉ,
Angélique, Julien, Alexis Pardoel,
ses parents et ses enfants,
Toute la famille, alliés, amis,
prient d'assister à la messe qui sera dite le samedi 4 avril, à 11 heures, à Notre-Dame de Beauregard, La Celle-Saint-Cloud, à l'intention de

François PARDOEL,

décédé le 3 mars, à vingt-neuf ans.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Erratum

– Dans l'annonce du décès de

Mᵐᵉ veuve Léon CALEF,

parue le 31 mars, daté 1ᵉʳ avril, il fallait lire 94210 La Varenne.

– Dans l'annonce de messe parue le 31 mars, daté 1ᵉʳ avril 1987, à l'intention de

M. Pierre SAULIÈRE,

l'adresse : 6, rue Albert-de-Lapparent concerne la chapelle du Bon-Conseil.

Anniversaires

– En ce seizième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

Communications diverses

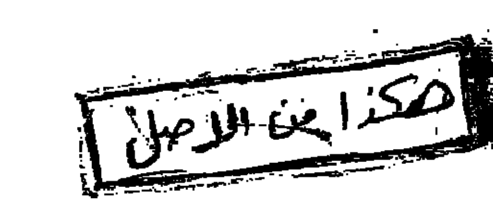
– Lycée Voltaire, 75011 Paris. Afin de célébrer dignement le centenaire (1989), nous recherchons tout document antérieur à 1940 et tout témoignage d'anciens élèves célèbres... ou non. Lycée Voltaire, CDI, 101, avenue de la République, 75011 Paris.

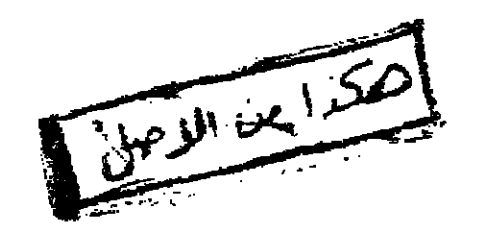
LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :
M. Georges Buis, général de corps d'armée.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :
MM. Jacques Chevallier, ingénieur en chef de l'armement ; Christian Pincau, lieutenant-colonel.





Le Monde
DES LIVRES

Calaferte le passager clandestin

Il écrit depuis 1952, et, malgré un public fidèle, reste trop peu connu. Mais Louis Calaferte se plaît au secret.



Louis Calaferte vu par J.-P. Favreau.

APRÈS treize livres de récits, trois recueils de poèmes, sept pièces de théâtre, trois volumes de carnets intimes et un d'entretiens, Louis Calaferte est encore, à cinquante-huit ans, un passager clandestin de la littérature française contemporaine. Il n'en conçoit aucune aigreur, sachant qu'il possède un public de fidèles et qu'il n'est pas lu pour des raisons subalternes, hasards publicitaires ou médiatiques. « *Et puis,* dit-il, *j'aime la littérature secrète* ». Ce sont plutôt ceux qui ne le connaissent pas qui manquent quelque chose. Pour tous ceux-là, il serait de bon augure d'aborder l'œuvre rigoureuse et sans concession de Calaferte avec son dernier ouvrage, *Promenade dans un parc,* deux cents pages de courts récits – rarement plus de deux pages, parfois une demi-page seulement.

Dans cette singulière « promenade », Calaferte laisse libre cours à son penchant pour l'insolite, la noirceur et la désespérance nue – sans lamentations. Sans jamais se départir d'un ton calme et sec, celui du constat, il peint un monde terrible, succession d'univers fermés, sortes de colonies pénitentiaires dont les habitants sont tous des victimes, à un titre ou à un autre, subissant en silence, avec abnégation parfois, leurs destinées désastreuses.

Ainsi les pauvres, conviés chaque vendredi à venir pendant une heure regarder les riches à travers les vitres d'un hôtel de luxe. Ou bien le vieil homme « *refoulé de pièce en pièce vers l'ancien débarras* » et qui affirme : « *Ce ne fut que par nécessité, au fur et à mesure que la famille de mes bienfaiteurs s'agrandissait* ». Ou encore celui que saisit la tentation de l'abandon de soi : « *Rien de plus simple, on décide de s'allonger sur le sol et de n'en plus bouger quoi qu'il advienne ; si tel doit être l'accomplissement du destin, à quoi bon s'évertuer à dépenser en vain ses dernières forces ; finir ici ou plus loin est en soi dénué de sens.* »

Curieux itinéraire

Au terme de ce petit livre, au style sans une scorie, sans une boursouflure, on ne saurait qu'avoir envie de remonter le cours du long et curieux itinéraire de Louis Calaferte. Découvert en 1952 par Joseph Kessel qui le fit éditer chez Julliard, il fut, dès son premier livre, *Requiem des innocents,* loué par les plus grands critiques. « *Avec cette manie qu'ont les éditeurs de vouloir prolonger un succès,* explique aujourd'hui Calaferte, *j'ai publié en 1953 un très mauvais texte,* Partage des vivants (1). *Entre-temps j'avais déjà quitté Paris pour Lyon, d'où j'étais arrivé en 1946, parce que, vraiment, me balader dans les salons littéraires et chez les marquises, je trouvais ça sans intérêt.* »

C'est en 1963 seulement qu'il publiera *Septentrion* (2), qui sera interdit. « *Cela m'a « cassé » pour des années.* Septentrion *a été réédité en 1984 par Gérard Bourgadier. J'étais chez Denoël depuis 1968, mais Bourgadier est le premier éditeur que je retrouve depuis René Julliard. Le reste, c'étaient des gestionnaires. Depuis 1980 paraissent aussi les* Carnets, *que j'ai commencés en 1956, par pure vanité, parce que je n'avais pas réussi à tenir mon journal intime quelques années auparavant.* »

« *Moi, mon truc, c'est d'écrire,* dit simplement Calaferte. *Vers quatorze ans, alors que je travaillais dans une usine de piles, je savais que je serais écrivain, sans savoir ce que c'était. Je n'avais lu que quelques livres que je piquais, n'importe quoi. Ce que je veux, c'est écrire sans compromission – et bouffer. Je ne suis pas préoccupé de reconnaissance. Je ne veux pas convaincre les foules. On est à l'ère de la communication, paraît-il. Mais moi, la communication, je m'en fous. Je n'ai pas non plus envie de séduire. Le faux séduit. Surtout en art. Et s'il y a une adéquation immédiate entre une vague de public et un écrivain, c'est presque toujours que l'écrivain est au-dessous des goûts du public.* »

Et Louis Calaferte rappelle, dans un sourire, que, lorsque Flaubert avait des difficultés avec la publication de *Madame Bovary,* le grand auteur, riche, célèbre, à gros tirage, était Victor Cherbuliez... Alors, la postérité ? « *Parfois on se dit que si un môme, par un jour gris, lit quelques phrases de soi... mais tout ça c'est du romantisme ! La seule vérité, c'est celle du destin.* » Il ne reste donc qu'à aménager comme on peut l'insupportable, la vie. Louis Calaferte s'y emploie depuis trente-cinq ans, avec sa manière cruelle de soigner le mal par le mal, une sorte de traitement homéopathique de l'angoisse de vivre, à coups de petites doses de désespoirs partagés, de journées basculant dans des crépuscules oppressants.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ PROMENADE DANS UN PARC, de Louis Calaferte. Denoël, 188 p., 78 F.

(1) Julliard.

(2) Tchou.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Romain Gary, *de Dominique Bona*

La vie derrière soi

QUAND la nouvelle du suicide de Gary éclate, en décembre 1980, avec la violence du coup de revolver qui a mis fin à sa vie si étonnante, l'exclamation qui vient à tous est : quel destin romanesque ! Et quelle biographie, un jour, cela fera !

Il en va des récits de vies bien remplies comme de tous les grands sujets : il ne faut pas les manquer, sous peine d'échecs à la mesure du propos. Dominique Bona doit être félicitée de venir la première, et de se montrer parfaitement à la hauteur d'une tâche périlleuse. Il est absurde d'imaginer les réactions des modèles disparus devant leurs portraits, et Gary était du genre à ne pas supporter la moindre image de lui qu'il ne contrôle ou contrefasse personnellement, mais quand on l'a connu, on peut dire que la fidélité est là, notamment à sa crise d'identité, exaspérée plus qu'apaisée, dans l'action héroïque puis dans la forge de l'imaginaire.

PREMIÈRE réussite de la romancière qu'est Dominique Bona (*les Heures volées,* Mercure de France, 1981) : elle entre dans le vif du sujet en commençant avec l'arrivée des Kacew à Nice vers les années 30, au lieu de nous bassiner, comme tant de biographes, avec des nuées d'ancêtres et des carnets scolaires. Il est vrai que l'arbre généalogique du petit Romain est simplifié à l'extrême : côté maternel, des horlogers juifs lituaniens ; côté paternel, en l'absence de géniteur avéré, de la fiction – déjà ! – autour d'un acteur du muet, le beau Mosjoukine, dont le jeune Kacew, les photos en témoignent, arbore les yeux bleu délavé entre des pommettes cuivrées de Mongol...

La suite, en particulier l'amour fou de sa mère Nina, la théâtreuse-couturière aux yeux verts qui rêve, à Moscou, Varsovie puis Nice, d'un fils diplomate français, Gary l'a splendidement romancée dans *la Promesse de l'aube.* C'est le temps où le futur Ajar enchérit sur l'ambition maternelle d'intégration, d'appartenance et d'aisance. La révolution russe, l'antisémitisme, la pauvreté sont gommés au profit de l'apprentissage d'« homme du monde ». La revendication des origines ne viendra que tard, blessée, déchirante...

On imagine quelles colères terribles inspireraient à ce gaulliste chevronné et « minoritaire-né » les actuels projets sur le code de nationalité. N'est-il pas l'exemple même du métèque qui a mérité son amour de la France ? Sa naturalisation arrive en 1935 et, avec elle, le brevet, encore plus espéré, d'écrivain français : la publication d'une première nouvelle dans un *Gringoire* gros, mais gros seulement, du fascisme raciste qui y déferlera sous l'Occupation.

DANS l'armée de l'air, où il brigue des galons, il n'est pas exclu que la consonance de son nom lui coûte de l'avancement. Mais la guerre est moins regardante. On sera bien obligé de remercier, et de décorer largement, le bombardier des FFL aux soixante vols de combat, dont trois achevés au tapis. Dans le même temps, le capitaine Kacew, rebaptisé Gary – en russe : « brûle ! », à l'impératif, – écrit *l'Education européenne* et fait provision de manne romanesque, notamment en Afrique, d'où il tirera le Goncourt 1956, *les Racines du ciel.*

De sa conduite héroïque, il ne dira ni ne tirera rien, sinon une entrée latérale au Quai d'Orsay, où on lui fera payer son charme un rien cabotin, des tenues de cow-boy et un franc-parler peu diplomatique. Il sera consul à Sofia, à Berne, porte-parole à l'ONU, re-consul à Los Angeles, autant dire à Hollywood, mais Couve de Murville s'opposera toujours à ce qu'on lui confie une ambassade : une question de longueur de cheveux, dirait-on, comme si l'emploi exigeait un physique de sommelier las...

Entre-temps, il a écrit plusieurs romans remarqués et épousé Lesley Blanch, elle-même auteur à succès. En 1959, surviennent l'amour et le drame de sa vie : Jean Seberg, vedette torturée de Preminger et de Godard, la gamine en tee-shirt d'*A bout de souffle,* à la brosse platine. Au calme relatif de la diplomatie succèdent les tournages, les succès coupés d'échecs, en particulier celui, cuisant, de *Les oiseaux vont mourir au Pérou,* avec Jean.

ENCORE un passage aux « affaires », le temps de s'opposer à la censure cinématographique voulue par ses amis gaullistes, et Gary connaît à nouveau l'insécurité des artistes les plus fêtés. Seuls points d'ancrage : Jean, leur fils Diego, et les escales travailleuses sous le soleil de Méditerranée, à Roquebrune, Mykonos et Majorque. Le héros de la France libre et le haut fonctionnaire se retrouvent dans la peau brûlée d'éternel gitan.

(*Lire la suite page 14.*)

Le dernier « crime » de Mrs James

En renouant les fils du roman policier et du roman tout court, cette femme de lettres anglaise marque la fin d'une rupture datant de Conan Doyle

par JACQUES ROUBAUD (*)

TOUT bon roman policier de l'espèce dite classique doit mettre en jeu deux *moments* essentiels : l'un caché, *privé,* celui du crime ; l'autre, *public,* celui de la découverte ; pas la découverte du meurtrier, celle de la victime. C'est sur la qualité émotionnelle de ces moments que repose presque entièrement le sort du livre. Beaucoup plus décisivement que sur le moment final, troisième, où public et privé se rejoignent, avec la révélation du criminel.

Mrs James, dans *Un certain goût de la mort,* ne ruse pas. Elle nous met tout de suite en présence des victimes (il y en a deux). Elle nous impose seulement un bref parcours préliminaire : suivre les deux témoins innocents de la révélation du meurtre – une vieille femme, Miss Emily Wharton et un enfant de dix ans Darren Wilkes – dans leur marche vers l'image de violence qui les attend. Cette marche – intensifiée à nos regards de lecteur parce que nous savons qu'au bout sont les victimes – les amène dans un lieu inoubliable, obscur : un tunnel que franchit le chemin au bord du canal, inquiétant, silencieux, humide avec « *le clapotis de l'eau contre le quai et le bruit des gouttes qui tombaient lentement de la voûte* ». C'est un lieu caché, désert, privé, au beau milieu pourtant de la grande ville publique, Londres. Evidemment, ce chemin initial de nos yeux n'est pas innocent ; il faudra presque cinq cents pages denses pour l'élucider.

C'est le dixième roman de l'auteur, que les couvertures de livres annoncent comme P.D. James, à l'américaine, mais qui est anglaise, très anglaise (qu'on ne se trompe pas, c'est un compliment) ; c'est le cinquième qui voit le jour en français. Vers le milieu de son livre, P.D. James a introduit, à la Hitchcock, une sorte d'instantané d'elle-même : une photographie de Sarah Berowne, la fille de la victime principale, Sir Paul Berowne, représente « *une grand-mère, connue pour ses romans policiers, regardant tristement la caméra, comme si elle déplorait le caractère sanguinaire de son métier, ou bien l'insuffisance de l'avance consentie par son éditeur* ».

Mrs James, en effet, est grand-mère. Elle a à peu près l'âge de son témoin, Miss Wharton. Elle vit à Londres et si elle a jamais eu à déplorer le peu de générosité de ses éditeurs, ce ne doit pas être le cas aujourd'hui. Elle a débuté à quarante ans ; un quart de siècle plus tard, ses chiffres de vente dans le monde anglo-saxon et une partie du reste sont impressionnants, du moins si on choisit d'être impressionné. Ils le sont en effet, parce qu'il s'agit d'une véritable romancière, une « romancière de crimes ».

Détective et poète

La tradition anglaise abonde, depuis Agatha Christie, en reines du roman policier. Il y a eu Dorothy Sayers et Margaret Allingham et, de nos jours, Ruth Rendell, pour ne citer que quelques noms. On a souvent comparé P.D. James à Dorothy Sayers et elle-même ne refuse pas cette filiation. Ses romans, c'est vrai, sont des romans policiers classiques : il y a meurtre, ou meurtres, un ensemble bien délimité de suspects, des indices, des preuves, une enquête honnêtement menée, qu'on peut intellectuellement suivre, et, à la fin, une explication, toujours convaincante.

Le détective, une nouvelle grande figure dans la longue galerie des découvreurs de meurtriers, est un inspecteur de Scotland Yard, Adam Dalgleish. Je l'aime tout particulièrement car il a une activité extra-professionnelle un peu surprenante : c'est un poète. C'est un poète publié, pas un amateur. On pourrait donner comme preuve de l'immense talent de P.D. James le fait qu'elle arrive à rendre crédible la poésie d'Adam Dalgleish (sans la citer d'ailleurs). En fait, la poésie de Dalgleish est crédible parce qu'il est, globalement, crédible. En tant que personnage de roman et en tant que détective de roman policier.

(*Lire la suite page 16.*)

(*) Poète, mathématicien, romancier, Jacques Roubaud est un passionné de « la prose des Anglaises ».

A LA VITRINE

ART

Matisse ou l'apparente facilité

On savait, semble-t-il, tout sur Matisse, et voilà que, par une des heureuses surprises de l'édition, un livre vient renouveler notre vision. Lydia Delectorskaya, qui vécut pendant vingt-deux ans dans l'ombre de l'artiste comme aide d'atelier et comme modèle, publie les notes et les photographies qu'elle a prises de 1935 à 1939 alors qu'elle assistait, en témoin privilégié, à la lente élaboration des œuvres. Matisse d'ailleurs, intrigué par la curiosité de son interlocutrice, avait souvent insisté pour prendre lui-même les photographies et dicter ses propres commentaires. Ainsi, l'ouvrage se présente comme la mémoire des innombrables esquisses auxquelles se livrait le peintre pour arriver au moment, disait-il, où la main chante d'elle-même.

A parcourir ce journal « illustré », on suit au fil des pages l'évolution des différents thèmes abordés par Matisse. Il s'agit d'un véritable carnet des états de la peinture, où l'on peut, par exemple, en détaillant les vingt-quatre variations du *Grand nu couché* de 1935, découvrir les efforts successifs de restructuration des formes. Sur les ébauches, la tête se redresse, le bouquet de fleurs se déplace, la torsion du dos s'accentue... Mais le plus impressionnant, c'est que, dans cette bataille pour la composition, rien n'est joué d'avance. Recherche tellement *incertaine que Matisse,* parfois, avant de commencer une séance de dessin, avoue à son assistante qu'il a le trac. On l'aura compris, ce livre rare, outre la qualité de l'impression, offre au lecteur le spectacle d'une passion au travail.

BERTRAND RAISON.

★ **HENRI MATISSE, de Lydia Delectorskaya. Adrien Maeght éditeur, 327 p., 580 F.**

Peindre sous Pétain

A l'histoire de Vichy et de l'occupation allemande, il manquait le chapitre des événements artistiques. Laurence Bertrand-Dorléac l'a écrit, sans complaisance et méthodiquement. Résultat : un livre incontestable et « navrant » qui décrit par le menu l'antimodernisme officiel des autorités et de la presse collaboratrices. De Louis Hautecœur, directeur général des beaux-arts, à nombre d'artistes qui trouvent alors le moyen de leur revanche, tout un groupe de pression s'efforce de proscrire l'« *art dégénéré* » et de susciter la naissance d'une peinture « *nationale* », fière de sa « *tradition* », proche de ses « *racines* », un art qui soit à la France ce que l'art — si l'on peut dire — nazi fut à l'Allemagne d'Arno Brecker.

Si, comme le remarque l'auteur, ces quatre ans ne furent pour autant ni ceux d'une répression complète — un Picasso ou un Matisse ne furent guère inquiétés — ni ceux d'une récession totale, parce que quelques jeunes peintres, futurs abstraits de l'après-guerre commencent à se réunir et à exposer, ils n'en demeurent pas moins comme une phase de glaciation et de fermeture. Il y a quelque intérêt d'ailleurs à s'apercevoir que nombre de slogans, pour l'« *artisan-artiste* » ou le « *sans de la terre* » ont connu par la suite une jolie fortune en dépit de leur origine douteuse. Car cet excellent livre d'histoire peut *servir également à déchiffrer des* esthétiques contemporaines...


BERENICE CLEEVE.

PHILIPPE DAGEN.

★ **PARIS 1940-1944 : ORDRE NATIONAL, TRADITION ET MODERNITÉ, de Laurence Bertrand-Dorléac, Presses de la Sorbonne, 452 p., 195 F.**

NOUVELLES

La tendresse impitoyable de Catherine Lépront

Ludivine Sertilange est une vieille demoiselle au maigre chignon qui sent « *le fade et l'église* ». Son frère, Vianney, le clerc de notaire, ne sait plus trop ce qui, en elle, l'irrite le plus : ses images pieuses, ses bains de pieds dans une bassine en émail ou la façon dont, débranchant son Sonotone, elle se coupe à volonté du monde extérieur. Pourtant, après avoir réussi à échapper à son emprise, Vianney revient, *taraudé par une sournoise inquiétude,* s'assujettir à cette intimité détestée.

Après trois romans remarqués, Catherine Lépront montre, sur la courte distance de la nouvelle, la même précision, la même acuité du regard. Quelques traits lui suffisent pour croquer les personnages, quelques notations pour suggérer une atmosphère : le mètre métallique avec lequel un ébéniste mesure une mourante, l'« *odeur de poudre, de plumes et de sang* » de la *Partie de chasse au bord de la mer* qui donne son titre au recueil...

C'est la province, une région maritime du côté de la Charente, avec des ports, des cabanes *d'ostréiculteurs, et l'omnibus* Poitiers-La Rochelle. A travers quelques lieux, un foyer de jeunes travailleurs, un hôpital, une salle des ventes, l'auteur, bien loin d'évoquer en demi-teintes la grisaille de vies modestes, épingle impitoyablement les passions : rapacité, soumission, ennui.

Dans ces huit courts récits, Catherine Lépront montre le moment où des destins basculent. Avec la tendresse du désespoir, elle montre les victimes (le commissaire-priseur rongé par une hantise, le contrôleur puni d'avoir été autrefois trop humain), ceux qui, (comme l'Anglais aux chaussures jaunes) tentent de « *ruiner le malheur* », *celles qui y parviennent* (Emma la lingère que l'amour arrache à l'obsession de la pointeuse, ou Jeanne Bourgeois qui, sur une place déserte, danse pour quelques vagabonds), et qui, même, par raccroc, parviennent à voler leur part de liberté et de rêve.

MONIQUE PÉTILLON.

★ **PARTIE DE CHASSE AU BORD DE LA MER, de Catherine Lépront, Gallimard, 174 p., 70 F.**

● EN POCHE

● La collection « Biblio-Essais » du Livre de poche reprend deux courts essais d'Emmanuel Lévinas, précédemment parus chez Fata Morgana : *Humanisme de l'autre homme* (nº 4058) et *Noms propres* (nº 4059), où, de Kierkegaard à Roger Laporte, Lévinas nomme et commente des penseurs qui lui sont proches.

● Toujours à propos d'E. Lévinas, un volume de la collection « Qui êtes-vous ? », aux Éditions de *la Manufacture, réalisé* par François Poirié, fournit une utile approche de l'œuvre du philosophe. Avec des entretiens et des photographies inédites.

● Dans la même collection, un volume de Pierre-Olivier Walzer sur le poète des *Contrerimes,* Paul-Jean Toulet.

● Henry James, Edgar Poe, Rimbaud... sont les auteurs sur lesquels s'est appuyé Tzevetan Todorov pour approcher *la Notion de littérature* (« Points »-Seuil, nº 188).

● En « Points »-Sciences, Ivar Ekeland examine les « *figures du temps de Kepler à René Thom* » dans *le Calcul, l'imprévu,* essai publié pour la première fois en 1984.

● La collection « Folio-Essais » a inscrit quatre nouveaux titres à son catalogue : *Histoire et utopie,* de Cioran (nº 53); *les Tarahumaras,* d'Artaud (nº 52), et enfin *Sigmund Freud présenté par lui-même,* où le médecin viennois lie son propre destin à celui de la psychanalyse (nº 54); *Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen,* de Catherine Kintzler (nº 55).

● Une belle édition des *Crimes de l'amour,* du marquis de Sade, due à Michel Delon (nº 1817). Outre la célèbre *Idée sur les romans,* ce volume contient *Eugénie de Franval, nouvelle tragique,* que l'on peut considérer comme l'un des sommets de l'œuvre sadienne.

● Dans la même collection, Victor-Henry Debidour présente en deux volumes le *Théâtre complet* d'Aristophane (nºˢ 1789 et 1790).

● *Apparition et autres contes d'angoisse* fait suite à un premier volume comprenant les nouvelles de Maupassant qui appartiennent à cette catégorie ; édition établie par Antonia Fonyi (« GF »-Flammarion, nº 417).

ROMANS

Les gouffres de Guy Darol

Le Couloir, le premier roman du poète Guy Darol (1), est une descente dans les gouffres d'un *homme qui, un matin, s'éveille* libéré de son âge, de son nom et de sa mémoire. Malheureusement, au lieu de se sentir soulagé de ces fardeaux inutiles, il se croit gommé de la vie et décide de se réfugier dans le sommeil afin de donner un sens aux trois mots — vide, néant, rien — qui constituent son seul et unique programme pour les journées à venir.

Guy Darol joue d'une écriture à l'élégance aussi rare que le vocabulaire qu'il se plaît à employer, comme pour brouiller des pistes un peu trop faciles d'accès. Ce « *voyage autour de ma chambre* » revisité par un auteur conscient que les mots sont des bouées de sauvetage percées, est d'une noirceur réconfortante... car il est toujours agréable de trouver quelqu'un qui va plus mal que soi.

Néanmoins, le narrateur finira par traverser le miroir pour aller se perdre dans les rues de Paris. Mais le *Paris de Darol* ne doit rien aux guides touristiques puisqu'on y trouve une avenue Stève-Masson (André Hardellet pour les intimes), une place Stanislas-Rodanski et une place Jacques-Rigaut, où, bien sûr, se trouve la fameuse « *Agence générale du suicide* ». Une ville où la mort s'achèterait comme une denrée périssable ne saurait être tout à fait inhabitable, estime Guy Darol, qui, avec ce beau texte, communique à sa manière ce que Luc Dietrich appelait le « *bonheur des tristes* ».

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE COULOIR, de Guy Darol, Le Castor astral, BP 33402 Talence Cedex, 139 p., 68 F.**

(1) *Slangue et la grande tuerie* (L'Atelier des Grames), *Inventaire de la douleur* (Vrac).

La révolte de Claude Courchay

Claude Courchay, qui se voulait globe-trotter infatigable, nomade sans roulotte, attache désormais au thème du retour une importance quasi fétichiste. Vous trouvez, dans *Avril est un mois cruel,* les qualités habituelles, trop habituelles peut-être, de Courchay : une désinvolture triste, un mal-être, un sens de la révolte toujours perceptible derrière une résignation de façade. C'est une fois encore dans le Sud que s'effectue le retour cher à l'auteur. C'est près de Digne, dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans un paysage sévère, que Courchay orchestre son concerto de la vengeance.

Jean, le narrateur, revenant du Liban, où il servait dans les troupes parachutistes de la FINUL, se fait une joie de retrouver Anne, sa jeune *sœur de dix-huit ans,* dans la ferme du vieil oncle qui les a élevés. Dès qu'il arrive au village, il apprend qu'Anne est à l'hôpital de Digne.

Elle est dans un tel état de choc qu'il ne pourra lui parler : elle se suicidera à l'hôpital. Alors, Jean, n'aura de cesse de retrouver les êtres abjects qui ont détruit sa sœur. Par-delà la tragédie d'Anne, c'est toute une région, naguère superbe dans son isolement, qui semble condamnée. Le milieu marseillais de la drogue s'y implante, avec son cortège de dealers. Le narrateur découvre que les lieux de son enfance ont, comme sa sœur, été profanés. Et la sourde révolte de Courchay soutient le récit d'un bout à l'autre.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ **AVRIL EST UN MOIS CRUEL, de Claude Courchay. *Albin-Michel, 273 p., 85 F.***

POÉSIE/PHOTO

Pas de deux

Observateur fin et passionné, collectionneur, corédacteur de la revue *Clichés,* critique, ardent exégète de Jan Saudek et auteur d'un *livre d'entretiens intitulé Voyons voir,* Pierre Borhan — on pouvait s'en douter à la sensibilité et la tenue littéraire de ses écrits — est aussi et avant tout poète.

Homme de plume, nourri par ses élans, il s'est laissé *inspirer* par les nus, d'une forte présence physique, de la photographe américaine Ernestine Ruben. Porté par l'écho partagé d'une double expression, images et mots s'attirent, s'enlacent ou se séparent, improvisant un séduisant pas de deux visuel. Le désir est au cœur de ce dialogue secret. Silencieux, les mots donnent à voir ce que taisent les images. Voluptueux, le grain des tirages — poils et peau — frémissant sous *l'apparente pudeur des sentiments,* révèle à la lumière le tumultueux tracas, les attouchements inassouvis d'un rêve aveugle.

Elégamment conçu, dans un format où le texte, bilingue et manuscrit, *s'équilibre au regard des* images, cet ouvrage original, limité à 1 000 exemplaires, inaugure une collection intitulée « Recueil ». Produite par Paris Audiovisuel, dirigée par Jean-Luc Monterosso, elle se propose une fois l'an de rénover et d'enrichir par un biais inattendu l'édition photographique.

PATRICK ROEGIERS.

★ **ENTRE DEUX, poèmes de Pierre Borhan, 28 photographies d'Ernestine Ruben, traductions anglaises d'Allen Ellenzweig et Simon Edwards, éd. Paris Audiovisuel, 210 F.**

— **Les photographies de cet ouvrage sont exposées à la librairie-galerie La Chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice, Paris-6ᵉ, *jusqu'au* 30 mai.**

● JEUNESSE

Laissez-les lire !

LES lectures de nos enfants, parlons-en ! La protection de l'enfance, parlons-en ! Hélas, le sujet, qui devrait intéresser le grand public — et pas uniquement les parents, — dépasse *largement l'attention qu'on lui porte. En effet,* si la vague de protestations a tourné en ridicule la campagne des pères-la-pudeur entamée l'autre jour, l'action souterraine menée de plus en plus vigoureusement par la droite contre le « *scandale des livres pour enfants* » risque d'avoir des conséquences beaucoup plus considérables. C'est la partie immergée de l'iceberg-censure qui vise à étendre sa glaciation.

Qui a pu croire que M. Pasqua voulait vraiment interdire Gai Pied, Photo ou *Penthouse* en vertu de la loi de 1949, sur les publications destinées à la jeunesse ?... Depuis la dernière rentrée scolaire, on a pu voir s'amplifier un mouvement qui accuse sans détours les éditeurs, les bibliothécaires, les éducateurs d'avoir fomenté un complot pour pourrir la jeunesse de France. La « bible » de ces justiciers, sans doute bien intentionnés, est un petit ouvrage de 125 pages intitulé *Ecrits pour nuire,* de Marie-Claude Monchaux, publié par l'UNI (Union nationale interuniversitaire), proche de l'extrême droite. L'auteur y démonte ce qu'elle appelle un « *programme subversif : démolir l'enfant pour démolir la société* ». L'éditeur présente ainsi le livre : « *Un plan visant à s'emparer de l'enfance a été mis en place, il y a bientôt soixante ans* (tiens, pourquoi soixante ans ?). *Marie-Claude Monchaux analyse ce projet diabolique.* » Les chapitres ont pour titres : « Le vol, c'est bien », « La drogue, c'est normal », « L'initiation à une vie sexuelle précoce », « Déstabiliser la famille », « Détruire la nation, détruire la société ».

S'appuyant sur ce texte, certaines municipalités ont fait circuler plus ou moins ouvertement des « listes noires », tandis que des parents kamikazes se livraient à des opérations de « nettoyage » en faisant disparaître des bibliothèques des livres mis à l'index. Qui, d'ailleurs, ne sont pas tous de bons livres. Au conseil municipal de Paris, Mᵐᵉ Solange Marchal, vice-président du conseil général, émue de la diffusion de ces ouvrages pour les jeunes qui « *banalisent la drogue, le vol et le suicide* », a créé une commission chargée du contrôle des œuvres autorisées aux enfants.

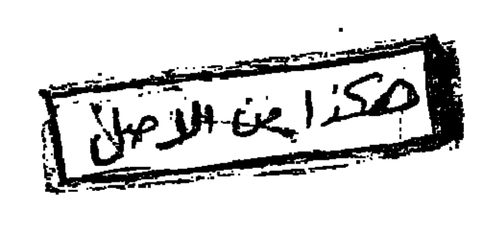
« *Laissez-les lire !* », dit Geneviève Patte (1). S'adressant aux bibliothécaires trop directifs, elle leur conseille de faire confiance aux enfants en ne cherchant pas à les protéger contre ce qui est une gêne pour soi-même... « *Laissez-les lire !* », a-t-on envie de répéter à tous les censeurs en bourgeon.

La bataille des tartufes, toujours recommencée, a trouvé son maillon faible : les enfants. C'est à la liberté qu'ils s'en prennent en ayant l'air d'alerter les parents, le plus souvent ignorants des lectures de leurs enfants et, comme il se doit, débordants du désir de bien faire.

« Un esprit souillé au cours de l'enfance ne peut plus jamais retrouver sa pureté. Et jusqu'à ce jour je nourris une rancune inextinguible contre les gardiens déloyaux de ma jeunesse qui non seulement m'ont permis, mais m'ont même poussé à lire en entier... une Bible non expurgée avant l'âge de quinze ans. Personne ne peut passer par là et retrouver ensuite un souffle pur et suave de ce côté-ci de la tombe. » Cet adulte indigné se nommait Mark Twain.

NICOLE ZAND.

(1) Geneviève Patte, *Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques.* Nouvelles éditions entièrement revue et mise à jour (malheureusement sans index). Editions ouvrières, 360 p., 88 F.



DU LIBRAIRE

POÉSIE

Les chemins d'Andrée Chedid

En 1950, Andrée Chedid publiait chez Guy Lévis Mano son second recueil intitulé *Textes pour un poème*. Elle reprend aujourd'hui ce livre et sept autres (1), depuis longtemps épuisés, en un seul volume. *« Les guet-apens de l'événement et du temps, qui tentent d'enserrer chacun entre les parois de l'âge, des frontières, du milieu social, de limiter l'être, la personne, l'identité première, sont très vite balayés par les souffles de la poésie »*, écrit Andrée Chedid pour qui la poésie, insoumise, déjouant les apparences, les vérités du moment, ne plie pas devant la vie, mais la multiplie.



D.R.

Les poèmes d'Andrée Chedid baignent dans une sorte de clair-de nuit, une lumière venue d'un autre horizon. Ils sont limpides, accessibles à tous, et il faut, si ce n'est déjà fait, les découvrir et célébrer, avec Andrée Chedid les épousailles de l'eau et du feu, les tendresses et les colères mêlées, dans un univers qu'enfin, la logique laisse en repos...

P. Dra.

★ TEXTES POUR UN POÈME d'Andrée Chedid, Flammarion, 304 p., 95 F.

(1) *Textes pour une figure* (1949), éditions du Pré aux Clercs ; *Textes pour le vivant* (1953), *Textes pour la terre aimée* (1955), *Terre regardée* (1957), *Seul, le visage* (1960), *Double-Pays* (1965), GLM ; *Contre-Chant* (1969), Flammarion.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CINÉMA

● Rudolf Kurtz : *Expressionnisme et cinéma*. Paru en 1926, devenu aussitôt un classique qui fait autorité, cet ouvrage a inspiré Lotte H. Eisner pour son *Ecran démoniaque*. Traduit de l'allemand par Pascale Godenir. Préface de Jean-Michel Palmier. Presses universitaires de Grenoble, 199 p., 95 F.

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Wole Soyinka : *Une saison d'anomie*. Selon le Petit Robert, « anomie » désigne *« l'absence d'organisation naturelle ou légale »*. Cet état d'anarchie est le cadre du deuxième roman traduit en français de Wole Soyinka, écrivain nigérian, prix Nobel de littérature en 1986. Traduit de l'anglais par Etienne Galle. (Belfond, 328 p., 98 F.) Paraît également le texte du discours de Stockholm, prononcé par l'écrivain lors de la remise du prix Nobel. Ce texte, dont le titre est *Que son passé parle à son présent*, est dédié à Nelson Mandela. (Belfond, 56 p., 49 F.)

LITTÉRATURE

● Comte de Gobineau : *Œuvres. Tome III*. Les *Nouvelles asiatiques*, les scènes historiques de *la Renaissance* et enfin *les Pléiades*, ce beau roman qui est comme une dernière lueur du romantisme. Edition publiée sous la direction de Jean Gaulmier. Avec, pour ce volume, la collaboration de Jean Boissel et de Marie-Louise Concasty. (Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 460 p., 310 F, jusqu'au 31 mai, puis 340 F.)

PHILOSOPHIE

● Pierre Chaunu : *la Liberté*. *« En vérité, qu'est-ce que la Liberté ? La Liberté n'est rien. La Liberté est tout. Elle est l'essence de l'être, l'accident de l'existence, l'attribut essentiel de Dieu. »* Cette *« idée-force »* de liberté, Pierre Chaunu l'envisage aussi bien dans le Ciel que sur la Terre, dans notre passé que dans notre avenir. (Fayard, 316 p., 98 F.)

POÉSIE

● Ghérasim Luca : *Théâtre de bouche*. Ce *Théâtre* arrangé par Ghérasim Luca, poète surréaliste roumain d'expression française, joue des mots et se laisse jouer par eux : *« Que l'océan/ne nous anéantisse plus/Qu'il ne tisse plus/sa toile d'art/où règne la mère/Sa toile d'araignée de mer/colossale et immonde/Onde d'une étouffante hantise/L'eau sale qui nous enfante. »* (José Corti, 90 p., 70 F ; d'autres titres de G. Luca sont disponibles chez le même éditeur.)

POLITIQUE

● Annie Laurent et Antoine Basbous : *Guerres secrètes au Liban*. Auteurs d'une thèse soutenue en Sorbonne sur le Liban et son voisinage, Annie Laurent et Antoine Basbous analysent les facteurs qui ont conduit le Liban dans cette guerre intérieure et extérieure et qui maintiennent ce pays dans ce qui semble être un drame sans issue. (Gallimard, 372 p., 95 F.)

● Groupement pour les droits des minorités : *les Minorités dans les Balkans*. Fondé en 1978 et présidé par Gérard Chaliand, le Groupement pour les droits des minorités (GDM) s'attache à *« l'information et l'intervention au service des minorités ethniques, culturelles et religieuses de l'ensemble du monde »*. La présente monographie, établie par Dimitri T. Analis, fournit un ensemble d'informations et de chiffres sur le problème des nationalités dans les Balkans. (GDM, 68, rue de Babylone, 75007 Paris, 74 p. 40 F.)

ROMANS

● Faouzia Assaad. *Des enfants et des chats*. Par l'auteur de la mémorable *Egyptienne* (Mercure de France), l'itinéraire d'une famille nilotique depuis le village au début du siècle jusqu'à l'exil d'aujourd'hui outre-Atlantique. Une plongée dans la foisonnante société égyptienne. Ce livre vient d'obtenir le Prix des écrivains de Genève. (Ed. Favre, Lausanne. Diff. : 2, rue du Sabot, 75006 Paris. 244 p., 94 F.)

● André Fraigneau : *L'Amour vagabond*. Inspirateur et mentor des «Hussards» (Nimier, Laurent, Déon...), André Fraigneau a publié ce «roman d'aventure sentimentale et picaresque» (A. Blondin), en 1956. Jean Cocteau dans l'une des deux lettres reproduites dans cette réédition, comparait l'aisance de Fraigneau à celle d'une *«machine de rêve»* circulant *«entre le biais frivole d'une étoffe et les sombres replis du cœur»*. (Le Rocher, 290 p., 89 F.)

THEATRE

● Patrice Pavis : *Dictionnaire du théâtre*. Dans la deuxième édition de ce dictionnaire *«entièrement refondue et considérablement augmentée»*, Patrice Davis trace *« quelques pistes et circuits dans un paysage critique fort touffu »*. (Messidor-Editions sociales, relié, 478 p., relié.)

VOYAGES

● Jean Cau : *Sévillanes*. Les contrastes violents, les couleurs et les odeurs, la tauromachie, la Semaine sainte... constituent quelques-uns des attraits que Séville et l'Andalousie exercent sur Jean Cau. A l'exemple de Goya, Cau peint ses caprices avec fougue. (Julliard, 222 p., 80 F.)

● EN BREF

● **Le prix des Ambassadeurs a été décerné cette année à PIERRE GRIMAL, historien de l'Antiquité romaine, pour sa biographie de Cicéron (Fayard).**

● **Le prix Cazes 1987 est allé à JOËL SCHMIDT pour son livre *Lutèce*, publié chez Perrin (« Le Monde des livres » du 27 mars).**

● **France-Culture retransmettra le 4 avril à partir de 14 h, en direct de Haïti, une série d'émissions sur LA CULTURE HAITIENNE. D. Sallenave, Tahar Ben Jelloun et J.M.G. Le Clézio participeront, avec de nombreux écrivains haïtiens, à cette journée exceptionnelle.**

● **Dans le cadre de la Semaine de littérature algérienne d'expression française, l'écrivain ABDERRAHMANE LOUNES sera l'invité de la ville de Cherbourg du 5 au 10 avril. Il participera ensuite, du 11 au 18 avril, aux Rencontres poétiques méditerranéennes à Marseille, qui accueilleront le premier festival de poésie orale méditerranéenne, « La mer parle ».**

● **La Maison de l'Amérique latine (217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris) organise du 6 au 30 avril une exposition consacrée à l'écrivain brésilien JOAO GUIMARAES ROSA (1908-1968). Un colloque sur son œuvre aura lieu le 8 avril à 18 h 30, toujours à la Maison de l'Amérique latine.**

● **Un SÉMINAIRE public sur le thème « Crise et critique (Bataille, Blanchot, Barthes) », animé par Isabelle Ricusset se tient depuis le 26 mars à l'Université européenne de recherches (1, rue Descartes, 75005 Paris). Les prochaines séances auront lieu à partir de 17 heures, les jeudis 9 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin.**

● **« Eloge de la pleine lune », tel est le titre des RENCONTRES DE POÉSIE CONTEMPORAINE qui ont lieu tous les mois au théâtre Expression 7 (28, rue de la Réforme, Limoges. Tél. : 55-77-37-50). Après Bernard Delvaille, Lionel Ray (mercredi 15 avril, 18 h 30) et Jean-Luc Parant (mercredi 13 mai, 18 h 30) seront les prochains invités de ces rencontres.**

● **L'ASSOCIATION DES SCIENCES DU LANGAGE organise deux journées sur « l'interaction », les vendredi 3 et samedi 4 avril à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm à Paris 5e.**

● **Des poètes, des peintres, des animateurs de revues et des éditeurs participent aux manifestations, « LA POÉSIE DANS UN JARDIN », organisées par l'Association des amis du livre et des mots (4-6, rue Figuière, Avignon. Tél. 90-82-90-66). Après la revue *Textuerre*, le peintre Garanjoud présentera ses œuvres réalisées à partir de textes de poètes, du 6 au 15 avril. Du 4 au 24 mai, c'est la revue *Drailles* qui sera à l'honneur. En juin, René Char et, en juillet-août, Denise Esteban continueront ce cycle.**

La mort de Mario Formenton

Mario Formenton, le président de Mondadori, l'un des « grands » de l'édition italienne, est mort le 29 mars à l'hôpital de Villejuif. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

Il y a des mariages exceptionnellement réussis. Celui de Mario Formenton avec Cristina Mondadori, la fille du « Gallimard italien », fut une bénédiction pour l'éditeur de Segrate. Quand Formenton, qui est entré chez Mondadori en 1961, persuade son beau-père de lui céder les rênes en 1982, la prestigieuse maison milanaise est dans une passe très difficile. Elle a engagé – et perdu – une partie de bras de fer avec Silvio Berlusconi pour le contrôle de la chaîne de télévision Retequattro. L'affrontement a coûté à Mondadori des dizaines de milliards de lires.

En cinq ans, appuyé sans réserve par le « vecchio Mondadori », Formenton réussit un redressement spectaculaire : en 1986, pour un chiffre d'affaires de 1 200 milliards de lires (5,5 milliards de francs), Mondadori a enregistré un bénéfice net de 75 milliards de lires.

Mario Formenton, qui était également le vice-président du quotidien *la Repubblica*, est mort des suites d'une opération tentée pour combattre un cancer du foie.

P.L.

Un témoignage sur Pierre Andreu

Après la mort de Pierre Andreu (« le Monde » du 28 mars), M. Claude Dubois nous a fait parvenir ce témoignage :

Depuis longtemps, Pierre Andreu avait jeté aux orties les oripeaux de l'engagement politique. Il était nu, mais avec sa conscience, et des valeurs dont il ne se départit jamais : l'amitié, l'ironie féroce du faible envers les puissants entraînant son goût si prononcé pour les parias, les victimes précisément des puissants et de leurs idéologies ; je m'en tiendrai à Céline et à Drieu La Rochelle... Les années avaient pu passer, Pierre Andreu n'avait renié personne.

Qu'il ait eu, ces dernières années, de la sympathie pour les thèses de *« l'écologie de gauche »* – expression qu'il conviendrait de définir – n'était pour lui que la meilleure façon, concernant Paris par exemple, qui revenait si souvent dans nos conversations, de défendre le menu peuple de la capitale que, depuis 1960, il avait vu spolié et exproprié, du fait des princes et de leurs sbires... Je me rappelle Pierre Andreu me parlant des concierges de la Montagne-Sainte-Geneviève assises sur le pas de leur porte les soirs d'été à la fraîche, dans les années 50... Pierre Andreu fut l'individu pris au miroir aux alouettes des idées fourbes et mensongères de droite comme de gauche, mais soucieux de rester moralement droit, moralement intègre, quels qu'aient été les régimes. Pour les jeunes auteurs, la porte de Pierre Andreu était toujours ouverte ; il savait dispenser les conseils, remonter les ardeurs, autant qu'il était prêt à combattre l'injustice... personne ne l'aura oublié à France-Culture.



● ROMANS

Les fantasmagories de Mandiargues

Quand se promener dans le métro conduit vers un monde extravagant où sont associés l'érotisme et la mort.

IL y a des Mandiargues courts et des Mandiargues longs. On préfère en général – et moi aussi – les premiers aux seconds : plus de concentration dans l'acuité visuelle, moins de discours. Mais ce *Tout disparaîtra*, qui relève du roman avec ses presque deux cents pages, et que son auteur dédicace comme étant sa « dernière fiction », offre dans ses divers aspects une parfaite synthèse de l'art de cet écrivain accompli. Vous retrouverez là le Mandiargues érotique, le maître du fantastique et de l'étrange qu'il a toujours été, l'homme de théâtre qu'il est devenu sur le tard par admiration pour Mishima, l'ordonnateur précis de rites et de cérémonies bizarres, et ce génie du cocasse dont on a trop peu perçu la drôlerie, parce que celle-ci se greffe, et ici plus que jamais, sur l'évocation de la mort.

Jugez plutôt et suivez le curieux personnage qui est au cœur du récit. Hugo Arnold est un solitaire de cinquante-trois ans qui vit dans deux pièces mansardées de la rue Chabanais, à la grivoise mémoire. Il se passionne pour d'anciennes robes de femmes qu'il collectionne et, à l'occasion, négocie.

Une sorcière castratrice

Dans le métro que nous prenons tous les jours et que Mandiargues connaît aussi bien que nous, pour y avoir situé maints de ses contes, Hugo fait une rencontre des plus insolites. Assise à ses côtés, une « vamp », de soie noire vêtue, ouvre une mallette et soigneusement se maquille. Hugo la regarde, médusé, fasciné, mais il la rate quand elle descend à la station de Saint-Germain-des-Prés. Oublieux de son rendez-vous d'affaires, il reprend le métro en sens inverse, comme si la femme allait l'attendre. Elle l'attend, en effet, assise sous une affiche de soldes proclamant que tout doit disparaître.

Entre l'homme séduit et sa conquête, d'une rive à l'autre du fleuve souterrain, un rocambolesque dialogue s'engage, sans cesse coupé par le passage des trains. Elle parle comme un livre, courtisane à l'ancienne mode et comédienne qui connaît ses classiques. Il la rejoint, la frôle, l'enlace. Elle l'invite à la suivre, pour parfaire leurs ébats en un lieu mystérieux sur lequel une femme énigmatique règne.

Hugo découvre, à la sortie du labyrinthe où sa compagne l'a guidé, les yeux fermés, une manière de paradis où, sous une verrière, croissent des plantes exotiques, volent des papillons, rampent des serpents qui ne le sont pas moins. Le mâle croit posséder sa trop diserte Ariane, dans les exploits qu'accomplit « son grand coq » triomphant. La femme ricane et le met à la porte, après s'être métamorphosée en sorcière castratrice.


MARTINE FRANCK/MAGNUM

Mandiargues : des rêves soufrés.

C'est alors que commence, en réplique, un autre monde qui sera tout aussi réel et tout aussi fou que celui d'où nous venons. Hugo, rejeté, descend jusqu'aux berges de la Seine, jusqu'au square du Vert-Galant. Là aussi, un souterrain s'ouvre qui mène au bord de l'eau. Un « fruit de chair », comme dirait Valéry, s'efforce de remonter à la nage le courant du fleuve. Notre homme tend la main, hisse la femme sur la rive. Vêtue de bure, elle est l'antidote du fantasme précédent. Son sauveteur la presse contre lui. Elle sort un couteau et l'enfonce en son propre sein. Les passants du Pont-Neuf témoignent que, sous le saule, une jeune fille vient d'être assassinée par son compagnon. La promenade d'Hugo s'achève entre deux gendarmes. Souhaitait-il autre chose que cet ultime abandon de soi ?

Que penser de ce récit aussi fantasmagorique qu'il est minutieusement décrit dans son décor ? Tout Mandiargues est dedans et son curieux usage de la littérature dont nous nous éloignons de plus en plus aujourd'hui, soit pour refléter, en le dénonçant, le monde qui nous entoure, soit pour entrer intimement dans le désarroi qu'il procure. Mais André Pieyre de Mandiargues ne crée ni dans le lyrisme psychologique ni dans la satire. Il s'abandonne à ses rêves, plutôt soufrés.

Or, il se trouve que ces rêves ou cauchemars coïncident tantôt avec l'initiation à l'amour, tantôt avec la préfiguration de la mort ou le dépouillement inéluctable. La profondeur de ces fantaisies vient de là. Si l'on ne doit pas manquer le Mandiargues ironique qui monte avec un humour dissonant ses spectacles d'artiste, il faut aller, pour prendre la mesure de son talent, jusqu'à un Mandiargues symboliste qui illustre, à la manière figurative des surréalistes, les grands passages de l'humaine condition. *Tout disparaîtra* nous le révèle, et comme un testament.

JACQUELINE PIATIER.

★ **TOUT DISPARAITRA, d'André Pieyre de Mandiargues, Gallimard, 183 p., 80 F.**

Christiane Baroche et l'« hiver » des femmes

L'Hiver de beauté, un roman de moraliste né de la figure voluptueuse et diabolique de la marquise de Merteuil.

« *LE sort de Mme de Merteuil paraît enfin rempli, et il est tel que ses plus grands ennemis sont partagés entre l'indignation qu'elle mérite et la pitié qu'elle inspire.* » Le roman de Christiane Baroche, *l'Hiver de beauté*, commence à l'épilogue des *Liaisons dangereuses*, à ce moment de déception où les victimes expient leur faiblesse dans leur âme et où les séducteurs paient dans leur corps les brasiers sensuels qu'ils ont allumés. Valmont est tué, la Merteuil survit, ravagée par la petite vérole, borgne, hideuse, portant enfin, comme l'écrit Laclos, « *son âme sur sa figure* ».

Entendons bien : *l'Hiver de beauté* ne veut pas être une suite des *Liaisons dangereuses*, un jeu romanesque sur une œuvre élevée à une existence mythique. Laclos a créé un personnage, la Merteuil, qui lui apparaissait, sans doute aucun, comme un monstre, un hybride, tirant toute sa diabolique puissance de la présence, dans la beauté d'un corps de femme, des attributs dangereux de l'homme. L'héroïne de Christiane Baroche n'en est pas le prolongement dans le temps, mais plutôt le symétrique dans l'espace des passions. La marquise, défigurée, repoussante, privée du regard désirant des hommes, n'a certes perdu ni son bec, ni ses ongles, ni sa suprême intelligence politique – qui n'est rien d'autre que la volupté, à froid, – ni sa volonté farouche de n'être jamais possédée, qui résume toute sa morale. Mais, privée de son pouvoir physique de séduire, sa « méchanceté » change de signe et de sens : elle devient le noyau dur et dense d'une morale de la survie. Le soleil de son hiver.

Isabelle de Merteuil, créature imaginaire, est une planète romanesque dont nulle exploration ne modifiera jamais plus les contours. Pour échapper à cette fixité du modèle tout en lui restant fidèle, Christiane Baroche a interposé entre elle et Merteuil un autre miroir, un autre regard, celui d'une supposée descendante de la marquise, Queria Haguenos, comme elle laide et borgne, mais posant sur le monde une sensibilité et des valeurs d'aujourd'hui. Queria va lire le journal supposé de la Merteuil et y ajouter, en marge, ses commentaires et ses réactions.

La séduction de vivre

Ce procédé ne permet pas seulement à la romancière d'exploiter la « modernité » de ce portrait de femme (il ne s'agirait encore que d'une lecture féministe des *Liaisons dangereuses*), il l'autorise à un glissement romanesque qui donne à ce livre plus que du brillant et du mordant : l'intelligence d'une émotion vraie, l'ampleur d'une méditation qui, dans la meilleure tradition du dix-huitième siècle, pénètre au cœur des choses sans cesser d'être rapide.

Sans paraître s'éloigner de sa marquise et de la prodigieuse énergie qui lui fait surmonter le massacre de sa beauté, Christiane Baroche parle d'une autre vérole, d'un autre ravage universellement répandu et que chacun doit affronter, celui de l'âge, des chairs qui s'affaissent, des miroirs qui affligent et des désirs que l'on éprouve encore sans plus parvenir à les faire partager. Cet hiver-là, glacial, sinistre, inexorable, Isabelle et Queria l'accueillent dans la fleur de leur âge, quand leur sang bout encore, et leur premier geste de révolte est de mourir – ou, ce qui revient au même, de clore les volets entre elles et le monde. Combien s'ensevelissent ainsi lorsque survient l'hiver de la beauté ?

Mais heureusement Isabelle de Merteuil est méchante, entendez par là qu'à l'enclume de sa beauté elle a forgé d'autres armes que sa séduction physique : le goût de vaincre, la lucidité, la juste balance des forces et des faiblesses de l'esprit comme celle des élans et des lâchetés du cœur. Une raison comme la sienne pourrait l'amener à une sagesse sèche et contrite, à une sorte de philosophie du ricanement comme en cultivent quelques méchants vieillards de tout âge. Mais Christiane Baroche a compris pourquoi les femmes vivent beaucoup plus longtemps que les hommes : parce que précisément elles aiment vivre et qu'elles savent surmonter, transformer, changer en une force nouvelle le désespoir de la chair flétrie, l'abdication du pouvoir de beauté. Les hommes, souvent, quand ils ne s'abandonnent pas, trouvent une compensation à cette dérive des corps dans une réaffirmation crispée de leur pouvoir et de leur autorité, ils s'entêtent à confondre jusqu'à en mourir la possession et le plaisir. Les femmes vivent, et c'est là leur véritable séduction.

On l'aura compris : *l'Hiver de beauté* est un roman de moraliste comme savent encore en faire quelques heureux héritiers de la tradition française : vif de ton, riche de mots, élégant de port et d'allure. Il n'a pas le souci d'être moderne, ce qui le rend plus sûrement contemporain. Il ne s'impose pas le joug du féminisme, ce qui nous le rend si précieusement féminin.

PIERRE LEPAPE.

★ **L'HIVER DE BEAUTÉ, de Christiane Baroche, Gallimard, 338 p., 95 F.**

Quand un parapluie rencontre un samouraï

Jacques-A. Bertrand entre l'incongru et le désopilant.

VOICI un écrivain fermement engagé sur la voie de la parfaite mauvaise foi. A moins que ce ne soit sur celle du tourisme permanent. Un homme, autrement dit, qui doute assez fermement de lui-même et de la réalité de ce bas monde.

Avec ses livres précédents, *Tristesse de la Balance* ou *Soirées dansantes à l'orphelinat* (1), Jacques-A. Bertrand a déjà entraîné nombre de lecteurs à se poser divers problèmes, plus ou moins cruciaux, relatifs aux moustaches mongoles, aux horoscopes et à l'humour. Toujours installé dans un no man's land, quelque part entre les haïku et Jules Renard, il récidive et redouble de pertinence, d'acuité et, à vrai dire, de drôlerie. *Le Parapluie du samouraï* parle, bien sûr, d'un parapluie. Mais qu'est-ce qu'un parapluie perdu pour un homme désabusé qui ne sait pas ranger ses affaires, qui a déjà perdu pas mal de choses, des filles, des contrats en or, des idées géniales, des dents et des vieux jouets ?

Quant au samouraï, il joue un rôle décisif, mais tangentiel, comme toujours chez Bertrand : il permet de comprendre ce que serait une existence morale au service d'une forme parfaite : esthétiquement pure.

On l'a compris, le parapluie et le samouraï ne sont pas l'essentiel ici. L'essentiel, ce sont les mots, ou plutôt le vide entre les mots, comme le note finement le narrateur. Et les gens. Il y a pas mal de gens autour de ce solitaire professionnel qu'est le héros du parapluie. D'abord une certaine Héloïse, « *femme voilée par son absence de voile même* », dotée de « *cette mystérieuse tranquillité qu'ont les femmes si rares qui continuent à vous aimer quand elles vous connaissent* ». Il y a aussi Carnassier, un ancien pote. Ne nous attardons pas, bien qu'il ait un fort beau nom. Plus central, voici Ombre-de-Corbeau, Indien cheyenne et docteur en informatique. Il porte des peintures de guerre invisibles, ce qui est assez délicat et civilisé, et tout le contraire du narrateur.

Il donne des leçons avec flegme, et souvent on l'appelle simplement Ombre, procédé qui autorise divers jeux de mots désopilants. Ombre est très utile pour repousser la menace représentée par l'ennemi. Car il y a un ennemi : qui n'a pas un ennemi est un être sans histoire. Passons vite sur le rôle non négligeable joué par la Maîtresse des baleines, qui règne sur son lopin de terre, ou par le Révérend Jonathan Swift : le seul et unique personnage qui intéresse profondément le narrateur, et nous par voie de conséquence, c'est lui-même. Bien qu'il ait conscience, terriblement, du ridicule de cette situation.

Entre deux accès de tendresse qui conduisent à un emploi pathétique du conditionnel et du subjonctif : « *J'aimerisse que ce temps revenît* », et un voyage en Thaïlande avec des lignes en blanc pour imaginer les blattes, la terre rouge et les barbelés, s'affirme une manière de voir où serait primordiale la « *conscience de la conscience* », où l'on s'empresserait de dessiner des éléphants pour calmer les angoisses d'un interlocuteur, une vision du monde en lignes fines, comme le sourire sans chat de Lewis Carroll.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LE PARAPLUIE DU SAMOURAI, de Jacques-A. Bertrand, éditions Bernard Barrault, 122 p., 58 F.**

(1) Editions Bernard Barrault.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La vie derrière soi

(Suite de la page 11.)

C'est comme tel, en loup-cervier solitaire, avec la sainte horreur de l'esprit de corps, qu'il salue dans *Life-Magazine* la mort de de Gaulle, celui par qui il est devenu pleinement français quand tant de citoyens de souche oubliaient de le rester, le seul père de remplacement qu'il se soit reconnu. Ces relations grandioses et orageuses avec le général, de même que l'amitié pour l'autre baladin de légende qu'est Malraux, donnent à Dominique Bona l'occasion de ses deux chapitres les plus élaborés.

Pour le reste, la biographe se contente, si l'on peut dire, de cerner la réalité sous les fables dont Gary la recouvrait de bonne ou mauvaise foi, comme un homme traqué brouillant les pistes. Il est vrai qu'il a de quoi se méfier des malfaisances, de celles de la police et de la presse notamment, même s'il lui arrive de les provoquer. Rappelez-vous l'affaire *Newsweek*, en 1970. L'hebdomadaire américain n'hésite pas à titrer que Jean Seberg attend un enfant d'un des activistes noirs à qui elle prête alors, comme beaucoup d'actrices, le soutien de sa notoriété. Seberg perdra le bébé et... la raison. Elle en mourra neuf ans plus tard, sans avoir jamais recouvré le sourire angélique d'*A bout de souffle* !

GARY accuse le FBI. Il récidivera, avec toute la hargne dont il est capable. Cette impossibilité de se venger des « salauds » redouble sa sensation chronique de victime menacée d'impuissance. Derrière le « macho » qui traîne ses tenues cuir et son regard hagard dans le Saint-Germain des années 70, le petit Kacew se désole de son âge, de la vieillesse qui s'annonce, du « ticket » bientôt invalide. Comme le « baron » nihiliste qui traverse presque tous ses livres, il ne croit pas au progrès des hommes, ni à son propre avenir. La vie serait-elle derrière lui ?

C'est le moment qu'il choisit, comme par sursaut, pour renaître de ses cendres sous la peau neuve d'un certain Emile Ajar. Dominique Bona débrouille à merveille l'écheveau des intrigues où Gary, aidé de son neveu Pavlovitch, embobine tout son petit monde littéraire, au point de décrocher un deuxième Goncourt, et où il se prend lui-même, plus inquiet que réjoui de son prodigieux pied-de-nez.

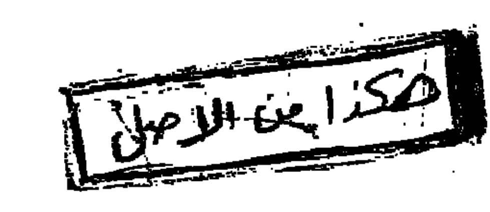
« *Je me suis bien amusé* », conclut-il son texte posthume sur *la Vie et la Mort d'Emile Ajar*. Dominique Bona nourrit nos doutes à cet égard. Gary ne savoure pas son formidable coup, doublé d'un authentique renouvellement littéraire qui devrait pourtant le rassurer. Il se voit déshonoré. Il craint que le scandale ne rejaillisse sur les Ordres dont il a été décoré. Que vont dire les Compagnons de la Libération, les mânes de de Gaulle, le fisc ?

LE coup de revolver de décembre 1980 trouve une de ses origines dans cette honte remontée de la nuit des temps. Gary-Ajar a vécu sa bonne farce comme un écho des souvenirs de pogroms inscrits dans sa mémoire lointaine et trop longtemps convertis en humour juif ou en bouffées de rage sans effets ni lendemain. Depuis vingt ans, il luttait, à force d'antidépresseurs, contre sa tendance native à s'exalter puis à retomber dans le dégoût, de soi comme d'autrui.

Il y a toujours plusieurs raisons à un suicide, et aucune ne nous regarde. Gary n'a sans doute pas tort quand il interdit d'avance aux échotiers, ses pires ennemis, de mêler Jean à son geste. Le mal est dans la place, dès l'aube. C'est la *toska* russe, souffrance vague et indélogeable. « *Ça hurle de terreur là-dedans !* » dit Ajar. Terreur que la vie n'honore jamais la promesse contenue dans l'amour d'une mère. Terreur ancienne et tardivement exhalée du petit Kacew. Terreur du romancier forcené, tout simplement victime de cette vie de démence : inventer.

Dominique Bona nous introduit avec exactitude, et une compréhension profonde, au cœur de la toile où le beau et fort Gary s'est laissé prendre, comme un petit juif de Wilno fuyant les hordes dans les jupes d'une maman bientôt disparue.

★ **ROMAIN GARY, de Dominique Bona, Mercure de France, 410 p., 110 F.**



• HISTOIRE

La belle époque du « féminisme »

Une peinture fascinée et familière de la femme égyptienne au temps des pharaons

LA *« dernière pharaonne »*. Ainsi parlait-on au Caire, dans les années 50, de Christiane Desroches-Noblecourt. A cette légende elle n'est pas inférieure, et, même depuis même qu'elle a quitté la direction du glorieux département égyptien au Louvre, son statut reste peu banal dans la turbulente cohorte des égyptologues français. Sa science s'avance armée d'une conviction pétulante et d'une énergie sans limite. Faute d'avoir pu, comme telle de ses devancières, élever le temple de Deir-el-Bahari, elle en a remué, déplacé et sauvé plus d'un, voilà vingt ans en Nubie, à l'appel de l'UNESCO, arrachant aux flots du Nil des pierres plus volumineuses et à peine moins sacrées que l'enfant Moïse.

Cette agissante est aussi professeur et écrivain. Son *Toutankhamon*, en 1963, atteignit le public le plus vaste et fut traduit en vingt-deux langues (1). Gageons que cette évocation de *la Femme au temps des pharaons* ne restera pas, elle non plus, cantonnée dans le cercle des spécialistes. Ecrit avec la plus grande simplicité (qui frise parfois le relâché) et un enthousiasme communicatif, organisé en chapitres brefs, bien rythmés, cet éloge de la condition féminine sous l'égide des pharaons – avec une éclipse aux temps agités du Moyen Empire – ne va pas manquer de lecteurs et de lectrices enchantés.

Les stéréotypes égyptiens, que domine l'image formidable des tombeaux-montagnes érigés par des multitudes esclaves, semblent impliquer une société implacablement hiérarchisée où le souverain divinisé écrase de sa toute-puissance un univers accroupi dans lequel les femmes ne sauraient manquer d'être asservies aux asservis.

L'auteur de *la Femme au temps des pharaons* ne prétend pas substituer à cette image celle d'une démocratie égalitaire « à la scandinave ». Elle soutient, documents en main, que, soit du fait de l'éminence d'Isis dans le panthéon égyptien, soit par une participation très active et parfois solitaire à l'exercice du pouvoir divinisé, soit par le rôle symbolique attribué à la déesse Hathor dans la crue bienfaitrice du Nil, soit dans la vie quotidienne des sujets de Pharaon, la femme égyptienne disposait d'un statut plus égal à celui de l'homme que dans aucune autre civilisation de la Haute Antiquité. Elle pouvait hériter et tester. Et au sein du couple, qui dédaignait toute forme, religieuse ou civile, de cérémonie nuptiale et s'apparentait au concubinage déclaré, les décisions se prenaient en commun.

Isis allaitant Horus

GIRAUDON

On lira avec curiosité cette description chaleureuse d'une société qui, à Saggara surtout, *s'affiche gracieusement sur les* murs des tombeaux des notables mais que personne peut-être n'avait encore éclairée aussi hardiment sous cet angle. C'est néanmoins l'évocation du rôle joué dans le panthéon égyptien par les femmes, si puissamment manifesté sur les colonnes et sur les murailles des illustres bâtiments de Thèbes et de Louqsor, que le lecteur attend avec le plus d'avidité. Ce rôle, pouvait-on le comparer à celui de Junon ou de Minerve, de Marie de Médicis ou de la reine Victoria ? Pas du tout. A celui de Zeus, plutôt, ou de Charles Quint :

O Isis,
C'est toi la maîtresse de la [terre

Tu as rendu le pouvoir des [femmes égal à celui de [l'homme...

Quatre femmes au moins, de la légendaire Nitocris à la fragile Taousert (qui inspira Théophile Gautier), *ont régné sur* l'Egypte – sans parler da la dernière des sept Cléopâtre. Règnes déclarés, signalés, sacrés, règnes directs. C'est évidemment à Hatshepsout que l'on pense surtout, Hatshepsout la martelée, la révoquée, la maudite. Aussi bien l'hommage que lui rend Christiane Desroches-Noblecourt, avec la minutie d'une cérémonie d'offrande, constitue le temps fort de son livre. Entre pharaonnes...

On lit ici que, dès la première visite qu'il fit à ce qu'on appelait alors « les ruines situées au nord du tombeau d'Osymandyas » et qui est aujourd'hui le temple de Deir-el-Bahari, Champollion observa que le créateur de cet ensemble admirable, et dont on avait martelé l'effigie, était une femme. Reportons-nous à la correspondance du déchiffreur (2). Le 18 juin 1829, il écrit à son frère que, à propos de *« ce roi barbu et au costume ordinaire de pharaon »*, *« on emploie des noms et des verbes au féminin, comme s'il s'agissait d'une reine »*. S'il n'est pas en mesure encore de nommer Hatshepsout, il constate que les louanges s'adressent à *« la fille chérie d'Amon-Râ »*, et que ce pharaon bâtisseur *« régna vingt et un ans en souveraine »*.

« La fille chérie d'Amon-Râ »

Mme Desroches-Noblecourt en sait évidemment plus long que le précurseur sur « la fille chérie d'Amon-Râ ». Elle a découvert bien des choses à son propos. D'abord que, contrairement à la légende, nul conflit ne l'opposa à son successeur, Thoutmosis III (souvent figuré à ses côtés, enfant, puis adolescent, à Deir-el-Bahari), et que c'est Ramsès II qui tenta de faire disparaître toute trace de ce règne féminin, comme de celui d'Akhenaton et de Nefertiti ; que c'est la reine-roi qui inventa les annales royales ; et que, de son favori nubien, le génial architecte Senenmout, bâtisseur de Deir-el-Bahari, elle eut vraisemblablement un enfant, dont on a retrouvé les traces.

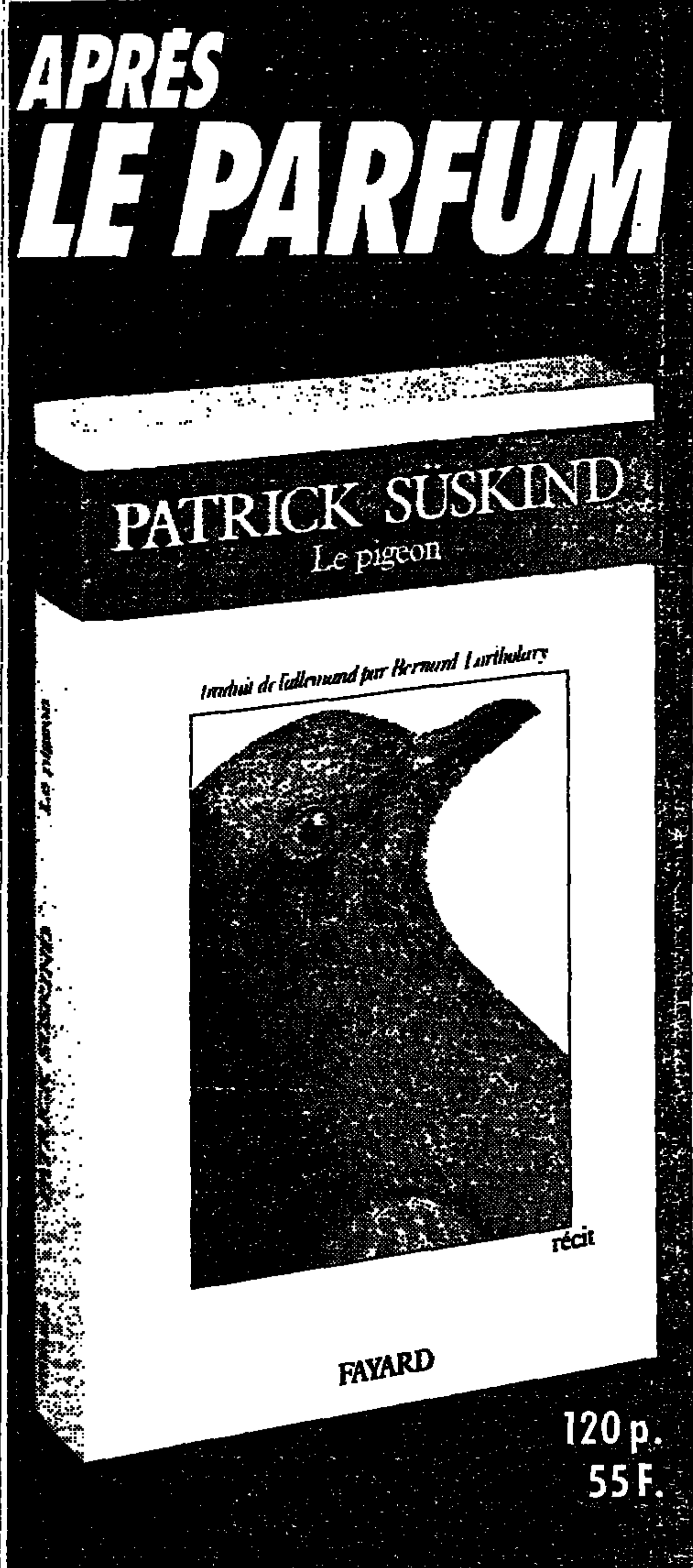
Au monument élevé ici à ce grand souverain il ne manque rien. Ferait-on grief à l'auteur de son exaltation ? N'eût-elle fait que patronner la construction du temple de *Deir-el-Bahari*, il *faudrait* tenir Hatshepsout pour l'un des personnages majeurs de l'immense épopée égyptienne.

Fascinée ou familière, Christiane Desroches-Noblecourt mène son lecteur avec une dextérité entraînante. Comment arpenter désormais les rives du Nil sans se référer à cet éloge d'un féminisme pluri-millénaire ?

JEAN LACOUTURE.

★ **LA FEMME AU TEMPS DES PHARAONS, par Christiane Desroches-Noblecourt. Stock, 343 p., 139 F.**

(1) Ed. Pygmalion.
(2) Rééditée chez Christian Bourgois, 1986.



Une enquête policière dans la Rome antique

Qui a tué le noble Clodius ? « L'affaire Milon » commence...

SUR la voie Appienne, le 18 janvier 52 avant J.-C., un lourd chariot s'avance, suivi d'un cortège d'esclaves musclés : Milon, sénateur et candidat au consulat, se rend dans sa villa de campagne. Surgit, se dirigeant vers Rome, un autre convoi du même genre, celui du noble Clodius, le démagogue, le populaire Clodius qui, lui, brigue la préture. Les deux hommes, depuis des années, se portent une haine mutuelle, et des rixes, assez souvent, ont éclaté entre leurs partisans. Que se passe-t-il exactement au moment de leur rencontre ? Avant la fin du jour, on retrouvera, sur le pavé humide, le cadavre de Clodius horriblement mutilé. « L'affaire Milon » commence.

Et quelle affaire ! La victime a-t-elle a *été assassinée* par les sbires de Milon ? Où ? A quelle heure ? Dans quelles conditions ? Les témoignages, déjà, divergent et le suspect ment à plaisir. Le certain est que la puissante famille de Clodius s'empare de ce qui pourrait n'être qu'un fait divers pour l'exploiter à des fins politiques.

La loi interdit d'édifier un bûcher dans la ville, mais on fait courir le bruit que le coup a été fomenté par le parti sénatorial, et la foule, excitée, dresse à la hâte un bûcher dans la Curie même, et l'embrase : le feu détruit l'édifice puis gagne la basilique Porcia voisine, double sacrilège. La ville, bientôt, est en état d'insurrection.

Notre affaire Stavisky et ses suites semblent bagatelles à côté de ce paquet d'embrouilles : *du* début à la fin, l'ambiguïté y est reine, des personnalités de premier plan y sont compromises ou, logiquement, pourraient l'être. Clodius était-il un héros ou un monstre, et Milon, à l'inverse, un monstre ou un héros ? Quel a été le rôle occulte de César, protecteur officiel du mort ? Celui joué, en coulisse, par Pompée à qui le Sénat, terrorisé par l'anarchie ambiante, donne les pleins pouvoirs, tout ce qu'il attendait ? Aussitôt, le dictateur fait voter deux lois d'exception, dont l'une permettra de définir le meurtre de la voie Appienne comme un attentat contre la République. Dès lors, *les dés sont pipés, le procès qui* s'ouvre le 4 avril sera une parodie de justice.

Le trac de Cicéron

Comme il nous a bien blousés, l'avocat Cicéron, avec son fameux *Pro Milone !* Le texte sur lequel tant de latinistes en herbe se sont échinés n'a pas grand-chose à *voir, récrit, ajusté, fignolé* après coup, avec la plaidoirie prononcée pour Milon, le 9 avril 52. Quand il était arrivé devant le tribunal pour plaider la cause de celui qui, en ami, avait œuvré quelque temps auparavant afin qu'il revînt d'exil, Cicéron s'était trouvé encerclé par une foule hostile et, déjà, les menaces proférées contre lui avaient anémié son courage. Mauvais signe supplémentaire : Pompée avait massé un grand *nombre de soldats autour du* forum et lui-même, en tenue de général, se tenait là, parmi eux.

Avec tout son génie, Cicéron *est saisi par le trac. Lui si clair* et percutant d'habitude, le voilà confus, filandreux, ennuyeux. Milon, condamné au bannissement, mourra quatre ans plus tard, à la tête d'une bande d'aventuriers *qu'il avait soulevés* contre César. « L'affaire Milon » était enterrée, pas éclaircie pour autant.

Florence Dupont la raconte comme une enquête policière, avec ses obscurités, ses rebondissements. Fille de Pierre Grimal et, comme il le fut, professeur de littérature latine à la Sorbonne, elle est également la fille de Claude-Edmonde Magny, dont nous n'avons pas fini de regretter l'intelligence critique. Du premier, elle tient de vivre dans l'univers romain comme poisson dans l'eau, des deux, un talent d'exposition exceptionnel.

S'il arrive qu'on se perde dans le dédale de cette ténébreuse affaire, on est vite repris par la vie qui, autour, continue à courir. Rome de jour, dans ses activités intenses, Rome *by night*, tant de croyances et de rites qui régissent le quotidien et se répercutent jusqu'au bout du monde civilisé, et les protagonistes eux-mêmes, César, Pompée, Caton, Cicéron – il faut absolument lire, avant ou après, le *Cicéron* de Grimal (1), – *tout cela est montré*, ressuscité avec une vigueur, un sens aigu du suspense et du romanesque des situations qui font de cette *« reconstitution »* un grand roman.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ **L'AFFAIRE MILON, de Florence Dupont, Denoël, 290 p., 106 F.**

(1) Fayard, 1986.

● HISTOIRE

Violences en Méditerranée

François Chamoux raconte Marc Antoine et une époque où l'Empire romain ressemblait au Liban d'aujourd'hui.

MARC ANTOINE, le prince qui imagina la « vie inimitable », inspirateur de Plutarque et de Shakespeare, exécuteur testamentaire de César, meurtrier de Cicéron, indissociable de Cléopâtre, vaincu par Auguste... Entre tant d'illustres figures, ce général jouisseur n'est pas la plus grande, et pourtant François Chamoux l'a pris pour héros d'une biographie qui est aussi un important livre d'histoire, car elle traverse toute une époque, cruciale pour le monde méditerranéen. Antoine, c'est d'abord le lieutenant de César. Rien ne lui va mieux que les crises où tout chancelle, qu'il s'agisse de faire passer pour son maître des troupes d'Italie en Grèce ou de se hisser au sommet de l'Etat derrière l'ombre grandiose de César assassiné, après les ides de mars 44.

De 43 à 30 av. J.-C., le monde romain vit treize ans d'une guerre civile « à la libanaise » : toutes les alliances, tous les retournements, tous les crimes deviennent possibles, et des générations entières sont élevées dans la guerre et pour elle. Que de massacreurs, y compris les Brutus et les Cassius ! Ces parangons de républicanisme et de sagesse stoïcienne n'hésitent pas à anéantir la population entière de la belle cité de Xanthos pour se procurer l'argent de la guerre. Le gagnant devra la victoire à ses qualités, et à la chance qui le désigne comme le candidat que les dieux, dont on guette les signes, imposent sans appel à la volonté des hommes.

Cependant, ce qui est en cause derrière cette confusion cynique, c'est la reconstitution d'un Etat, ou plutôt l'invention d'une forme politique qui préserve ce qu'il faut d'institutions républicaines pour assurer au nouvel Etat une continuité avec l'ancien, le faire respecter par les sujets, et qui emprunte d'autre part aux monarchies hellénistiques la plupart des instruments de l'exercice d'un pouvoir fort, tout en évitant le titre royal, haï à Rome. A ce jeu, Antoine échoua, d'abord à faire de César le maître définitif de Rome, puis à le devenir lui-même.

Le stratège, vainqueur à deux reprises à Philippes, en 42 av. J.-C., des meurtriers de César, c'est lui ; le gagnant politique, c'est le petit-neveu de César, le maladif Octave, qui deviendra Auguste.

Après Philippes, à Antoine les richesses et les plaisirs de l'Asie Mineure : à lui l'assimilation à Dionysos, dieu du vin et de tous les transports. Mais il a aussi des défis à relever : vaincre les Parthes, ces Iraniens irréductibles ; fixer dans une alliance inégale la dernière monarchie hellénistique indépendante, l'Egypte. Cette dernière s'incarne dans la reine Cléopâtre, qui vient à la rencontre d'Antoine dans un équipage de rêve.

Vacances d'hiver en Egypte

François Chamoux, après Plutarque, succombe un instant à cette Aphrodite, mais se reprend vite — et c'est une grande originalité de son travail. Cléopâtre et Antoine, c'est une histoire d'amour et de séduction. Ce sont surtout les relations, beaucoup plus raisonnables qu'il n'y paraît d'abord, de deux têtes politiques ayant un sens aigu de leurs intérêts.

A Octave l'Italie — et Rome, qui seule peut légitimer le pouvoir suprême. Pendant qu'Antoine prend des vacances d'hiver en Egypte, Octave s'attelle à restaurer l'Italie — et à éliminer les partisans d'Antoine ou les « seigneurs de la guerre » demeurés dans l'Ouest. L'inaction d'Antoine, à ce moment décisif, ne s'explique pas par l'aveuglement amoureux, mais d'abord par les mauvaises communications entre l'Italie et l'Egypte durant l'hiver.

L'enjeu, c'est donc aussi l'unité du bassin méditerranéen ; la nécessité de traverser l'Adriatique pour faire campagne introduit un aléa formidable dans les calculs des rivaux. Antoine n'aura de pouvoir effectif qu'en Orient. Au fil des ans, le général philhellène se transforme en pur souverain hellénistique, le dernier qu'ait connu le monde grec ; mais il s'épuise à poursuivre les Parthes.

Comme Octave, on le sait maintenant par les inscriptions, ne se prive pas d'intervenir dans les affaires des cités soumises à Rome, Antoine s'appuie toujours plus sur l'Egypte et les royaumes voisins. François Chamoux place lucidement les nécessités politiques au premier plan dans la répudiation par Antoine de son épouse Octavie (la sœur d'Octave) au bénéfice de Cléopâtre. Désormais roi parmi les rois, Antoine se fait le « démiurge d'un monde en gestation » en même temps que le successeur d'Alexandre, voire des souverains achéménides... Ces réorganisations monarchiques achèvent de lui aliéner la sympathie du monde latin. Il n'est plus le triumvir tout-puissant mais légiférant au nom de Rome et dans les formes romaines ; il est l'héritier de tous les adversaires de Rome.

La fuite d'Antoine et Cléopâtre

François Chamoux, ne négligeant aucun des arrière-plans diplomatiques, militaires, personnels, nécessaires à une exacte compréhension des événements, fait comprendre et ressentir sans pathos au lecteur la tragédie de la fin d'Antoine. Faut-il suivre l'historien jusqu'au bout, jusqu'à ce que se lève sur le golfe de Prévéza, vers midi le 2 septembre 31 av. J.-C., la brise de mer qui emporta loin du combat d'Actium Cléopâtre, bientôt rejointe par Antoine ? François Chamoux voit dans cette fuite l'exécution d'un plan concerté, que le reste de la flotte ne respecta pas. Seuls les dieux connaissent aujourd'hui les secrets de l'état-major — et du cœur — des époux.

En 30, le suicide d'Antoine, puis de Cléopâtre, marquait la fin des luttes et l'avènement d'un pouvoir qui devait durer, sous la forme qu'Octave-Auguste allait lui donner, trois bons siècles, et vivre jusqu'à nos jours dans l'imaginaire des hommes. La paix régnait, le mépris recouvrait aussitôt la mémoire des amants, et surtout du Romain qui avait plié devant une femme d'Egypte. François Chamoux, associant à la critique des textes les lumières apportées par l'archéologie, l'épigraphie et une solide connaissance des lieux, rétablit la balance. Antoine et Cléopâtre, loin d'être les fantoches sentimentaux auxquels les a réduits pour des siècles la propagande augustéenne, redeviennent des acteurs politiques et gardent le mystère de leur amour.

PIERRE CHUVIN.

★ MARC ANTOINE, de François Chamoux, Arthaud, 416 p., 98 F.

— « Folio » réédite le livre de l'écrivain anglais Robert Graves : *Moi, Claude*. C'est l'autobiographie imaginaire de l'empereur romain qui eut pour épouses Messaline et Agrippine (438 p., traduction de Mme Rémond-Pairault).

Un Jésus chef de bande ?

« *NOUS ne pouvons pratiquement rien savoir de la vie et de la personnalité de Jésus* » : le jugement de Rudolf Bultmann, exégète et théologien protestant d'envergure, hante les études savantes sur l'Evangile. L'histoire de Jésus de Nazareth aurait été totalement recouverte, dans le récit évangélique, par la croyance au Christ ressuscité que partageaient ses rédacteurs. Mais cette foi permet encore de « se décider » pour lui, malgré l'absence de témoignages historiques sûrs.

Ennio Floris ne partage pas la foi, semble-t-il, mais pas non plus les doutes de Bultmann quant à la possibilité de connaître Jésus. Au contraire, l'« *analyse référentielle* » permettrait de remonter jusqu'à l'« *objet* » Jésus.

L'opération ressemble à la « dépose » de fresques : en détachant la dernière couche d'enduit, qui supporte la peinture, on aboutit à l'esquisse appelée synopie. On doit pouvoir de même détacher le Christ — le portrait final des Evangiles — de son esquisse — Jésus, — recouverte par les intérêts de la foi, mais encore présente dans des indices et des apories textuelles précieuses.

L'auteur donne dix « applications » de la théorie et de la méthode (essentiellement sur l'Evangile de Marc, le premier au point de vue chronologique). Le résultat est à la fois intéressant et décevant. Sous le Christ, on voit se détacher en effet « *un* » Jésus, pleinement contemporain du « *temps de Jésus* ».

Est-ce enfin le « vrai Jésus » ? C'est douteux. En tout cas, le profil qu'en dresse Floris, à partir de ses dix esquisses, est une curiosité. Se détache l'image d'un Jésus chef de bande ou de secte religieuse, dont la vocation et la doctrine prophétique sont nées de l'impossible effort pour se libérer d'une fatalité initiale : sa bâtardise. Celle-ci est due à une grossesse malheureuse et scandaleuse de Marie et à une naissance en Samarie, donc à une insurmontable impureté qui l'exclut de la loi juive.

Pour subversifs qu'ils soient, son message et sa conduite, ses stratégies pour conquérir le pouvoir spirituel à l'égal du prophète Elie, sont les fruits amers d'un ressentiment. Et pour les juifs, il ne sera jamais qu'un imposteur.

La blessure narcissique infligée par ces thèses au chrétien ne serait certes pas un argument contre leur vérité. Mais, en dépit d'amples considérations de méthode, l'auteur ne convainc guère. En particulier, le privilège qu'il accorde aux accusations juives contre Jésus pour dresser son « profil » n'est pas vraiment justifié.

Comme tant d'autres et sans grande nouveauté, Floris postule un « refoulement » de Jésus par l'Eglise au profit du « Christ », mais il y ajoute pour sa part une figure de Jésus tellement sinistre qu'on ne voit plus du tout comment les évangélistes ont pu inventer le Christ auquel nous donnent accès les Evangiles actuels. Utilisée avec prudence et modestie, la méthode aurait pu se révéler féconde pour donner un accès renouvelé au Jésus de l'histoire ; au lieu de quoi, nous avons une version de plus du thème éculé : « Contre Jésus, le Christ ». Dommage !

JEAN-LOUIS SCHLÉGEL.

★ SOUS LE CHRIST, JÉSUS, d'Ennio Floris, Flammarion, 310 p., 120 F.

● LETTRES BRITANNIQUES

Gaieté et noirceur de Muriel Spark

Un roman — les Célibataires — et des nouvelles nous introduisent dans un univers très étrange où les pires horreurs se disent sur le ton le plus tranquille.

« *J'AI lu tous les romans de Muriel Spark* », écrivait, admirative, en 1963, Flannery O'Connor (1). Cet aveu devrait être aujourd'hui sur les lèvres de tous les amateurs de bonnes fictions — j'entends : celles où une intrigue habile nous introduit dans un univers dont nous croyons avoir les clés avant que, conduits par un auteur aux singulières perceptions, nous ne découvrions son étrangeté dérangeante, son extravagance apprivoisée de main de maître.

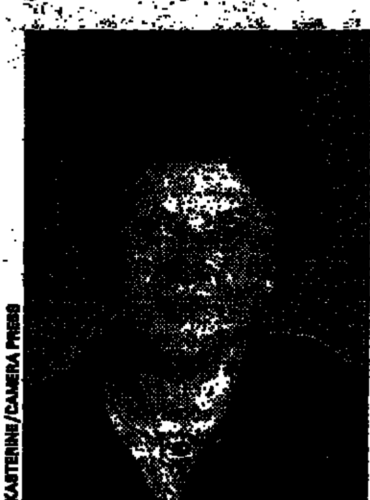
The Bachelors date de 1960. La traduction française, sous le titre fidèle *les Célibataires*, est due aux éditions Fayard, qui ont entrepris depuis quatre ans la diffusion méthodique de l'œuvre d'une des plus fameuses romancières britanniques. L'action se déroule à Londres, « *la grande ville métropolitaine* » peuplée de citoyens honorables que travaillent des passions incongrues, dans les parages irrationnels de l'âme et du sexe. Comme une horloge égrenant ses avertissements implacables, une même scansion, ironiquement fatidique, découpe chacun des livres de Muriel Spark. Son sens dramatique invente, plutôt que des récits, des dialogues d'une extrême vivacité : les personnages y incarnent, brutalement ou sournoisement, leurs désirs, leurs troubles et leurs masques.

L'épilepsie et le spiritisme

Avec une allégresse sarcastique, la romancière enferme sa narration dans la brève durée de quelques jours, entre une aube qui se lève sur « *la grande cité des célibataires* », avec l'espoir d'une invitation à dîner et à coucher dans la place, plus ou moins forte, d'une riche veuve vaguement désaxée, et la chute fébrile de la nuit sur les célibataires, « *17,1 par rue* », et il y a trente-huit mille cinq cents rues à Londres.

Quel est donc le problème qui tourmente ces célibataires, leurs veuves et quelques jeunes filles de leurs quartiers ? Savoir si Patrick Seton, le médium vedette du cercle spirite « *Le plus vaste infini* » et de son noyau secret la « *Spirale intérieure* », est un escroc, un faussaire, voire un assassin en puissance ? Qu'il envoûte ou qu'il révulse, c'est autour de lui qu'en ondes concentriques se répandent et s'affrontent les rumeurs ; elles ne touchent pas seulement sa personne, elles concernent aussi le spiritisme, pour les uns charlatanisme anticatholique, pour les autres « religion scientifique ».

Ce n'est pas un hasard si, avec le médium, l'autre protagoniste du drame est Ronald Bridges, sans doute le personnage le plus attachant de cette bizarre affaire : non point parce que, expert en graphologie, il est chargé d'étudier la lettre qui innocentera ou accablera l'accusé ; mais parce qu'il est atteint d'épilepsie. Or, scrutant ces sectes spiritualistes que fréquentent les esseulés de son histoire, Muriel Spark suggère une analogie entre les crises



KASTERINE/CAMERA PRESS

Muriel Spark : un charme pervers.

de Ronald Bridges et les transes de Patrick Seton : écume, convulsions, pertes de conscience, l'épilepsie et le spiritisme lèvent un coin de voile sur les zones obscures de l'âme, qui proteste de la sorte, peut-être, contre l'angoisse d'être « *réduite à néant* » du fait de l'annihilation physique.

Entre Chelsea, Kensington et Hampstead circulent les amours et les trahisons, les tentatives de séduction et les déclarations de guerre. Des séances de spiritisme et de procès sont perturbées par les désordres intimes qui s'exhibent. Muriel Spark montre les choses qui se détraquent, les apparences qui se fissurent, les existences près de se disloquer. Cet écrivain catholique jette sur les sphères de la religion et de l'amour un regard satirique, qui débusque les superstitions et les hypocrisies : « *Tous des pervers* », pense Elsie, la serveuse de bar en mal de coucherie et de mariage. Et, pour une fois lucide, son amie Alice murmure avec effroi : « *Il y a toujours quelque chose de caché.* » La romancière amène le lecteur à ces révélations avec une sorte d'humour furtif et douloureux. Sur les ravages de l'irrationnel hanté par le péché et le profit, on a rarement dit de telles horreurs avec une telle tranquillité.

Le nomadisme nourrit-il l'imagination ? Entre l'Ecosse, sa patrie, Londres, l'Afrique et l'Italie, Muriel Spark semble avoir trouvé dans le dépaysement les sources d'une inspiration insolite, qu'attestent les vingt-sept nouvelles, écrites entre 1955 et 1985, réunies par l'auteur et publiées ici sous le titre de l'une d'elles : *Pan ! pan ! tu es morte*. Sous cette locution enfantine se cachent des histoires extraordinaires, qui mettent au jour les stratagèmes et les subterfuges d'irrésistibles pulsions de mort. Tout cela narré du ton le plus naturel, saisissant dans sa concision. Voici comment la narratrice de *la Rue de Portobello* raconte ses derniers instants : « *Il eut l'air de vouloir m'assassiner, et le fit. Il me fourra du foin dans la bouche jusqu'à ce qu'elle n'en pût contenir davantage, agenouillé sur mon corps afin de l'immobiliser, mes deux poignets enserrés dans son énorme main gauche (...). Puis il redescendit, reprit sa bouteille de lait et s'en alla. Je suppose que c'est pour cela qu'il eut l'air aussi mal à son aise lorsque, près de cinq ans plus tard, debout à côté de la voiturette, rue de Portobello, je lui criai d'une voix toute naturelle : « Bonjour, Georges ! »* Cette gaieté dans la noirceur, c'est beaucoup du charme pervers de Muriel Spark.

SERGE KOSTER.

★ LES CÉLIBATAIRES, de Muriel Spark, traduit de l'anglais par Léo Dilé, Fayard, 288 p., 95 F.

★ PAN ! PAN ! TU ES MORTE, de Muriel Spark, nouvelles traduites de l'anglais par Léo Dilé, Fayard, 403 p., 150 F.

— Un autre roman de Muriel Spark — *la Place du conducteur* — est réédité dans « Folio » (trad. d'Alain Delahaye).

(1) Flannery O'Connor : *l'Habitude d'être*, Gallimard, 1984.

Le dernier « crime » de Mrs James

(Suite de la page 11.)

Les lieux, les situations, les êtres qui apparaissent dans les romans de Mrs James ont un air de vérité qui surprend. Là est, je crois, la différence essentielle, première, avec le roman traditionnel. Et cette vérité des personnages de papier n'est pas atteinte par la décourageante méthode, dite « américaine », dont Ed Mac Bain est un représentant typique : exactitude didactique des procédures policières décrites. Mrs James sait ce dont elle parle, sa biographie nous l'assure ; mais le détail des fonctionnements de Scotland Yard ou d'un hôpital, par exemple, n'est là que pour assurer que l'on est dans un monde possible, qu'on ne se situe pas dans une invraisemblance absolue. L'affaire de la fiction est ailleurs.

En ce sens, P.D. James, si elle se situe bien dans la tradition policière à énigmes, ne lui est en même temps pas réductible. Il ne s'agit pas, là, d'une simple « reconnaissance » du « policier », que l'on avait pensé enterré par Chandler et son propre épuisement. Comme il s'agit de romans, de fiction, que la vérité vraie de ce qui est montré est en mots, en récit, en narration, la différence, évidente avec Dorothy Sayers autant qu'avec Agatha Christie, tient en ceci : Phyllis James écrit des *romans*. L'incroyable médiocrité de langue qui frappe à tout instant en Agatha Christie (dont la fascination, indéniable, repose surtout sur l'ingéniosité de la machinerie) et peut-être encore plus, pour moi, en Dorothy Sayers, dont l'intention était précisément « littéraire », a ici disparu. P.D. James, en cela, trahit ses devancières (on ne peut pas en dire autant de Ruth Rendell qui, par ailleurs, n'a aucune des qualités du roman policier traditionnel et est beaucoup plus proche du « sensationnalisme » d'un Edgar Wallace, mis au goût du sordide contemporain).

Un monde sombre

P.D. James représente, en fait, la fin d'une rupture. Celle qui, dès la fin du dix-neuvième siècle, avec Conan Doyle, a progressivement détaché le roman policier du roman tout court. P.D. James tient en main deux fils : d'un côté le roman policier tel que le premier vingtième siècle l'a développé, avec l'art de l'énigme, de l'enquête, de ses innombrables variations. Et elle excelle, comme il est naturel, étant donnée la deuxième direction de son art, dans cette branche particulière qu'est l'« enquête sur la victime » : revenir de la figure, publique, de la victime, vers son être privé, caché. Trouver *qui* elle est. Alors la deuxième figure cachée, celle du criminel sortira, évidente, du bain photographique du roman. Il est frappant, d'ailleurs, de voir que cette image est rarement une image innocente. Le monde qui surgit est sombre, les êtres qui l'habitent aussi.

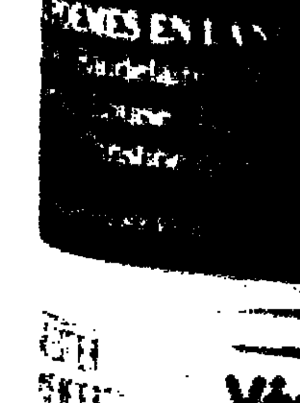
Le deuxième fil est, bien sûr, celui du roman victorien. Et, dans le roman victorien, je pense tout particulièrement à l'un des inventeurs du roman policier moderne, l'auteur de *la Femme en blanc* et de *la Pierre de Lune*, Wilkie Collins. C'est dans ce monde que nous plongent les premières pages d'*Un certain goût de la mort* ; on ne le quitte jamais vraiment. Mais, comme on est en 1987 quand paraît ce livre, cela lui donne à la fois son charme, sa tristesse et son ampleur.

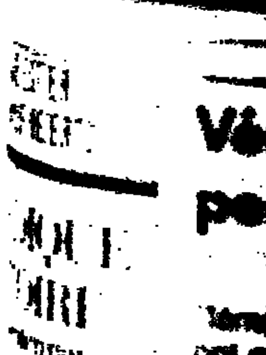
JACQUES ROUBAUD.

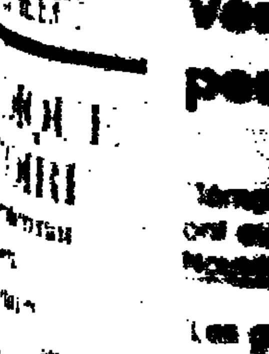
★ UN CERTAIN GOUT DE LA MORT, de P.D. James, traduit de l'anglais par Lisa Rosenbaum, Mazarine, 490 p., 99 F.

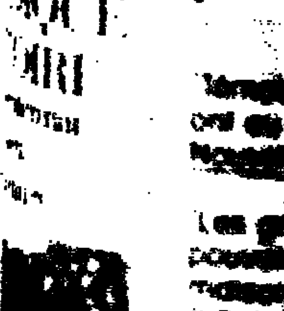
Toujours de P.D. James, signalons la parution, dans le Livre de poche, outre *la Proie pour l'ombre*, de *l'Ile des morts* (n° 6315), traduit par Lisa Rosenbaum.













DESTINS DE DÉTECTIVES

Les cent ans de Sherlock Holmes

L'ami du docteur Watson est né en 1887, sous la plume de Conan Doyle, dans un almanach désormais introuvable. Il se porte comme un charme...

« *TROP long pour une nouvelle, trop court pour un livre.* » C'est sur cette appréciation peu compromettante que le jeune docteur en médecine Arthur Conan Doyle se voit refuser son *Etude en rouge*, première aventure de Sherlock Holmes et de Watson, par le premier éditeur auquel il l'a présentée.

Le récit finit par être publié début 1887 dans un almanach, le *Beeton Christmas Annual for 1887*, et passe inaperçu, ainsi que la nouvelle suivante, *le Signe des quatre*, qui paraît dans le *Lippincott's Magazine*. Il faut attendre 1891 et la publication successive de six nouvelles dans le *Strand Magazine* pour que la célébrité surgisse et que soient immortalisés l'allure et les traits des deux compères, grâce au crayon d'un grand illustrateur, Sydney Paget.

La suite est un double et incessant combat, entre Holmes et les criminels d'une part, entre Conan Doyle et son éditeur de l'autre : ravi du succès des six nouvelles, celui-ci en exige autant, et se heurte au refus de Conan Doyle, qui commence déjà à se désintéresser de son personnage. L'éditeur insiste. Pour couper court, l'auteur réclame 50 livres par histoire, tarif prohibitif qui lui garantit, pense-t-il, la paix. L'éditeur paye, sans même discuter; Conan Doyle doit s'exécuter. La fois suivante, il double ses exigences, qui sont aussitôt acceptées. C'est ainsi que, de refus en augmentation, Sherlock Holmes, qui n'était au début qu'un consultant occasionnel, devient le recours indispensable de Scotland Yard, jusqu'au tragique *Dernier problème* (1894).

Conan Doyle s'est enfin décidé à employer l'arme absolue de l'écrivain de série à succès : il tue son héros, froidement et sans remords, dans les chutes désormais célèbres du Reichenbach, au cœur de la Suisse, tout en le gratifiant – par la bouche du docteur Watson – d'une épitaphe qui est la transcription presque littérale d'un passage du *Phédon* de Platon, éloge de Socrate sur son lit de mort... Conan Doyle a bien monté son affaire. Il a même commandé à Paget une superbe illustration montrant Moriarty et Holmes enlacés dans leur chute mortelle.

Ce double hommage ne suffit pas. Le public n'est pas seulement atterré, il est furieux et l'exprime par un courrier volumineux, où il traite Conan Doyle de brute et d'assassin. C'est la guerre ouverte.

Pendant sept ans, Doyle reste inébranlable. Il ne veut plus entendre parler de Holmes. Ses autres romans lui prennent tout son temps. Mais en 1901, après avoir entendu un de ses amis (sans doute un espion rusé à la solde des fanatiques de Sherlock Holmes) lui raconter une légende de la région de Dartmoor, Conan Doyle revient provisoirement sur sa décision et écrit *le Chien des Baskerville*. Il croit éviter le pire en plaçant cet épisode avant la mort de Holmes. Mais il a mis le doigt dans l'engrenage. Holmes a gagné ! Conan Doyle, sous la pression populaire, ressuscite l'illustre détective, et lui fait vivre dans la foulée trente-trois nouvelles aventures, jusqu'à *Son dernier coup d'archet* (et coup de maître), où Holmes, toujours secondé par son fidèle et grisonnant ami, met hors d'état de nuire un chef espion allemand, à la veille de la Grande Guerre.

D'où vient Sherlock Holmes ? Il raisonne mieux que le Dupin d'Edgar Poe, il se drogue comme Thomas de Quincey et Wilkie Collins (grand maître du mystère de la génération précédente). Gaboriau n'a rien à lui apprendre. Bien que de lointaine origine française (il est le petit-neveu du peintre Horace Vernet), il partage certains traits des héros de Pouchkine, en particulier la petite manie de ce duelliste qui enfonce à coups de pistolet les mouches dans les murs de sa chambre, pour passer le temps. Holmes doit aussi beaucoup à un certain Joseph Belle, professeur de chirurgie de Conan Doyle à Edimbourg, qui apprenait à ses étudiants à reconnaître sur le lit d'hôpital un sergent d'infanterie de marine en retraite qui avait servi à la Barbade ou un clerc de notaire gaucher malheureux en ménage par les seuls pouvoirs de l'observation et de la déduction.



CAGNAT.

Vouloir réduire Holmes à un personnage fabriqué de pièces et de morceaux serait pis qu'un crime : une faute qui laisserait complètement de côté la démesure de cet original sarcastique, à la fois cynique et moraliste, au tempérament bohème (l'intérieur du 221 *bis*, Baker Street ressemble étrangement au tableau le plus connu d'Horace Vernet, *l'Atelier d'Horace Vernet*), misogyne admirateur inconditionnel de la seule femme qui l'ait vaincu, expert chimiste, passionné de Goethe, violoniste, boxeur, comédien émérite... Tant de talents divers au service d'une seule obsession, que le grand mathématicien Henri Poincaré, contemporain de Holmes, a parfaitement résumée : « *La recherche de la vérité doit être le but de notre activité ; c'est la seule fin qui soit digne d'elle.* »

Héros positiviste, digne d'Auguste Comte ? Ce serait trop simple, et il aurait depuis longtemps perdu tout intérêt à nos yeux. « *Toute la vie n'est-elle pas pathétique et futile ? Nous atteignons, nous saisissons. Nous serrons les doigts. Et que reste-t-il finalement dans nos mains ? Une ombre. Ou pis qu'une ombre : la souffrance.* » Qui dit cela ? Cioran ? Non ! Sherlock Holmes, dans *le Marchand de couleur retiré des affaires*. Détective scientifique, rationaliste exigeant, qui se voit lui-même comme « *un cerveau dont tout le reste du corps n'est que l'appendice* », ordinateur vivant avant la lettre, qui ne veut pas s'encombrer l'esprit de données aussi futiles que l'organisation du système solaire, Holmes n'en est pas moins un pessimiste irréductible, que seules la recherche et la contemplation de la vérité peuvent tirer un instant de la mélancolie.

Le créateur vaincu

Holmes sans Watson n'existerait pas. Le détective méprise trop les appétits romanesques ou la célébrité pour se donner la peine de relater ses aventures ; il serait resté dans l'ombre sans son fidèle biographe, trop souvent présenté comme un balourd à la traîne, perpétuellement ébahi par les dons de son ami. Watson est bien plus : coléreux, amoureux, aventureux, parfois un peu vaniteux (n'avoue-t-il pas, dans *le Signe des quatre*, que son expérience des femmes s'étend à plusieurs pays de trois continents ?), il est humain, au plus noble sens du terme ; c'est un « *M. Tout-le-Monde* » d'exception, dont le regard vif, agacé, tendre parfois, permet de mieux apprécier les qualités de son prodigieux ami.

Dès le début, Holmes a vaincu son créateur, lui imposant son caractère difficile et ses accès de génie, éclipsant les autres œuvres, pourtant passionnantes – *la Compagnie blanche, le Monde perdu*, etc. (1), – de Conan Doyle. Holmes ne s'est pas contenté de le vaincre. Il l'a abandonné, poursuivant ses exploits sous la plume de Dickson Carr et du fils Doyle, célébré à travers le monde et les clubs de fans, avant de devenir le héros de dizaines de films et de romans qui tirent leur substance des innombrables *trous* biograhiques laissés volontairement ou non par Conan Doyle. Sherlock Holmes, né en 1887 dans un almanach aujourd'hui introuvable, fête son centenaire. Qui a pensé, en 1959, à fêter celui de son « père » ?

ALEXIS LECAYE.

★ INTÉGRALE DE SHERLOCK HOLMES, coll. « Bouquins », chez R. Laffont, 2 vol., 919 et 971 p., 70 F le vol.

(1) Rééditées par les éditions Néo (voir notre encadré ci-contre).

Sir Arthur chez Néo

COUP double pour les éditions Néo. 1987, c'est le centenaire de la naissance de Sherlock Holmes, et elles entament une intégrale de l'œuvre de son créateur, Sir Arthur Conan Doyle. Mais 1987, c'est aussi le centenaire de la naissance de Jean Ray, et Néo publie, ce trimestre, le vingt et unième et dernier volume de l'intégrale des aventures du détective Harry Dickson.

Travail colossal que cette renaissance du héros de Jean Ray : il a fallu revoir entièrement une œuvre dont les différents chapitres étaient écrits en quelques jours et transmis pour impression, sans relecture et en français, à des typographes néerlandais ! De grands éditeurs – *Marabout, la Librairie des Champs-Elysées* – ont déclaré forfait en cours de route. Néo est allé jusqu'au bout.

La « malédiction » d'Harry Dickson vaincue, Hélène et Pierre-Jean Oswald auraient pu souffler. Mais les petits éditeurs sont souvent de grands aventuriers. *Exit* donc Jean Ray et bonjour, tout aussitôt, Conan Doyle. Cinq volumes sont déjà parus d'une série de douze regroupant les récits fantastiques, ésotériques et d'aventures de Sir Arthur. En décembre ou janvier prochains, viendront neuf autres volumes consacrés exclusivement aux aventures de Sherlock Holmes, puis suivront les romans historiques, les essais, souvenirs, etc. L'intégrale Conan Doyle doit, au total, comporter une quarantaine de volumes, tous publiés sous la direction de Jean-Baptiste Baronian.

Quel souffle ! D'autant que Néo continue parallèlement l'édition de sa collection de science-fiction et de sa collection policière, qui regroupent déjà près de 450 titres, sous de très belles jaquettes de Jean-Michel Nicollet et Jean-Claude Claeys...

Donner leurs lettres de noblesse – avec une politique d'auteurs et une présentation de qualité – à des genres trop souvent considérés comme mineurs : voilà les principes qui guident l'action des animateurs de Néo, depuis maintenant neuf ans. Pour tenir le cap, ils ont choisi la modestie – le tirage de chaque ouvrage ne dépasse pas 4 000 exemplaires – et parié sur la fidélité à long terme de leurs lecteurs. Pari gagné : sur un chiffre d'affaires mensuel de 500 000 F, les nouveautés interviennent pour 60 %, les 40 % restants provenant de la vente lente, mais régulière, de titres déjà anciens du catalogue. Et c'est avec une discrète mais réelle fierté qu'Hélène Oswald évoque les quelque deux cents lettres par mois qu'expédient les fans de Néo : « *Pour eux, il semble que nous sommes investis d'une mission : rééditer les œuvres de qualité que, du fantastique au policier, on ne trouve plus en librairie.* »

BERTRAND AUDUSSE.

★ CONAN DOYLE, L'INTÉGRALE, Néo (5, rue Cochin, 75005 Paris), chaque volume, relié pleine toile, 320 P. environ, 120 F.

★ HARRY DICKSON, L'INTÉGRALE de Jean Ray, chaque volume 96 F.

– La plupart des volumes de la collection policière « Le miroir obscur » (Fredric Brown, Howard Fast, Frédéric Fajardie, etc.) *sont à 42 F* ; la plupart des volumes de la collection SF/Fantastique (Robert Howard, Rider Haggard, Graham Masterton, etc.) sont à 45 F.





● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Chez les brigands de Géorgie

★ **LE RAVISSEMENT, d'Iliazd, traduit du russe par Régis Gayraud, Allia, 207 pages, 85 F (diff. Payot).**

★ **SANDRO DE TCHEGHEM, de Fazil Iskander, traduit du russe par Monique Slodzian, éd. Ledrappier (10, cité d'Angoulême, 75011 Paris, tél. : 43-38-24-86), 190 pages, 129 F.**

L'ÉTRANGE livre ! L'étrange titre, qui s'empare de tous les sens du mot « ravissement » : rapt, ravage, extase, émotion, exaltation, et qui ponctue l'action de ce roman magique et mystérieux, construit — déconstruit, démoli, rêvé, fantasmé — par un écrivain poète inconnu. Méconnu.

On pénètre dans *le Ravissement* comme dans un conte, dans lequel le personnage principal, Lavrenti, est un brigand des montagnes, fou d'amour pour la belle Ivlita, fou de meurtres gratuits et d'exactions, fou de ses rêves, dans un univers merveilleux hors de l'espace et du temps. Aux marges du surréalisme et du réalisme magique, dans un véritable éblouissement d'images, d'inventions verbales et sonores, d'humour fantastique et drolatique, une légende de mots fous et d'amour fou. Inclassable.

C'est dans un hameau de montagne, *« au nom incroyablement long et compliqué, que même ses habitants ne savaient prononcer »*, et qui *« tirait sa gloire d'être exclusivement peuplé de goitreux et de crétins »*, que le brigand va découvrir la femme aimée, Ivlita, sorte de Blanche-Neige illuminant de sa présence un univers de glaciers et de forêts, où les hommes sont des monstres dégénérés. *« Gloire usurpée et qu'expliquait seul son isolement extrême,* précise immédiatement l'auteur, qui semble avoir connu de par le monde bien d'autres peuples de goîtreux et de crétins. *A vrai dire, de goîtreux il n'y avait qu'une seule famille complète, plus quelques malades disséminés dans d'autres familles : proportion qui n'était pas plus forte que dans les villages alentour ; quant aux crétins, une seule famille également, ils occupaient une étable bâtie à l'écart, d'où ils s'échappaient habituellement au crépuscule sans prendre garde au mauvais temps, et, s'asseyant chacun à sa place sur un rondin évidé qui jadis avait servi d'abreuvoir, ils entonnaient des chansons emberlificotées, à l'image du nom de leur hameau. »*

« La complètement goîtreuse famille, nous dit l'auteur en guise de présentation, *comprenait le vieux père goîtreux, sa goîtreuse petite vieille et quatorze enfants goîtreux, âgés de quatre à soixante ans »*, qui se divisent en deux classes, selon leur âge : *« la classe travailleuse et la dorlotée »*... Un monde féerique, où la laideur, puisqu'elle est la règle, n'est plus conçue comme telle et où se cache la beauté pure, Ivlita, fille unique d'un ex-forestier lui aussi affligé d'un goître, *« mais si peu apparent qu'il pouvait passer pour une pomme d'Adam »*, et qui aime *« le jeu d'échecs et les tas de livres qu'il n'achetait que lorsqu'ils lui étaient parfaitement incompréhensibles, ou inaccessibles, parce qu'écrits dans une langue étrangère »*. S'étant marié tard, dégarni, décati, l'ex-forestier souhaitait un fils. *« Je ne suis plus assez jeune pour avoir une fille, répétait-il : pensez un peu à ce que je serai dans seize ans, quand ma fille commencera à s'épanouir ! Un vieillard décrépi, incapable d'inspirer le moindre ravissement ! Comment comprendra-t-elle alors que j'étais beau jadis ? »* Ce fut une fille qui naquit.

De déception, il ne vit pas sa fille grandir jusqu'à ce qu'il la découvre, âgée de seize ans, croyant revoir sa femme, la confondant avec la morte, *« mais un petit peu changée, et il ne savait pas à quoi attribuer cette modification »* ; il ne remarqua même pas la beauté absolument exceptionnelle de sa fille *« non seulement parce que son corps était idéal sans être mort comme tout ce qui est parfait, mais éveillait les sentiments les plus forts et mettait celui qui la voyait dans un état extraordinaire »*. La beauté, bien sûr, fera des ravages : le père mourra de voir sa fille ravie par un autre et la maudira pour avoir préféré un brigand...


Portrait d'Iliazd étudiant, par Pirosmani (1913).

« SORTE de commentaire à la définition de la poésie comme une tentative toujours vaine », tel un poème, *le Ravissement* ne se raconte pas, ne s'explique pas : une année s'écoule entre la ville où règne le Masturbateur et les montagnes imaginaires où coexistent les bêtes fantastiques comme le chèvre-pied, mi-bouc mi-vieillard, avec les bons vieux ours, les cerfs et les bouquetins. Une année rythmée par les aventures de Lavrenti et par les meurtres que commet ce justicier de l'absurde et du rêve dans un univers qui fait souvent penser au théâtre d'un Bob Wilson et force le lecteur à suivre la rocambolesque attaque du train postal ou à se perdre dans les superbes descriptions d'une nature peuplée de forces mythiques, des forêts qui parlent, des apparitions, des sentiers qui ne mènent nulle part, dans un monde qui défie la logique.

Ecrit en 1929, publié l'année suivante à Paris à compte d'auteur, *le Ravissement* a pu être redécouvert grâce à une réédition en fac-similé aux Etats-Unis (1), qui a eu un grand retentissement et a permis de faire connaissance avec Iliazd romancier. Le nom d'Iliazd, pourtant, est célèbre dans les milieux de la poésie, de l'art, de la bibliophilie (2). Iliazd (pseudonyme d'Ilya Zdanevitch), né à Tiflis en 1894, a vécu plus d'un demi-siècle à Paris, où il est mort en 1975. Ce Géorgien, qui a fait ses études de droit à Pétersbourg, va être depuis sa jeunesse une des personnalités de l'avant-garde : ayant fait la découverte des premiers *manifestes* de Marinetti, il se « convertit » dès 1911 au futurisme, et c'est lui qui présentera Marinetti lors de son voyage à Moscou en 1914 ; il fréquente les futuristes, est l'ami de Gontcharov, Larionova, Maïakovski, Pasternak, etc. ; il écrit des pièces en *zaoum*, la langue « transmentale » à la suite de Khlebnikov et de Kroutchenykh. En Géorgie, avec son frère Kyrill, il a découvert — en 1912 — et va rendre célèbre l'œuvre d'un peintre autodidacte génial, décorateur de cafés et de tavernes, qui utilise la toile cirée noire des cafés comme support de ses tableaux : Niko Pirosmanichvili, dit Pirosmani.

DÈS son arrivée à Paris, en 1921, Ilya Zdanevitch se lie au dadaïsme qui présente des points communs avec son mouvement — « 41 degrés », — organise des soirées avec les dadaïstes comme le *Cœur à barbe* en l'honneur de Tristan Tzara (qui se termine en bagarre générale à propos de la participation de Cocteau) ; il accueille Maïakovski lors du premier séjour du poète à Paris en 1922 et crée un groupe d'artistes russes, Tcherez, orienté vers le théâtre d'avant-garde ; il organise de fastueux bals à Montparnasse au profit de l'Union des artistes russes, travaille comme dessinateur de tissus chez Chanel (où collaborent alors Pierre Reverdy, Paul Iribe), écrit des pièces en *zaoum* et des sonnets classiques (qu'illustre Picasso), compose des romans, travaille avec Raoul Hausmann, Braque, Chirico, Giacometti, Miro, Marcel Duchamp, etc. Contre les *« lettristes copieurs »*, il va se livrer à d'interminables batailles, affirmant vigoureusement que le lettrisme n'est qu'un avatar du futurisme et du *zaoum*. *« Non, l'art moderne n'est pas né en Russie »*, répond Isidore Isou.

Enfin, surtout, toute sa vie, il va rester fidèle à sa Géorgie natale, qu'il ne reverra jamais : il fait des conférences sur « les Géorgiens d'autrefois », et, spécialiste d'architecture médiévale, il écrit sur les sanctuaires inaccessibles de la Géorgie ancienne qu'il avait recensés, notamment lors d'une expédition de la Société d'histoire et d'ethnographie de l'université de Tiflis en 1917.

Dans *le Ravissement*, c'est finalement le Géorgien qui s'exprime, le montagnard qui a fait l'ascension du Katchkar (3 937 mètres) et qui a parcouru à pied le Caucase, tout comme Ruy Gonzalez de Clavijo, ambassadeur auprès de Tamerlan au début du quinzième siècle (3). La forêt qu'il évoque rappelle Pirosmani. *« Ivlita voyait des arbres qui n'étaient pas des arbres mais âmes ayant parcouru leur itinéraire terrestre sous des traits humains. Ainsi les arbres marchent (...), de la forêt s'échappent les âmes des panthères ; des loups et des daims se promènent de concert en bonne intelligence et rendent visite aux crétins, et les anges dégravissent à tire-d'aile les sommets enneigés. »*

QUANT aux personnages secondaires, qui commettent des expropriations ou des actes de terrorisme, ils ne pouvaient ne pas évoquer une histoire proche. Basilic, le petit homme qui promet un monde nouveau, semble une copie clownifiée du « guide » bolchevique; il propose de s'associer avec Lavrenti, le bandit : *« Vous enlevez de l'argent aux riches et au gouvernement pour vous enrichir vous-mêmes. Nous tâchons de tout enlever aux riches pour qu'il n'y ait plus de riches, et que tous soient également pauvres. Vous vous foutez de ce qui se passe dans le monde. Nous sommes exclusivement intéressés par le monde, dans lequel nous voulons instaurer la coercition rationalisée. »* Est-ce aussi le sens du mot « ravissement », telle l'image de l'aigle tournoyant qui emporte sa proie ?... Toutes les interprétations sont possibles dans ce roman à surprises, à précipices, riche de mots inventés, de syntaxe tarabiscotée et d'un fort accent géorgien. Ecriture en abîme où les paragraphes, les chapitres, le livre lui-même, ignorent le point final et vous laissent en plan, au bord de l'inconnu qui vous ravira. Travail remarquable du traducteur, Régis Gayraud, qui, confronté à l'impossible, a réussi à rendre, comme par empathie, le primitivisme magique et formidablement drôle de ce conte moderne bien fait pour être lu à haute voix, à la veillée.

∴

POST-SCRIPTUM. — Pour ne pas oublier le Caucase, il faut absolument lire le récit héroïco-comique d'un Abkhaze (4) d'aujourd'hui Fazil Iskander (né en 1929 à Soukhoumi) dont le roman *Sandro de Tcheghem* paraît enfin en français (du moins, sa première partie). Chronique loufoque de ce citoyen soviétique du royaume de Colchide, qui, pourtant peu suspect de russophilie, réclame de ne plus faire partie de la République de Géorgie et demande son rattachement à la République de Russie ! Don Quichotte d'Abkhazie qui combat les moulins sur le ton de la galéjade et avec l'accent du Midi, Sandro nous promène dans l'inexplicable entre Soukhoumi et Gagra, pour nous faire festoyer, comme dans un tableau de Pirosmani, à la table de banquet de 1936 où Staline fait bombance : poulet tsatsivi, khatchapourri, vin d'Alaverdi qu'on boit dans les cornes de bélier — Staline et Beria, véritables chefs de bande se concertent pour se débarrasser de leurs rivaux et se désolidariser de leur Caucase natal. Beria, l'autre Lavrenti, comparse de cette autre chronique de brigands au pays de la Toison d'or.

(1) Berkeley Slavic Specialties, 1983 (en russe), avec une introduction d'Elisabeth K. Beaujour. Dans la critique publiée dans la *NRF* (décembre 1931), D. Mirsky analysait ce *« livre remarquable »* que *« les libraires russes de Paris boycottent parce qu'il contient une demi-douzaine de mots qu'il est convenu de considérer comme inimprimables »* (c'est-à-dire grossiers et interdits par la Constitution de l'URSS).

(2) Plusieurs grandes expositions lui ont été consacrées : « La rencontre Iliazd-Picasso », Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 1976 ; *Iliazd*, Centre Georges-Pompidou, 1978, ainsi que *Iliazd, maître d'œuvre du livre moderne*, Montréal 1984. Une exposition Iliazd va s'ouvrir en juin prochain au MOMA de New-York.

(3) Iliazd a publié *l'Itinéraire géorgien de Ruy Gonzalez Clavijo et les églises aux confins de l'Alabagat*. Cartes, photos et plans. Paris 1966.

(4) La République autonome d'Abkhazie, au nord-ouest de la Géorgie (capitale Soukhoumi). Indépendante au huitième siècle, puis bientôt englobée dans la Géorgie, elle tombe sous la domination turque et se place en 1810 sous la protection de la Russie, qui l'annexe en 1864. Autonome en 1919, elle a été rattachée à la RSS de Géorgie en 1921.

● POÉSIE

Le chant bouleversant d'une jeune Berbère

Les poèmes oraux de Mririda, recueillis par René Euloge, disent la mélancolie du temps et l'ironie de la vie.

LES *Chants de la Tassaout* sont des poèmes de Mririda, jeune hétaïre du Grand Atlas marocain que le poète René Euloge (1900-1985) fréquenta dans les années 20. Subjugué par la beauté et la liberté de cette Berbère pour qui la poésie était une parole naturelle qui devait être *« plaisante au cœur et à l'oreille »*, il apprit le tachelhaït — langue berbère, très ancienne, qui ne s'écrit plus — et se mit à retranscrire les chants de cette femme dont l'image se confond souvent avec celle des hautes montagnes rudes et inaccessibles.

L'imagination est bannie de ces poèmes oraux maintenant publiés en France. Chaque texte est une petite pièce, un morceau de tissu ou de tapis qui raconte une histoire, un drame de la vie quotidienne, une espérance, un émerveillement face à la réalité dans sa simplicité étonnante, dans sa complexité essentielle. La nature est décrite dans sa beauté brutale. L'amour qui est chanté ici est bien l'amour physique. C'est dit avec naturel, c'est-à-dire avec sensualité et pudeur. Mririda *« vend un peu de son corps »*, comme elle dit, mais garde tout pour celui qu'elle aime :

A toi ma langue fine et mes [lèvres humides,
A toi l'étau de mes jambes [croisées
Qu'importe si d'autres voient [mes tatouages cachés !
A eux je me vends, mais à toi [je me donne...

Le lyrisme du désir côtoie le témoignage sur la condition de la femme qui travaille plus que l'homme, qu'on marie de force au père de l'homme qu'elle aime, ou qu'on force à cohabiter avec une deuxième épouse. Chants d'amour mais aussi colère :

Et je ne me rendrai pas plus [compte de ton étreinte
Que la rivière ne s'aperçoit [d'une goutte de pluie.

Mririda mêle la poésie aux proverbes pour dire la mélancolie du temps et l'ironie de la vie. Seul compte pour elle le présent :

Vouloir pêcher dans l'étang de [l'avenir,
c'est pêcher avec une ligne [sans hameçon.

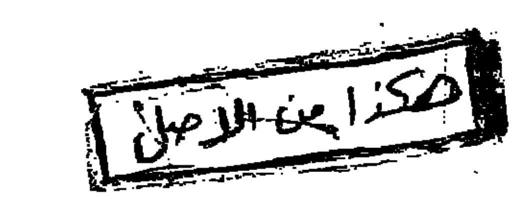
« Amère comme le laurier-rose »

Comme le signale Léopold Sédar Senghor dans sa préface, *les Chants de la Tassaout* n'ont rien de *« fruste »* ni de *« primitif »*. Ils sont, encore une fois, l'expression de cette civilisation africaine qui a modelé la civilisation humaine. Si l'on veut s'en convaincre, il suffit d'écouter le chant d'une femme pour qui *« la vie sans homme est amère comme le laurier-rose »* :

Comment aurais-je le temps [d'écouter mon cœur.
qui voudrait me parler de [celui que j'aime,
de celui qui ne sait pas que je [l'aime tant ?
Idder n'a pas vingt ans et je [les ai à peine.
Je n'ai pas un seul soir pour [lui ouvrir mon cœur.
Le travail sans arrêt occupe [tous mes jours.
Comment aurais-je le temps [de songer à l'amour ?
Il y a le grain à moudre et les [vaches à traire,
la cruche à la source et le feu [des repas.
La journée est trop courte [pour la besogne à faire.
Il y a l'herbe aux champs et le [bois en forêt,
le pain à cuire et le linge à la [rivière.
Et morte de fatigue, je [m'écroule le soir...
L'aurore est loin encore quand [je me lève.
Et la nuit faite depuis long-[temps quand je m'endors...
Quand aurai-je le temps de [songer à l'amour ?...

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **LES CHANTS DE LA TASSAOUT, de Mririda N'Aït Attik, traduits du dialecte tachelhaït par René Euloge, préface de L. S. Senghor, photos de Patrick Flament, éditions Belvisi, 188 p.**



THÉATRE

« Rosmersholm », d'Henrik Ibsen à Strasbourg

Un thriller envoûtant

Ibsen à redécouvrir à travers une pièce rarement jouée et une nouvelle traduction. Le plaisir redécouvert du théâtre de personnages.

Le printemps est là, caché sous les pétales blancs d'un balcon fleuri, esquissé dans la brume qui s'élève, légère, d'un fjord norvégien, dans l'entrebâillement d'une porte ouverte sur la rumeur insistante d'un torrent. Le manoir de Rosmersholm paraît tout entier vibrer d'une renaissance. Celle de son maître d'abord, Johannes Rosmer, un quadragénaire qui a décidé d'enterrer une fois pour toutes sa femme disparue tragiquement l'année précédente et de s'ouvrir à nouveau au monde, à la vie. Celle aussi de son amie Rebekka West qui paraît pouvoir enfin s'épanouir à la lumière de cette envie de vivre retrouvée. Celle surtout d'une Norvège qui, deux ans plus tôt, en 1884, s'est offerte au parti de la gauche radicale, après des années de gouvernement bourgeois et conservateur.

Mais, très vite, on sent qu'à Rosmersholm les apparences sont trompeuses. La belle assurance de Rebekka, sa volonté affirmée de plaider l'affranchissement de la femme, de « militer » pour imposer un rationalisme moderne, semblent pour une raison mystérieuse, comme empêchées.

Rosmer connaît les mêmes hésitations, cette même difficulté de parler que l'on comprend mieux chez ce noble Norvégien en rupture avec sa classe, ancien pasteur en rupture avec sa foi, chez cet homme dont la femme s'est suicidée en se jetant dans le torrent qui borde le domaine.

Cette confrontation de deux hésitations serait déjà un bel argument dramatique. Ibsen s'en empare et s'en échappe pour un voyage autrement complexe dans la psychanalyse qui cherche alors ses marques. Il crée pour cela trois personnages et les jette dans ce face-à-face : le proviseur Kroll, frère de la disparue, ultra-conservateur, qui tentera tout pour ramener son beau-frère dans le giron des bien-pensants, jusqu'à le rendre responsable de la mort de sa femme ; Ulrik Brendel, jadis précepteur de Rosmer, devenu une sorte de prédicateur fantasque de la radicalité, et Peder Mortensgaard, rédacteur en chef d'un journal progressiste, prêt à tout, y compris à la dissimulation, au mensonge, pour faire triompher sa cause. Du déballage de leurs convictions à des révélations sur la vie passée de Rosmer et de Rebekka, ils viendront combler les blancs des discours des deux êtres, combattre une aphasie qui dissimule des mensonges conscients ou inconscients, afin de les réduire, exprimer leur vérité, en assumer la conséquence évidente et tragique.



PHOTO JOËL MALERBA

Jean Dautremay dans « Rosmersholm »

Le caractère trouble de Rebekka apparaîtra en pleine lumière : fille illégitime d'un médecin avec qui elle a vraisemblablement eu des relations incestueuses, ne s'est-elle pas introduite à Rosmersholm pour en devenir la maîtresse et résoudre ainsi son complexe d'Œdipe ? Freud en est sûr, qui tient la pièce pour un chef-d'œuvre dont il se servira à l'appui de ses thèses. L'esprit de Rosmer dévasté par le doute peut-il s'affranchir du poids de son passé et sauver Rebekka en se sauvant lui-même ? Ces questions font de l'œuvre d'Ibsen un moment palpitant, une énigme noire, presque un thriller envoûtant, aux réponses multiples même si, au bout du compte, Rebekka et Rosmer se jetteront à leur tour dans le torrent de Rosmersholm.

La traduction que nous en proposent Terje Sinding et Bernard Dort est stupéfiante de justesse et d'efficacité. Ceux qui, au simple énoncé du nom d'Ibsen, sentiraient les pénétrer quelque chose comme de l'ennui, devront d'urgence en faire la lecture. Vivante, incisive, poétique, la langue d'Ibsen les passionnera comme elle paraît avoir passionné Jacques Lassalle qui la met en scène. Avec une sobriété, une économie dans les mouvements, les actions qui, le moment de surprise passé, convainc absolument.

Il y est aidé avec conviction par Jean Dautremay (Rosmer) et Dominique Labourier (Rebekka), en tête d'une distribution où Maurice Garrel (Brendel) fait des merveilles. Ils donnent à leurs personnages une vérité terrifiante.

OLIVIER SCHMITT.

★ TNS. Jusqu'au 11 avril, à 20 h 30, du mardi au samedi. Tél. : 88-35-44-52.

« Les premiers mots », de Bernard Noël

L'amour, l'oubli

Un corps de femme tournoie lentement, sous la voute. Il gît, à l'abandon, dans les désordres des plis de sa robe. Sur cette image, sensuelle, s'ouvrent et se ferment *les Premiers mots* de Bernard Noël, adapté et mis en scène par Jean-Luc Borg.

Une femme rend visite au meilleur ami de son amant : elle vient d'apprendre son suicide. Il était peintre. Il s'est écrasé la tête. Entre cette femme et cet homme, un étrange dialogue intime se noue. Presque un soliloque. La voix de l'homme accompagne la femme dans ce voyage où l'obscénité de la mort rejoint celle du corps. Car le corps se rebiffe : il brûle de mille désirs : la faim, l'érotisme. « *Je ne sais pas choisir : chaque instant est une blessure et une fête. Je suis vivante, je suis mourante, également* », dit-elle. Le texte de Bernard Noël est une plongée en littérature, une expérience des limites. On songe à Bataille, et à Blanchot.

Martine Fontanille se prête aux mots. La voix chaude mais sans concessions de Michaël Lonsdale ponctue l'espace. Le lieu où s'énoncent ces mots est à lui seul prenant, étrange comme un poème : c'est une batisse néogothique, noyée dans un parc, à la Fondation Deutsch de la Meurthe. La scénographie de Jean Haas, les lumières de Gérard Poli et de Dominique Fortin en épousent les recoins et les ombres. Pour faire théâtre, il suffit de peu de chose : quelques meubles, tendus de tissus couleur rose chair, tout comme la robe de la comédienne, un rideau écarté qui laisse filtrer la nuit. Des images vidéos incrustées dans un miroir nous renvoient le visage de cette femme au corps morcelé.

La tension, la violence contenues dans le texte de Bernard Noël sont telles que le spectacle reste sans cesse sur un fil. On sent, parfois, Martine Fontanille vaciller sous le poids des mots. Mais pour elle, l'enjeu est de taille. Elle réussit, soutenue par le lieu, la scénographie, à nous le faire partager.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 4 avril, Fondation Deutsch de la Meurthe. 37, boulevard Jourdan, 75014 Paris.

Une création de Garcia Lorca à Madrid

« Le Public » au Théâtre Maria-Guerrera

Un rêve fiévreux de Garcia Lorca, le déballage violent de ses fantasmes. Un manuscrit retrouvé et créé en Espagne par Lluis Pasqual pour le Théâtre de l'Europe.

Les balcons surchargés de dorures dessinent le demi-cercle des salles à l'italienne autour d'une arène de sable bleu qui scintille et recouvre les places d'orchestre à hauteur du plateau. Un fauteuil rouge pris dans un rond de lumière fait face à des rideaux accrochés l'un derrière l'autre : le Théâtre Maria-Guerrera – Centre dramatique national de Madrid – est devenu tout à la fois cette arène où l'on attend une mise à mort, cette piste de cirque où vont se caramboler des clowns, la scène où des héros mythiques courent affolés, cherchant leur place.

C'est le décor de Fabia Puigserver pour *le Public*, de Federico Garcia Lorca (paru en français chez Gallimard), mis en scène par Lluis Pasqual – une création en Espagne, coproduite par le Piccolo Teatro et le Théâtre de l'Europe et qui viendra donc à Paris l'an prochain.

La pièce est complètement folle, éclatée en tous sens. Les personnages sont des chevaux quijouent de la trompette, un Arlequin, un Néron de cabaret, un prestidigitateur, la Belle Hélène, Juliette, des étudiants, un Christ en croix... et bien d'autres encore, autour d'un homme dépassé, torturé : le metteur en scène. Une folie, le déballage fiévreux de cauchemars et de fantasmes qui ont trait au théâtre, à la sexualité refusée, au désir, à l'amour, à la liberté poétique, à la mort forcément...

D'abord, on est secoué par la tempête et puis, pour ne pas perdre pied, on se laisse envoûter par la beauté très pure et très simple des images de Lluis Pasqual. Il dit que la beauté du langage l'a guidé : « *Il s'agit d'un poème dramatique, le cri d'un Lorca obscur, inconnu. On a retrouvé le manuscrit en 1972, et la famille ne voulait pas accorder l'autorisation de monter* (la pièce), *pas pour ce qu'il trahit de l'homme, moins parce qu'il est inachevé. En tout cas, une partie manque dont on ne sait rien, on sait seulement que Lorca l'a lue à des amis, mais ils n'ont rien compris, rien voulu comprendre.*

» *C'est vrai, on peut lire la pièce dix fois sans rien comprendre, parce que la première attitude est de vouloir codifier, imposer une lecture. Et c'est alors qu'on se perd. Lorca a écrit dans un état de rêve, sans se reprendre. Il se vomit, il crache tout ce qu'il y a en lui de peur, de douleur, quelque chose de très espagnol dans sa manière de raconter, de dénoncer l'intolérance... Il est né à Grenade, une ville très fermée, surtout à son époque. Même maintenant, il y a deux maisons de prostitution masculine, qui marchent entre 1 heure et 5 heures de l'après-midi. C'est l'heure où les bureaux ferment, il fait chaud, les rues sont désertes, les hommes peuvent ou non rentrer chez eux. Ce n'est pas de l'hypocrisie... C'est comme ça.*

» *Lorca a vécu ça ; Lorca écrit en même temps* la Maison de Bernarda *et* le Public. *Il est double, il est Gémeaux, comme moi : nous sommes nés le même jour, le 5 juin, et ma mère, comme la sienne, est andalouse, alors il me semble que je le connais bien.* »

Dans son bureau – il dirige le Centre dramatique national de Madrid, Lluis Pasqual a deux affiches : l'une est un dessin de Garcia Lorca aux formes tourmentées, aux couleurs ensoleillées ; l'autre est une photo inhabituelle du poète, enveloppé dans une robe de chambre, assis les mains croisées sur ses genoux, le regard extrêmement las : « *J'aime cette photo*, dit Lluis Pasqual, *elle le montre tel que je l'imagine, écrivant cette pièce. Elle est comme le signal de détresse d'une vierge triste* ».

COLETTE GODARD.

« Le Journal d'un curé de campagne », de Georges Bernanos

La maison perdue

Parcourir une île inconnue, explorer un mystère, telle est l'aventure que traversent les spectateurs du Journal d'un curé de campagne, *de Georges Bernanos, qu'ils soient agnostiques ou croyants.*

Le petit curé de Bernanos est un homme assez jeune encore, d'un physique non séduisant, affaibli par une affection héréditaire, et sans le sou. *Il n'est pas natif* de ce village du Nord, dont l'église lui est confiée. Il est ici un étranger. Mais son attribut de curé lui permet d'aller frapper à la porte de tout un chacun, et d'être reçu. Cela en vertu d'une sorte de crédit qui, dans l'esprit des gens, n'est pas net.

Or cet habitant en marge, affecté d'imaginaire, suscite dans le village, en tête à tête, des échanges, des aveux, des silences, des antagonismes, bien plus sentis et plus graves, que n'en suscitent l'instituteur, le maire, le médecin, par exemple.

C'est ainsi qu'un fermier, une servante, la châtelaine, le docteur, un hors-la-loi, une fillette, un soldat de la légion étrangère, entre autres, vont affronter, face au jeune curé, une expérience intérieure qui brise le cercle de leur vie, et qui n'est pas, chaque fois, sans inquiéter le curé lui-même, pas *du tout* sûr de lui et qui improvise presque à l'aveuglette ses équipées surnaturelles.

Le génie de Georges Bernanos, le génie de son livre, c'est que ces affrontements du curé et des inconnus, ainsi que les entretiens que le curé a avec d'autres prêtres plus « armés » que lui, jettent des éclairs intenses sur les destinées humaines, et, malgré qu'on en ait, sur les nôtres propres. Ces éclairs, ils nous traversent. C'est un choc immédiat, que la lecture d'un livre, normalement, ne provoque pas. Comme a dit André Malraux, qui a voulu écrire une préface, deux ans avant de mourir, au *Journal d'un curé de campagne*, « *il s'agit d'imposer au lecteur un lien passionnel avec une expérience qu'il ignore* ».

Ce lien passionnel, cette aventure surnaturelle qui nous blesse et nous éclaire, il se trouve que l'acteur Thierry Fortineau s'en fait le médiateur, par un miracle de sincérité, d'intensité, et de « jeunesse ». Le film de Robert Bresson, qui adaptait ce livre, était très beau et loyal, *puisqu'il était* de Bresson, mais il refroidissait quelque peu, dévitalisait quelque peu, le feu de l'âme de Bernanos. Avec Thierry Fortineau, « *le prophète halluciné et sa voix souterraine* », comme dit André Malraux, sont là. Et nous, spectateurs, nous passons par une « *épreuve* » déchirante, fiévreuse, que le théâtre ne donne jamais.

Le *Journal d'un curé de campagne*, production du Théâtre national de Marseille, est mis en scène par François Bourgeat, dont le premier mérite est d'avoir pensé à Thierry Fortineau.

Il faut ajouter qu'il *laisse*, ce spectacle, par ailleurs, un sentiment de grande tristesse. C'est que le livre de Bernanos, paru pour la première fois en 1936, était précédé et suivi de peu par deux autres chefs-d'œuvre majeurs de notre littérature : *Voyage au bout de la nuit* de Céline et *la Nausée* de Sartre. Or le pays et les êtres, les nôtres, que nous font toucher ces deux livres, nous les reconnaissons, ils n'ont pas tout à fait changé. Alors que la France et ses habitants, que Bernanos nous fait entendre, n'existent plus. Il y a eu une perte immense de l'esprit, des consciences. Nous nous sommes matérialisés, parfois intellectualisés. C'est pourquoi, aussi, écouter Fortineau jouer le curé de Bernanos est si émouvant, comme si nous retrouvions notre maison perdue.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Potinière, 20 h 30.

MUSÉES

Quand Turner entre en gare

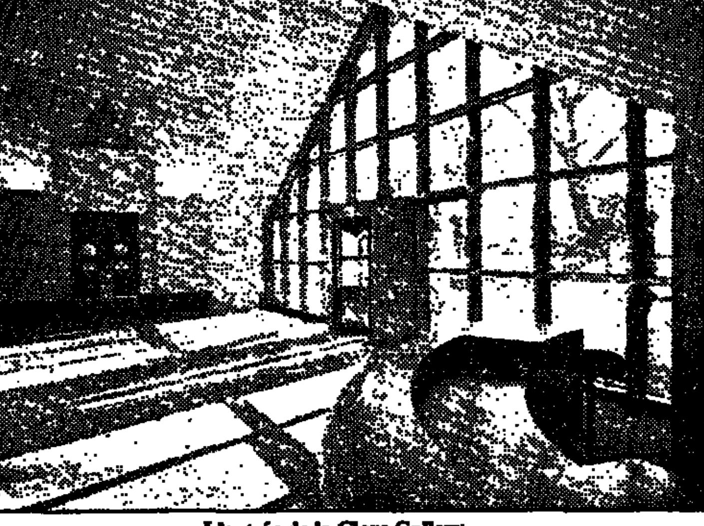
(Suite de la première page.)

La moindre réticence élevée, serait-ce à propos de la plus secondaire des œuvres du maître, paraît, en effet, tenir du crime de lèse-majesté, et ce bien au-delà des frontières de l'ancien empire britannique.

la Clore Gallery n'est pas seulement une meilleure présentation du legs Turner de 1856, qu'on pouvait voir naguère, assez singulièrement empilé, dans un appendice de la Tate Gallery. Les dessins qui l'ont rejoint proviennent pour la presque totalité du British Museum. Quelques peintures de grande importance ont en outre été prêtées, pour quelques mois, par la National Gallery, tels le *Combat du Téméraire* et le célèbre *Rain Steam and Speed* où l'artiste, alors âgé des soixante-dix ans, fait émerger d'une très typique purée de pois anglaise une locomotive et son train lancés à vive allure, qu'un viaduc obstiné conduit vers le coin inférieur droit de la toile.

Il n'y a donc pas, comme à Orsay, création d'une nouvelle collection, d'un ensemble où les éléments de surprise jouent un rôle majeur. Pourtant, le bâtiment conçu par James Stirling est en soi-même un événement. Sur la droite de la Tate Gallery, il prend la place d'un ancien hôpital militaire. Extérieurement, il n'est pas plus discret que ne l'est le musée construit par l'architecte à Stuttgart. *La jonction avec la Tate* est assurée par une reprise élégante des corniches et par le rappel d'une fenêtre en demi-lune. A l'autre extrémité, c'est la brique qui fait le lien avec le bâtiment voisin. Entre les deux, la façade principale de la Clore Gallery forme un patchwork un peu agressif au centre duquel l'entrée, probable hommage aux portes de la Grèce archaïque, est difficile à manquer... L'arrière du bâtiment a la platitude, voulue, d'une arrière-cour ou d'une usine.

Si l'intérieur de la Clore Gallery a pris ses droits sur la modernité sans susciter d'effroi, l'intérieur a très étrangement perturbé une partie de l'opinion anglaise. Le hall d'accueil, étroit, mais qui, avec le même génie dont Stirling a usé à Harvard (aux Etats-Unis), prend une dimension surprenante, a particulièrement choqué certaines sensibilités britanniques, par l'usage de couleurs vives, pourtant rares. Si, à l'évidence, elles contribuent à orienter l'espace, à lui donner la taille décente qui convient à un accueil, elles ont perturbé ceux pour qui toute « extension » de Turner doit ou nager dans le flou artistique ou reposer sur un rouge sombre et antique, « fraise écrasée » si l'on préfère, comme les musées d'autrefois savaient si bien le faire.



DR

L'entrée de la Clore Gallery

DR

Turner : autoportrait

Le musée proprement dit se répartit sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée a l'intelligence, la discrétion et la force qui, toutes proportions gardées, là encore, ont peu ou prou manqué à Orsay. Un parcours simple, une disposition symétrique des salles, une lumière *qui prend au naturel* anglais l'essentiel de ses réserves, ce qui n'est pas peu dire, enfin un dessin moderne et sobre qui, des portes au mobilier, efface le bâtiment pour ne laisser visible que les œuvres. Les murs, quelquefois qualifiés de beige porridge, sont en fait d'une exemplaire neutralité.

On ne peut pas vraiment dire la même chose de l'étage qui, pour s'inspirer des musées à l'ancienne, n'en frise pas moins le n'importe quoi. Certes, les amateurs ont droit à la fraise écrasée, et, si l'on ne prend pas garde aux peintures pour ne s'intéresser qu'au « coup d'œil » général, à la « vue d'ensemble », il y a presque de quoi sauter de joie. Tandis que les toiles respirent en effet largement au premier niveau, elle sont ici empilées les unes au-dessus des autres comme on le faisait dans les anciennes galeries d'étude. Elles le sont, hélas, en dépit du bon sens. La lumière, exclusivement artificielle, éclaire rarement les œuvres. Elle les laisse souvent dans une obscurité propice aux tourments de l'âme mais non à l'étude. Souvent aussi, car les conservateurs britanniques ne lésinent pas sur le verre pour protéger les peintures, cette électricité provoque d'atroces et persistants reflets rectangulaires, rendant improbable une vision saine de l'œuvre.

Si vos pas vous conduisent à Londres, ne vous arrêtez pas à la seule Clore Gallery. Gagnez le Victoria and Albert Museum où deux salles, consacrées au mobilier et aux décors du dix-neuvième siècle ont été restituées, l'une sur fonds de fraise écrasée, cela va sans dire, l'autre dans la plus exquise des ambiances vertes. L'éclairage de 1906 a été retrouvé, comme les lourdes vitrines noires, l'empilement des objets. *Une merveille, qui double* le musée d'une étude sur les anciennes muséographies et qui, là encore, vous contraint à revenir par la pensée à Orsay...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Culture

CINÉMA

Aux Rencontres de Quimper

La face cachée du cinéma soviétique

Pour leur cinquième édition, les Rencontres de Quimper ont révélé un cinéaste géorgien, Alexandre Rekhviachvili et la jeune génération d'après Tarkovski.

En donnant carte blanche à l'Union des cinéastes, les rencontres Art et cinéma de Quimper, que dirigent Marc Ruscart et Michel Pagnoux, ont évidemment voulu saluer pour la France le mouvement de rénovation entrepris en URSS depuis l'été dernier par les réalisateurs qui ont contesté la tutelle bureaucratique du Goskino, le comité d'Etat qui régente toutes les activités cinématographiques. Une tutelle qui avait utilisé la censure avec efficacité : blocage dès la production, mise au placart, tirage de copies insuffisant pour limiter la diffusion, exportation au compte-gouttes sinon nulle.

Mais, si tous les cinéastes présents ont confirmé la réalité du phénomène de libéralisation, ils en ont souligné à la fois les limites et la précarité. Confiants mais prudents, ils ont également précisé que tous les films libérés, et notamment une bonne partie des œuvres présentées à Quimper, ayant été tournés avant l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir, il est encore trop tôt pour parler de nouveau cinéma, celui dont chacun espère qu'il naîtra avec la « nouvelle politique » qui tente de se mettre en place.

Le terme de « face cachée du cinéma soviétique » conviendrait davantage pour désigner ces films enfin visibles, anciens ou récents, et qui constituent comme un courant en marge de l'orthodoxie et de l'académisme, pour leur contenu comme pour leur forme. Ces films ont en commun d'avoir été réalisés surtout par des hommes qui, pour la génération née après la guerre, ont été élèves ou assistants de Tarkovsky.

Les plus anciens : Elem Klimov, Gleb Panfilov et Alexeï Guerman, sont maintenant connus en France. Alexandre Rekhviachvili beaucoup moins. La terre natale, son histoire et ses violences, auxquelles il a consacré un triptyque noir et blanc très pasolinien (*Noutsa, Chroniques géorgiennes du dix-neuvième siècle* et *Retour vers la maison*) collent à la caméra de cet ancien opérateur de quarante-huit ans. Il a été la révélation de Quimper, et son dernier film, en couleurs cette fois, a remporté le prix du public.

Une marche est l'histoire d'une fêlure, traitée comme un pastel. La gravité du propos est à peine perceptible, derrière la couleur de l'image, la fluidité de la caméra, le feutré des dialogues et des situations, qui parfois même atteignent le comique, notamment par le procédé de la répétition.

Les autres réalisateurs découverts à Quimper sont plus jeunes. Leur carrière n'a démarré qu'avec les années 80, mais déjà on peut affirmer sans grand danger d'erreur que le cinéma soviétique a de beaux jours devant lui. Avec des cinéastes comme Ivan Dikhovitchni, ancien acteur de la Taganka et adepte du film sans paroles ; Vladimir Toumaïev, ancien ouvrier et acteur ; Alexandre Kaidanovski, le *Stalker* de Tarkovsky, passé maître dans l'art d'adapter Tolstoï et Borgès, et, enfin, Constantin Loupouchanski pour qui l'image naît toujours de la musique.

JEAN-LOUIS MINGALON.

« Histoire du caporal », de Jean Baronnet

La guerre et la paix

Très influencé par la technique documentaire, Jean Baronnet, metteur en scène d'*Histoire du caporal*, se soucie d'abord de l'accumulation des petits faits vrais. Pour décrire l'absurdité de la boucherie de 14-18, peu importent le nombre des figurants, la violence des explosions, l'écœurement continuel (comme l'exprime si bien *Platoon* pour un conflit plus récent).

La guerre de Baronnet commence la fleur au fusil, avec le doux aveuglement populaire pour la der des der fraîche et joyeuse. Elle se poursuit dans la gadoue, l'obscurité, la mort. On tue les individus comme à la foire, on tente de briser un maximum de pipes pour décrocher le gros lot.

Retour au pays, ou permission, une Provence sublimée. Le caporal décide de s'enfuir dans la nature, et Jean Baronnet se fait entomologiste pour décrire les mille moyens de survivre hors de la société des hommes. Pas de jolie fermière pour consoler le déserteur, mais un copain qui trahit, de braves gendarmes ridicules et inconscients de l'enjeu. Fin prévisible, sans trémolo, au rythme des saisons et du temps qui s'écoule, insensible.

Il eu fallu au cinéaste un peu moins d'attendrissement dans la contemplation du monde, une affirmation plus aiguë du pourquoi et du comment pour nous donner un grand film. Philippe Nahoun, le paysan, a tout d'un hobereau lunaire, rien du paysan provençal que suppose le rôle.

LOUIS MARCORELLES.

NOTES

Max Roach, Ornette Coleman en Banlieue bleue

Concert culminant pour ce festival risqué et réussi en Seine-Saint-Denis : « Banlieues bleues ». Sur la scène du Palais des sports de Saint-Ouen (île de Vannes), se succèdent deux des innovateurs les plus intrépides et fidèles à eux-mêmes de toute l'histoire du jazz, Max Roach d'abord. Le compagnon de Charlie Parker à la batterie, le leader avec Clifford Brown du quintet où s'affirma la pleine maturité du bebop dans les années 50, le porte-parole du mouvement noir des années 60 avec l'inoubliable *We Insist !*, l'interlocuteur d'Anthony Braxton dans les années 70. Il présente cette fois son ensemble de percussions M'Boom.

Ornette Coleman ensuite. Le plus controversé des musiciens que le jazz ait connu jusqu'à présent, et aussi le plus aimé de ses pairs. Il revient avec cet incroyable double quartet Prime Time, au sein duquel il allie, toujours aussi innocemment, les extravagances inventives du *free* et les outrances sensuelles du punk-funk. Ce qui donne une musique littéralement inouïe, un défi à l'amour du jazz pour l'amateur courant. Que celui-ci se rappelle simplement que, sans Ornette, aujourd'hui, le jazz aurait perdu son goût d'aventure.

MICHEL CONTAT.

★ Palais des sports, Saint-Ouen, le 3 avril, 20 h 30. Au même endroit, le 4, 20 h 30, concert du Mino Cinelu Group (avec notamment Terri Lyne Carrington) et de Tito Puente avec Celia Cruz.

Les trois « Batailles de San Romano » d'Uccello bientôt réunies ?

La National Gallery de Londres, le Louvre et les Offices de Florence possèdent chacun une scène de cette *Bataille de San Romano*, d'Uccello, peintre italien de la Renaissance célèbre pour son traitement de la perspective. Trois superbes tableaux de même format qui ornaient jadis les murs de l'entrée du palais Médicis à Florence. A la demande du commissaire européen chargé de la culture, M. Carlo Ripa di Meana, ces trois scènes, qui ont été séparées il y a cent trente ans, pourraient être rassemblées en 1988 à Berlin, qui succédera à Florence et à Amsterdam comme ville culturelle européenne.

Communication

Un entretien avec M. Bernard Schreiner

« Il faut sauver la cohérence des réseaux câblés »

Neuf mois après son remplacement à la tête de la mission TV câble, M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, sort de sa réserve et juge la nouvelle politique du gouvernement dans le domaine des réseaux câblés.

— Le ministre des P et T, M. Gérard Longuet, qualifie le plan câble, que vous avez défendu, de projet *« irréaliste »* et *« dangereux »*...

— Le câblage de la France, décidé en novembre 1982, était certes un plan volontariste mais il avait le mérite de la cohérence. Il équipait le pays d'un réseau unique pour distribuer aussi bien la télévision que les services de télécommunications et ce, tant pour les entreprises que pour le grand public. C'est sur ce type de réseau que travaillent aujourd'hui les Etats-Unis ou le Japon. C'est cette cohérence que le gouvernement a décidé d'abandonner au risque de faire prendre à la France un sensible retard industriel et de compromettre l'avenir de la direction générale des télécommunications.

— Mais le gouvernement n'a pas renoncé au câble...

— On câble toujours mais tout ce qui faisait la force du plan de 1982 a été abandonné. On a renoncé au principe d'un maître d'ouvrage unique. Or seule la DGT pouvait assurer la continuité d'un effort qui s'étale sur quinze ans. On n'impose plus une architecture et des normes uniques pour les réseaux, ce qui va donner naissance à un véritable manteau d'Arlequin, incapable de servir d'autoroute aux futurs services de télécommunications.

On a limité l'utilisation de la fibre optique aux réseaux professionnels, ce qui condamne le développement d'une industrie opto-électronique liée aux terminaux grand public. Enfin, on n'applique plus la péréquation des tarifs en décrétant que le câble n'est pas un service public. Du même coup, on introduit des inégalités entre les collectivités qui seront équipées de réseaux modernes et celles qui devront se contenter de réseaux au rabais.

— M. Longuet estime que les programmes « ludiques » de la télévision par câble ne sauraient être financés par l'ensemble des abonnés du téléphone.

— L'argument ne tient pas. D'abord parce que le câble n'a pas pour unique vocation de transporter de la télévision. Ensuite, parce que les abonnés au téléphone ont bien financé le développement de la télématique dont l'essentiel du chiffre d'affaires est pourtant constitué par des services fort ludiques.

» Certes, le câble, comme toutes les infrastructures lourdes, coûte cher mais le pari gagné du téléphone numérique, le budget florissant de la DGT, la position prise par la France dans l'industrie des télécommunications montrent que le volontarisme technologique se révèle payant.

— Le choix de la fibre optique n'a-t-il pas hypothéqué la rentabilité du câble ?

— Il est évident qu'une technique en développement coûte momentanément plus cher qu'une technique classique. Mais de là à affirmer que la fibre optique est trois ou quatre fois plus coûteuse que le coaxial ! Je me suis livré à une petite étude sur le réseau de Mantes. L'installation en fibre optique revient à 9000 F par abonné, soit à peine 30 % à 40 % de plus que les réseaux en coaxial proposé par la DGT.

» Or les réseaux en coaxial ne permettent de distribuer que la télévision. Le surcoût de la fibre optique ouvre, lui, les portes des services interactifs qui sont bien plus rentables.

— Comment expliquez-vous alors les choix du ministre des P et T ?

— Il s'agissait sans doute de rassurer la DGT qui avait peur de perdre le contrôle du téléphone et du transport des données sur des réseaux modernes exploités par les collectivités locales et leurs partenaires privés. J'observe cependant que le ministère des P et T soumet aujourd'hui la DGT à une concurrence bien plus dangereuse. Avant même que ne soit proposée une loi sur la concurrence en matière de télécommunications, on autorise les téléports et l'exploitation privée de services à valeur ajoutée.

» On ouvre le marché français à IBM, qui va proposer aux entreprises des services complets mariant informatique et télécommunications, imposant ses normes aux dépens de l'industrie française. Qui vérifiera que ces services ne proposent pas, à terme, des communications téléphoniques ? Voilà qui est bien plus dangereux pour l'avenir de la DGT que les réseaux câblés.

— Vous souhaitez donc que l'on en revienne au plan de 1982 ?

— Je souhaite qu'au terme du délai de réflexion qu'il s'est accordé, le ministre des P et T maintienne quelques grands principes de base pour sauver la cohérence du câblage. L'Etat doit continuer à imposer à tous les réseaux la même architecture en étoile qui garantit l'avenir. Il est essentiel qu'il reste le maître d'ouvrage pour câbler en fibre optique, ce que les sociétés privées ne feront jamais. Cela, au moins, pour la partie centrale des réseaux, quitte à laisser au privé le raccordement des abonnés. Enfin, il faut que l'Etat maintienne sous une forme ou sous une autre son aide aux communes qui voudraient bénéficier d'un équipement tout optique et que l'on trouve de nouvelles formules de financement, associant fonds publics et fonds privés, pour ne pas prendre de retard sur l'installation des réseaux.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La future chaîne musicale

Matignon confirme son intention d'offrir un canal-satellite

Il y aura bien une nouvelle chaîne musicale. M. Chirac en a décidé ainsi et les diverses solutions techniques et financières sont aujourd'hui à l'étude. L'Association pour la télévision musicale, constituée par une trentaine de chanteurs, en débattra le 3 avril et veillera à la concrétisation des propos du premier ministre. Le Printemps de Bourges finira également l'occasion d'une discussion sur le thème « chaînes locales/chaîne musicale », une expérience de télévision locale hertzienne devant avoir lieu pendant toute la durée du festival.

Quelle étonnante histoire, celle de la chaîne musicale ! Pensez ! Condamnée à peine née, critiquée, méprisée; remplacée par M 6, il y a juste un mois. Et puis, soudain unanimement regrettée... y compris par le premier ministre et par le président de la République ! M. François Léotard, le premier, qualifiait d'*« erreur économique »* et d'*« erreur à l'égard du jeune public »* le choix de la CNCL ; puis c'était M. Jacques Chirac qui, à « L'heure de vérité », exprima ses *« regrets sur l'affaire de la chaîne musicale »* et proposa trois mesures visant à faciliter la création d'une nouvelle... chaîne musicale ! De quoi piquer la curiosité des chanteurs (Daho, Gainsbourg, Goldman...) aussitôt réunis.

De quoi aussi semer le trouble dans les esprits et le doute sur la cohérence de la politique suivie en matière de médias. *« Nous ne comprendrons sans doute jamais pourquoi la CNCL a ôté une chaîne aux jeunes et aux artistes pour que le premier ministre leur en rende une autre quelques semaines plus tard ! »*

Quel gâchis !, notent en effet nombre de professionnels, stupéfaits de cette soudaine mais tardive conversion des politiques. *« Faut-il donc que les jeunes leur fassent peur ! »*, commente le responsable d'une maison de disques, tandis que M. Maurice Lévy, président de Publicis et ex-président de TV 6, trouve *« vraiment dommage que la CNCL n'ait pas partagé le point de vue actuel de M. Chirac »*..., et le sien.

Mais alors, que s'est-il passé dans la tête des élus qui puissent expliquer leur revirement sur la question de la chaîne musicale et leur fasse oublier aujourd'hui les arguments qu'ils développaient hier ? D'abord, sans doute, la mobilisation des artistes et de toute la profession du disque et du spectacle ; les propos de Jean-Jacques Goldman, se refusant à voir la partie jouée et suggérant l'utilisation du canal 38 à Paris. Sans doute aussi la prise en compte d'arguments touchant à la défense de la chanson française et à la menace d'une concurrence anglophone imminente (MTV, la première chaîne musicale au monde pourra être reçue en Europe dès le 1er juillet). Enfin, et surtout, il y eut les jeunes, leur « manif » (maigrelette) pour TV 6, leur courrier, et les sondages montrant leur attachement à la chaîne, mais aussi une série d'indications illustrant une attirance nouvelle pour les partis de gauche. Mauvais, trois mois après les défilés d'étudiants et un an avant les présidentielles !

Une chaîne musicale ou des télés locales ?

Cependant, les perspectives pour une nouvelle chaîne musicale sont plutôt sombres. Peut-on trouver et former un septième réseau hertzien, comme le suggèrent MM. Léotard et Chirac ? C'est techniquement possible, répond TDF, à condition de puiser dans le stock des fréquences encore disponibles et de renoncer définitivement à lancer des stations locales ou régionales autonomes. Matignon a visiblement fait son choix : les télévisions locales devront, dans cette hypothèse, se contenter de « fenêtres » sur les réseaux nationaux. La balle est donc dans le camp de la CNCL. « *Navrant*, commente l'artisan d'un projet de télé locale. *Quand acceptera-t-on enfin un débat sérieux sur ce thème ? Quand prendra-t-on en compte l'existence de projets importants dans la plupart des grandes villes ?* » Quoi qu'il en soit, le réseau sera étroit et nécessitera des aménagements techniques parfois coûteux. Car les artistes ont désormais des exigences : *« TV 6 touchait 7 millions de téléspectateurs, la chaîne qu'on nous propose en touchera 1 million à 1,5 million. Or il faut qu'elle puisse atteindre autant de gens ! »* Et de demander un échéancier très précis.

La question économique, enfin. Comment financer une septième chaîne quand toutes les prévisions concernant le marché publicitaire montrent la grande vulnérabilité du système déjà doté de six chaînes nationales ? Ceux qui considéraient comme de la folie la création d'une sixième chaîne généraliste ne peuvent se réjouir de l'ajout d'une septième chaîne, fût-elle cette fois thématique. D'où l'idée de recourir rapidement au satellite Télécom 1 qui permettrait à la chaîne de pouvoir immédiatement être captée par les têtes de réseaux câblés en Europe ou par des stations hertziennes qui voudraient compléter leurs programmes par quelques heures de programmes musicaux. Voire, a dit M. Chirac, par FR 3.

Comme preuve de sa bonne volonté politique de faire de cette nouvelle chaîne une « vitrine de la chanson française », l'Etat serait prêt à payer l'intégralité du prix de location d'un canal du satellite Telecom 1 et de le mettre à la disposition de la chaîne. Une solution qui n'est pas pour déplaire au ministre des PTT, M. Gérard Longuet, à la recherche de télévisions clientes pour son satellite. Mais une solution surprenante puisqu'elle aboutit à faire financer par l'Etat un canal exploité par des sociétés privées. *« C'est une politique volontariste,* répond Matignon. *La défense de la chanson française est un objectif majeur. Si le cadre de l'économie de marché ne lui permet pas d'exister, il appartient à l'Etat de tout mettre en œuvre pour faciliter son expression »*. Les sceptiques sont donc priés de s'abstenir. La télé musicale existera, assure-t-on, d'ici peu.

Aujourd'hui sans emploi, l'équipe de Feu-TV 6 – dont les contrats sont temporairement repris par l'Etat qui négocie son intégration dans M6 – s'apprête, quant à elle, à fermer définitivement les studios des Champs-Elysées. Une page est tournée. Mais difficile, sans doute, pour ses membres qui observent ces derniers rebondissements, de ne pas ressentir d'amertume. On a fermé leur chaîne, et l'on en crée une autre. Ainsi va la politique...

ANNICK COJEAN.

En inscrivant « l'indépendance de l'information » dans le cahier des charges

M. Léotard veut rassurer la rédaction d'A 2

« Indépendance de l'information. » L'absence de cette petite phrase dans le projet de cahier des charges des chaînes publiques de télévision est l'un des motifs invoqués par les syndicats (CFDT, CGT et SNJ) d'Antenne 2 dans le préavis de grève qu'ils ont déposé le 31 mars pour le 6 avril (*le Monde* du 2 avril).

La phrase a été rajoutée au texte mercredi 1er avril : vient d'annoncer le ministère de la culture et de la communication, où l'on rappelle que les futurs cahiers des charges comportaient déjà les mots d'*« honnêteté »* et de *« pluralisme de l'information »*. *« L'indépendance allait de soi,* ajoute-t-on, *mais si la présence de ces mots est une garantie, on les rajoute. »*

De son côté, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, avait estimé, sur RMC, que *« c'est la concurrence qui protège la liberté de l'information »*.

A la suite de ce geste d'apaisement (la réintégration de la phrase), les journalistes CFDT d'Antenne 2 ont estimé que *« tous les problèmes qui dépendent de la direction de la chaîne demeurent. Le seul de nos points de revendication sur lequel nous obtenons satisfaction ne dépend pas de la direction, mais des pouvoirs publics. »*

La compétition autour de TF 1

Inquiétudes du syndicat CFDT d'Hachette

Dans un communiqué publié le 1er avril, le syndicat CFDT d'Hachette s'inquiète des conséquences d'un rachat de TF 1 par le groupe. Rappelant que la CFDT *« ne saurait approuver la privatisation de TF 1 »*, le syndicat s'interroge sur *« l'orientation de l'information »* dans la future chaîne privée. Il affirme qu'Hachette contrôle quarante-neuf publications... dont *« le pluralisme n'est pas la qualité première »*.

La CFDT s'inquiète aussi de l'effort financier que devra fournir Hachette pour contrôler 25 % de la chaîne (1,5 milliard de francs) et craint le gel des investissements du groupe sur ses activités traditionnelles : édition, presse, imprimeries. *« La CFDT,* conclut le syndicat, *mettra tout en œuvre pour que cette diversification des activités du groupe Hachette ne se fasse pas au détriment des salariés. »*

Lors d'un récent comité central d'entreprise, l'ensemble des syndicats Hachette (CGT, CFDT, CGC et CFTC) avait approuvé la candidature du groupe pour la reprise de TF 1.

● ***Le Matin* cesse de paraître à Montréal.** — Le quotidien *le Matin*, dernier-né des journaux de Montréal, a cessé de paraître mercredi 1er avril. Lancé début février par le groupe de presse canadien anglophone Southam, *le Matin* avait l'ambition d'être le quatrième quotidien francophone du Québec, aux côtés du *Devoir*, de *la Presse* et du *Journal de Montréal* (*le Monde* du 30 janvier). Son objectif de diffusion (40 000 exemplaires) n'a pas été atteint. L'éditeur du *Matin* annonce une vente de 25 000 exemplaires, mais les milieux de la presse montréalaise l'estiment à 16 000. Selon son éditeur, le quotidien aurait *« été lâché »* par la banque qui avait contribué à son lancement. La parution du *Matin* avait inquiété ses concurrents francophones, qui jugeaient le lectorat et le marché publicitaire insuffisants pour quatre titres.

● **Démission du président d'United Press International (*UPI*).** — M. Milton Benjamin, président de la seconde agence de presse américaine, United Press International (UPI), a annoncé le 1er avril qu'il démissionnait de son poste auquel il avait accédé le 6 novembre dernier. C'est le propriétaire de l'agence, l'éditeur mexicain M. Mario Vasquez-Rana, qui exercera désormais les fonctions de président. M. Milton Benjamin a déclaré que le rétablissement financier d'UPI exigeait des investissements supérieurs à ceux qu'il avait envisagés, et que M. Vasquez-Rana, compte tenu de cette hausse *« souhaitait jouer un rôle plus direct dans la gestion des affaires financières »*. M. Vasquez-Rana avait pris le contrôle de l'agence en juin dernier, pour 41 millions de dollars. La dette d'UPI s'élevait alors à 45 millions de dollars.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 10 h et 14 h 30 : les Voyages de Monsieur Costic ; Grand Théâtre : 20 h : le Mariage de Figaro ; Théâtre Gémier : de mercredi à samedi (dern.) à 20 h 30 : l'Ecole des Bouffons.

ODÉON, 20 h 30, dim. 15 h : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel.

TEP (43-64-80-80), 19 h : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Café littéraire, 18 h 30 : Vie biologique et mort médicalisée ; Cinéma Vidéo : Vidéo-information 13 h : Du Zaïre au Congo, de Ch. Mesnil ; 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski ; 19 h : New-York aux trousses, de G. Verlant ; Vidéo/Musique : 13 h : le Lac des cygnes, de Tchaïkovski ; 16 h : Tosca, de Puccini ; 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma brésilien : (mar.) se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Concerts/Spectacles : 18 h 30 : Musique de chambre « Classiques du XXe siècle ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart, 20 h 30 : Trois études pour Alexandre (avec Fernando Bujones).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ce soir on improvise.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Roulette d'escrocs.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Une année sans été.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 45 : la Presque Innommée ; 22 h : Terminal Dissident. Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung. Epée de bois (48-08-39-74), 20 h.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Yasmina. La Resserre, 20 h 30 : Hernani. La Galerie, 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Rufus.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : *Les trains sans gare.*

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Mimenklatura ; 22 h 15 : Mensonge.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Festival du cannibale ; 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. 20 h 30 : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09), 21 h : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), *18 h 30* : Vie d'A. Colin ; 22 h : Une vache.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93), 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly. Petite salle, 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : L'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Vera Baxter.

TH. 18 (42-26-47-47), 21 h : The Show Must go on.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : Vincent.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) : la Villa bleue, le Rêve rose et la Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust ; Petite salle, 20 h 30 : la Salle d'attente.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum ; 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : *Devos existe, je l'ai rencontré* ; 22 h : *En manches de chemise.*

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areah = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h 15 : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT - VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : les Heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Jeudi 2 avril

Les concerts

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : Tristan et Isolde, d'après Wagner (mur d'images réalisé par G. Zeno).

Eglise des Billettes, 21 h : Orchestre de Marly (Brahms, Britten, Jolivet, Rasquier).

Lucernaire, 18 h 30 : Ensemble Réjouissance (Marin-Marais, Telemann, Castello).

Carrefour de la Différence, 21 h : C. et S. Geoffroy-Dechaume (sopranos) (musique italienne du XVIIe siècle).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : M. Stagren (clarinette), R. Harada (piano) (Schumann, Poulenc, Messiaen) ; F. Bourlet (piano) (Beethoven, Brahms).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : E. Queler, R. Plowright (soprano) (Verdi, Bellini, Spontini, Boito).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble Les Arts florissants, dir. : W. Christie (Bouzignac, Moulinié, Charpentier).

Notre-Dame de Paris, 20 h 30 : J.-P. Leguay (orgue) (Brahms, Tisné, Leguay, Liszt).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Ensemble Intercontemporain (Baird, Nunès, Kurtàg).

Gaveau, 20 h 30 : O. Bensa (guitare), R. Siegel (clavecin) (Vivaldi, Ponce, Beethoven, Boccherini).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : A. Satukangas (piano) (Mozart, Beethoven, Liszt, Rachmaninov).

Salle Cortot, 20 h 30 : Les femmes composent aussi (J. de la Guerre, de Montgeroult, Farrenc, Jaëll...).

Ranelagh, 20 h 30 : Ensemble S. Caillat (Boni, Costeley, Lassus).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : F. Chouchen (Schubert, Beethoven, Rachmaninov).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Don Juan de J. Berry ; 19 h, Ti ritrovero de G. Gentilomo, (v.o.) ; 21 h, Diamants sur canapé de B. Edwards (V.o.s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Le Bled France de J. Renoir ; La Machine à tuer les méchants de R. Rossellini, (v.o.) ; L'Amour violé de Y. Bellon.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

17 h 30, *Bahia de todos os Santos*, de T. Neto ; 20 h 30, Cabeças cortadas, de G. Rocha.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE *(Fr.) : Utopia, 5e* (43-26-84-65).

LE BIG BAND (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; *UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucenaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DÉMONS 2 (*) (It., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.). ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er *(42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83)* ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount - Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3-Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; v.o. : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f. : Maxéville, 9e* (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; *Secrétans, 19e (42-06-79-79).*

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

WANDA'S CAFE *(A., v.o.) : Epée-de-*Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU. Film américain de Gary Nelson. V.o. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DAME DE MUSASHINO. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOLDEN CHILD. Film américain de Michael Ritchie. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis, Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MES DEUX HOMMES. Film allemand de D. Dorrie. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

TRUE STORIES. Film américain de David Byrne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 AVRIL

« Saint-Sulpice et son quartier », 15 heures, métro Mabillon, sortie (G. Botteau).

« De Giotto au maniérisme : la peinture toscane au Louvre », 14 h 30, Louvre, entrée principale, à la caisse (V. Turpin).

« L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (M. Ch. Lasnier).

« Préfiguration du musée des plans et reliefs », 14 h 30, caisse du Musée de l'armée, Hôtel des Invalides (Hauts Lieux et découvertes).

« Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau », 14 heures, entrée (Académie internationale des arts et lettres).

« La civilisation égyptienne », 10 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (P.-Y. Jaslet) ou 14 h 30 métro Louvre (I. Hauller).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 10 h 30, entrée (Ch. Merle).

« *L'ancienne abbaye Saint-Germain-*des-Prés et son quartier », 15 heures, parvis de l'église (Lutèce).

« L'Opéra de Paris », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« De Gustave Flaubert à Georges Braque », journée en autocar. S'inscrire : 43-87-30-41 (V. de Langlade).

« La piscine olympique et le jardin tropical, trompe l'oeil aux Halles », 15 heures, parvis de Saint-Eustache (AITC).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« De Belleville au Pré-Saint-Gervais », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« La chambre de commerce en l'hôtel Potocki », 10 h 30. S'inscrire au 48-87-24-14, et « L'Institut », 14 h 45, pont des Arts, côté quai du Louvre (Caisse nationale des monuments et des sites).

« Les jardins, les plus beaux hôtels du Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« Le ministère des finances », 19 heures, 93, rue de Rivoli, carte d'identité (Approche de l'art).

« Fastes de l'empire ottoman et folklore contemporain », 9 h 30. S'inscrire : 45-26-26-77, et « A travers le Vieux Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis (Paris et son histoire).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

CONFÉRENCES

Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 15 heures : « L'homme de demain dès aujourd'hui » (J. Linke).

Centre Varenne, 18, rue Varenne, 14 h 30 : « L'école pour la promotion des villages du tiers-monde ».

62, Rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Deux exemples d'art roman italien, Pise et Lucques en Toscane » (Mlle Zujovic).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Jeudi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.30 Série : Columbo.
21.45 Magazine : Infovision.
Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
Des médecins en quête d'énergies.
23.00 Journal.
23.20 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Cinéma : Les femmes s'en balancent ■
Film français de Bernard Borderie (1953).
Avec Eddie Constantine, Nadia Gray, Dominique Wilms, Jacques Castelot, Robert Berri, Dario Moreno.
22.20 Documentaire : La croix et la bannière.
Série de quatre émissions de Denis Chegaray et Olivier Doat.
Dernière partie : Ces patrons qui ont la foi.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Il y a longtemps que je t'aime ■
Film français de Jean-Charles Tachella (1979).
Avec Jean Carmet, Marie Dubois, Alain Doutey, Rachel Jevenin, José Luccioni, Gaël Gautier, Gilles Laurent, Christine Deschaumes.
22.15 Journal.
22.45 Magazine : Montagne.
23.15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Ils appellent ça un accident ■ Film français de Nathalie Delon (1981). Avec Nathalie Delon, Patrick Norbert, Gilles Segal. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Faut s'faire la malle ■** Film américain de Sidney Poitier (1980). Avec Gene Wilder, Richard Pryor, Georg Stanford Brown, Jobeth Williams. **0.00 Cinéma : Spasms □** Film canadien de William Fruet (1983). Avec Olivier Reed, Peter Fonda, Kerrie Keane. **1.25 Cinéma : Catherine ■** Film français de Bernard Borderie (1969). Avec Olga Georges-Picot, Bérangère Dautun, Roger Van Hool, Horst Franck, Claude Brasseur.

LA 5

20.30 Cinéma : Un flic aux trousses ■ Film américain de Jeff Kanew (1983). Avec Kirk Douglas, John Schneider, Lee Purcell, Leah Ayres, Lisa Dunsheat, Tom Noolan. **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : L'inspecteur Derrick. 0.10 Série : Mission impossible. 1.05 Série : Supercopter. 1.55 Série : Jaimie.**

M 6

20.30 Série : Starsky et Hutch. 21.30 Cinéma : le Hasard et la Violence ■ Film français de Philippe Labro (1973). Avec Yves Montand, Katharine Ross, Jean-Claude Dauphin, Catherine Allégret. *Un sociologue quinquagénaire rencontre l'amour dans une ville étrange où la violence devient force de loi. Philippe Labro a eu l'ambition de faire passer des symboles contemporains et l'intervention métaphysique du hasard. Ce n'est pas convaincant sur ce plan mais on s'attache à l'atmosphère onirique, aux interprètes.* **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 La peau de chagrin, d'Honoré de Balzac. **21.30 Musique.** Emotion-mutation. La danse du canard ; Tympan sorcier ; Le marché du mois ; La lettre d'Amérique. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 mars salle Pleyel) : Quatre pièces pour alto et piano, op. 113, de Schumann ; Sonate pour alto et piano, de Bach ; Davidsbündlertänze, pour piano op. 6, de Schumann par Sviatoslav Richter, piano, et Youri Bashmet, alto. **23.00 Nuits parallèles.** La musique contemporaine, c'est facile...

Vendredi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13.50 Feuilleton : Le vent d'Australie.
15.00 Audition publique des candidats à la reprise de TF 1.
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.30 La vie des Botes.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
Avec Sylvester Stallone (en duplex des Etats-Unis), France Gall, Marlène Jobert, Caroline Grimm, Jane Manson, Europe, Autograph, Kazero, François Valéry, Buzy.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec David Bowie.
22.30 Feuilleton : Heimat.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
0.00 Télévision sans frontière (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : D'Artagnan amoureux.
14.45 Magazine : Ligne directe.
15.40 Feuilleton : Rue Carnot.
17.35 Récré A2.
18.30 Magazine : C'est la vie.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La responsabilité des intellectuels », sont invités : Maurice Bardèche *(Louis-Ferdinand Céline)*, Etienne Barilier *(les Petits Camarades)*, Roger Grenier *(Albert Camus, soleil et ombre)*, Bernard-Henri Lévy *(Eloge des intellectuels)*, Gabriel Matzneff *(le Taureau de Phalaris)*.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : l'Intendant Sansho ■■■
Film japonais de Kenzi Mizoguchi (1954). Avec Kinuyo Tanaka, Yoshiaki Hanayagi, Kyoko Kagawa, Eitaro Shindo, Ichiro Sugaï, Bentoro Miyake.
Au onzième siècle, une femme et ses deux enfants sont capturés par des bandits. La mère est vendue comme prostituée dans une île. Les enfants sont livrés comme esclaves au riche et cruel intendant Sansho. Des années plus tard, le fils va entrer en lutte contre la tyrannie de celui-ci. A travers la barbarie de l'époque féodale japonaise broyant la personne humaine, un chant d'amour profond, obstiné, s'élève.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.30 Série : Cuisines du monde.
15.00 Prélude bis.
16.00 Documentaire : Une révolution invisible.
16.55 Jazz off.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.23 Dis, raconte-nous les animaux.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
21.35 Portrait.
Ricardo Bofill.
22.30 Journal.
22.55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Reds ■■■ Film américain de Warren Beatty (1982). Avec Warren Beatty, Diane Keaton, Jerzy Kosinski, Jack Nicholson, Maureen Stapleton. **17.05 Cabou cadin. 17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud ■■** Film français de Louis Malle (1957). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly, Lino Ventura, Jean Wall. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Le prête-nom ■■** Film américain de Martin Ritt (1976). Avec Woody Allen, Zero Mostel, Michael Murphy. **0.05 Téléfilm : L'hôpital en flammes. 1.40 Cinéma : Conseil de famille ■■** Film français de Costa-Gavras (1986). Avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant, Guy Marchand. **3.20 Cinéma : Sait-on jamais ■** Film français de Roger Vadim (1957). Avec Françoise Arnoul, Christian Marquand, Robert Hossein, O.-E. Hasse, Franco Fabrizi. **4.55 Cinéma : la Forteresse noire ■** Film américain de Michael Mann (1983). Avec Scott Glenn, Alberta Watson, Jürgen Prochnow. **6.25 Magazine : Picnic TV.**

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Supercopter. 15.55 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Feuilleton : Racines II (4e épisode). **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : L'inspecteur Derrick. 0.10 Série : Mission impossible. 1.05 Série : Supercopter. 1.55 Série : Jaimie.**

M 6

14.00 Feuilleton : L'homme du *Picardie* (20e épisode). **14.30 Henri Guillemin raconte...** Jaurès (2e partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** La fête (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** La fête (2e partie). **20.20 Jeu Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** Complications. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** Hot Line. **22.30 Ciné-Club : Casanova, un adolescent à Venise ■■■ ▶** Film italien de Luigi Comencini (1969). Avec Leonard Whiting, Claudio de Kunert, Marie-Grazia Buccella, Lionel Stander, Tina Aumont. **0.40 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. La construction de l'Europe et le traité de Rome. **21.30 Musique : Black and blue.** Jazz mode d'emploi. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 mars à Baden-Baden) : Deux légendes (Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux ; Saint François de Paule marchant sur les flots) ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en la majeur ; Ce qu'on entend sur la montagne, poème symphonique nº 1 ; Mephisto-valse, de Liszt, par l'Orchestre symphonique de Südwesfunk, dir. Peter Eötvös ; sol. Pi-Hsien Chen, piano. **22.20 Les soirées de France-Musique.** 22.30, Les pêcheurs de perles ; 0.30, Mélimélodrame.

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 avril à 0 heure et le dimanche 5 avril à 24 heures.

Un centre dépressionnaire, stationnaire sur le golfe de Gascogne, dirige sur notre pays une perturbation qui achèvera de s'évacuer samedi. Après son passage, la dépression se comblera progressivement. La France sera ainsi soumise à un flux de sud-ouest modéré donnant un temps variable et plus chaud.

Vendredi matin : sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de Loire, le Poitou-Charente le temps sera couvert et pluvieux. Sur le reste du pays, le ciel sera très nuageux à couvert, avec quelques éclaircies possibles sur les Pyrénées orientales et sur les régions situées à l'est du Rhône et de la Seine. Des averses seront à craindre sur les côtes méditerranéennes.

Vendredi après-midi : le temps couvert et pluvieux intéressera toute la Normandie, l'Ile-de-France, l'est du Pays de Loire, le Centre, le Limousin, l'Auvergne, le Poitou-Charente, et le nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Des éclaircies entrecoupées d'averses arriveront en fin d'après-midi sur la Bretagne.

Ailleurs, le temps sera très nuageux avec des averses locales, l'Alsace-Lorraine, la Franche-Comté, les Alpes du Nord et les Pyrénées centrales verront toutefois un peu plus d'éclaircies. Attention au risque d'orage sur les côtes méditerranéennes en soirée.

Les vents de sud seront modérés à assez forts sur l'ensemble du pays et atteindront 80 km/h sur les côtes de la Manche.

Les températures minimales prévues vont de 5 à 9 degrés du nord au sud sur l'ouest du pays, 2 à 5 degrés sur l'est du pays, et 7 à 9 degrés sur les régions proches des Pyrénées et de la Méditerranée.

Samedi 4 avril : le temps restera ensoleillé sur le Sud-Ouest, où les températures seront en hausse. Sur le quart nord-ouest, quelques averses alterneront avec de belles éclaircies.

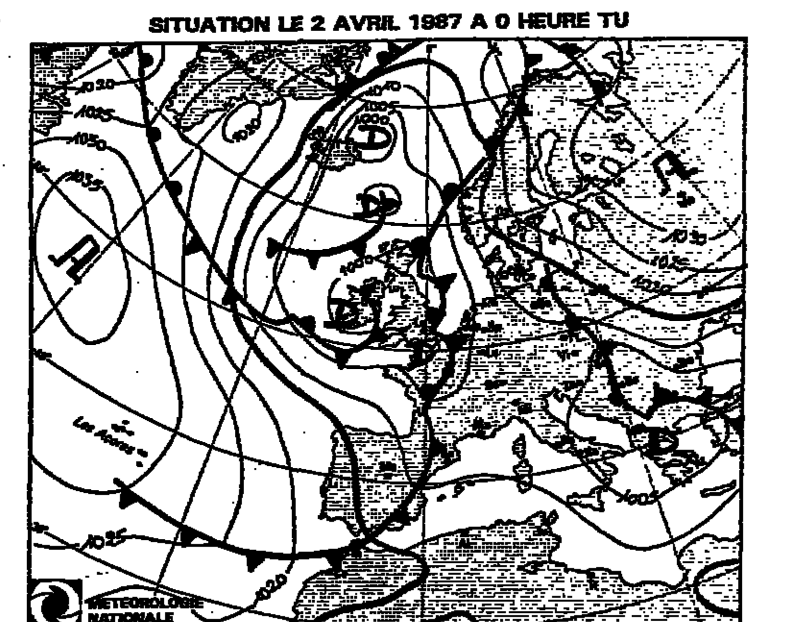
La vaste zone de temps couvert et pluvieux s'étendra le matin du Nord et des Ardennes, au Massif Central et à la Provence. Ce mauvais temps se décalera vers l'est pour concerner en cours de journée toutes les régions situées de l'Alsace aux Alpes et à la Méditerranée. Après son passage, les éclaircies entrecoupées de quelques averses se généraliseront progressivement à toute la France. Des ondées orageuses se produiront sur les régions méditerranéennes et sur les versants sud du Massif Central et dans les Pyrénées.

Le vent de secteur sud à sud-est sera fort dans les régions méridionnales.

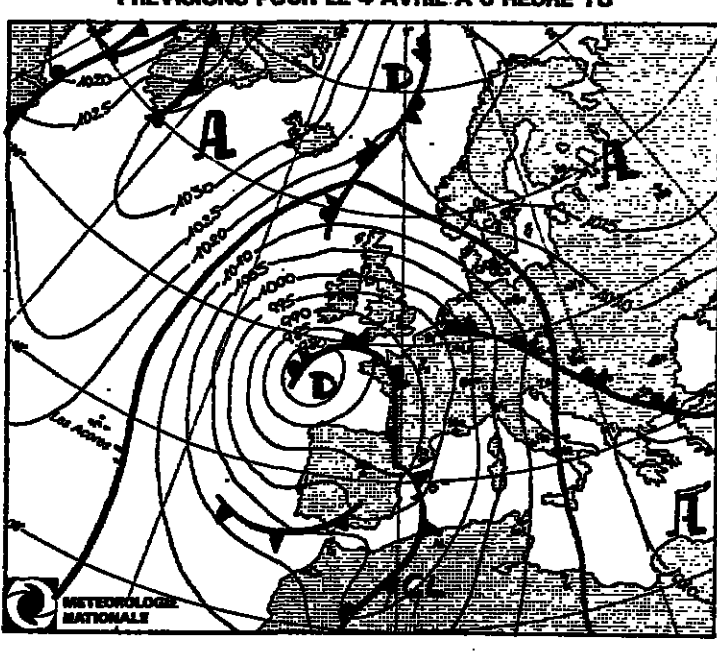
Dimanche 5 avril : sur Midi-Pyrénées, le temps sera toujours largement ensoleillé, avec des températures très clémentes.

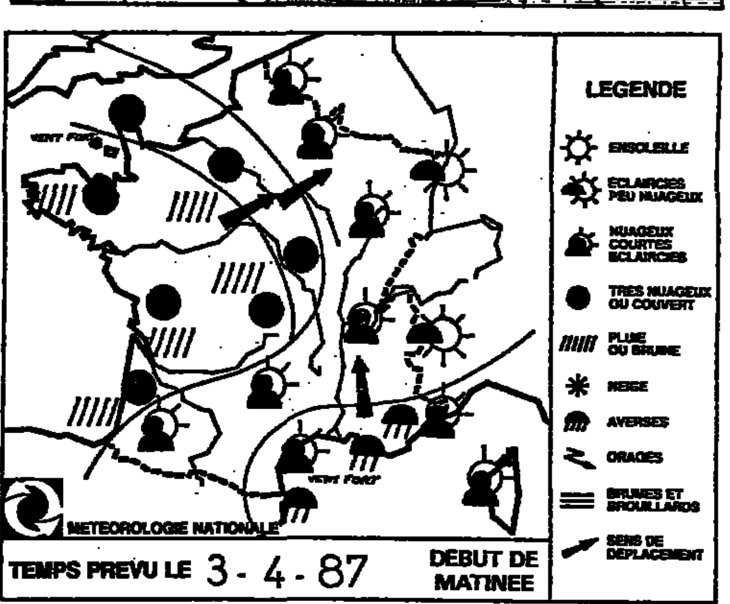
Des passages nuageux importants se produiront sur le littoral atlantique et en Bretagne, où des averses pourront avoir lieu. Partout ailleurs, de très belles éclaircies se développeront en cours de journée, des risques d'ondées parfois orageuses subsisteront toutefois dans le Nord-Est et le Massif Central.

SITUATION LE 2 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-4 à 6 h TU et le 2-4-1987 à 6 h TU — le 1-4-1987

FRANCE

AJACCIO	14	5	C
BIARRITZ	13	9	A
BORDEAUX	12	4	N
BOURGES	12	5	P
BREST	11	4	A
CAEN	10	2	N
CHERBOURG	8	2	N
CLERMONT-FERR.	10	5	P
DIJON	9	0	C
GRENOBLE St-M-H	11	−1	N
LILLE	12	4	P
LIMOGES	8	3	P
LYON	9	2	C
MARSEILLE-MAR.	13	4	P
NANCY	10	−1	D
NANTES	11	3	D
NICE	13	6	N
PARIS-MONTS.	12	5	C
PAU	12	7	P
PERPIGNAN	15	8	P
RENNES	10	2	D
ST-ÉTIENNE	8	2	C
STRASBOURG	9	−2	D
TOURS	10	4	P
TOULOUSE	12	7	P
POINTE-A-P.	–	–	–

ETRANGER

ALGER	17	5	N
AMSTERDAM	12	3	N
ATHÈNES	13	11	C
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	15	8	D
BELGRADE	4	3	P
BERLIN	5	3	C
BRUXELLES	11	3	N
LE CAIRE	29	14	D
COPENHAGUE	6	0	*
DAKAR	28	19	D
DELHI	37	23	D
DJERBA	17	8	D
GENÈVE	7	−2	D
HONGKONG	23	20	P
ISTANBUL	12	9	D
JÉRUSALEM	26	9	P
LISBONNE	18	11	P
LONDRES	9	3	P
LOS ANGELES	27	10	D
LUXEMBOURG	8	0	N
MADRID	17	7	N
MARRAKECH	25	10	D
MEXICO	26	8	B
MILAN	11	0	D
MONTRÉAL	16	−5	D
MOSCOU	7	0	C
NAIROBI	31	21	D
NEW-YORK	15	0	D
OSLO	2	−4	*
PALMA-DE-MAL.	13	11	C
PÉKIN	10	−1	D
RIO-DE-JANEIRO	34	28	D
ROME	14	1	N
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	3	−1	C
SYDNEY	24	14	N
TOKYO	10	6	P
TUNIS	14	5	N
VARSOVIE	5	1	C
VENISE	12	3	D
VIENNE	7	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

● **EXPOSITION : quatre pas dans les nuages...** — Entre 1957 et 1987, cinq mille véhicules (lanceurs, satellites, sondes) ont quitté la Terre pour remplir un certain nombre de missions (télécommunications, observation de la Terre ou exploration spatiale). Jusqu'au 29 avril, la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette propose de prendre un « Ticket pour l'espace » : c'est le titre de l'exposition qu'elle organise. Un itinéraire du troisième type familiarisera les visiteurs avec le « minibus » spatial Hermès, les satellites Télécom 1, Hipparcos, Spot, le ballon Vénus... Ils pourront assister à diverses animations (stimulations visuelles entre autres) films, débats et conférences, et tester leur aptitude au métier d'astronaute.

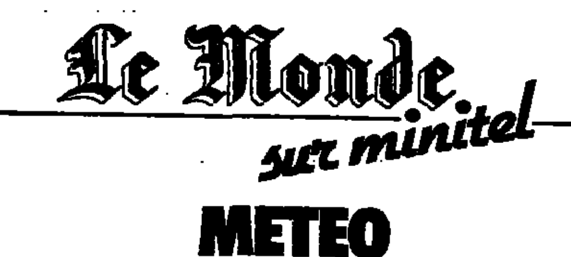
★ *Cité* des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Mardi, jeudi, vendredi de 10 h. à 18 h. ; mercredi de 12 h. à 21 h. ; week-ends et jours fériés de 12 h. à 20 h. Fermé le lundi. Renseignements 40-05-72-72.

● **FLEURS : Orchid'Expo.** — Pour la première fois, Orchid'Expo, exposition internationale d'orchidées, se tiendra en France, du 3 au 12 avril à Nancy. Sur quelque 13 000 mètres carrés, c'est 25 000 plantes représentant 1 200 espèces qui seront présentées ; des fleurs venues de France, de Belgique, du Mexique, de Pologne, d'Asie, d'Allemagne, des Pays-Bas, etc. Mmes Bernadette Chirac et Lucette Michaux-Chevry, MM. Bernard Pons, Philippe Séguin, François Guilleaume, Alain Carignon et Gérard Longuet participeront à cette manifestation présidée par M. André Rossinot, maire de Nancy.

★ Parc des Expositions de Nancy, de 9 heures à 22 heures. Entrée adultes 25 F, enfants de cinq à douze ans 10 F, groupes (vingt personnes) 20 F. Renseignements : 83-41-47-47 ou 83-51-09-01.

● **JOURNÉES D'INFORMATION : « L'audiovisuel dans tous ses états ».** — Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) organise trois journées d'information sur l'audiovisuel : « L'audiovisuel dans tous ses états », les 2, 3 et 4 avril, pour faire le point sur les métiers de l'audiovisuel et leur évolution. Les visiteurs pourront assister à des animations, des « tables rondes » et des débats avec des professionnels.

★ CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris, de 11 heures à 18 heures, les 2, 3 et 4 avril.



« services »

VOYAGES

Les compagnies aériennes européennes lancent leur propre carte de paiement

Treize compagnies aériennes européennes s'associent pour proposer, à partir du 15 mai, une nouvelle carte de paiement, « Airplus », destinée aux entreprises, auxquelles elle est offerte au prix de 300 F par an pour la première carte et de 150 F pour les suivantes.

Air France, Aer Lingus, Alitalia, Austrian Airlines, British Airways, Finnair, Ibéria, Icelandair, KLM, Lufthansa, Sabena, Swissair et TAP Air Portugal ont décidé de créer cette carte pour limiter l'emploi des cartes American Express, Diners Club ou Visa, qui prélèvent sur les factures une commission trop élevée.

La carte Airplus permettra de régler les principales dépenses des collaborateurs en mission d'une entreprise : transports, hôtels, location de voitures. D'ici cinq ans, les promoteurs espèrent qu'elle sera acceptée dans dix-huit mille points de vente du monde entier.

De plus, la carte vaudra, à son porteur, une assurance personnelle gratuite couvrant les risques du voyage, des prix préférentiels pour les locations de voiture et dans les hôtels et, encore, un accès au club Service plus d'Air France. Ultérieurement, elle servira au retrait d'argent liquide aux comptoirs de compagnies et dans certaines banques.

● **PARIS : vacances de Pâques.** – Plusieurs activités sportives ou culturelles sont organisées par la Mairie de Paris pour les jeunes qui ne partent pas en vacances de Pâques : équitation, patinage sur glace, natation, ateliers, spectacles, promenades en bus-nature pour découvrir les bois et les squares, excursions, et même initiation à l'informatique et à la prévention routière.

★ Renseignements : Mairie de Paris, 17, boulevard Morland, 75181, Cedex 04. Tél. : 42-77-15-50.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	341	tous signes	F. 400
	3 241	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	20 861	lion	50 000
		autres signes	5 000
2	2 382	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 422	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 732	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	22 952	balance	50 000
		autres signes	5 000
	17 352	poissons	4 000 000
		autres signes	125 000
3	33	tous signes	200
	08 573	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	12 833	scorpion	50 200
		autres signes	5 200
4	574	tous signes	400
	914	tous signes	400
	1 514	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	4 034	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 884	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	04 974	verseau	50 000
		autres signes	5 000
5	55	tous signes	200
	025	tous signes	400
	2 205	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 535	balance	10 000
		autres signes	1 000
	07 185	taureau	50 200
		autres signes	5 200
6	7 316	verseau	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
6	1 758	taureau	F. 12 000
		autres signes	1 200
	4 176	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	20 646	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
7	57	tous signes	200
	7 257	poissons	10 200
		autres signes	1 200
	2 087	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	5 827	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	[illegible] 027	cancer	50 000
		autres signes	5 000
8	888	tous signes	400
	7 908	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	4 838	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	9 448	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	14 198	poissons	50 000
		autres signes	5 000
9	889	tous signes	400
	0 809	taureau	10 800
		autres signes	1 000
	4 359	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	14 889	bélier	50 400
		autres signes	5 400
0	1 080	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	2 730	lion	12 000
		autres signes	1 200
	3 910	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	9 480	balance	12 000
		autres signes	1 200
	08 710	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	12 890	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 13 TIRAGE DU MERCREDI 1er AVRIL 1987

2 – 26 – 32 – 35 – 44 – 48 – 25 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 8 ET SAMEDI 11 AVRIL 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 – **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** – 34e
TIRAGE DU MERCREDI 1er AVRIL 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **070811** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 170811, 270811, 370811, 470811, 570811, 670811, 770811, 870811 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
000811	071811	070011	070801	070810	10 000,00 F
010811	072811	070111	070821	070812	
020811	073811	070211	070831	070813	
030811	074811	070311	070841	070814	
040811	075811	070411	070851	070815	
050811	076811	070511	070861	070816	
060811	077811	070611	070871	070817	
080811	078811	070711	070881	070818	
090811	079811	070911	070891	070819	

Tous les billets se terminant par	gagnent
0811	4 000,00 F
811	400,00 F
11	200,00 F
1	100,00 F



87 – TIRAGE DU MERCREDI 1er AVRIL 1987 – 35e

loterie nationale TRANCHE N°33 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 2 AVRIL 1987

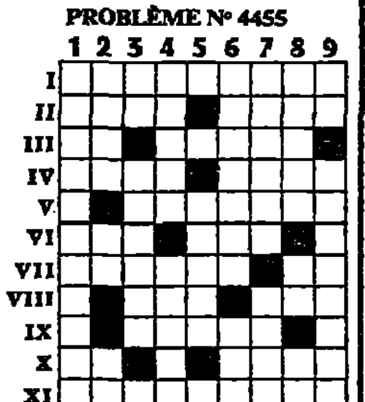
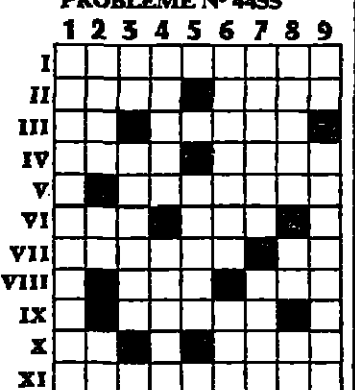
LE NUMÉRO **300983** GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR **420** GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4455

HORIZONTALEMENT

I. Trouvent parmi les issues un certain débouché. – II. Est monté ou se trouve au plus bas. Mouvement artistique. – III. Forme d'avoir. Bâtiment royal. – IV. Agit en conformité avec une pensée de Musset. N'entend pas être la victime du « devoir ». – V. Se prend souvent au nid. – VI. Pour le corps ou l'esprit. Point de départ ou demi-retour. – VII. Continuer à aller de l'avant ou se situer en arrière. En plein centre. – VIII. Excitant pour hooligans. Beaufort fut celui des Halles. – IX. Doit être doué pour la multiplication (à l'école comme à la ferme). – X. Personnel. On la suit, l'arrête et l'exécute. – XI. Travailleuse ayant souvent la cosse.

VERTICALEMENT

1. Jeu chinois. – 2. Pilote de ligne. Participe passé. En long et en large. – 3. Pronom. Se montre serviable ou inflexible. – 4. Même sèche, on ne l'essuie pas moins. Poissons, dans la Haute-Marne. – 5. Attribut d'un bouquin ou repère dans le bouquin. – 6. Elève à un haut niveau. Son niveau baisse à mesure qu'elle monte. – 7. Un ours qui grogne. Avec lui, le compte n'est jamais bon. – 8. L'essence même d'un secrétaire de qualité. Le samouraï peut y jouer un rôle. Préposition. – 9. Note. Etoile plus ou moins brillante.

Solution du problème n° 4454

Horizontalement

I. Estaminet. – II. Naïvement. – III. Cr. Pô. – IV. Acuité. – V. Dossards. – VI. RP. Muse. – VII. Eh ! Nie. IV. – VIII. Matelassé. – IX. Ego. Bien. – X. Nerf. Lest. – XI. Solen.

Verticalement

1. Encadrement. – 2. Sarcophage. – 3. Ti. Us. Tors. – 4. Avoisine. Fô. – 5. Me. Ta. Il. – 6. Imperméable. – 7. Néo. Dû. Sien. – 8. En. Assises. – 9. TTC. Eventé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 2 avril 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-224 du 27 mars 1987 modifiant le décret n° 82-232 du 27 février 1982 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse centrale de crédit coopératif.

● N° 87-225 du 27 mars 1987 portant application au 1er décembre 1986 des dispositions de l'article 92 de la loi de finances pour 1987 (n° 86-1317 du 30 décembre 1986) modifiant l'indice de référence de la valeur du point de pension militaire d'invalidité fixé à l'article L 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

EN BREF

● **COLLOQUE : le judaïsme libéral, réponse aux défis de notre temps ?** – Pour la première fois, juifs libéraux et orthodoxes sont invités à se réunir au centre Rachi, à l'initiative du Mouvement juif libéral de France qui célèbre en 1987 le dixième anniversaire de sa création. Avec la participation de Roger Benarrosh, président du MJLF, des rabbins Daniel Fahri (Paris) et Albert Dahan (Bruxelles), du professeur Jean Halperin, d'Alain Finkielkraut, du grand rabbin André Chekroun (synagogue de la Victoire à Paris) et du rabbin Zaoui de Jérusalem. Les conclusions seront établies par David Kessler, agrégé de philosophie.

★ Les 4, 5, 6 avril, au centre Rachi (30, boulevard de Port-Royal, à Paris-5e). Pour tout renseignement : MJLF, 45-75-38-01.

● **SOLIDARITÉ : vacances handicapés.** – Le Comité de liaison pour les handicapés recherche des familles pouvant accueillir pour les vacances des handicapés et assurer un encadrement pour les handicapés mentaux et moteurs. Les propositions sont reçues par le CNFLRH, 228, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 45-48-90-13. De son côté, l'Association de transport pour les handicapés parisiens recherche d'urgence des chauffeurs bénévoles pour certains week-ends. Elle fournit les véhicules. ATACH. Tél. : 42-45-37-51.

Economie

SOCIAL

La CGT réunit ses unions locales

Les compagnons du recours

La CGT réunit le jeudi 2 et le vendredi 3 avril à Nanterre les Vᵉ rencontres nationales des unions locales (UL). Pour M. Michel Warcholak, secrétaire de la CGT, *« le rôle fondamental de l'UL est d'aider les syndicats et sections syndicales à jouer leur rôle d'outils de lutte, de faire partager notre conception de l'activité syndicale dans toutes les bases organisées de la localité et d'implanter la CGT là où elle n'existe pas »*. La CGT compte 976 unions locales dont 90 se trouvent dans des villes de plus de 100 000 habitants. Au cours des trois dernières années, 550 unions locales ont tenu des congrès, rassemblant au total 23 000 délégués.

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

« L'union locale (UL) reste notre recours », aime à dire M. Michel Warcholak, secrétaire de la CGT. La formule est joliment trouvée et elle prend tout son sens au Havre, une place forte de la centrale cégétiste (48,43 % aux élections prud'hommales de 1982 et 38,27 % aux élections à la Sécurité sociale en 1983).

Recours pour les syndicats auxquels l'UL apporte un précieux concours pour *« les luttes »*. Recours pour l'élaboration collective — mais non systématique — de cahiers de revendications locales. Recours pour les salariés syndiqués privés de sections syndicales, l'UL l'est aussi pour les chômeurs et les retraités qui, par définition, ne sont pas ou plus dans le syndicat. Avant la naissance du syndicalisme la solidarité ouvrière se manifestait souvent à travers les Compagnons du devoir. Il y a aujourd'hui dans les UL des compagnons du recours.

Créée en 1907 avec 13 700 adhérents et 46 syndicats l'UL du Havre, dirigée par M. Jacques Defortescu, revendique aujourd'hui *« environ 15 000 syndiqués »* (pour 66 350 salariés), 170 bases syndicales et 1 100 élus et mandatés. Son histoire se confond avec celle du cercle Franklin, consacré en 1897 « Bourse du travail », en 1978 « Maison des syndicats », avec entre-temps de nombreuses fermetures. En l'inaugurant en 1876, Jules Siegfried, alors maire du Havre, avait voulu honorer dans l'illustre Américain *« l'ami de l'ordre et de la liberté »*. Aujourd'hui, les cégétistes y voient *« l'endroit où l'on défend les travailleurs »*.

Une ruche

Décentralisée en 1969 — avec la création d'une UL pour Harfleur-Tancarville, l'union locale laboure un terrain difficile. Certes en mars, elle se félicitait d'avoir réalisé depuis le début de 1987, 300 adhésions nouvelles (contre 205 l'année précédente à la même époque). Mais M. Defortescu ne masque pas les difficultés : *« Il y a une mutation de la classe ouvrière havraise où l'on s'aperçoit que l'activité traditionnelle qui représentait les véritables bastions du mouvement syndical havrais sont en régression, voire en disparition totale (bois, tréfilerie) et quelquefois dans des proportions très importantes : les effectifs des dockers ont diminué de 50 % en dix ans, la réparation navale a perdu plus de 300 emplois entre février 1985 et février 1987, le nombre de marins a diminué de près de 300... »* L'avalanche.

A l'UL, il y a des agents communaux, des employés d'organismes sociaux, des agents d'EDF et des salariés des transports mais le port règne. Ses ouvriers, ses dockers, ses salariés de la construction et de la réparation navale constituent, malgré le déclin, le « gros morceau ». Autant de *« particularismes »* avec lesquels il faut vivre, pour reprendre la formule de M. André Landormi, responsable du syndicat CGT du port autonome (84,2 % aux élections). *« L'état d'esprit des portuaires*, dit-il, *est différent de l'ensemble du monde ouvrier. » « On ne mélange pas les genres »*, ajoute-t-il. Les cégétistes havrais défendent avec un mélange de fierté et de tristesse l'image d'un port — premier en France pour le trafic des conteneurs — dont un emploi direct en induit quatre autres, en amont et en aval.

Comme les autres locataires de la Maison des syndicats (CGC, CFDT, CFTC, SNES), l'UL est logée et chauffée gratuitement par la mairie, celle-ci étant dirigée depuis 1965, indique-t-on, par une *« union démocratique »*. Au Havre, les cégétistes chantent les louanges de M. André Duroméa, maire communiste depuis 1971, en ne citant jamais son nom. C'est *« le sénateur-maire*, avec lequel, pour M. Defortescu, *les relations sont plus que correctes »*. *« En dehors du sénateur-maire*, assure-t-il, *aucune personnalité politique n'a pris d'initiatives pour défendre la réparation navale. »* La mairie rembourse partiellement le téléphone, et les subventions représentent 25 % d'un budget alimenté aussi par une cotisation de 3,97 F par syndiqué. *« On pense que c'est trop*, commente-t-on, *car si la mairie venait à changer... »* Prévoyance.

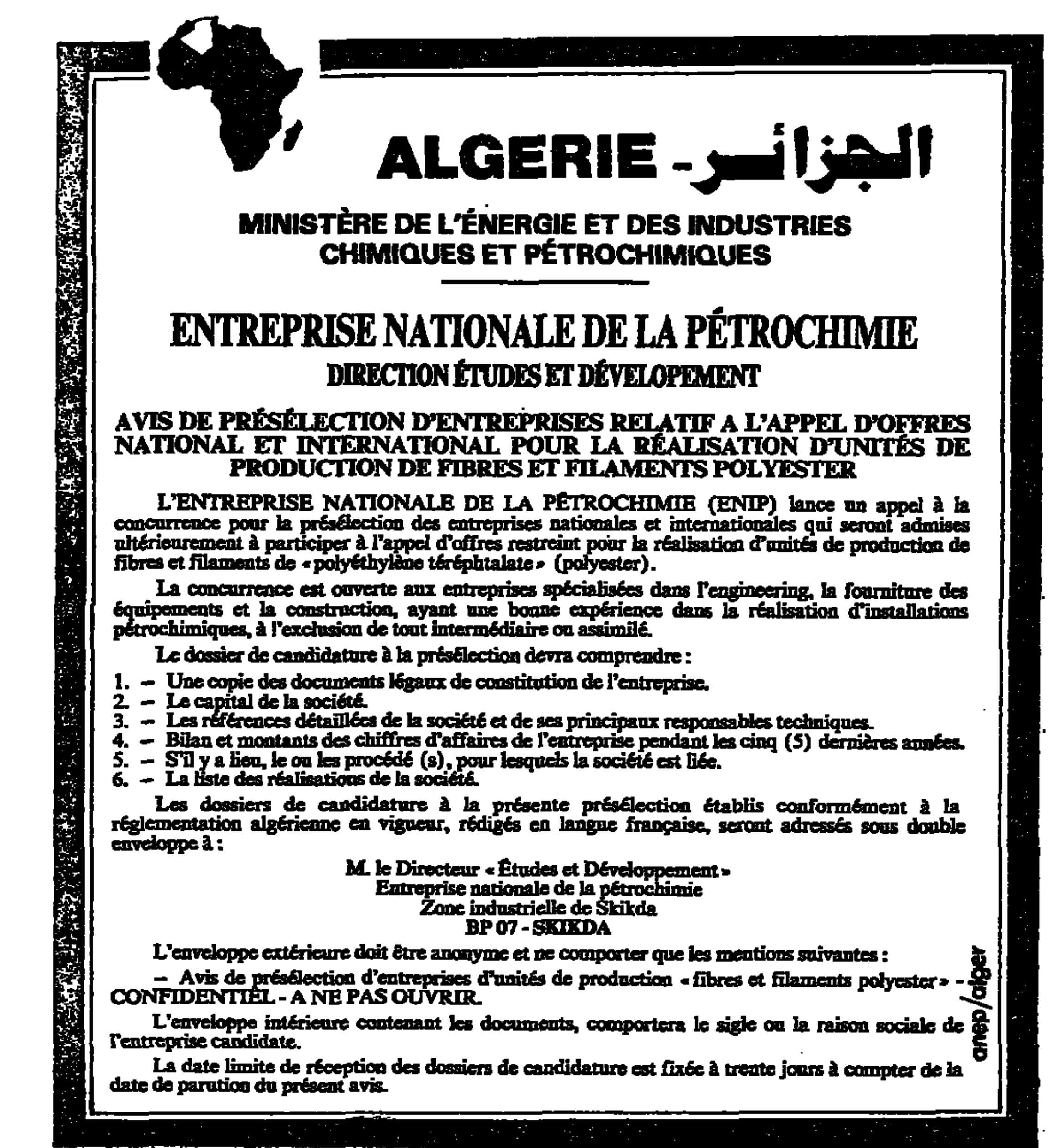
Dirigée par une commission exécutive de 40 membres, un bureau de 14 membres et un secrétariat de 7 membres, l'UL est pourtant active et dynamique. Elle édite deux publications et a organisé une quinzaine de stages de formation de base en 1986 avec 480 stagiaires. Telle qu'elle est apparue « au quotidien » lors d'une visite de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), c'est une ruche. Une permanence juridique aide les syndiqués CGT à se défendre, certains dossiers allant devant les prud'hommes, qui traitent 1 050 affaires par an. Un « comité des travailleurs privés d'emplois » (1), animé par deux licenciés des Arno, mène *« la lutte sur les causes du chômage et pour retrouver un emploi »*. Dans une ville qui compte, selon la CGT, 19 000 chômeurs, ses animateurs refusent, *« à la différence des autres comités, l'installation dans le chômage »* ou l'assistanat.

Mais, derrière la ruche, il y a, selon la formule que M. Warcholak applique au niveau national, *« d'immenses déserts syndicaux »*. L'UL reconnaît qu'il y a eu en 1986 *« peu de bases nouvelles »*, en expliquant que *« dès qu'un employé se syndique à la CGT, il est soumis aux pires tracasseries »*. L'effort est porté en priorité sur le tertiaire, qui représente 57,1 % des salariés havrais. Une section syndicale a été implantée en 1985 à la caisse d'allocations familiales. Ailleurs, souvent, l'UL met en place des « antennes » en zone industrielle ou recourt au « parrainage » d'entreprises où la CGT n'est pas « organisée ». Il en est ainsi de la Société générale, place Meyer, dont les 350 salariés font l'objet d'une attention soutenue. On leur distribue des tracts et un journal appelé *le Grain de sel*. Pour peu qu'il y ait récolte...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) 354 comités de chômeurs CGT existent au niveau national.

● **PTT : préavis de grève pour le 9 avril.** — La fédération CGT des PTT a annoncé le 1ᵉʳ avril qu'elle avait déposé un préavis de grève de 24 heures pour le 9 avril. Les arrêts de travail, *« qui seront décidés dans les services »*, auront lieu dans le cadre de la journée de grèves et de manifestations prévue par l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT. La fédération des PTT revendique *« l'amélioration du pouvoir s'achat et de la protection sociale »*. Elle entend défendre le statut et le service public et souhaite *« la réappropriation des activités qui ont été filialisées ou privatisées, le rétablissement des 10 000 emplois de titulaires supprimés entre 1985 et 1987 »*. Dans un communiqué, la fédération CFDT des PTT s'élève de son côté contre la diminution de 1,5 % des effectifs en 1988.



ÉTRANGER

La polémique sur la dette

Mise en garde des banques créancières du Brésil

Les banques créancières viennent d'envoyer un double signal au Brésil où la mise en garde se conjugue à une prudence de bon aloi. Au moment même où le ministre des finances, M. Dilson Funaro, annonçait avec soulagement que la date fatidique du mardi 31 mars avait été passée sans difficultés et que les lignes de crédits à court terme avaient toutes été renouvelées, les banques américaines décidaient de *« déclasser »* leurs prêts sur le Brésil. Ce déclassement, déjà utilisé à l'encontre de l'Argentine en 1984, équivaut à un rappel à l'ordre et le dernier pas avant que les créanciers ne soient obligés, aux Etats-Unis, de provisionner leurs engagements dans une réserve spéciale.

Le 10 avril aura lieu à Washington, une rencontre entre le gouverneur de l'institut d'émission brésilien, M. Francisco Gros, et le comité de coordination représentant quelque 700 banques impliquées au Brésil. Les dirigeants brésiliens campent pour le moment sur leurs positions. Le moratoire unilatéralement imposé en février dernier sur les crédits à moyen et long terme pour une durée indéterminée — ce qui constitue une première dans la longue saga de la dette du tiers-monde — a une signification précise. De passage à Paris, le ministre de la culture, M. Celso Furtado plus connu comme économiste, le rappelle. Il s'agit de faire admettre aux créanciers du Brésil la nécessité d'accepter de nouvelles règles du jeu. Maintenir une croissance même limitée à quelque 5 % contre 8 % depuis deux ans en reprenant le contrôle de la consommation mais en favorisant la reprise urgente des investissements productifs, exige des choix. *« Celui d'une réduction des remboursements de la dette à environ 2,5 % du produit intérieur brut, contre 4,5 % »* si rien n'est fait, s'impose. Brasilia espère en outre obtenir une diminution des taux de marge appliquée sur ses échéances.

Cette attitude a de quoi inquiéter les créanciers du Brésil. Avec une endettement extérieur de 109 milliards de dollars, ce géant de la dette latino-américaine a la force de ses faiblesses. D'autant que les banques, notamment américaines, bénéficient, au travers de leurs filiales brésiliennes, d'une source de bénéfices trop importante pour ne pas être vulnérables à des mesures éventuelles de représailles. On assiste ainsi à un face-à-face dangereux. Nul n'exclue pourtant une solution de compromis, même si les marchandages s'annoncent difficiles.

C'est ce que les créanciers privés de Brasilia ont laissé entendre en renouvelant des lignes de crédits à court terme, totalisant 15 milliards de dollars, et sans lesquelles le pays serait totalement paralysé. Certaines banques les ont reconduites pour cent quatre-vingts jours, d'autres pour soixante, les plus réticentes consentant un délai limité à trente jours pour accentuer la pression. Toutes attendent avec impatience la présentation d'un programme crédible de reprise en main d'une économie qui, dans le feu de la préparation des élections du printemps dernier, a gravement dérapé. Une tâche difficile, dans la période de turbulences sociales que traverse le pays.

Mais si l'hyperinflation — 400 % en systhème annuel — fait à nouveau des ravages, les premières ponctions décidées par le gouvernement ont commencé à porter leurs fruits : en mars ; les ventes de détail étaient inférieures de quelque 30 % à leur niveau pour autant faire basculer le pays dans une récession inacceptable, en terme sociaux et politiques ? Le gouvernement brésilien refuse pour le moment ce dilemme.

Comme le souligne M. Furtado, il était relativement facile s'assurer la reprise sans dérapage inflationniste lorsque la production industrielle était utilisée à 60 % de sa capacité. Maintenant qu'elle tourne à 80 %, de nouvelles dépenses en capital fixe s'imposent. L'expérience du plan Gruzado, décevante à bien des égards aura eu l'avantage de créer un peu plus d'un million d'emplois. La mise en lumière de ses limites aura prouvé la necessité de financer en priorité le développement de l'appareil productif. Il reste aux Brésiliens à présenter d'ici à la fin du mois un plan jugé suffisamment ferme pour que leurs créanciers envisagent de faire une part du chemin en acceptant un étalement dans le temps des échéances. Le temps presse. Le 15 avril, 9,6 milliards de crédits à moyen et long terme viendront à échéance et, en l'absence d'un compromis, les Américains seront amenés à considérer comme *« non performants »* leurs impayés dès le 20 mai.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Les bailleurs de fonds prêts à apporter 1,8 milliard de dollars au Sénégal

Favorablement impressionnés par les résultats des deux dernières années et par un programme de redressement à long terme (1985-1992), les bailleurs de fonds du Sénégal, réunis à Paris sous l'égide de la Banque mondiale, se sont déclarés prêts, le mercredi 1ᵉʳ avril, à fournir à Dakar une enveloppe de quelque 1,8 milliard de dollars en trois ans. Les dirigeants sénégalais estiment, en effet, à environ 600 millions de dollars par an leurs besoins en capitaux extérieurs pour mener à bien un plan conjuguant réformes et croissance.

L'expansion de 3,5% enregistrée en 1985 et de 4,6% en 1986 reste, pour le moment, exceptionnelle à bien des égards. De bonnes conditions climatiques après des années de sécheresse et l'allégement de la note pétrolière ont largement contribué à ce résultat. Le consolider et parvenir à une croissance moyenne de 3,5% d'ici à 1992 exige un effort financier que le Sénégal ne peut, seul, fournir.

Le service de la dette absorbera cette année plus de 40% des ressources budgétaires et près du quart des recettes à l'exportation. Une contrainte d'autant plus lourde que ce pays dépend encore pour l'essentiel d'une poignée de produits de base — arachide, poisson, phosphates, — dont les cours restent déprimés. Aussi les dirigeants sénégalais escomptent-ils un soutien à la balance des paiements, aussi essentiel à leurs yeux qu'une aide-projet évaluée à 320 millions de dollars par an d'ici à 1990.

Il leur faudra, en effet, poursuivre les réformes engagées dans l'agriculture comme dans l'industrie ou dans la fonction publique, tout en veillant à *« amortir le choc social »* d'une transition vers une économie plus libérale. A cet effet, des fonds spéciaux ont notamment été créés pour faciliter la réinsertion dans le secteur productif — agricole ou industriel — de fonctionnaires privés d'emploi. En *« passant le témoin du Fonds monétaire international à la Banque mondiale et du ministère des finances à celui du plan »*, comme l'indiquaient les membres de la délégation sénégalaise, la preuve a en tout cas été apportée que Dakar était prêt à poursuivre un bon moment la stratégie d'*« une économie en voie d'ajustement »*. Sans pour autant abandonner un volet essentiel du redressement, la sauvegarde d'une croissance supérieure à la poussée démographique, faute de quoi les sacrifices imposés aux Sénégalais se révéleraient vite insoutenables.

F. Cr.

Bonn arrête les modalités de la réforme fiscale

BONN
de notre correspondant

Conformément aux engagements pris lors de la réunion des ministres des finances du groupe des Cinq au Louvre le 22 février, le gouvernement ouest-allemdand a arrêté, le mercredi 1ᵉʳ avril, en conseil des ministres, un nouvel effort de réduction fiscale pour relancer son économie. Les recettes du fisc seront diminuées de 13,7 milliards de DM (45 milliards de francs) au 1ᵉʳ janvier 1988, dont 8,5 milliards étaient déjà prévus par le premier plan de réduction de 1984. En application de ce même plan, les revenus fiscaux de l'Etat avaient déjà été amputés de 11 milliards au 1ᵉʳ janvier 1986.

Les 5,2 milliards supplémentaires sont un à-valoir sur le grand projet de réforme fiscale des années 90 dont les grandes lignes ont été arrêtées en mars dernier lors des négociations entre les partis de la coalition.

Cette réforme, qui prévoit elle-même au total une diminution des impôts directs de 44 milliards de DM, doit encore faire l'objet d'ici à la fin de l'année d'arbitrages difficiles. Une partie (20 milliards de DM) doit être financée par une augmentation des impôts indirects ou une diminution des subventions à l'industrie.

Pour le moment, on n'en est pas là. Les 13,7 milliards prévus pour 1988 devront être compensés par le budget. Le nouvel effort annoncé profitera aux ménages, grâce a un relèvement du minimum imposable, grâce aussi à des dégrèvements supplémentaires en faveur des parents célibataires ou pour couvrir les frais de formation des enfants. D'autres mesures ont été prises en faveur des petites et moyennes entreprises.

H. de B.

REPÈRES

Bourse

La réforme est acceptée

Les agents de change ont dit « oui » à la fin de leur monopole. Invités, le mardi 31 mars, par leur syndic, M. Xavier Dupont, à se prononcer sur le projet de réforme de la Bourse mis en chantier par M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, ils ont voté assez massivement en faveur de son application par 73 « oui » contre 23 « non ».

Cette réforme sera mise en œuvre par étape, d'ici au 1ᵉʳ janvier 1992. La première de ces étapes est fixée au 1ᵉʳ janvier 1988. A cette date, la Compagnie des agents de change deviendra le Conseil des Bourses françaises, et les charges pourront commencer à ouvrir leur capital (à hauteur de 30 %) à toute personne morale française ou étrangère. La deuxième sera franchie un an plus tard avec l'ouverture à 49 % du capital desdites charges, et la troisième le 1ᵉʳ janvier 1990 avec la disparition de toute limitation dans les prises de participation. Enfin, le 1ᵉʳ janvier 1992, toute personne morale capable de présenter des garanties et d'avoir l'agrément du Conseil des Bourses françaises aura le droit d'opérer des transactions sur le marché.

Croissance

Le FMI ramène ses prévisions à 2,5 % dans les pays industriels

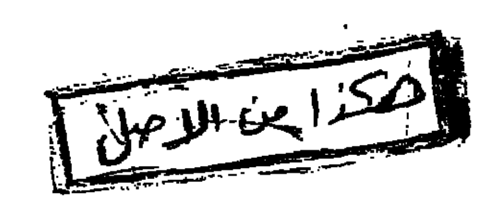
La dépréciation du dollar et une demande dans l'ensemble faible ont poussé le Fonds monétaire international à revoir en baisse ses prévisions de croissance dans les pays industriels. Après avoir envisagé une expansion de 3,1 % lors de ses estimations de l'automne, le FMI envisage désormais 2,5 % en 1987, contre 2,4 % en 1986. Le Japon demeurera le pays le plus dynamique, avec une progression de son produit national brut de 2,8 % cette année, contre 2,3 % en 1986.

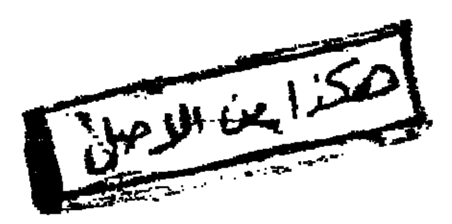
En revanche, la désinflation se poursuivra à un rythme plus soutenu que ne l'envisageaient initialement les experts du Fonds, et la poussée des prix devrait être limitée en 1987 à 2,8 %, et non 3,1 % comme ils le pensaient en novembre. Rappelons qu'en 1986 l'inflation moyenne des pays industriels s'était inscrite à 3,4 %. Faible croissance et faible inflation seront ainsi la toile de fond d'une conjoncture encore dominée par les déséquilibres profonds entre les excédents de balance des paiements japonais et allemands d'une part, les déficits américains d'autre part.

Prix de gros

Baisse en France en février

Les prix de gros hors taxe ont, dans leur ensemble, diminué en février en France, à l'exception de ceux des cuirs tannés et des corps gras industriels, selon les dernières données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Sur un mois, la baisse atteint 0,3 %, et sur douze mois 5 %. Les reculs les plus notables ont été enregistrés sur les combustibles solides à usage industriel (— 1,9 %), les produits pétroliers (— 3,6 %) et le gaz distribué par GDF (— 1,7 %).





Economie

AFFAIRES

Irritée d'être exclue du marché des télécommunications

La Grande-Bretagne s'interroge à son tour sur des mesures de rétorsion commerciale contre le Japon

Après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne va-t-elle prendre des mesures de rétorsion contre le Japon, accusé de pratiques commerciales « déloyales » ? Le gouvernement de Mme Thatcher devait en discuter ce 2 avril à partir de propositions que lui a soumises M. Paul Channon, secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie. Les mesures envisagées concernent différents secteurs, comme l'aviation (départ forcé de Japan Airlines de l'aéroport d'Heathrow à celui de Gatwick, moins praticable), la santé, l'automobile, voire l'accès aux appels d'offre publics, mais l'essentiel serait constitué d'un blocage, plus ou moins complet, des installations de banques et de sociétés financières japonaises sur le marché de la City.

La Grande-Bretagne est inquiète de son lourd déficit commercial avec Tokyo (environ 36 milliards de francs), mais c'est surtout « l'affaire » Cable and Wireless qui a irrité Londres. Cette société britannique de télécommunications désirait, en effet, profiter de la fin du monopole des PTT japonaises déréglementées et prendre pied sur le marché des télécommunications internationales de ce pays.

Les communications extérieures japonaises, autrefois monopole de l'entreprise Koksai Denshin Denwa (KDD), vont être ouvertes à la concurrence, et Cable and Wireless souhaite faire partie de l'un des groupes candidats, Digital Communication Planning. Il en posséderait 20 % aux côtés de l'américain Pacific Telesis (10 %) et de Meril Lynch (3 %) ; ce qui, au total, donnerait 33 % pour des groupes étrangers, *le reste, soit 66 %, étant détenu* par des intérêts japonais, comme la nouvelle loi sur la concurrence l'impose.

Or, la semaine passée, M. Karasawa, ministre des PTT, a indiqué que *« l'étroitesse du marché »* le forçait à limiter à un seul le nombre *de concurrents de KDD. Il* fallait fusionner les candidatures et, en conséquence, la part de Cable and Wireless serait ramenée à 3 %. Immédiatement, Londres réagissait, soutenu d'ailleurs par Washington qui multiplie des pressions dans le monde entier pour une ouverture des marchés de télécommunications.

M. Karasawa a porté les 3 % à 5 %, mais pas plus, expliquant que ATT, IBM, Control Data possèdent déjà des réseaux de données informatiques au Japon, que Hugues et Motorola (autres firmes américaines) détiennent des parts dans des sociétés de satellite et de radiotéléphone, bref que l'ouverture des télécommunications japonaises aux étrangers est déjà suffisante.

Piètre consolation pour Londres de voir le marché ouvert à des... Américains. Près d'une centaine de députés ont dénoncé l'éviction de Cable and Wireless, et les pressions sur le gouvernement se sont multipliées.

Cela étant, Mme Thatcher ne peut qu'hésiter. Si les marchés financiers sont le seul terrain de rétorsion où Londres se sent assez fort et libre (pour les autres secteurs, il faudrait une action commune des Douze), il n'en reste pas moins que la City s'inquiète de servir de monnaie d'échange. Les banques anglaises veulent profiter de la hausse des marchés financiers et des énormes liquidités japonaises, et Tokyo pourrait contre-attaquer. En outre, les vingt-neuf banques japonaises installées à Londres sont bien utiles. Elles ont consentie, en 1986, la moitié des prêts en devises étrangères de la City. Elles emploient cinq mille personnes, et Nomura, la principale maison de titres, a aidé l'an passé Mme Thatcher à privatiser British Gas en plaçant 1 % des actions... auprès des investisseurs japonais.

ÉRIC LE BOUCHER.

LOGEMENT

M. Méhaignerie refuse de porter la responsabilité du dérapage des loyers HLM

M. Méhaignerie n'est pas content. Il l'a dit tout net lors de la première journée de l'assemblée générale de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM, le mercredi 1er avril à Paris : qu'on ne compte pas sur lui pour porter la responsabilité du dérapage des loyers.

« Quand j'ai vu, ces derniers mois, foisonner des circulaires d'organismes qui annonçaient que, à contre-cœur mais contraints et forcés à cause de la loi Méhaignerie, tel ou tel organisme augmenterait les loyers HLM de 3 % en janvier puis de 10 % en juillet, j'ai dû me rendre à une évidence : certains ne sont malheureusement pas prêts à assumer des responsabilités, qu'ils ont pourtant réclamées à cor et à cri », a déclaré le ministre de l'équipement et du logement, qui a poursuivi : *« Personne ne me fera jouer le rôle du bouc émissaire des politiques irréfléchies ou des décisions démesurées d'autant plus commodes à mettre en œuvre qu'on les impute sur le dos de l'Etat et sur le budget du contribuable. »*

Rappelant qu'il n'est pas concevable que les loyers augmentent plus vite que l'inflation et les salaires, même s'ils ont pris du retard, il a justifié ainsi la circulaire envoyée aux préfets le 8 janvier dernier, leur ordonnant de ne pas autoriser des augmentations supérieures à 3 %, alors que la loi permettait des hausses maximales de 10 % par semestre.

Le ministre a toutefois reconnu qu'un accord préalable aurait pu être recherché avec le mouvement HLM. Comme il n'est pas trop tard, a indiqué M. Méhaignerie, il recevra, le 15 avril, M. Roger Quilliot, ancien ministre socialiste du logement, président de l'Union nationale des HLM, avec les responsables des deux fédérations, celle des Offices et celle des sociétés anonymes, pour examiner la question d'*« une discipline interne »* des loyers.

TRANSPORTS

La privatisation des chemins de fer japonais

« Sayonara Kokutetsu »

TOKYO
de notre correspondant

Depuis zéro heure, le mercredi 1er avril, le rideau est *tombé sur l'histoire plus que* centenaire de la Compagnie nationale des chemins de fer japonais. La propriété d'un réseau de 20 000 kilomètres, comptant 200 lignes et 5 000 gares, de 45 500 wagons et locomotives, de 58 000 hectares de terrains, et d'avoirs se chiffrant à 41,5 milliards de yens, a été transférée à dix entreprises privées qui ont hérité aussi partiellement d'une dette cumulée colossale : 37 500 milliards de yens (soit plus de 1 500 milliards de francs !)

Pour beaucoup d'usagers, la privatisation des JNR (Japan National Railways), familièrement appelé *« kokutetsu »*, n'introduira guère de changement dans leurs habitudes : la plupart ne s'en apercevront pas plus que ces passagers des trains de nuit qui hier ont embarqué sur des wagons d'une compagnie nationale et ce matin se sont réveillés dans ceux d'une compagnie privée.

Entre temps, les logos JNR des wagons, des pancartes d'affichage, des vendeurs automatiques de tickets et des gares ont simplement été remplacés par le nouvel emblème JR (Japan Railways) commun aux nouvelles compagnies. Certains cependant auront ressenti, dès ce matin, l'un des effets de cette privatisation : la suppression des lignes déficitaires. Les derniers trains qui sont partis de certaines petites gares portant à l'avant une couronne barrée d'un *« Sayonara kokutetsu »* (« Au revoir les chemins de fer nationaux »), n'y repasseront jamais plus. Avec la privatisation, la notion de service public dans les transports ferroviaires nippons a fait place à la *rentabilité*.

Des manifestations de cheminots à Tokyo, des grèves de la faim de certains d'entre eux devant la gare d'Oita (Kyushu) pour protester contre la privatisation, des cérémonies d'une touchante ingénuité comme le spectacle d'une majorette sortie d'un œuf gigantesque en portant dans les bras un logo des JR, sous l'œil attendri de trois chefs de gare, lors de l'inauguration d'une nouvelle compagnie et une meute de photographes amateurs dans toutes les gares ont marqué la dernière journée des JNR. A la gare de Shimbashi, à Tokyo, on vendait à l'encan, en guise de souvenir, des accessoires (poignées de portes, plaques de locomotives, etc.) de la compagnie nationale qui allait disparaître.

Les Japonais avaient une certaine affection pour les JNR : les chemins de fer nationaux font partie de l'histoire de la modernisation entamée depuis l'époque Meiji (*milieu du* XIXe siècle). La première ligne, d'une cinquantaine de kilomètres, reliant Shimbashi à Yokohama, a été construite en 1872, quelques années après la réouverture de l'archipel. Elle fut inaugurée par l'empereur Meiji au cours d'une cérémonie immortalisée par les estampes. Les wagons étaient équipés de *tatami* (*nattes*), comme c'est encore le cas de certaines voitures destinées aux voyages de groupes.

A l'âge d'or des trains japonais, du début du siècle à la deuxième guerre mondiale, le réseau « impérial » couvrait la Corée, la Mandchourie, Taiwan et Sakhaline (alors possessions nippones) et l'on pouvait acheter à la gare de Tokyo un billet pour Londres, soit un trajet de 14 000 kilomètres, en passant par Pusan en Corée, Darien en Chine ou Vladivostok en URSS.

Trains à grande vitesse

Les chemins de fer japonais sont restés jusqu'à leur disparition l'une des compagnies ferroviaires les plus efficaces du monde. Leur endettement était moins dû à l'exploitation du réseau qu'à une politique irresponsable du ministère des transports qui depuis le milieu des années 60 laissa la compagnie nationale devenir le jouet des intérêts politiciens (grands travaux au coût excessif dont les profits venaient en sous-main grossir les caisses noires du parti gouvernemental, construction de lignes à visées électorales, etc.). *« C'eût été un miracle que, dans ces conditions, les JNR soient rentables »*, commente M. Sadao Kondo, professeur de gestion des entreprises à l'université de Kanazawa. Proposée depuis 1982, la privatisation des JNR a été votée par la Diète le 28 novembre 1986.

Aujourd'hui, six compagnies *régionales (trois pour l'île principale* de Honshu, une pour le Shikoku, une pour Hokkaido et une autre pour Kyushu) plus une septième prenant en charge les trains à grande vitesse Shinkansen, et trois autres compagnies pour le fret, les télécommunications et la recherche, doivent exploiter le réseau ferroviaire nippon. Une dernière société, dont la vie est limitée, est chargée de la liquidation des JNR. Elle a commencé ce 1er avril à transférer plusieurs centaines de milliards de yens des coffres de la Banque du Japon sur les comptes des nouveaux propriétaires de chemins de fer afin qu'ils puissent faire face à leurs premières dépenses d'exploitation.

La privatisation des chemins de fer nippons pose plusieurs problèmes. Le premier est d'ordre financier. Les trois nouvelles compagnies de Honshu et celles assurant le fret et gérant le Shinkansen se partageront une partie de la dette des JNR : 14 600 milliards de yens. Une autre partie de cette dette devrait être comblée par la vente de 3 350 hectares de terrains par la société de liquidation (celle-ci espère retirer de cette vente 8 000 milliards de yens). Les contribuables étant appelés à payer le reste (14 700 milliards) au cours des trente années à venir, selon des modalités qui restent à définir.

Sur le plan financier, la privatisation des JNR comporte aussi une inconnue : les nouvelles compagnies seront-elles rentables ? Depuis 1985, le gouvernement a présenté trois scénarios différents de l'avenir des chemins de fer. Les trois versions aboutissent à une conclusion commune : oui. Mais, pour certains experts, ces scénarios comportent surtout une manipulation des chiffres destinée à justifier la privatisation.

Les purges « rouges »

En fait, la privatisation des chemins de fer nippons a aussi, sinon surtout, une dimension politique. Outre les opérations de ventes des terrains des JNR à un prix inférieur à celui du marché à certains acheteurs privilégiés qui feront ainsi d'excellentes affaires (dont ils feront profiter en sous-main le Parti libéral démocrate) l'opération vise aussi à « casser » l'un des fers de lance du mouvement syndical, *comme le révèle clairement* un récent livre de l'ancien ministre des transports, M. Hiroshi Mitsuzuka.

L'intransigeance du syndicat de gauche Kokuro, qui, il y a quelques années, regroupait 70 % des cheminots, empêchait-elle toute réforme : comme l'affirment les partisans de la privatisation ? En tout cas, ce que les syndicalistes appellent les *« purges rouges »*, opérées à la faveur de la réduction des effectifs des JNR et de la réembauche par les nouvelles compagnies, semble avoir parfaitement réussi. De 277 000 en avril 1986, le nombre des cheminots est passé à 224 000 le 1er avril 1987, et aujourd'hui les nouvelles compagnies manquent de personnel. Elles embauchent 14 000 cheminots.

PHILIPPE PONS.

M. Douffiagues entrouvre le ciel français aux charters domestiques

Le Conseil supérieur de l'aviation marchande a entendu, le 2 avril, M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, lui présenter le cahier des charges qui sera imposé aux compagnies aériennes désireuses d'organiser des vols charters à l'intérieur du territoire français.

Le ministre a commenté en ces termes ce dispositif : *« Il me paraît indispensable*, a-t-il dit, *d'habituer progressivement nos compagnies aériennes, et en particulier nos compagnies intérieures, à une situation de concurrence qui leur permette de tester leur politique commerciale, le niveau de leur coût de production et leur compétitivité face à une concurrence qui s'exercera de façon inéluctable, y compris pour les liaisons intérieures. »*

Pour éviter de mettre en déficit les lignes exploitées par Air Inter, TAT, Brittair et les autres compagnies, tout en démocratisant le transport aérien, M. Douffiagues a fixé des limites précises aux charters domestiques.

Cette expérience, que seuls le voyagiste Nouvelles Frontières et la compagnie Corse Air ont accepté de tenter, est prévue pour une durée de trois mois. Le nombre des vols hebdomadaires est limité à quatre sur chaque destination et aux heures creuses, c'est-à-dire de 9 heures à 17 heures et de 21 heures à 23 h 30. Aucune vente ne peut être directement effectuée par la compagnie, qui doit s'en remettre pour cela à l'affréteur. Le billet vendu est obligatoirement aller et retour. Le paiement est immédiat à la réservation. Des pénalités sont prévues en cas d'annulation par le passager. Les collectivités locales et les chambres consulaires n'ont pas le droit de subventionner ces vols charters.

D'ores et déjà, Nouvelles Frontières commercialise des vols, à partir du 10 avril, entre Paris et Toulouse (495 F + 50 F le vendredi et le dimanche à compter du 26 juin), Nice (690 F + 50 F), Ajaccio (690 F à partir du 13 mai), Bastia (690 F à partir du 18 juin). M. Jacques Maillot, son PDG, prévoit de créer de nouvelles liaisons entre Paris et Marseille (490 F en juillet), Brest (500 F en septembre) et Clermont-Ferrand (450 F en septembre). Pour mémoire, rappelons que l'aller-retour Paris-Toulouse coûte 666 F avec les vols « bleus » d'Air Inter, et Paris-Nice 878 F.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Rapprochement franco-britannique dans la publicité

Le groupe publicitaire Bélier s'internationalise. Il vient de prendre une participation de 20 % dans la holding européenne d'origine britannique CDP (Collet, Dickinson, Pearce), en échange de laquelle il lui apporte les 50 % du capital d'Alice qu'il détenait aux côtés des fondateurs de cette agence. Avec l'agence Canard en Italie et le Grupo Barro en Espagne, se constitue ainsi un réseau d'agences européennes dont le chiffre d'affaires sera de 1,9 milliard de francs. Ce rapprochement franco-britannique est lié au projet de tunnel sous la Manche, puisque Alice en France et CDP en Grande-Bretagne avaient la charge du budget publicitaire d'Eurotunnel.

Le début de l'internationalisation de Bélier avait été rendu possible à la suite de la restructuration financière interne du groupe Eurocom, numéro un français des agences de publicité, lequel en mai 1986 avait porté de 45 % à 95 % sa participation dans sa filiale Bélier, lui permettant de s'associer à un réseau étranger sans que la holding mère en perde le contrôle.

Les Chantiers navals de Saint-Malo en liquidation

Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, le mercredi 1er avril, la mise en liquidation judiciaire des Chantiers navals de Saint-Malo, où travaillent encore 220 salariés. Les mêmes juges, en revanche, ont mis en délibéré jusqu'au 14 avril le sort des Chantiers de Dieppe (130 personnes) ainsi que celui de la société mère, la SA Ateliers et chantiers de la Manche.

Rhône-Poulenc Santé s'associe avec le pharmacien japonais Tanabe

Rhône-Poulenc et Tanabe Seiyaku, cinquième groupe pharmaceutique japonais, ont conclu un accord de principe en vue de créer une filiale commune chargée de développer, de fabriquer et de commercialiser sur le marché européen de nouveaux médicaments issus de la recherche de cette firme nippone. Il s'agira surtout de produits cardio-vasculaires.

Tanabe Seiyaku a réalisé pour son dernier exercice clos le 30 avril 1986 un chiffre d'affaires de 184,52 millions de yens (7,6 milliards de francs) et dégagé un bénéfice net de 4,37 milliards de yens (179 millions de francs). Spécialisé aussi dans le traitement des maladies du système respiratoire, du tractus gastro-intestinal, la fabrication d'antibiotiques et d'antitumoraux, la firme japonaise cherche à s'internationaliser. Elle est déjà associée en France avec Synthélabo (L'Oréal), en Grande-Bretagne avec Glaxo et aux Etats-Unis avec Marion Laboratories.

Mobil-France prend 10 % de Primagaz

Mobil-France cède ses activités de butane et de propane (petit et moyen vrac) à Primagaz et obtient en échange 10 % de son capital. Primagaz est un des premiers fournisseurs français de gaz de pétrole liquéfié GPL.

Vente de Jacomo : feu vert

Les pouvoirs publics viennent de donner l'autorisation à la société canadienne Zanimob de racheter les parfums et cosmétiques Jacomo. Zanimob a déjà acquis ou pris des participations dans la maison Pierre Balmain et ses parfums, Dana Côte d'Azur, les collants Gerbe et Ted Lapidus.

Economie

AGRICULTURE

20 000 agriculteurs ouest-allemands manifestent contre la politique agricole commune

BONN
de notre correspondant

A l'appel des organisations, 20 000 agriculteurs venus de toute la RFA ont manifesté, le mercredi 1er avril à Bonn, pour marquer leur hostilité aux nouvelles diminutions de prix demandées par la Commission européenne pour réduire les surplus agricoles européens.

Cette manifestation avait été organisée à l'occasion de la présence au grand complet dans la capitale ouest-allemande des membres de la Commission européenne, venue tenir jeudi avec le gouvernement ouest-allemand, une réunion de travail sur les problèmes de la Communauté européenne. Le président de la commission, M. Jacques Delors, entendait mettre à profit ce déplacement, unique dans les annales de la Communauté, pour convaincre Bonn de montrer plus d'engagement en faveur des projets de renforcement de l'Union européenne.

Malgré les professions de foi européennes répétées du chancelier Kohl, le gouvernement ouest-allemand n'a cessé de traîner les pieds ces derniers mois sur les grands dossiers, comme ceux du financement des programmes de recherche communautaire ou du renforcement d'une politique monétaire commune, sans parler de son hostilité aux mesures préconisées par la Commission pour réformer la politique agricole commune.

Compte tenu de la relative paralysie du gouvernement français jusqu'aux élections de 1988, cette attitude risque, aux yeux de la Commission, d'avoir pour effet de briser l'élan donné à la construction européenne par la signature de l'Acte unique.

H. de B.

Les Etats-Unis s'inquiètent des ventes françaises de maïs en Afrique du Nord

Les Etats-Unis surveillent étroitement le marché du maïs sur lequel ils sont en concurrence avec la France. Le département américain de l'agriculture, dans son bulletin d'informations quotidiennes, vient d'annoncer que la France s'apprêtait à vendre pour la première fois du maïs subventionné à la Tunisie et au Maroc, deux marchés traditionnels des Etats-Unis, selon le gouvernement américain. Sans préciser le volume, il est indiqué que le maïs sera vendu 72 dollars la tonne, grâce à une subvention de 145 dollars.

Ces exportations, poursuit le gouvernement américain vont donner le coup d'envoi à des livraisons de maïs par la CEE aux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, dont le volume total pourrait atteindre 750000 tonnes. Les exportateurs américains *« pourraient faire face à une concurrence accrue »* dans cette région qui *« achète traditionnellement son maïs aux Etats-Unis »*, poursuit le bulletin du ministère.

Cette attention portée aux ventes françaises fait suite à la discorde survenue entre l'Europe et les Etats-Unis après l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. Pour éviter une guerre commerciale, les deux parties étaient parvenues à un compromis, garantissant l'entrée d'un volume important de maïs américain en Europe.

● **Reconduction du bureau de la FNSEA.** — Le bureau de la FNSEA, élu le mercredi 1er avril par le nouveau conseil d'administration, présente peu de changement. MM. Lacombe, Guyau et Ledru ont respectivement été réélus président, secrétaire général et secrétaire général adjoint. Sur trente-deux membres, on compte huit nouveaux, dont M. Henri de Benoist, qui remplace comme premier vice-président M. Philippe Neeser.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FOUGEROLLE

Le conseil d'administration de Fougerolle, réuni le 31 mars 1987, sous la présidence de M. Louis Leane, a arrêté les comptes de l'exercice 1986, et pris connaissance des résultats provisoires du groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe (comprenant celui de la société Forclum acquise à la fin de 1985) s'est élevé à 8,4 milliards de francs HT, contre 7,5 milliards en 1985 à périmètre comparable.

Le bénéfice consolidé du groupe devrait atteindre 80 millions de francs, en sensible augmentation par rapport au résultat de l'exercice précédent, qui s'était élevé à 26,5 millions de francs. Ces chiffres ne comprennent pas la quote-part du groupe dans les résultats de Cofiroute et Sofracim, sociétés n'entrant pas dans le périmètre de consolidation.

Des bénéfices en sensible progression ont été enregistrés dans le secteur routier, par la Société chimique de la route, et dans celui de l'électricité, par Forclum.

Pour la société Fougerolle SA, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 1 967 millions de francs (+ 16 %), le bénéfice net a atteint 18,6 millions de francs contre 1,9 million en 1985.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 17 juin 1987, de reprendre la distribution et de mettre en paiement un dividende net de 5 F par action assorti d'un avoir fiscal de 2,50 F.

En outre, il sera proposé à une assemblé générale extraordinaire réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire d'autoriser le conseil à renforcer les fonds propres, notamment par l'émission d'obligations convertibles.

DELALANDE S.A.

Le conseil d'administration de Delalande SA, réuni le 27 mars 1987 sous la présidence de M. J-C Pomaret, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 tels qu'ils seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 15 mai 1987.

Ces comptes définitifs confirment les évaluations provisoires publiées précédemment. Le résultat consolidé du groupe ressort à 60 380 000 F (part du groupe), contre 62 240 000 F en 1985, étant rappelé qu'en 1985 l'économie d'impôt résultant du report fiscal déficitaire représentait 17 760 000 F.

Le bénéfice net de la société-mère Delalande SA s'élève à 26 703 108 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 30 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 15 F.

UFFI



Pour développer le regroupement et la rationalisation de ses activités dans l'administration de biens, l'UFFI vient, en association avec SOFIMAC (Compagnie générale de chauffe filiale de la Compagnie générale des eaux), Kuwaiti French Bank, Languedoc (Rhin et Moselle) et la Société foncière lyonnaise, de constituer une nouvelle filiale dénommée UFFI-Participations, au capital de 15 000 000 de francs.

Cette société interviendra, seule ou aux côtés d'UFFI, par le canal de participations majoritaires ou minoritaires dans des entreprises de gestion immobilière. Elle complétera ainsi les interventions du groupe UFFI qui, compte tenu de SOGIM, gère en France au travers de 40 agences près de 120 000 logements et 2 300 000 m² de locaux commerciaux.

Michel K. Moubayed et Bernard Gossot, président et vice-président, d'UFFI ont été appelés aux mêmes fonctions par le conseil d'UFFI-Participations.

Locafrance



Le conseil d'administration de Locafrance, réuni le 25 mars 1987, sous la présidence de M. Gérard Billaud, a arrêté les comptes de l'exercice 1986. Le total des investissements de Locafrance et de ses filiales de crédit-bail mobilier et de location financière atteint 6,221 milliards de francs, en progression de 23,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier de Locafrance s'élève à 128,7 millions de francs avant prise en compte de la plus-value à long terme de 11 millions de francs résultant de la cession de 46 % du capital de sa filiale allemande Localease à la Banque Marcard Stein und Co., filiale d'Indosuez.

La croissance du résultat financier, hors plus-value, ressort à 20 % par rapport à l'exercice 1985.

Le résultat global, avant impôt, des activités financières du groupe (hors immobilier), part des tiers exclue, atteint 176,2 millions de francs, en progression de 14,2 % sur 1985.

Après une dotation à la réserve latente de 69,1 millions de francs, contre 45,9 millions de francs l'an dernier, le résultat net comptable ressort à 52,2 millions de francs contre 34,4 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 25 mai 1987, la distribution d'un dividende de 31,50 F par action, avoir fiscal de 10,50 F compris, contre 27,75 F, avoir fiscal de 9,25 F compris, au titre de l'exercice précédent, en progression de 13,5 %.

Le capital ayant été porté au cours de l'exercice de 176 932 700 F à 181 515 800 F, la progression de la masse distribuée ressort à 16,50 %.

locafinancière

Au cours de l'exercice 1986, la société a contracté des engagements nouveaux pour un montant de 152 millions de francs (dont 10 millions de francs en crédit-bail) contre 138,2 millions de francs (dont 19,7 millions de francs en crédit-bail) en 1985, ce qui a porté le total de ses engagements bruts à 1 545,4 millions de francs.

Les décaissements de l'exercice sur engagements antérieurs ou nouveaux ont atteint 98,9 millions de francs contre 118,2 millions de francs. Les investissements bruts en location simple s'élevaient à 566,4 millions de francs à fin 1986 contre 377,2 millions de francs à fin 1983, cette progression illustrant la politique de renforcement de son patrimoine par la société depuis trois ans.

Le résultat de l'exercice s'élève à 67 474 694,93 F contre 57 141 645,53 F, soit une progression de 18,08 %. Ce résultat prend en compte des plus-values à long terme sur cessions d'immobilisations à hauteur de 7 315 004,67 F.

L'assiette distribuable, n'incluant pas les plus-values à long terme nettes d'impôt, s'établit à 61 256 940,26 F.

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Dominique Nouvellet, a décidé, dans sa séance du 26 mars 1987, de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 29,54 F contre 27,87 F, soit une progression de 6 % pour un capital augmenté de 2,73 %, ce qui correspond à un taux de distribution de 85,07 % de l'assiette distribuable.

Les actionnaires se verront offrir la faculté d'opter pour le paiement du dividende sous forme d'actions nouvelles de la société créées jouissance 1er janvier 1987.

La société devrait, sauf imprévu, continuer à distribuer à ses actionnaires au cours des prochains exercices, comme elle le fait depuis plusieurs années, un dividende progressant plus que l'inflation.

Marchés financiers

PARIS, 1er avril ↑

Modeste reprise

Changement de décor. Après deux journées de baisse, la Bourse de Paris s'est mercredi derechef orientée à la hausse. Dans la matinée, la tendance s'était bien retournée (+ 1,3 %). Le marché confirmait ensuite ses meilleures dispositions, mais en mettant cependant la pédale douce. Précédemment douché, le BTP a repris du poil de la bête, et la plupart des vedettes de la cote (Peugeot, CSF, BSN, Perrier et les autres) ont également relevé la tête. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,22 % au-dessus de son niveau de la veille.

Le rebondissement assez spectaculaire de Wall Street *(voir ci-contre)*, en liaison avec l'accalmie enregistrée sur le front des changes, a très largement motivé cette amélioration. Néanmoins, les investisseurs ont, dans l'ensemble, fait preuve d'une très grande prudence. Le relèvement des taux de base bancaires américains, apparemment dicté par la FED pour stopper la glissade du dollar, a créé un léger malaise en Europe, même si beaucoup l'interprètent comme un des éléments secrets de l'accord monétaire du Louvre. Autour de la corbeille, on attendait avec une certaine curiosité la réaction du New-York Stock Exchange à ce durcissement des conditions de crédit, annoncé la veille outre-Atlantique après la clôture de la séance.

Pour la même raison, le marché obligataire est resté, lui, assez déprimé, tout comme le MATIF. Un spécialiste regrettait l'absence de toute espèce d'engouement, sauf peut-être pour les emprunts remboursables « in fine ».

NEW-YORK, 1er avril ↑

Nouvelle avance

Contrairement aux craintes éprouvées, la Bourse new-yorkaise a finalement mieux réagi que prévu à la hausse des taux d'intérêt décidée pour défendre le dollar. Mais elle y a mis de la réflexion, commençant d'abord à baisser mercredi sous le coup de la nouvelle. Cependant, le terrain perdu a été progressivement regagné, et même au-delà, si bien qu'à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 316,05 (+ 11,36 points). Au plus bas de la séance, il était retombé à 2 271,16. Le bilan de la journée est toutefois resté très déséquilibré, avec un nombre de baisses (1 051) très supérieur à celui des hausses (582), trahissant la persistance d'une grande nervosité.

Autour du *Big Board*, les professionnels commentaient la séance avec optimisme. D'après eux, tout porte à croire que le premier moment d'émotion — bien naturel — passé, le marché va reprendre son ascension. Pour deux bonnes raisons : 1) un nouveau trimestre commence et les investisseurs fourbissent leurs armes pour la nouvelle campagne de placement ; 2) les résultats des entreprises pour les trois premiers mois vont commencer à tomber et ils devraient être généralement assez bons. Concernant la tension observée sur le front du crédit, un « broker » faisait remarquer : *« C'est un non-événement »*. Une assez forte activité a régné, et 183,73 millions de titres ont changé de mains, contre 171,76 millions la veille.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 1er avril
Alcoa	42 5/8	42 3/4
A.T.T.	23 3/4	23 7/8
Boeing	52 1/8	52 1/2
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38 1/4
Du Pont de Nemours	112 1/4	113
Eastman Kodak	77 1/8	76 1/2
Exxon	85 3/4	86 5/8
Ford	84 1/2	87
General Electric	105 3/8	104 3/4
General Motors	78 1/4	78 3/4
Goodyear	64 1/2	64 7/8
I.B.M.	150 1/2	150 3/4
I.T.T.	60	60 1/4
Mobil Oil	47 3/4	48 1/4
Pfizer	72 3/8	72 3/4
Schlumberger	40 1/2	41 1/2
Texaco	37 3/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	55 7/8	57 1/8
Union Carbide	28 5/8	28
U.S.X.	28 1/4	27 7/8
Westinghouse	65 1/4	65 3/4
Xerox Corp.	76 3/4	76 3/8

CHANGES

Dollar : 6,07 F ↑

Le raffermissement du dollar, largement amorcé mercredi après l'annonce d'un relèvement du taux de base des banques américaines, s'est poursuivi jeudi sur toutes les places. A Paris, le loyer de l'argent au jour a légèrement fléchi.

FRANCFORT	1er avril	2 avril
Dollar (en DM)	1,8190	1,8260

TOKYO	1er avril	2 avril
Dollar (en yens)	147,20	147

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 avril)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (1er avril)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	31 mars	1er avril
Valeurs françaises	111	111,4
Valeurs étrangères	109,9	109,9

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 mars	1er avril
Indice général	448,7	454,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	31 mars	1er avril
Industrielles	2304,69	2316,05

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	31 mars	1er avril
Industrielles	1577,1	1 598
Mines d'or	455,3	445,5
Fonds d'Etat	90,28	90,14

TOKYO

	1er avril	2 avril
Nikkei	22 040	22 367,72
Indice général	1 902,24	1 915,64

MATIF

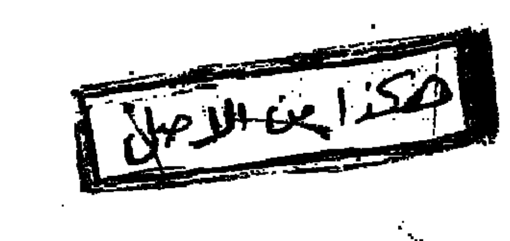
Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 1er avril
Nombre de contrats : 21 407

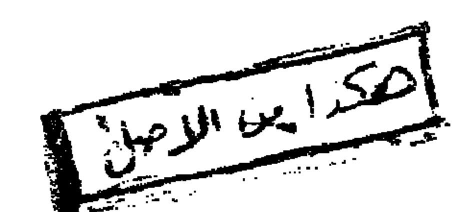
COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	106,80	106,95	106,80	—
Précédent	107,05	107,20	107,05	—

AUTOUR DE LA CORBEILLE

AKZO MAINTIENT SES MARGES. — Malgré une baisse de 13,3 % de son chiffre d'affaires (15,6 milliards de florins), le groupe chimique néerlandais a réussi, pour 1986, à maintenir son bénéfice net au voisinage immédiat de son niveau précédent : 842 millions de florins contre 843 millions. Le président Aarnout Loudon s'est réjoui de ce résultat, l'attribuant à un climat relativement favorable dû à la croissance économique. Il a toutefois indiqué que son groupe n'arriverait probablement pas à renouveler cet exploit pour 1987.

CGE : 45 % DE PROFITS EN PLUS. — Prêt d'être privatisé, le groupe annonce, pour 1986, un résultat de 1,72 milliard de francs accru de 45 %. La part du groupe, soit 1,15 milliard de francs, augmente de 52 %. La CGE précise que les résultats des filiales européennes d'ITT n'ont pas été consolidés. La maison mère dégage un bénéfice net de 882 millions de francs (contre 415 millions), comprenant d'importantes plus-values sur cession de titres. Le dividende est porté de 13,20 F à 20 F (+ 51,5 %).





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 1er AVRIL

Cours relevés à 18 h 18

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1610	1610	1610	....
....	C.N.E. 3%	4280	4285	4270	− 0 23
1209	B.N.P. T.P.	1216	1211	1211	− 0 40
1210	C.C.F. T.P.	1236	1240	1250	+ 1 13
1117	Créd. Lyon. T.P.	1120	1125	1129	+ 0 80
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2135	2150	2157	+ 1 03
2330	Rhone-Poul. T.P.	2350	2347	2347	....
1385	St-Gobain T.P.	1384	1395	1388	− 0 49
1320	Thomson T.P.	1330	1329	1328	− 0 07
560	Accor	557	561	559	+ 0 36
2180	Agence Havas	2121	2200	2200	+ 3 72
2080	Ag. Havas C. I.	2110	2150	2150	+ 1 90
740	Air Liquide	738	739	739	+ 0 14
2950	Alcatel	2816	2880	2849	+ 1 17
2340	Als. Superm.	2240	2250	2250	+ 0 45
530	A.L.S.P.I.	525	520	515	− 1 90
440	Alsthom ★	438	440	433	− 1 14
2550	Arjom. Prioux	2640	2700	2690	+ 1 89
620	Ausseda-Rey	628	633	625	− 0 48
1630	Aux. Entrepr. ★	1764	1770	1702	− 3 51
1250	Avions Dassault	1298	1270	1275	− 1 77
800	BAFIP	795	780	778	− 2 14
490	Bail-Equipem. ★	489	489	483	− 1 22
960	Bail-Investiss.	971	990	980	+ 0 93
1060	Cie Bancaire	829	850	850	+ 2 53
615	Bazar H.-V.	675	681	665	− 1 48
735	Béghin-Say ★	660	660	648	− 1 81
730	Berger (Ma)	716	716	716	....
845	Bic ★	822	850	840	+ 2 18
1600	B.I.S.	1675	1650	1650	− 1 49
2850	Biscuit (Géné.)	2880	2900	2900	+ 0 69
2750	Bongrain S.A.	2720	2755	2755	+ 1 29
1330	Bouygues	1355	1375	1365	+ 0 74
5060	B.S.N.	5150	5240	5200	+ 0 97
1400	Carnaud	1478	1480	1469	− 0 61
3870	Carrefour	3820	3800	3805	− 0 39
2350	Casino	2363	2385	2350	− 0 55
1920	Casino A.D.P.	1918	1910	1890	− 1 46
1330	C.C.M.C.	1250	1250	1250	....
1310	Cetelem	1296	1280	1280	− 1 23
2610	C.F.A.O.	2660	2650	2638	− 0 83
1600	C.G.I.P.	1590	1599	1590	....
1920	Chargeurs S.A.	1928	1935	1906	− 1 14
86	Chiers-Châtil.	81	80	80	− 1 23
955	Ciments franç.★	1039	1100	1055	+ 1 53
695	Club Méditerr.	703	702	704	+ 0 14
210	Codetel	208 30	208 50	208 80	+ 0 24
390	Cofimeg	379	373	371	− 2 11
2070	Colas	2070	2140	2090	+ 0 97
345	Compt. Entrepr.	336 50	339 90	339 80	+ 0 98
795	Compt. Mod.	858	830	830	− 3 38
1190	Créd. Foncier	1177	1170	1170	− 0 59
610	Crédit F. Imm.	615	611	610	− 0 81
1490	Crédit Nat. ★	1470	1475	1465	− 0 34
340	Crouzet ★	350	380	348	− 1 14
2600	Damart S.A.	2929	2900	2890	− 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	Darty ★	507	510	507	....
355	Dév. P.d.C. (Li)	387	388	386	− 0 26
715	D.M.C.	682	686	680	− 0 29
3040	Docks France ★	2940	2940	2885	− 1 87
2290	Dumez ★	2375	2407	2370	− 0 21
1500	Eaux (Gén.)	1510	1518	1510	....
2890	Ecco ★	2935	2903	2851	− 2 86
1370	Electro-Finan.	1367	1378	1377	+ 0 73
340	Elf-Aquitaine	347 50	344 90	343 50	− 1 15
320	— (certific.)	325	325 50	325	....
3250	Epeda-B-Faure	3220	3220	3210	− 0 31
3600	Essilor	3390	3390	3390	....
520	Esso S.A.F. ★	522	529	515	− 1 34
3180	Eurafrance	3200	3200	3209	+ 0 28
1470	Eurocom ★	1542	1545	1550	+ 0 51
3500	Euromarché	3400	3350	3350	− 1 47
930	Europe n° 1 ★	920	925	901	− 2 06
1970	Facom	1950	1975	1965	+ 0 76
1230	Fichet-bauche	1140	1210	1210	+ 6 14
235	Finextel	233 50	235	235	+ 0 64
250	Fives-Lille	246	250	251 90	+ 2 40
345	Francarep	350 50	346	346	− 1 28
1560	Fromageries Bel	1510	1488	1490	− 1 32
1250	Gal. Lafayette	1118	1136	1136	+ 1 61
440	Gascogne	490	495	495	+ 1 02
415	Géophysique★	407 90	410 10	416	+ 1 98
2640	Gerland	2580	2660	2660	+ 3 10
715	GTM-Entrepose	690	694	694	+ 0 58
895	Guyenne-Gas.★	884	884	862	− 2 48
3260	Hachette ★	3290	3280	3265	− 0 76
790	Hénin (La)	850	870	864	+ 1 65
117	Imétal	119	119	117 30	− 1 43
485	Imm. Plaine-M.	485	486	487	+ 0 41
5020	Inst. Mérieux	5250	5500	5500	+ 4 76
610	Interbail	620	627	627	+ 1 13
1750	Intertechnique	1810	1802	1802	− 0 44
1910	J. Lefebvre	2060	2050	2010	− 2 42
2280	Lab. Bellon	2165	2220	2229	+ 2 96
1530	Lafarge-Coppée	1651	1670	1649	− 0 12
2120	Lebon ★	2080	2080	1995	− 4 08
5510	Legrand	5780	5880	5840	+ 1 04
860	Leroy-Somer★	850	851	871	+ 2 47
1890	Lesieur	1880	1859	1859	− 1 12
900	Locabail Immob.	803	790	785	− 2 24
760	Locafrance ★	770	780	765	− 0 64
955	Locindus	955	957	957	+ 0 21
1150	L. Vuitton S.A ★	1127	1120	1116	− 0 97
760	Luchaire	760	755	755	− 0 66
1740	Lyonn. Eaux ★	1725	1750	1740	+ 0 86
142	Mais. Phénix	153	154	151 20	− 1 17
760	Majorette (Ly)	730	727	727	− 0 41
77	Manurhin	76 50	79	78 50	+ 2 61
570	Mar. Wendel	564	588	568	+ 0 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1640	Martell	1737	1780	1763	+ 1 50
2580	Matra	2560	2598	2570	+ 0 39
2700	Merlin-Gerin ★	2730	2730	2735	+ 0 18
3350	Michelin	3385	3445	3435	+ 1 48
1570	Midi (Cie)	1590	1595	1590	....
480	Midland Bk S.A.	486	487	477	− 1 85
715	Min. Salsig. (Ma)	814	779	779	− 4 30
55	M.M. Penarroya	59 90	57 90	58	− 3 17
2530	Moët-Hennessy	2440	2430	2418	− 0 90
115	Moulinex	110 10	112 10	109	− 0 99
1190	Navig. Mixtes	1175	1220	1200	+ 2 13
210	Nord-Est	208	207	206	− 0 96
470	Nordon (Ny)	475	481	461	− 2 95
760	Nouvelles Gal.	800	815	815	+ 1 88
1250	Occident. (Gén.)	1325	1325	1315	− 0 75
1740	Omn.F.Paris	1660	1700	1700	+ 2 41
191	Olida-Caby	187	186 50	186	− 0 53
560	Opfi-Paribas	599	595	578	− 3 83
4370	Oréal (L')	4308	4358	4358	+ 1 16
845	Paris-Réesc. ★	844	850	820	− 2 84
1570	Pechelbronn ★	1572	1569	1570	− 0 12
1690	Penhoet	1699	1690	1690	− 0 53
1080	Pernod-Ricard	1098	1102	1098	....
140	Pétroles B.P.	159 50	160	160	+ 0 31
1470	Peugeot S.A.	1445	1458	1440	− 0 35
37	Poclain	13 85	....	....	....
2110	Poliet	2280	2290	2272	− 0 35
960	P.M. Labinal	948	947	941	− 0 74
3500	Presses Cité	3570	3620	3620	+ 1 40
1490	Prétabail Sic.	1486	1499	1495	+ 0 60
820	Primagaz	810	830	824	+ 1 73
745	Printemps★	768	770	752	− 2 08
2850	Promodès	2860	2690	2890	+ 1 13
320	Prouvost S.A ★	310	310	312	+ 0 64
1640	Radiotechn.	1640	1680	1682	+ 2 56
183	Raff. Dist. Total	160 50	160 50	159 50	− 0 62
2910	Redoute (La) ★	3049	3050	2995	− 1 77
480	Robur financière	453	479	475	+ 4 86
1900	Roussel-Uclaf	1881	1894	1855	− 1 38
1460	Roussel-C.N.I.	1399	1400	1400	+ 0 07
5920	R. Impériale (Ly)	6000	6000	6000	....
290	Sade	290	291	291	+ 0 34
3950	Sagem	3861	3861	3861	....
445	Saint-Gobain	453	459 90	459 80	+ 1 50
1160	St-Louis B.	1110	1112	1113	+ 0 27
2130	Salomon	2060	2140	2140	+ 3 88
1640	Salvepar	1505	1610	1610	+ 6 98
890	Sanofi	910	903	890	− 2 20
705	S.A.T.	737	749	744	+ 0 95
1240	Saupiquet (Na)	1190	1150	1150	− 3 36
670	Schneider ★	678	689	689	− 1 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
115	S.C.O.A.	111 30	115 50	115 50	+ 3 77
765	S.C.R.E.G.	840	858	850	+ 1 19
670	Seb ★	901	921	895	− 0 66
465	Sefimeg	461	461	461	....
1940	S.F.I.M.	1900	1895	1890	− 0 53
106	S.G.E.	111 30	113 50	107 50	− 3 41
690	Sign. Ent. El. ★	697	700	685	− 1 72
1040	Silic	1040	1050	1050	+ 0 96
620	Simco-U.P.H. ★	614	602	605	− 1 46
400	Simnor (Li)	400	400	400	....
1350	Skis Rossignol	1350	1325	1315	− 2 59
800	Simnco	800	786	785	− 1 75
285	Sodero (Na)	282	280	280	− 0 70
2850	Sodexho	2980	2990	2995	+ 0 50
440	Sogerap	432	449	449	+ 3 94
2120	Somm-Allib. ★	2132	2120	2101	− 1 45
805	Source Perrier	799	808	793	− 0 75
1350	Sovac ★	1300	1338	1300	....
625	Spie-Batignol.	632	635	630	− 0 32
805	Strafor	827	830	828	+ 0 12
515	Synthelabo ★	468	473	462	− 1 28
825	Talcs Luzenac	807	820	820	+ 1 61
3540	Tél. Elect.	3445	3450	3448	+ 0 09
1700	Thomson-C.S.F.	1690	1719	1698	+ 0 47
480	Total (CFP)★	490	500	485 10	− 1
105	— (certific.)	108	107	106 50	− 1 39
2560	T.R.T.	2499	2530	2530	+ 1 24
835	U.F.B.	837	834	834	− 0 36
1610	U.I.C.	1587	1587	1584	− 0 19
625	U.I.F.	643	646	646	+ 0 47
880	U.I.S.	878	880	880	+ 0 23
560	U.C.B. ★	465 50	473	465	− 0 10
840	Unibail	835	835	835	....
570	Valéo	577	586	581	+ 0 69
103	Vallourec	105	103 40	103 40	− 1 52
4380	V. Clicquot-P.	4250	4390	4390	+ 3 29
750	Via Banque	698	700	696	− 0 42
810	Elf-Gabon	825	828	828	+ 0 36
111	Amax Inc.	118 80	116 30	116	− 2 36
465	Amer. Express	446	449 50	449 50	+ 0 78
147	Amer. Teleph.	145 50	145 20	145 20	− 0 21
122	Anglo Amer. C.	129 90	138 50	139	+ 7 01
560	Amgold	660	662	661	+ 0 15
840	BASF (Akt)	891	915	914	+ 2 58
955	Bayer	1008	1049	1044	+ 3 57
136	Buffelsfont.	163 80	157	156	− 4 76
235	Chase Manh.	234	233	233	− 0 43
306	Cie Pétr. Imp.	302 50	302 50	302 50 c	....
73	De Beers	80 70	80 10	80 10	− 0 74
2090	Deutsche Bank	2235	2300	2300	+ 2 91
68	Dome Mines	78	78	78 20	+ 0 26
1090	Dresdner Bank	1154	1189	1179	+ 2 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
121	Driefontein Cld	149	142	143	− 4 03
690	Du Pont-Nem.	674	680	679	+ 0 74
475	Eastman Kodak	468	456	458 c	− 2 14
44	East Rand	52 70	53 75	52 80	+ 0 19
295	Electrolux	295	296	296	+ 0 34
260	Ericsson	241	240	240	− 0 41
515	Exxon Corp.	501	513	513	+ 2 40
500	Ford Motors	489	510	503	+ 2 86
89	Freegold	110 10	108 50	106 50	− 3 27
107	Gencor	123	119	120 50	− 2 03
665	Gén. Electr.	640	640	635	− 0 78
560	Gén. Belgique	545	535	539	− 1 10
470	Gen. Motors	465	469	469	+ 0 86
85	Goldfields	94 50	93 20	92 50 c	− 2 12
49	GdMetropolitan	48 50	45 80	46	− 1 08
73	Harmony	89 50	87 30	87 10	− 2 68
40	Hitachi	37 80	37 80	37 80 c	....
840	Hoechst Akt.	906	925	931	+ 2 76
130	Imp. Chemical	131 50	130	129 50	− 1 52
97	Inco. Limited	95	95	95 c	....
900	IBM	919	909	900	− 2 07
395	ITT	370	362	362 c	− 2 16
145	Ito-Yokado	148	147 40	147 20	− 0 54
71	Matsushita	60 50	61	61	+ 0 83
990	Merck	935	938	936 c	+ 0 11
805	Minnesota M.	754	782	782	+ 3 71
290	Mobil Corp.	290	281 60	281 60	− 2 90
275	Morgan J.P.	285	283 10	282 50	− 0 94
38400	Nestlé	37800	36920	36920	− 2 33
161	Norsk Hydro	149 20	153 50	152 80	+ 2 41
225	Ofsi	270	267	264	− 2 22
1640	Petrofina	1610	1595	1595	− 0 93
515	Philip Morris	511	518	515	+ 0 78
144	Philips	144 90	144 50	144 50	− 0 28
600	Quilmès	610	600	604	− 0 98
750	Randfontein	900	872	863	− 4 11
720	Royal Dutch	702	702	702	....
72	Rio Tinto Zinc	81	79 30	78 80	− 2 72
92	St Helena Co	118	116 40	116 40	− 1 36
240	Schlumberger	241 50	243	241	− 0 21
125	Shell transp.	117 90	117 50	117 50	− 0 34
2110	Siemens A.G.	2250	2305	2294	+ 1 96
127	Sony	118 90	120 80	120 90 c	+ 1 68
136	T.D.K.	125 30	130	130 20	+ 3 91
29	Toshiba Corp.	27	26 20	26 20 c	− 2 96
1650	Unilever	1692	1734	1728	+ 2 19
320	Unit. Techn.	295	303	303	+ 2 71
625	Vaal Reefs	799	788	795	− 0 50
300	Volvo	291 50	298	298	+ 2 23
300	West Deep	368	369	368	+ 0 65
455	Xerox Corp.	453	459	459 c	+ 1 32
1 25	Zambia Corp.	1 34	1 33	1 33	− 0 75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8069	..
Emp. 8,80 % 77	123	7 570
9,80 % 78/93	102 50	7 088
10,80 % 79/94	105 60	6 214
13,25 % 80/90	108 40	10 989
13,80 % 80/87	103 06	6 352
13,80 % 81/99	108 88	2 911
16,75 % 81/87	103 50	8 362
16,20 % 82/90	118 37	3 506
16 % juin 82	120 07	13 019
14,60 % fév. 83	119 45	1 600
13,40 % déc. 83	122	3 745
12,20 % oct. 84	114 37	5 883
11 % fév. 85	115 55	1 205
10,25 % mars 86	109 10	0 589
ORT 12,75 % 83	1737	..
OAT 10 % 2000	108 40	8 493
OAT 9,80 % 1997	108 30	2 984
OAT 9,80 % 1996	106 70	1 665
Ch. France 3 %	171	..
CNB Bques janv. 82	101 60	2 048
CNB Paribas	101 70	2 048
CNB Suez	101 80	2 048
CNI janv. 82	101 60	2 048
PTT 11,20% 85	109 90	3 535
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 35	8 592
CNT 9% 86	99	7 989
CRH 10,90% déc. 85	109	2 500

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1440	1382 o
Agache (Sté. Fin.)	1985	2000
A.G.F. (St Cent.)	880	850
Applic. Hydraul.	900	900
Arbel	240	250
Astorg	465	470
Avenir Publicité	2735	2701
Bain C. Monaco	433	435
Banque Hypoth. Eur.	500	....
Béghin-Say (C.I.)	503	500
B.G.I.	506	508
Blanzy-Ouest	590	589
B.N.P. CI	500	505
B.N.P. Intercontin.	448	446
Bénédictine	4350	....
Bon-Marché	891	890
Calf	959	989
Cambodge	775	847 d
C.A.M.E.	585	585
Campenon Bern.	804	....
Carbone-Lorraine	950	929
C.E.G.Frig.	685	691
Centen. Blanzy	3310	3186
Centrest (Ny)	250	240 o
Cerabati	100	115 50
CERUS	895	890
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	991	....
Champex (Ny)	200 90	189 10 o
C.I.C. (Financ. de)	337	340
C.I. Maritime	705	720
Cosse-Sintra	1020	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	545	630
Clause	1452	1500
Cofradel (Ly)	2528	2620
Cogifi	486	495
Comiphos	535	639
Cie Industrielle	3640	3710
Comp. Lyon-Alem.	690	700
Concorde (La)	1252	1260
C.M.P.	35	....
Créd. Gén. Ind.	1115	1100
Crédit Lyonnais C.I	738	750
Cr. Universel (Cie)	999	990
Créditel	161	161
Darblay S.A.	850	821
Darty Act. d. p.	415	410
De Dietrich	2460	2450
Delalande S.A.	1680	1680
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1265	1299
Didot-Bottin	601	605
Eaux Bass. Vichy	1650	....
Eaux Vittel	2700	2570
Economats Centre	694	....
Electro-Banque	501	510
Eli-Antargaz	920	900
E.L.M. Leblanc	980	990
Emafi-Bretagne	330	330
Entrepôts Paris	635	640
Epargne (B)	3579	....
Europ. Accumul.	99 50	101
Eternit	3100	3288
Exor	4195	4380
Finalens	300	300
FIPP	418	425
Fnac	1440	....
Foncière (Cie)	845	630
Fonc. Lyonnaise	6140	6080
Foncina	582	605
Forinter	1110	1115
Fougerolle	449	449
France I.A.R.D.	525	525
France (La)	8000	7990
From. Paul Renard	528	....
GAN	1308	1301
Gaumont	430	734 d
Gaz et Eaux	2630	2645
Gévelot	898	949
Gr. Fin. Constr.	508	....
Gds Moul. Paris	546	....
Groupe Victoire	3599	3650
G. Transp. Ind.	650	630
H.E.F.	420	420
Hutchinson	1400	1456 d
Immindo S.A.	800	580
Immivest	341 70	350
Immobail	509	511
Immobanque	800	800
Immob. Marseille	10350	10000
Immofice	600	580
Invest. (Sté Cent.)	3590	....
Jaeger	217	217
Lafitte-Bail	550	565
Lambert Frères	227	230
Lille-Bonnières	1360	1375
Loca-Expansion	360	380
Locafinancière	461	461
Locasol	446	460
Louvre (Sté)	1905	1915
Machines Bull	52 50	54
Magasins Uniprix	245	246
Magnant S.A.	150 50	150
Maritimes Part.	454	459
Métal Déployé	499	500
Mors	235	243
Naval Worms	116	109

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	550	528 o
Optorg	300	312 d
Oréal (L') C.I.	3004	3030
Origny-Desvroise	1170	1176
Palais Nouveauté	1320	1300
Paribas	612	515
Paribas-CIP	509	507
Paris France	325	327
Paris-Orléans	410	420 10
Part. Fin. Gest. Im.	1790	....
Partenban	944	950
Pathé-Cinéma	995	1003
Pechiney (cert. inv.)	259 70	280
Piles Wonder	1059	1135
Piper-Heidsieck	1190	1190
P.L.M.	230	221
Porcher	790	788
Providence S.A.	1989	2098
Publicis	2800	2700
Raff. Soul. R.	178	182
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	393
Ricqlès-Zan	371 50	....
Rochefortaise S.A.	382 40	401
Rochette-Cenpa	136	135
Rosario (Fin.)	415	415
Roudière	282	....
Rougier et Fils	141	....
Sacer	590	590
SAFAA	1519	1519
Safic-Alcan	954	980
SAFT	2145	2170
Saga	450	449
St-Gobain C.I.	459	458
Salins du Midi	550	540
Santa-Fé	172	173
Satam	265	265 10
Saulnes	80 10	80 20
Saunier-Duval	84	88
Savoisienne (M)	280	....
SCAC	825	876
Senelle Maubeuge	821	836
S.E.P. (M)	235	235
Serv. Equip. Véh.	120	115
Sicli	280	....
Sicotel	410	405
Sinvim	360	380
Siph (Plant. Hévéas)	490	500
Sté Générale-CIP	1651	1679
Sofal financière	2186	2231
Sofio	416	433 d
Soficomi	852	860
S.O.F.I.P. (M)	204 80	....
Sofragi	1284	1188
Soudure Autog.	600	580
Sovabail	790	785
Speichim	27 50	35 05 d
S.P.I.	808	821
Suez (Fin. de)-CIP	1420	1435
Stemi	943	965
Taittinger	2250	2200
Testut-Aequitas	403	375 40 o
Tour Eiffel	729	700
Ulmer S.M.D.	800	839
U.A.P.	2625	2580
U.T.A.	2860	2667
Vicat	1559	....
Viniprix	1800	1791
Vetex	225	....
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	160	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	942	1020
Akzo	392	414
Alcan Alum	250	249
Algemene Bank	1501	....
American Brands	312	317 90
Am. Petrofina	294	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	188	178
Bco Pop Español	398	400
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	47500	52000 d
Br. Lambert	571	560
Canadian-Pacific	114 90	115
CIR	37 95	....
Commerzbank	930	960
Dart. and Kraft	380 10	377
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	480	483
Gén. Belgique	545	539
Gevaert	1050	....
Glaxo	144	144
Goodyear	320	....
Grace and Co	378	380
Gulf Canada Corp.	132	128 c
Honeywell Inc.	450	450
I. C. Industries	189	194 c
Johannesburg	990	990
Kubota	17 25	17
Latonia	288	288
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	64 90	....
Mineral-Ressourc.	79 50	....
Nixdorf	2510	2510
Noranda	134 60	137 60 c
Olivetti	35	35 10
Pakhoed Holding	185	185
Pfizer Inc.	439 90	444
Procter Gamble	569	569
Ricoh Cy Ltd	34 30	....
Rolinco	261	262 30
Robeco	299	294 20
Rodamco	417 20	415 10
Saipem	20 40	20 30
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	335	308
Steel Cy of Can.	110	....
Tenneco	264	....
Thorn EMI	60 20	62
Toray indust. inc	27 10	27 60 c
Vieille Montagne	782	860
Wagons-Lits	950	949
West Rand	28	25 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asmap	7 90	....
Calciphos	1288	1288
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	510	510
Dubois Inv. (Casto.)	1095	1100
Gachot	348	....
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1100	....
Révillon	390	....
Rorento N.V.	150 10	150
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ulisex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1355	1358
Alain Manoukian	1060	1060
Asystel	680	680
B.I.C.M.	910	910
B.I.P.	1190	1230
Bolloré Technologies	1369	1350
Buitoni	844	....
Cables de Lyon	1353	1407
Calberson	925	925
Cardif	3120	3130
Cap Gemini Sogeti	2899	2900
C.D.M.E.	1202	1210
C. Equip. Elect.	396	399
C.E.G.I.D.	3385	3405
C.E.P.-Communication	1605	1608
C.G.I. Informatique	1046	1075
C. Occid. Forestière	181	201 70 d
Defim	275	280
Dauphin O.T.A.	3505	....
Devanlay	2900	2900

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	1009	1001
Drouot-Assurances	603	610
Drouot-Obl. convert.	4150	4190
Editions Belfond	371	393
Elect. S. Dassault	950	935
Expand	802	808
Filipacchi	850	872
Guintoli	740	809
Guy Degrenne	1100	1120
I.C.C.	298	....
IN Informatique	440	446
Le gd livre du mois	530	550
Loca-Investissement	354	375
Locamic	557	590
Manutan	660	640
Marin Immobilier	460	441 60 o
Métallurg. Minière	180	192 80 d
Métrologie Internat.	660	686 d
M.M.B.	785	785

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	331	349
Navale-Delmas	916	900
Olivetti-Logabax	624	629
Om. Gest. Fin.	610	610
Patemelle-R.D.	3680	....
Petit Bateau	300	....
Petrofigaz	725	788
Razel	1607	1650
St-Gobain Emballage	1520	1610
St-Honoré Matignon	247	249
S.C.G.P.M.	359 20	350
Sema-Metra	1690	1700
S.E.P.	1699	1597
S.E.P.R.	1910	1950
S.M.T. Goupil	396	422 d
Sodalorg	1420	1450
Sofibus	460	432 40
Supra	1342	1288
Valeurs de France	390	385

SICAV (sélection) — 1/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	851 80	830 93
Actions France	495 45	477 54
Action Invest.	390 77	373 05
Actions sélectives	625 86	603 23
Aedificandi	652 94	629 34
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1269 01	1237 08
A.G.F. 5000	648 58	632 77
A.G.F. ECU	1175 34	1163 70
A.G.F. Interfonds	469 26	457 81
A.G.F. OBLIG.	1162 09	1156 31
Agfimo	716 30	698 83
Altafi	210 42	202 81
A.L.T.O.	184 34	177 68
Ameri-Gan	5830 80	5586 40 ◆
America-Valor	788 36	750 78
Amérique Gestion	400 87	382 69 ◆
Amplitude	587 90	570 78
Arbitrages court terme	5297 42	5286 84
Argonautes	448 70	428 35
Associc	1148 73	1148 73 ◆
Aurecic	1404 77	1363 85 ◆
Axa Europe	112 89	107 77
Axa Investissements	120 93	115 45
Bourse-Investiss.	495 59	473 12
Bred Associations	2622 26	2614 42
Bred International	95 35	93 48
Capital Plus	1676 41	1676 41 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	901 44	860 56 ◆
Convertimmo	409 98	394 21
Corral court terme	12438 57	12438 57
Cortexa	987 50	942 72
Credinter	487 23	482 75 ◆
Croiss. Finance	292 84	280 23 ◆
Croiss. Mercure	2597 12	2621 48 ◆
Croiss. Immobil.	687 37	658 20 ◆
Croiss. Prestige	388 13	370 53 ◆
Démeter	13117 63	13117 63
Drouot-France	743 58	709 88
Drouot-Investiss.	1154 52	1102 17
Drouot-Sécurité	264 93	252 92
Drouot-Sélection	148 72	141 98
Ecocic	1178 89	1161 47 ◆
Elicoop Sicav	11324 30	11324 30
Elf-Valeurs	10396 86	10143 28
Energie	282 17	269 37
Eparcic	2903 35	2897 55 ◆
Eparcourt Sicav	3995 20	3985 24
Epargne Associations	25675 63	25637 17
Epargne-Capital	7844 94	7767 27
Epargne-Croiss.	1554 26	1512 66
Epargne-Industr.	835 84	797 94
Epargne-Inter	668 19	650 30
Epargne J	60331 29	60331 29 ◆
Epargne-Long-Terme	1756 18	1709 18
Epargne-Oblig.	190 58	185 48
Epargne-Unie	1348 13	1287
Epargne-Valeur	435 34	423 69
Eparoblig	1263 08	1250 58
Eurocic	9744 10	9600 10 ◆
Euro-Croissance	560 21	534 18
Eurodyn	1122 71	1095 79
Extrême Orient Sicav	......	......
Francière Plus	27469 34	27197 37 ◆
Finord Placement	59158 52	58981 58
Finord Trimestriel	1131 73	1115
Finord Valorisation	13386 92	13124 43
Fonsicav (div. par 10)	10510 06	10504 81
Foncier Investiss.	1199 03	1168 81
Foncival	283 80	270 93
France Ecu Plus	10519 55	10415 40 ◆
France-Gan	6659 38	6356 45
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	604 65	577 42 ◆
France-Net	127 76	126 49 ◆
France-Obligations	452 11	447 63
Francic	446 62	432 64 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1217 22	1161 77 ◆
Fructi-Associations	1325 43	1325 43
Fructicapi	307 96	303 41
Fructidor	255 86	252 07
Fructifrance	887 69	866 04
Fructivar	81619 47	81415 93
Fructi ECU	584 34	575 70
Fructi-Première	12279 32	12097 85
Futuroblig	1114 38	1113 27
Gestilion	61071 35	60919 06
Gestion Associations	156 92	153 47
Gestion Mobilière	765 58	730 86
Gest. Rendement	510 04	486 91 c
Gest. Sél. France	808 85	772 17
Haussmann Associat.	1301 95	1301 95 ◆
Haussmann court terme	1171 49	1171 49 ◆
Haussmann Epargne	1402 73	1402 73 ◆
Haussmann Europe	2168 42	2081 37 ◆
Haussmann France	1167 94	1116 09 ◆
Haussmann Oblicroiss.	1326 38	1326 38 ◆
Haussmann Obligation	1594 04	1536 42 ◆
Horizon	1244 14	1207 90
I.M.S.I.	647 60	618 23 c
Indo-Suez Valeurs	796 44	760 32
Ind. française	13313 45	13052 40 ◆
Interoblig.	11911 30	11463 17
Intersélect France	490 65	468 40
Intervaleurs Indust.	732 77	699 54 c
Invest. net	14286 89	14258 37
Invest. Obligataire	17632 79	17597 59
Japacic	173 43	168 38
Jeune Epargne	248 01	244 34 ◆
Laffitte-Amérique	265 68	253 63
Laffitte-crt-terme	61089 81	61089 81
Laffitte-Expansion	873 88	834 25
Laffitte-France	370 82	364
Laffitte-Immobilière	260 92	249 09
Laffitte-Japon	339 48	324 09
Laffitte-Oblig.	147 03	140 36
Laffitte-Placements	64214 49	64214 49
Laffitte—Rend.	219 73	209 77
Laffitte-Tokyo	1237 69	1181 57
Lion-Associations	11184 32	11184 32
Lion-Institutionnels	23232 52	23174 68
Lionplus	74465 85	73728 56 ◆
Livret portefeuille	633 14	614 70
Méditerranée	182 37	174 10 ◆
Mondiale Investissem.	475 70	454 13
Monacic	6854 14	6854 14 ◆
Moné.J.	53074 24	53074 24
Monélion	258440 97	258440 97
Multi-Obligations	427 89	408 49
Mutuelle Unie Sél.	164 74	157 27
Natio-Assoc.	6524 83	6511 81
Natio-Epargne	14086 40	13846 93
Natio-Immobilier	1071 95	1043 28
Natio-Inter.	1167 37	1136 13
Natio-Obligations	539 68	525 24
Natio-Patrimoine	1474 09	1434 64
Natio-Placements	62437	62437
Natio-Revenus	1081 40	1070 69
Natio-Sécurité	54623 20	54523 20
Natio-Valeurs	783 81	762 93
Nippon-Gan	5502 49	5252 80
Nord-Sud Développ.	1238 51	1236 04 ◆
Oblicic Régions	1039 99	1024 62 ◆
Oblicoop Sicav	1462 44	1433 78
Oblifion	1094 73	1085 43
Optimavalor	681 01	650 13
Options et Rendement	52888 81	52087 50
Orleans-Gestion	181 17	172 86
Paramérique	559 31	533 95
Pareurope	869 29	829 87
Paribas Epargne	15109 55	15079 39 ◆
Paribas France	114 19	110 88
Paribas Gestion	842 40	816 21
Paribas Opportunités	109 62	105 39

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	561 84	538 94
Parnasse-Valor	1054 09	1053 04
Patrimoine-Retraite	1667 60	1634 90 ◆
Phénix Placements	273 08	271 72
Pierre Investiss.	794 15	758 14 ◆
Placement A	1109 19	1109 19
Placement crt-terme	71731 85	71731 85
Placement J	55671 57	55671 57
Placement Premier	51012 12	51012 12
Placements Rendement	11470 47	11470 47
Placements Sécurité	108322 55	108322 55
Première Obligations	10406 35	10344 28
Priv'Association	22661 33	22661 33
Province Investiss.	656 57	626 80
Quartz	116 89	114 01
Rentacic	168 32	165 53 ◆
Revenus Trimestriels	5917 55	5258 96
Revenu Vert	1183 21	1182 03
Rivoli Plus	1065 34	1017 03 ◆
St-Honoré Assoc.	13897 92	13828 73
St-Honoré Bio-aliment.	867 34	828 01
St-Honoré Pacifique	585 79	559 23
St-Honoré P.M.E.	513 90	490 60
St-Honoré Real	11491 09	11445 31
St-Honoré Rendement	12269 39	12209 35
St-Honoré Technol.	822 78	785 45
St-Honoré Valor	12110 48	12014 37
Sécuricic	11201 69	11190 50 ◆
Sécur. Mobilière	403 64	385 34
Sécuri Taux	10198 08	10159 08
Sél.court terme	12506 82	12413 72
Sélection (Cardan BP)	759 10	747 68
Sicav-Associations	1394 61	1392 52
S.F.I. fr. et étr.	619 23	601 19
Sicavimmo	815 68	778 58
Sicav 5000	374 74	364 71
Silvafrance	604 91	588 72
Sivam	424 42	413 06
Sivarente	225 94	219 89
Sivinter	419 34	408 12
S.I.—Est	1346 56	1285 50
S.I.G.	935 37	892 55 ●
S.N.I.	1324 16	1285 59 ◆
Sogepargne	389 90	375 81
Sogerac	52795 83	51258 09
Sogevar	1112 58	1062 13
Soginter	1318 56	1258 77
Soleil Investiss.	489 80	467 59
Technocic	1231 33	1195 47 ◆
Techno-Gan	6098 29	5821 78
U.A.P. Investiss.	410 07	395 25
Uni-Associations	108 11	108 11
Unifrance	509 28	486 19
Unifoncier	1420 12	1355 72
Uni-Garantie	1333 59	1307 42
Unigestion	952 76	909 55
Uni-Japon	1449 20	1382 53
Uni-Régions	3390 38	3235 64
Uniresta	2330 58	2253 95
Univer	174 53	174 53
Univers-Obligations	1588 33	1538 10
Valorem	542 65	529 41
Valoblig	60972 68	60368 90
Valorg	1477 50	1476 02
Valnat	79234 50	79194 90

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 013	6 052	5 800	6 300
ECU	6 903	6 904	....	....
Allemagne (100 DM)	333 110	332 730	323	341
Belgique (100 F)	16 084	16 072	15 800	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	295 040	294 760	288	304
Danemark (100 krd)	88 160	88 270	85	91 500
Norvège (100 k)	88 230	88 380	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 645	9 699	9 350	10 050
Grèce (100 drachmes)	4 530	4 525	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 673	4 870	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	399 150	397 830	388	406
Suède (100 krs)	95 120	95 320	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 380	47 320	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 734	4 738	4 550	5 060
Portugal (100 esc.)	4 290	4 289	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 583	4 633	4 360	4 760
Japon (100 yens)	4 111	4 122	3 970	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)	81000	81500
Or fin (en lingot)	81400	81450
Pièce française (20 fr)	515	512
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	568	550
Pièce latine (20 fr)	480	481
Souverain	594	593
Pièce de 20 dollars	3006	3005
Pièce de 10 dollars	1440	1540
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3180	3120
Pièce de 10 florins	503	495
Or Londres	419	418 50
Or Zurich	419 50	419
Or Hongkong	419 45	418 65
Argent Londres	6 30	6 25

Le Monde

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

SERVICES

MINITEL

La mort du tennisman Henri Cochet

Henri Cochet est mort, dans la nuit du mercredi 1er au jeudi 2 avril, dans une clinique de Saint-Germain-en-Laye, des suites d'une longue maladie, à l'âge de quatre-vingt-six ans. C'est le deuxième des fameux mousquetaires à disparaître, après Jacques Brugnon, mort en 1978.

Le plus brillant des mousquetaires

« Cet homme pratique un tennis que je ne connais pas. » Pour l'Américain Bill Tilden, qui a la dent dure, le compliment a toute sa valeur : fils du gardien du TC de Lyon, Henri Cochet était un des joueurs qui font date dans l'histoire du tennis. Pourtant, lorsqu'en 1922, il ouvre un magasin près de la gare Saint-Lazare, à Paris, après avoir gagné les titres de champion du monde en simple et en double à Bruxelles, beaucoup pensent que sa carrière est terminée. Les encouragements de Pierre Gillou, qui lui permettent de surmonter les séquelles d'une maladie, le remettent en selle : il est de nouveau sélectionné dans l'équipe de Coupe Davis en 1926, puis il gagne Wimbledon, en 1927, en renversant le cours d'une finale apparemment irrémédiablement compromise contre Jean Borotra.

Quelques mois après, les Français remportent le Challenge Round, et la Coupe Davis ne quitte plus la France jusqu'en 1933. Durant cette période « dorée », il compte onze victoires sur quatorze matches en simple, et trois victoires sur six en double. A son palmarès, il totalise cinq internationaux de France, deux Wimbledon, un Forest Hills. Et sa carrière continue jusqu'en 1951, année où il gagne le double du national avec Abdesselam.

D'une morphologie moyenne, Henri Cochet disposait, en fait, de ressources physiques très au-dessus de la normale : il courait notamment le 800 mètres en deux minutes. Mais Cochet était surtout très économe de son influx nerveux : il s'entraînait « en dedans » de ses possibilités et s'extériorisait peu. Son talent était un don naturel : sa demi-volée, son smash et son coup droit « en rentrant » dans la balle sont devenus légendaires. Or, plus que sa technique, c'est son sens de l'anticipation qui a bouleversé les données du jeu. Il connaissait d'instinct la trajectoire de la balle et pouvait ainsi frapper très tôt après le rebond en lui donnant le maximum de puissance.

D'une sportivité reconnue par les Anglais, Henri Cochet, qui a fait une tournée professionnelle avec Tilden en 1933 avant d'être requalifié amateur, a publié de nombreux ouvrages techniques qui font référence. Il a dispensé avec dévouement jusqu'en 1983 son enseignement aux jeunes du Racing Club de France. Des opérations à la hanche l'avaient obligé à prendre ses distances, alors qu'il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

ALAIN GIRAUDO.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 avril

L'avance des cours s'est poursuivie à pas comptés, jeudi 2 avril, dans la matinée, à la Bourse de Paris. En progrès de 0,36 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'établissait en clôture à 0,55 % au-dessus de son niveau précédent. Leroy-Somer (+5 %) a tenu la vedette. Hausse marquée (2,5 % à 4,2 %) de Skis Rossignol, DMC, Crouzet, Cofimeg et SGE.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	559	565	563
Agence Havas	2200	2230	2220
Air Liquide (L')	739	740	746
Bancaire (Cie)	850	845	850
Bongrain	2755	2755	2755
Bouygues	1385	1380	1379
B.S.N.	5200	5220	5230
Carrefour	3805	3805	3840
Chargeurs S.A.	1906	1925	1925
Club Méditerranée	704	700	701
Eaux (Gén.)	1510	1520	1520
ELF-Aquitaine	343 50	345 50	345 50
Essilor	3390	3400	3400
Lafarge-Coppée	1649	1660	1664
Lyonn. des Eaux	....	....	....
Michelin	3435	3435	3445
Midi (Cie)	1590	1595	1595
Moët-Hennessy	2418	2470	2465
Navig. Mixtes	1200	1205	1203
Oréal (L')	4358	4350	4360
Pernod-Ricard	1098	1098	1098
Peugeot S.A.	1440	1443	1450
Saint-Gobain	459 80	458	457 10
Sanofi	890	895	896
Source Perrier	793	795	801
Télémécanique	3448	3448	3450
Thomson-C.S.F.	1698	1692	1695
Total-C.F.P.	485 10	488	489 90
T.R.T.	2530	2530	2530
Valéo	581	586	582

Un sondage BVA-« Paris-Match »

Remontée de M. Jacques Chirac

Boudé depuis le mois de janvier, M. Jacques Chirac revient en grâce auprès des électeurs de droite en cas d'élection présidentielle anticipée. Selon le sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 2 avril, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (1), 38 % des sympathisants de droite interrogés considèrent que le premier ministre serait leur meilleur candidat dans cette hypothèse, tandis que 37 % penchent en faveur de M. Raymond Barre.

En février, 43 % des électeurs de droite choisissaient le député du Rhône et 32,5 % se prononçaient en faveur de M. Chirac. A gauche, M. François Mitterrand, préféré par 43 % de ses électeurs (au lieu de 47 % en février), devance M. Michel Rocard, choisi par 28 % de ses partisans (au lieu de 31 %).

Au premier tour de cette éventuelle consultation, les candidats de droite réalisent entre 56 % et 59 % des suffrages, en fonction des hypothèses envisagées, alors qu'en février ils obtenaient entre 52 % et 59 % des voix. La gauche est le plus malmenée lorsque M. Rocard se présente seul et réalise le score le moins défavorable lorsque le président de la République est seul candidat.

Au deuxième tour, M. Chirac est toujours victime d'un mauvais report des voix de droite, même s'il réduit l'écart. Il est battu par M. Mitterrand avec 54 % des suffrages (au lieu de 57 % le mois dernier) et par M. Rocard, avec 53,5 % des voix (au lieu de 56 %). En revanche, M. Barre sort vainqueur d'une confrontation avec le chef de l'Etat, avec 51 % des suffrages, alors qu'il faisait jeu égal avec lui en février. De même, il bat M. Rocard, avec 53 % des voix, comme le mois dernier.

(1) Sondage effectué du 13 au 18 mars auprès d'un échantillon représentatif de 991 personnes.

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1987 a été tiré à 464 724 exemplaires

Le projet de référendum en Nouvelle-Calédonie

Les députés socialistes prêts à s'associer à une « solution transactionnelle »

La première réunion de la commission des lois de l'Assemblée nationale consacrée, le mercredi 1er avril, à l'examen du projet de référendum en Nouvelle-Calédonie a été vite expédiée : les échanges de vues n'ont pas duré plus d'une petite demi-heure. Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, s'est borné à rappeler l'objectif du gouvernement et l'opposition ne s'est pas manifestée. Les communistes, réunis au Sénat, étaient absents et les socialistes ont décidé de réserver leur offensive pour la discussion en séance publique, la semaine prochaine.

Les députés du PS utiliseront tous les moyens permis par la procédure pour essayer d'obtenir le renvoi de ce projet, qu'ils jugent *« inopportun »*, mais, si le gouvernement persiste dans ses intentions, comme il l'a déjà confirmé, ils ne tenteront pas de l'amender.

En leur nom, M. Pierre Joxe soulignait que telle qu'elle était envisagée la consultation référendaire, prévue en principe avant le 31 juillet, *« ne réglerait rien »* et *« risque, au contraire, d'aggraver les tensions »*. Il ajoutait, en misant sur les réserves manifestées à l'encontre des orientations de M. Pons par les dirigeants du CDS et par certains membres du gouvernement eux-mêmes : *« Nous savons qu'il y a à l'intérieur de la majorité des gens conscients du problème et nous pensons dire gravement que le bon sens serait de ne pas prendre de décisions qui menacent de relancer les tensions entre les communautés. Il n'est jamais trop tard pour réfléchir. Si une solution transactionnelle pouvait être trouvée pour maintenir la tranquillité politique qui prévalait depuis les précédentes réformes, les socialistes s'y associeraient. Nous ne faisons pas de ce problème un problème juridique, c'est un problème de responsabilité morale. »*

La réunion du groupe socialiste avait été marquée par un exposé de M. André Ledran, député du Calvados, de retour d'une visite dans le territoire avec une mission de la commission de la défense, et qui avait exprimé avec beaucoup d'émotion ce qu'il avait ressenti sur place, où il se rendait pour la première fois, en constatant à quel point l'importance du dispositif militaire déployé dans les zones de brousse faisait songer aux débuts de la guerre d'Algérie.

Pour sa part, le délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll, député de Seine-et-Marne, estimait que le choix proposé aux électeurs du territoire par le gouvernement *« relève de la provocation : ils devront opter pour l'indépendance ou le maintien au sein de la République ; cela revient à rejeter hors de France ceux qui veulent à la fois rester français et pouvoir assumer leurs responsabilités sur le terrain ; cela aboutit à renforcer l'idée que l'indépendance totale reste pour les Mélanésiens le seul moyen de prendre en charge leur avenir. Quelle preuve d'irresponsabilité de la droite ! Le RPR a-t-il oublié,* demandait M. Le Foll, *que ce processus a provoqué l'exode des Français d'Algérie ? »*

C'est M. Dominique Bussereau (UDF Charente-Maritime) qui sera le rapporteur du projet de loi.

A « L'heure de vérité »

M. Bérégovoy fait l'éloge de M. Rocard

M. Pierre Bérégovoy, qui était mercredi soir 1er avril l'invité à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, a déclaré que le congrès de Lille devra affirmer *« l'unité des socialistes »*. Après avoir rappelé son souhait d'une nouvelle candidature du chef de l'Etat, M. Bérégovoy a fait valoir que celui-ci *« reconnaît les qualités »* de M. Michel Rocard. Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a, selon M. Pierre Bérégovoy, *« l'expérience, la profondeur de la pensée, bref les qualités qu'il faut pour assumer la candidature et la fonction »*.

Aux yeux de l'ancien ministre des finances, le congrès doit aussi permettre à M. Jospin de conforter son autorité à la tête d'un parti qui est, a-t-il dit, *« le seul à avoir vocation majoritaire »*, à la condition d'être *« ouvert aux autres »*, à tous ceux qui ne sont pas socialistes.

Selon le sondage instantané de la SOFRES, M. Bérégovoy s'est montré convaincant (47 % contre 45 %) dans son propos sur la sécurité sociale. Celui-ci tient en une phrase : *« Il n'y a pas de fatalité du déficit. »* Pour appuyer sa démonstration, M. Bérégovoy s'est prévalu des trois exercices précédents (1983, 1984 et 1985) qui étaient en excédent.

En revanche, selon ce même sondage, M. Bérégovoy n'a guère convaincu au chapitre *« des moyens de lutter contre la crise économique »*. Dans ce domaine, le maire de Nevers a considéré que la *« priorité absolue »* doit être donnée à la relance de l'investissement industriel. Pour cela, il a proposé deux mesures : la réduction de moitié de la durée des amortissements ; une baisse sensible de l'impôt sur les sociétés, mais uniquement assise sur les bénéfices réinvestis.

Si les socialistes revenaient au pouvoir — ce que l'échantillon interrogé par la SOFRES ne souhaite pas majoritairement (40 % contre 46 %), — M. Bérégovoy proposerait notamment le rétablissement, sous une forme améliorée, de l'impôt sur les grandes fortunes et le retour au secteur public de TF 1.

Sur le vif

Eclaboussures

Ce qu'ils sont gentils, au gouvernement ! Ils savent pas quoi inventer pour pas paraître trop répressifs, trop méchants. Vous avez vu le coup du pistolet à eau distribué prochainement à tous nos gardiens de la paix ? De l'eau colorée, d'accord, indélébile, OK. Mais quoi, ça part d'un bon sentiment : éviter les incidents. Vous poursuivez une bagnole en fuite. Vous tirez, et paf ! elle reçoit une giclée de peinture phosphorescente jaune citron ou bleu canard. Après ça, pour l'identifier, c'est plus facile, plus évident !

Moi, il y a quand même un truc qui me chiffonne. Regardez comme ils sont maladroits, les flics ! Ils visent les roues arrière d'un véhicule et, la balle, le gangster en cavale la chope entre les deux yeux. Vous me direz : une tache, ça vaut quand même mieux qu'un trou. Ouais, peut-être. N'empêche... Imaginez qu'il sorte de sa voiture, le conducteur, qu'il l'abandonne dans un embouteillage, ça va refaire le coup de la rue de Mogador. On va lui tirer dans le dos, et il va se retrouver avec la gueule enfarinée ! Ou noir comme du cirage, alors qu'il était blanc comme neige ! Après ça, pour trouver du boulot...

Et puis il arrive souvent qu'ils se trompent, les flics. Tenez, l'autre jour encore, ce commerçant mal garé à qui on ordonne d'aller se faire emboutir des pare-chocs ailleurs. Il discute pas. Il se met au volant. Il va pour démarrer. Il pense pas à remonter sa vitre. Qu'est-ce qu'il fait, le flic ? Il fait feu ! Ouais, faut comprendre, il était un peu distrait, un peu nerveux, ça lui a échappé, cette balle. Heureusement, elle s'est pas perdue. L'autre l'a attrapée en pleine poire.

Je vous entends d'ici : le fusil à pompe, c'est une arme valable, faut pas déconner ! Ça évite les bavures. Oui, mais pas les éclaboussures. Alors là, question arroseur arrosé, ça va donner ! Il n'a pas fini d'en baver, ce pauvre Pandraud !

CLAUDE SARRAUTE.

Pour compenser la baisse des prix

Ottawa vole au secours des pétroliers

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le gouvernement canadien a décidé de venir en aide à l'industrie pétrolière, gravement affectée par la baisse des prix du pétrole. A partir du mois prochain Ottawa assumera le tiers des coûts d'exploration des gisements de pétrole et de gaz, chaque compagnie pouvant réclamer au maximum 10 millions de dollars par an.

Ce programme de 350 millions de dollars canadiens (1,6 milliard de francs) vise à encourager les dépenses d'investissements, notamment des petites compagnies, qui ont chuté de 40 % l'an passé au Canada. L'Agence fédérale de surveillance de l'industrie pétrolière estime que les revenus nets des compagnies ont baissé de 56 % au cours des six premiers mois de 1986. La production canadienne de pétrole brut a, quant à elle, légèrement augmenté, passant de 1,56 million de barils par jour en 1985 à 1,57 million en 1986.

Les perspectives sont toutefois plus sombres pour cette année. Ainsi, en février dernier, 31 % seulement des plates-formes de forage étaient en activité, contre 83 % un an plus tôt. Les sociétés Gulf et ESSO ont notamment interrompu depuis plusieurs mois leurs activités en mer de Beaufort. La société d'Etat Petro-Canada est la seule qui ait annoncé la semaine dernière un programme d'exploration, dans le nouveau champ Terra-Nova, voisin d'Hibernia, dans l'Atlantique.

Les mesures incitatives du gouvernement fédéral — les premières depuis la chute des prix du pétrole — étaient réclamées à cor et à cri depuis plus de six mois par l'Alberta, qui fournit plus de 86 % de la production canadienne de pétrole brut. Cette province, promue au rang de *« Texas du Nord »*, vient de clore son budget 1986-1987 avec un déficit record de 3.3 milliards de dollars canadiens (1), qui correspond à la plus lourde charge financière par tête de toutes les provinces.

Coupes claires dans les budgets

Pour la première fois depuis quinze ans, les conservateurs au pouvoir ont dû effectuer des coupes claires dans la plupart des budgets, n'épargnant guère que les services sociaux. L'Alberta a perdu près de quarante-six mille emplois l'an passé et a enregistré un taux de chômage de 10,3 % de la population active.

Le gouvernement de M. Donald Getty s'est résolu à imposer une taxe — jusqu'alors inexistante — sur l'essence et sur les chambres d'hôtel, à moins d'un an de l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Calgary. Dans cette ville de 625000 habitants, l'industrie pétrolière fait vivre près des trois quarts de la population.

Du fait de la chute des prix du pétrole, les compagnies exploitant les sables bitumineux de l'Alberta, comme Syncrude, par exemple, ont remis à plus tard leurs grands projets d'expansion. Dans ces sables, les réserves sont certes énormes (1,6 milliard de barils, selon les dernières estimations), mais les coûts d'extraction et de transformation restent très élevés. Ils atteignent au moins 15 dollars US le baril, alors que les cours mondiaux sont actuellement d'environ 18 dollars US.

MARTINE JACOT.

Selon le secrétaire du Trésor

La hausse des taux d'intérêt américains est « temporaire »

La hausse des taux d'intérêt bancaires, déclenchés le mercredi 1er avril par la Citibank, est une *« poussée temporaire »* qui ne devrait pas compromettre la croissance économique, a affirmé le secrétaire au Trésor, M. James Baker.

Les principales banques américaines ont cependant suivi, jeudi, l'exemple de la Citibank et de la Chase Manhattan en relevant leur taux de base de 0,25 point pour le porter à 7,75 %. Il s'agit, on le sait, du premier relèvement du *« prime rate »* depuis le 25 juin 1984, relèvement qui a surpris l'ensemble des milieux d'affaires aux Etats-Unis.

Toujours, selon M. Baker, cette opération ne devrait pas avoir une grande influence sur les taux d'intérêt hypothécaires qui sont actuellement au plus bas niveau depuis neuf ans.

A B C D E F G

